

coordination
Phuong Mai Huynh

Actes de colloque

PUCA

Habitat et vie urbaine

changements dans les modes de vie



Habitat et vie urbaine

Changements dans
les modes de vie

Les actes du colloque
14 et 15 mars 2006

Le PUCA (Plan urbanisme construction architecture) a lancé à la fin de l'année 1999 une consultation internationale de recherche sur le thème : Habitat et Vie Urbaine. Habiter un logement, un immeuble, un îlot, un quartier, une commune, une agglomération, une région...

Les résultats de ce programme ont été mis en débats au cours d'un colloque qui s'est tenu les 14 et 15 mars 2006 à l'École des Ponts et Chaussées à Paris.

Le présent document regroupe les interventions des chercheurs et le compte-rendu de la table ronde de ces deux journées. Il a été mis en forme par Ghislaine Garin-Ferraz (Cité+).

Plan urbanisme construction architecture

Directrice de la publication : Michèle Tilmont,

Secrétaire permanente du PUCA

Directrice de la rédaction : Phuong Mai Huynh

Communication : Josette Marie-Jean-Robert

Conception et réalisation : MTETM/DGPA/PLM2

Grande Arche de la Défense – paroi Sud

92055 La Défense cedex

téléphone : 01 40 81 24 53 - télécopie : 01 40 81 63 78

www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

Photo de couverture :

Jean-Pierre Decourcelle

Berlin

En vente au Certu

9, rue Juliette Récamier - 69956 Lyon cedex 06

téléphone : 04 72 74 59 97 - télécopie : 04 72 74 57 80

ISSN 0246-5612

Prix : 10 €

ISBN 2 11 08 56 85-8

Sommaire

Ouverture	
Michèle Tilmont.....	7
Introduction	
Phuong Mai Huynh.....	11
Un programme de recherche sur le changement	
Antoine Haumont	15

Séquence

La diversification des ménages et des liens au logement : quelles évolutions ?

Introduction	
Férial Drosso.....	19
Les espaces de vie des familles recomposées	
Céline Clément et Catherine Bonvalet	23
Le sens de la chambre personnelle pendant la seconde modernité. Le cas de l'adonnaissance	
François de Singly	32
Le temps des cohabitations	
Marc Breviglieri	45

Séquence

Les changements des relations entre travail et habitat

Introduction	
Nicole Rousier.....	57
Habitat ou emploi :	
la mobilité contrecarrée par la précarité ?	
Loïc Rousselot	61
Emplois « atypiques » et relation au logement :	
le cas des intérimaires	
Thierry Pillon	71
Le brouillage des frontières entre travail et habitat chez les couples biactifs en Grande-Bretagne	
Irene Hardill	91

L'expatriation des Français dans les métropoles émergentes : quelle insertion locale ? Éric Charmes et Xavier Guillot	95
Navettes et recomposition de systèmes résidentiels en région parisienne Martine Berger	105

Séquence

Regards sur les transformations des sociabilités

Introduction Anne Gotman.....	117
Évolution des sociabilités : du voisinage à l'Internet. Synthèse des recherches du programme sur ce thème Jean-Yves Authier.....	119
Pratiques d'Internet et espaces de sociabilité Paulette Duarte.....	125
Loges et gardiens, entre espace privé et espace public Paris, Barcelone, Londres, Milan et Oslo Roselyne de Villanova	133

Séquence

Regards sur la transformation des espaces

Introduction Jean-Claude Driant	149
Marchés résidentiels et fractures urbaines en Île-de-France Benoît Filippi.....	151
Les échelles de l'habiter Serge Thibaut et Anne Péré.....	157
Incertitude et formes locales de régulation Alain Bourdin, Marie-Pierre Lefeuvre, Patrice Mélé	163
Habiter un ensemble résidentiel sécurisé dans les Amériques : l'enclavement est-il facteur de fragmentation ? Guénola Capron et Jérôme Monnet	171

Séquence

Vivre dans son quartier

Introduction

Jean-Claude Toubon189

Les différents espaces de l'habiter, la relation aux autres et la négociation d'enjeux identitaires

Barbara Allen..... 192

Les proximités en tension

André Sauvage et Michel Bassand 201

Dynamique des manières d'habiter en quartiers anciens

Jean-Yves Authier..... 209

Table ronde

Transformation des modes de vie, transformation de l'habiter

Introduction

Antoine Haumont215

Jean-Yves Chapuis217

Anne-Michèle Donnet219

Yves Laffoucrière 220

Xavier Lemoine 225

Débat avec la salle 229

Clôture du colloque

Alain Lecomte 239

Annexes

Annexe 1 • Liste des rapports de recherche.....243

Annexe 2 • Liste des participant-e-s au colloque245

Ouverture

Michèle Tilmont

Secrétaire permanente du Plan urbanisme construction architecture (PUCA)

Je voudrais, en premier, vous faire part de toute ma satisfaction d'ouvrir ce colloque de valorisation du programme de recherches Habitat et vie urbaine, avec le sentiment du devoir accompli, avec la satisfaction de voir se terminer un programme lancé en 2000 pour lequel une énergie considérable a été mobilisée par les milieux scientifiques et le PUCA.

Cette satisfaction est cependant pour moi teintée d'inquiétudes, comme pour certain élèves après avoir rendu leur copie :

- inquiétude rétrospective sur la pertinence du choix du thème de ce programme finalisé, un thème complexe qui introduit un questionnement sur les évolutions de plus en plus rapides et profondes de nos modes de vie urbains. Comme l'a écrit Antoine Haumont¹ et comme il va certainement le dire, il s'agit d'un programme sur le changement, sur les transformations par rapport à des modèles antérieurs plus stables dans le temps et ces transformations se poursuivent à un rythme encore plus rapide. Comment saisir des moments de changement qui aujourd'hui vont jusqu'à des ruptures ?
- inquiétude sur la pertinence des résultats qui ne peuvent être des vérités absolues, des résultats généralisables partout malgré tout l'effort méthodologique déployé pour construire et assurer un suivi scientifique à ce programme et aux 19 propositions de recherche retenues²;
- inquiétude face à notre capacité à en faire connaître les résultats au-delà du premier cercle des chercheurs. Sujet récurrent pour le PUCA : comment la recherche sert-elle la décision urbaine ? thème des deux jours du PUCA 2004 où avait été organisée une table ronde issue des travaux de ce programme sur « Ancrage résidentiel et choix du logement ».

J'aimerais taire ces inquiétudes pour vous montrer, si nécessaire,

¹ Voir *Habitat et vie urbaine, un programme de recherche sur le changement*, Antoine Haumont, PUCA, coll. Recherche, n°166, mars 2006, 56 p.

² Voir la liste en annexe 1.

combien ce programme a été conduit de façon exemplaire et comment il illustre bien la démarche exigeante du PUCA qui nécessite un travail en continu et des ajustements au cours de son déroulement, notamment à partir des débats organisés au cours de différents séminaires entre chercheurs pour aboutir à une pertinence de ses résultats.

Une des préoccupations à l'origine du programme de recherche Habitat et vie urbaine était bien de développer des modes de lecture renouvelés de l'habitat et de la ville, permettant d'analyser les incidences sur les modes d'habiter et le fonctionnement urbain d'une série de mutations socio-économiques :

- la transformation des rapports au travail des groupes sociaux, sous les effets successifs d'une crise profonde (arrivée de la précarité et de la flexibilité) faisant éclater le modèle salarial des Trente glorieuses ;
- la transformation des aspirations et des besoins résidentiels, tant au niveau du logement que des formes d'insertion urbaine, en liaison avec la recomposition des structures familiales et la modification des parcours et cycles de vie ;
- la transformation des modes de vie urbains du fait de l'accroissement considérable au cours des trente dernières années des possibilités de mobilité quotidienne et l'essor considérable des déplacements intra urbains.

Pour traduire ces questionnements en questions de recherche, le PUCA a mis en place une démarche en plusieurs étapes.

Ces réflexions ont conduit, en préalable au lancement d'un appel à propositions de recherche, à réunir un groupe de travail au sein du PUCA avec la collaboration scientifique de François Ascher et d'Anne Gotman et que je remercie vivement d'avoir accepté d'assurer la présidence d'une séance. Une première esquisse d'une nouvelle problématique s'est dessinée autour de l'intérêt de situer l'habitat dans un contexte plus large et de prendre en compte l'ampleur des transformations intervenues ces dernières décennies touchant la vie urbaine, et notamment l'accroissement de la mobilité, la vie sociale et politique, l'économie, les formes du travail, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la famille... et leurs conséquences sur l'évolution de l'habitat et les modes d'habiter en ville, comme par exemple, les espaces de vie des familles recomposées.

Cet élargissement du champ portant sur les interactions entre habitat et société nécessitait de croiser des problématiques de chercheurs travaillant dans d'autres domaines : travail, transports, famille, urbanisme et de défricher ainsi un nouveau champ, mal connu de la communauté scientifique. Simultanément aux réunions du groupe de travail, une exploitation des travaux commandés par le Plan Construction et Architecture à l'époque (bilan sur les relations sociales autour du logement, enquête sur les usages du logement, du quartier et de la ville...) a permis une capitalisation des connaissances pour enrichir et mieux définir les thématiques de recherche que Mai Huynh va exposer. Tout ceci pour dire que le lancement d'une consultation au PUCA est toujours précédé d'un travail de préparation consistant, d'un état des lieux des questionnements.

Ensuite, sur la base des propositions retenues par un jury, le programme a démarré. Le suivi a été effectué par la mise en œuvre de cinq séminaires où les équipes ont pu présenter les résultats partiels ou finaux ainsi que les méthodologies adoptées : ces séminaires réunissaient les chercheurs et les membres de l'administration ont permis des échanges et des débats fructueux.

Les recherches sont arrivées à leur terme, nous entrons dans la phase de la valorisation avec le souci de diffuser les résultats au-delà de la communauté des chercheurs, surtout auprès des acteurs de la ville, aussi bien des décideurs politiques que des professionnels. Ainsi, un annuaire ³ des résumés des 19 recherches du programme a été réalisé pour faire connaître à un public plus large les analyses effectuées. Pour cela, deux synthèses ont été lancées : une synthèse générale du programme a été élaborée par Antoine Haumont ⁴, responsable scientifique du programme, pour mettre en lumière les apports marquants de cette action de recherche et un éclairage approfondi sur l'évolution des rapports de proximité effectué par Jean-Yves Authier ⁵ à partir des recherches sur ce sujet.

Le colloque qui nous réunit aujourd'hui est un temps fort de ce travail de valorisation et illustre en temps réel le rôle de passeur du PUCA. Je vous remercie de votre participation à ce colloque, vous qui venez d'horizons différents : DDE, CNRS, universités, bureaux d'études, CAUE, associations,

³ *Habitat et vie urbaine. Les recherches du programme – L'annuaire, PUCA, mars 2006, 68 p.*

⁴ *Voir note de bas de page ci-dessus.*

⁵ *Habitat et vie urbaine. L'évolution des rapports de proximité, PUCA, février 2006, 28 p.*

Ouverture

agences d'urbanisme, professionnels, collectivités locales... Vos échanges vont enrichir les analyses que nous allons entendre au cours de ces journées et s'intégrer dans les actes du colloque qui vont être préparés et diffusés prochainement.

Introduction

Phuong Mai Huynh

PUCA Plan urbanisme construction architecture

Comme vient de le rappeler Michèle Tilmont, les acteurs de la ville contemporaine, les promoteurs, les organismes HLM, les gestionnaires de logements, les responsables logement des collectivités locales, les maires... tous sont confrontés à la difficulté de prévoir et d'organiser leurs actions face aux transformations considérables qui ont changé notre univers quotidien.

Ce sont les mutations socio-économiques dans le rapport au travail, dans les formes de la vie familiale, dans la mobilité urbaine, dans le développement des communications et dans le changement des rythmes de la vie quotidienne... Ces mutations modifient les pratiques d'habitat, les demandes des ménages, les marges de choix, les arbitrages qu'ils opèrent. Il a semblé utile au PUCA de lancer fin 1999 ce programme de recherche Habitat et vie urbaine.

Notre objectif était de produire des connaissances permettant d'améliorer la compréhension des processus qui modifient les modes de vie et d'habitat et participent aux dynamiques de transformation des territoires, de leur peuplement et de leur fonctionnement. Dans ce dessein, ce programme interrogeait trois échelles de territoire : le bassin d'habitat, le voisinage et l'immeuble.

Ce programme avait pour but de resituer le logement dans son contexte social et surtout spatial. Cela représente un changement de vue par rapport aux programmes de recherches sectoriels initiés auparavant dans le cadre du Plan construction architecture. Nous avons souhaité ici croiser les champs disciplinaires et tenter de conférer une vraie dimension internationale aux travaux de recherche.

Les axes prioritaires de recherches

En interrogeant l'interaction entre habitat et vie urbaine, c'est toute l'évolution de la société qui est observée. Face à cette immensité du champ, le programme a choisi d'investir quatre axes prioritaires de recherche.

La transformation des relations entre sphère domestique et sphère professionnelle liée aux transformations du rapport au travail

Trois facteurs sont apparus importants : le développement de la flexibilité du travail, la généralisation de la précarité dans le travail et les nouvelles formes de travail à domicile. Face à la déstabilisation du modèle salarial, à la délocalisation du travail, à la flexibilité, à la précarité et à la mobilité croissante, les stratégies résidentielles des ménages sont interrogées. Comment se font les arbitrages des ménages en termes financiers et patrimoniaux, en particulier quel est l'impact du chômage sur le rapport au logement ?

La transformation du rapport au logement et l'évolution des relations familiales

Les questions sont nombreuses, notamment la manière dont l'évolution de la famille se traduit dans le logement et l'espace habité (par exemple l'éclatement et la complexification de la famille, une plus grande autonomie de chacun des membres). Comment se traduit dans la pratique de l'habitat la revendication d'autonomie croissante des individus et la demande croissante de respect des territoires personnels ? Quelles sont les conséquences de ces transformations familiales sur les rapports entre l'intérieur et l'extérieur du logement ?

La diversification des trajectoires résidentielles et des ancrages territoriaux liés aux transformations du cycle de vie

Des recherches passées ont porté sur la cohabitation des jeunes ou l'allongement de la cohabitation familiale de ces derniers. Toutefois nous connaissons peu des relations entre l'évolution des cycles de vie et l'habitat, en particulier l'allongement des périodes intermédiaires entre jeunesse et vieillesse, les périodes de retraite, le chevauchement des statuts professionnels et non professionnels. Il a été demandé aux chercheurs d'analyser les rapports entre vieillissement et logement, les situations d'habitat temporaires, les relations entre les mobilités et les systèmes résidentiels. Par exemple quel est le rôle de l'accroissement des mobilités dans les choix résidentiels des ménages ?

L'évolution des rapports de proximité

Par le passé, des travaux ont porté isolément sur les différents cercles de sociabilité (les relations à l'intérieur du logement, les relations de voisinage, les interactions de quartiers, les rapports à la ville). Or, aujourd'hui avec une mobilité urbaine accrue, des déplacements plus rapides et plus lointains, des nouveaux services au domicile et des nouvelles logiques d'approvisionnement des ménages, tous ces changements réinterrogent ces différents cercles de sociabilités. Il nous est apparu qu'on ne peut plus analyser de manière linéaire les rapports de proximité de l'échelle la plus petite du logement à l'échelle de la ville ou de l'agglomération. Il y a de nouvelles proximités et de nouvelles porosités entre les différentes échelles spatiales. Dans ce contexte se posent des questions sur l'image et les usages du quartier.

Le bilan de la consultation

Habitat et vie urbaine est une consultation qui a reçu 47 déclarations d'intention examinées par un premier jury fin 1999, les équipes retenues ont bénéficié d'un financement pour élaborer une proposition scientifique de recherche en liaison avec le PUCA afin d'être sélectionnées par un deuxième jury en 2001. Le programme comporte donc 19 recherches dont 8 font intervenir des équipes étrangères. Les sujets sont divers et répondent en grande partie aux questionnements exposés dans le cahier des charges. Mais certains axes ont suscité plus de réponses que d'autres. Ainsi le thème de l'évolution des rapports de proximité est celui qui a été le plus souvent traité, notamment autour de la notion de quartier. Deux axes par contre ont été insuffisamment explorés : la relation entre travail et habitat (aucune recherche ne porte sur les stratégies des entreprises ni sur l'organisation de l'espace de travail dans le logement, pas de recherche sur le travail au domicile à l'heure du développement des NTIC). De même, il y a eu très peu de réponses sur l'évolution des relations familiales et le rapport au logement.

Les recherches du programme ont croisé les disciplines scientifiques, et ce travail effectif entre chercheurs issus de domaines où ils n'ont pas souvent l'habitude de travailler ensemble mérite d'être souligné : si les sociologues représentent la moitié des effectifs, on compte des géographes, des économistes, des démographes, des urbanistes, des architectes et même un anthropologue, une ethnologue, un historien.

De cette richesse de disciplines mobilisées ressort une grande variété de méthodes qu'il est intéressant de préciser. Tout d'abord, les méthodes qualitatives classiques avec les analyses de contenu des entretiens, cette méthode donne lieu à des résultats extrêmement fins, riches et subtils. Deuxième méthode intéressante : une relecture des travaux pour mieux analyser ce qui se passe aujourd'hui. En troisième lieu des tentatives louables de mesure de phénomènes observés avec des traitements de statistiques lourds, à partir des recensements de population, des enquêtes de l'INSEE, de l'INED, des fichiers de données FILOCOM, des données cadastrales, des données notariales, etc. Des cartographies ont été élaborées. On peut rendre hommage aux équipes qui combinent les deux approches quantitative et qualitative. Même si, bien sûr, on peut regretter que dans quelques travaux (une infime minorité, rassurez-vous) un faible nombre d'entretiens donne lieu à quelques généralisations hâtives.

En fin de compte, même si toutes les interrogations de départ ne sont pas retenues par les équipes de recherche, en tant que responsable du programme Habitat et vie urbaine, je tiens à dire aux équipes mobilisées combien je les remercie de l'ampleur du travail fourni, de la qualité et de l'intérêt des résultats qu'Antoine Haumont, conseiller scientifique du programme va évoquer ici.

Un programme de recherche sur le changement

Antoine Haumont

CRH, École d'architecture de Paris-Val de Seine

Les recherches qui vont être évoquées portent avant tout sur les habitants. Le titre de ce programme de recherche aurait pu faire penser qu'on allait traiter aussi des acteurs économiques ou politiques de l'habitat. Or, la plupart des recherches portent sur les habitants qui sont des acteurs de premier plan, mais sans oublier les interactions avec d'autres types d'acteurs.

Un grand mérite de ces recherches est de prendre les habitants au sérieux, de considérer que ce ne sont pas des gens qui font n'importe quoi, n'importe comment. Ils sont dotés de compétences, de projets, de capacités, d'initiatives... Au cours du XX^e siècle, on a trop souvent considéré les habitants comme des idiots culturels, qu'il faut leur apprendre à habiter, etc. La légitimité des habitants aujourd'hui doit beaucoup aux méthodes du marketing, ce sont des gens à qui on veut vendre des produits.

Les recherches ici traitent les habitants avec une certaine empathie, une attention à ce qu'ils sont. Ce serait bien que ces travaux attirent l'attention de tous les autres opérateurs, de tous les autres responsables sur le fait qu'il faut prendre les habitants au sérieux.

Une question centrale de ce programme est celle des changements. Je ne vais pas développer parce que c'est un thème majeur qui sera présent dans les interventions des chercheurs au cours de ce colloque. L'intérêt du programme est d'avoir signalé des changements qui, peut-être encore plus au moment où a été lancé le programme, pouvaient paraître comme atypiques, marginaux, touchant des personnes qui se trouvaient dans des situations particulières, pas complètement banales, qui avaient des initiatives. Cela valait pour les diverses formes de flexibilité dans le travail, pour des variations dans les structures familiales, la manière d'occuper le logement, etc. Or, la suite a montré que ces situations dites « atypiques » tendaient à devenir des normes, aussi bien dans la flexibilité dans le travail que dans les

structures d'occupation du logement. La norme, pour nous tous, quelles que soient nos origines ou notre activité professionnelle, est un mot magique auquel il faut porter une grande attention. En effet, c'est un des mots sur lequel peuvent se réunir les initiatives des opérateurs, les garanties des politiques publiques et les analyses des sciences sociales.

Nous avons ici une contribution originale et intéressante pour savoir si des initiatives, des situations qui sont prises ici ou là tendent à constituer ce qui est en train de devenir la norme de notre système et de ses régulations. Un grand intérêt de ce programme de recherche est de nous faire toucher du doigt cette dialectique complexe entre l'atypique, l'innovant, le marginal, le pionnier et ce qui devient la norme.

Concernant les changements, le thème est immense. Il est donc tout à fait impérieux que nous ayons des grilles de lecture du changement. Une de ces grilles, qui est intéressante dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme, c'est la référence à la modernisation ou à la modernité. Depuis au moins le début du XX^e siècle, il y a eu une modernisation dans l'habitat, une modernisation dans la vie urbaine, une modernisation dans les politiques publiques, qui a eu des effets très importants pour la question qui nous intéresse ici.

La modernisation a eu des effets dans au moins deux domaines. Le premier, c'est dans la diffusion de modèles d'organisation du mode de vie. Dans le cours du XX^e siècle (et même avant), le modèle de référence pour l'habitat, c'est la famille. C'est le modèle de référence sur lequel les habitants, les opérateurs, les politiques publiques trouvent un terrain commun pour mener des actions, aussi bien privées que publiques, pour faire de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre... C'est un des grands acquis de la modernité et cela reste très fort dans notre société. Mais peut-être qu'il est en train de se diversifier et de se relativiser. Sur ces grands dossiers de la société, sur la question : qu'est-ce qui change, comment ça change et comment ça change par rapport à la modernité, le programme apporte des éléments de connaissances importants et neufs par rapport aux questions d'habitat-famille. Une autre grande référence c'est l'organisation du travail, de l'emploi. La modernité dans ce domaine, c'est l'emploi stable, l'emploi permanent dont la vision caricaturale reprise en mai 68 est « métro boulot dodo ». On part au travail à telle heure, il y a des jours de congé, les vacan-

ces. C'est un modèle de référence très fort. Aujourd'hui, avec la flexibilité, on se demande ce qui se passe dans ce domaine.

Deuxième grand acquis de la modernité ce sont les garanties. La trajectoire de la modernité ce sont des garanties pour les individus, les citoyens, garanties de tous ordres, et dans le domaine qui nous intéresse, l'accès de masse à la propriété, par exemple. Au bout des garanties, il y a le droit au logement, l'idée que dans la société chaque individu a droit au logement. C'est un héritage de la modernité. Il y a une autre garantie, c'est le droit à la ville, expression apparue pour la première fois en 1966 sous la plume d'Henri Lefèvre, philosophe et sociologue. Quand on relit cet ouvrage ainsi que celui paru en 1968 sur la révolution urbaine, on trouve beaucoup de formules innovantes. C'était encore le temps des Trente glorieuses, la modernité se portait bien, la modernisation avançait très fort. Lefèvre dit : « oui, mais nous sommes aujourd'hui dans des villes sans limites », et en 1966-1968 cette formule pouvait apparaître comme innovante. Il dit aussi : « et dans ces villes sans limites, dans les transformations de la société urbaine, il va y avoir des exclus ». Le mot « exclus », en 1966-1968 était encore peu employé. On savait qu'il y avait des inégalités dans la société, mais l'idée qu'il y ait des processus d'exclusion, des gens qui restent en dehors, des gens désaffiliés comme dit Robert Castels, n'était pas encore présente. La trajectoire de la modernité nous fournit une grille de lecture avec des repères forts, des prises de position à la fois anciennes et modernes, c'est un élément important de notre problématique.

Une question vient constamment dans les recherches, c'est la question des acteurs. Les acteurs, dans les recherches de ce programme, sont avant tout les habitants. Nous connaissons les habitants à travers un répertoire des individus, des ménages, des gens qui ont telle activité, des gens qui ont une résidence principale, une résidence secondaire. Les recherches vont aider à mettre à jour ce répertoire menacé de vieillissement, d'obsolescence, d'incapacité à rendre compte de ce qu'est aujourd'hui un ménage, un individu qui travaille, de ce qu'est la sociologie des âges, de ce qu'est être jeune... Il faut constamment entretenir la mise à jour de ce répertoire et, de ce point de vue, les recherches apportent des contributions originales et plus qu'utiles pour l'ensemble de l'administration de l'Équipement. D'autre part, les habitants ont entre eux des modèles d'action, en famille, entre parents et en-

fants, entre voisins, entre proches, Ils sont aussi en interaction avec d'autres acteurs. Ces acteurs sont des hommes politiques, des élus, des opérateurs, des promoteurs, des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre, et l'administration représentant l'État et la réglementation. Nous devons interroger ces acteurs sur ce qu'ils pensent des recherches et des transformations des modes de vie des habitants. C'est pourquoi une table ronde comprenant quelques élus et quelques opérateurs débattrà de ces questions. Le colloque sera conclu par un haut fonctionnaire de l'administration centrale. On va demander à tous ces gens : que pensez-vous de tout ça et que faites-vous dans les domaines que nous considérons comme des domaines brûlants. Ils y répondront à leur façon.

Cette grille de lecture fournit les mots qui permettent d'interroger les acteurs présents dans la société. Parmi ces mots, il y a celui de flexibilité. La flexibilité à certains égards peut être opposée à certains acquis de la modernité avec des modèles d'organisation relativement stables. C'est ce que les sociologues désignent par une expression séduisante, la sortie de la tradition moderne. Comment sortir de la tradition moderne, tout en ne l'oubliant pas complètement ? Ce processus de sortie de la tradition moderne est très important, c'est la question de la deuxième modernité, de la post-modernité. Sur cette question, les recherches apportent plus que des pièces au dossier, elles apportent des matériaux intéressants, des contributions. Un deuxième registre peut faire l'objet d'échanges entre les différents acteurs, c'est la question du peuplement sur laquelle, au travers des mots de ghetto, de spécialisation, chacun s'interroge, et à bien des égards cette question pose toute la problématique du droit à la ville. Allons-nous vers des formes de peuplement où le droit à la ville peut, pour certains, être compromis ? Les contributions des recherches du programme Habitat et vie urbaine aident à comprendre s'il y a des dynamiques mal insérées dans l'ensemble de la modernité.

La diversification des ménages et des liens au logement : quelles évolutions ?

Séquence présidée par Fériat Drosso

Introduction

Fériat Drosso

IUP, Université Paris 12

Trois recherches sont présentées au cours de cette séance portant sur l'évolution de la diversification des ménages et des liens au logement.

La première, celle de Céline Clément et Catherine Bonvalet porte sur Les espaces de vie des familles recomposées. Ensuite, François de Singly présentera une comparaison franco-allemande sur les espaces de l'autonomie des pré-adolescents, Enfin, Marc Breviglieri parlera du temps des cohabitations. Quatre terrains, dans quatre pays ont été retenus pour cette recherche dont il a assuré la responsabilité avec Bernard Concin.

L'espace support et analyseur

Dans les trois recherches qui portent sur des situations que l'on peut qualifier d'épreuve, l'espace est un support des pratiques en même temps qu'il en est l'analyseur.

Le fonctionnement des familles recomposées mobilise la notion d'espace de vie, de système résidentiel qui permet d'allier les notions de réseaux, de trajectoires mais aussi de temps.

L'espace - comme partage des lieux communs - et le temps - comme durée des temps communs - sont ici indissociables. C'est cette notion d'espace de vie, dans sa profondeur, qui rend intelligibles les logiques de recomposition de ces familles.

Pour ce qui est des préadolescents, leurs pratiques des espaces publics et

privés sont l'enjeu et la marque de la prise d'autonomie, de la prise de distance vis-à-vis des parents.

Enfin, avec le temps des cohabitations, on voit à travers la pratique de l'espace se dessiner les qualités requises à la « félicité commune », et se caractériser les divers types d'engagement dans la cohabitation ainsi que leurs modalités.

On ajoutera que les deux premières recherches, et c'est l'une de leur originalité, mettent en évidence les interactions entre les différents espaces pratiqués.

Les dynamiques d'ajustement

Les trois situations présentées sont donc des situations d'épreuve. Elles sont :

- ou bien socialement attendues (le passage à l'autonomie des préadolescents) ;
- ou bien résultant d'un accident (rupture dans le cas des familles recomposées) ;
- ou encore de cohabitation hors ménages classiques (colocations, squats, maisons d'étudiants, foyers d'accueil des enfants de la rue, hébergement dans des ménages ordinaires).

Pour tous ces protagonistes, il y a des dynamiques d'apprentissage, de l'inventivité à mettre à œuvre. Ce qui explique la récurrence dans les trois cas de notions comme le vivre ensemble, la distance, la bonne distance, la négociation, les réglages, les suites de réglages, les arbitrages.

On voit bien le rôle majeur de la biographie personnelle des intéressés et la nécessité de prendre en compte la durée.

Il y a aussi en toile de fond, dans les trois cas, des références à des normes, à des valeurs propres aux sphères privée et publique :

- l'intérêt de l'enfant, l'indissolubilité de la filiation, la pérennité du couple parental, le « divorce réussi », « négocié », pour les familles recomposées ;
- l'autonomie, l'indépendance, l'autorégulation, dans le processus éducatif des préadolescents ;
- le soin porté au proche, les solidarités dirigées vers le collectif, le bien commun dans les cohabitations.

Le tiers

Il semble que, dans ces trois recherches, la place du tiers était centrale. Le tiers est constitutif de l'objet de la recherche dans le cas des cohabitations, un tiers particulier (ce n'est ni un proche ni un inconnu comme dans le cas de la coexistence dans un espace public) et, en conséquence, se pose d'emblée la question de la bonne distance avec lui.

Dans les familles recomposées, dans un premier temps au moins, le tiers fait intrusion, il entre dans la famille sous la figure du beau parent, des demi-frères et sœurs, des quasis et c'est avec eux qu'il s'agit de partager l'espace, mais c'est aussi à travers eux que l'espace (résidentiel et familial) s'élargit (la circulation des enfants, l'archipel résidentiel).

Entre parents et enfants préadolescents, le « tiers » intervient naturellement, légitimement dans le processus d'autonomisation : on va vers lui, on « sort » (« le mot magique ») avec lui, pour aller à sa rencontre, on élargit l'espace autorisé jusqu'à lui. Les copains bien sûr, mais aussi les institutions (la bibliothèque, par exemple).

Si bien que la distinction posée dans le cadre de la recherche sur les cohabitations entre « vivre avec », « vivre-aux-côtés », « vivre auprès », cette distinction, ou du moins les tensions entre ses trois modalités, me paraît bien fonctionner aussi pour les familles recomposées et peut-être pas si mal pour les préadolescents et leurs parents.

Changer de point de vue et de catégories

Les recherches présentées ici nous invitent toutes trois à opérer des changements de point de vue :

- changer nos catégories statistiques : ménage, famille, résidence principale, résidence secondaire ne sont plus guère des catégories pertinentes comme le montre l'analyse des espaces de vie des familles recomposées ;
- revisiter les frontières, souvent trop nettement tracées par les sciences sociales, entre la communauté domestique et la communauté politique, c'est ce à quoi conduisent les travaux sur les cohabitations ;
- enfin, avec la recherche sur les préadolescents, apparaît la nécessité de donner sa place à l'autonomisation des jeunes dans les travaux sur les relations entre générations et à élargir le champ de la sociologie de l'éducation.

Les espaces de vie des familles recomposées

Céline Clément et Catherine Bonvalet

INED Institut national d'études démographiques.

Avec l'augmentation des divorces et des séparations, les familles recomposées constituent un type de familles en expansion et construisent des liens familiaux spécifiques. Cette recherche, consacrée à ces familles et à leur logement, étudie leurs trajectoires résidentielles et géographiques en élargissant l'analyse à la notion d'espace de vie. Elle s'appuie notamment sur l'enquête « Biographies et entourage » de l'Ined, qui retrace l'histoire familiale et résidentielle des habitants de la région d'Île-de-France nés entre 1930 et 1950 et est complétée par une enquête qualitative.

Cadrage statistique à partir de l'enquête « Biographies et entoures »

Dans un premier temps, un cadrage statistique des trajectoires familiales et plus particulièrement des familles recomposées à partir de l'enquête « Biographies et entourage » a été réalisé. Concernant les trajectoires familiales, on observe que parmi les 2830 individus enquêtés :

- 5 % n'ont jamais vécu en union,
- 74 % ont eu une union,
- et 21 % au moins deux.

On note ici des différences entre générations. Ainsi 24 % des générations 1946-1950 ont eu au moins deux unions contre 17 % chez les générations 1930-1934. Le parcours que l'on pourrait nommer « classique » avec notamment une première étape facultative seul suivi de couple sans enfant puis de couples avec enfants avec éventuellement pour les plus âgés couples sans enfant, représente 36 % des trajectoires familiales. 18 % des enquêtés ont connu une étape de monoparentalité, avec des différences significatives entre les hommes et les femmes – respectivement 9 % et 27 %. Enfin, 19 % des enquêtés ont eu une étape « nouveau couple » avec ou sans enfants (21 % des hommes contre 16 % des femmes).

Enfin, dénombrer les familles recomposées s'avère un exercice difficile en raison des carences liées aux sources statistiques. Par ailleurs, il est parfois délicat de définir une personne comme ayant recomposé une famille, ces configurations familiales étant à « géométrie variable ». Dans l'enquête « Biographies et entourage », on recense 628 familles recomposées, soit 22 % de l'ensemble des enquêtés. Il s'agit ici des enquêtés qui appartiennent au moment de l'enquête ou qui ont appartenu à une famille recomposée au cours de leur vie. À titre indicatif, 69 % des familles recomposées le sont toujours au moment de l'enquête. Ajoutons que dans cette recherche, c'est le point de vue des enquêtés parents qui est adopté et non celui des enfants. Par exemple, une femme divorcée seule et ayant deux enfants n'appartient pas à une famille recomposée, même si le père de ses enfants est en couple, contrairement aux enfants qui appartiennent bien à une famille recomposée. Il existe également plusieurs manières d'appartenir à une famille recomposée :

Il existe également plusieurs manières d'appartenir à une famille recomposée.

- l'enquêté a eu des enfants d'une première union (ou hors union) et il se met en couple avec un conjoint dont c'est la première union. Dans ce cas présent, c'est l'enquêté qui recompose une famille. Cette catégorie regroupe 38 % des personnes qui ont recomposé une famille ;
- l'enquêté, dont c'est la première union, forme un couple avec une personne qui a des enfants d'une union précédente. C'est alors le conjoint de l'enquêté qui recompose une famille, ce qui correspond à 29 % des recompositions familiales ;
- enfin, les deux nouveaux conjoints ont chacun des enfants d'une première union. Les deux recomposent donc une famille, soit 33 % de ces enquêtés.

Dans un deuxième temps, l'analyse du logement des familles recomposées à partir des différents moments – la rupture, l'après rupture et la recomposition – a permis d'établir quelques repères statistiques et d'avancer quelques éléments de compréhension. C'est néanmoins autour de la question des espaces de circulation, des liens et des lieux que s'articule cette présentation. En effet, les entretiens ont rapidement montré qu'il était nécessaire de dépasser l'échelle du logement afin de comprendre le fonctionnement des familles recomposées et d'intégrer la notion d'espace de vie, en s'intéressant notamment aux autres lieux fréquentés par ces familles. Il s'agit donc ici de retracer les périodes et les lieux de co-résidence des membres de la famille « antérieure »

à la recomposition familiale, et ceux issus de la famille nouvellement formée, notamment à travers les entretiens réalisés auprès d'hommes et de femmes qui ont recomposé une famille au cours de leur trajectoire familiale.

Les espaces de circulation : la question de la garde des enfants

Avant d'aborder les liens entre les différents membres des familles recomposées à travers les lieux fréquentés, nous allons rapidement retracer les relations entre ex-conjoints au travers de la garde des enfants. Dans les générations étudiées (1940-1950), la garde alternée était une pratique rare. Plus généralement, lorsque les enquêtés sont interrogés sur la garde de leurs enfants, il leur paraît somme toute « naturel » que la mère ait la garde principale, tandis que les pères les voient lors des vacances scolaires et des week-ends. Mais, finalement, quelques entretiens font état de garde d'enfants attribuée au père. Parfois, frères et sœurs n'ont pas eu le même domicile principal, les parents s'étant partagé la garde de leurs enfants. Jacques, par exemple, aura la garde principale de son fils, tandis que ses filles resteront avec leur mère. D'ailleurs, dans l'enquête « Biographies et Entourage », si 90 % des femmes ont bien eu la garde de leurs enfants, 35 % des hommes ont eu la garde d'au moins un enfant. Au-delà de la garde établie par la loi, on observe une circulation des enfants entre les divers logements parentaux, évoluant au cours du cycle de vie et des relations parents-enfants : l'une des filles de Jacques le rejoindra par exemple lors de son adolescence, suite à des relations conflictuelles avec sa mère. De même lorsque Emmanuelle divorcera en 1986, elle aura la garde principale de ses deux filles. Néanmoins on observe de fréquents va-et-vient tant de la part de ses filles que de ses belles-filles. Ainsi, si la garde principale est souvent attribuée à la mère, il faut signaler que la décision juridique ne correspond pas toujours à la pratique effective.

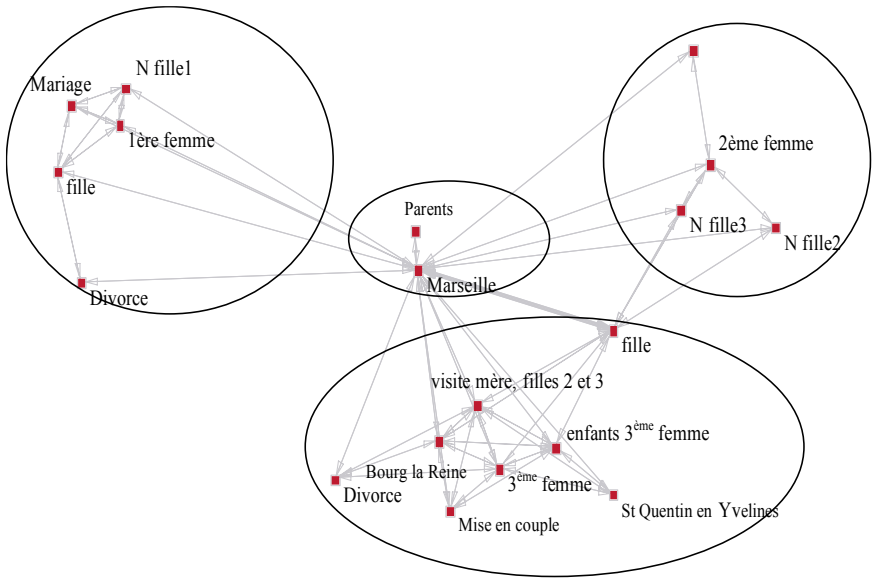
Les relations entre ex-conjoints

Si le modèle de substitution n'apparaît pas dominant dans les entretiens (tous les enfants des personnes interrogées n'ont pas rompu avec leur parent non gardien), il semble que l'on puisse délimiter un « modèle in-

termédiaire » où enfants et parents non gardiens poursuivent un lien, comme dans le modèle de pérennité. Toutefois si l'on considère d'autres espaces que ceux du logement maternel et paternel, on s'aperçoit qu'il existe peu de lieux où le couple parental et les enfants se retrouvent, hormis lors de « grandes occasions », comme un mariage ou un baptême, les relations entre ex-conjoints étant assez éloignées de ceux de l'amitié. Les ex-conjoints évitent alors les rencontres et communiquent essentiellement à travers leurs enfants. Ainsi, les parents essaient parfois de ne pas se rencontrer, et ce même lors des « échanges » des enfants. C'est le cas de Françoise, qui attendait dans la voiture que ses filles descendent du logement de leur père, ou d'Emmanuelle qui ne rencontre jamais son ex-conjoint pourtant résidant dans la même commune qu'elle. Cela peut notamment s'expliquer ici par l'âge des enfants lors de la rupture de leurs parents, plus souvent adolescents et donc plus à même de gérer leurs rapports avec leurs parents et la gestion de leur circulation. Très rares sont donc les relations qui se poursuivent entre les conjoints en dehors des questions relatives à l'éducation ou à la planification des systèmes de garde.

La famille paternelle

Néanmoins, cette absence de contacts entre les ex-conjoints ne conduit pas toujours à une rupture des liens avec l'ex-belle famille. En effet, si la majorité des enquêtés n'ont plus de relation avec cette dernière, d'autres poursuivent ces liens, en particulier avec leurs ex-beaux-parents. C'est notamment le cas d'Isabelle qui poursuit des liens avec ses ex-beaux parents qui l'invitent fréquemment dans leur maison en province avec ses enfants. On peut également prendre l'exemple de Daniel [graphe n°1], père de trois filles issues de deux mariages, et beau-père de deux enfants d'une troisième union. Daniel est originaire de Marseille, où résident toute sa famille ainsi que ses ex-conjointes. Il vit au moment de l'enquête à Saint-Quentin-en-Yvelines, avec sa troisième femme.



De sa première union à l'âge de 18 ans est née une fille. Très rapidement, le couple divorce. Il n'aura plus aucun contact avec sa première femme qui ne souhaite plus le voir, ni même avec sa fille.

Un an après son divorce, à 21 ans, il se marie une seconde fois et a deux filles. Deux ans plus tard, il divorce de nouveau et s'installe dans l'appartement de sa troisième conjointe à Bourg-la-Reine, qui a deux enfants.

D'après le graphique, on observe alors la force de Marseille qui constitue le « nœud » familial. En effet, les rencontres avec ses filles se déroulent chez la mère de Daniel ou chez sa sœur qui résident toutes deux à Marseille, dans la même commune que ses filles et ses ex-conjointes. Fait d'autant plus marquant, les relations entre la première fille et la mère de Daniel n'ont jamais été rompues. D'ailleurs, ses trois filles issues de ses deux unions se connaissent. Seul Daniel ne voyait pas sa première fille. C'est alors à l'occasion des quatre-vingts ans de sa mère qu'il retrouvera sa première fille. Marseille constitue le nœud de toute cette famille, et c'est chez la mère de Daniel que se retrouvent les enfants, mais aussi les beaux-enfants et l'actuelle conjointe de Daniel. La grand-mère paternelle constitue ici le socle des relations familiales et c'est à travers elle et sa mai-

son que se poursuit le lien parental. Aussi, la multiplicité des séquences familiales ne conduit pas nécessairement à une « disparition » de certains territoires : la famille paternelle n'est pas exclue et la grand-mère paternelle poursuit son rôle, et ce même lorsque le père n'a plus de contacts avec son enfant.

Les lieux fréquentés

Plusieurs enquêtés soulignent parfois la difficulté de « rassembler » les enfants : l'absence « d'histoires », « de culture », de « valeurs » communes, ou même « d'habitudes familiales » est souvent évoquée. C'est d'ailleurs pour l'une de ses raisons que l'une de nos enquêtées, Jeannette, a préféré attendre que ses enfants quittent la maison avant de s'installer avec son conjoint. Comme elle le précise, « on a terminé notre mission avant de nous mettre ensemble ». D'après cet exemple, si l'on considère l'enfance des enfants et des beaux-enfants, on pourrait supposer que ces derniers ont partagé peu de moments ensemble. Or, en changeant l'angle de l'analyse et en y intégrant une dimension temporelle ainsi que les différents lieux fréquentés, on remarque l'importance des lieux de vacances et de la résidence secondaire dans la création d'un « vécu partagé ». Si l'on reprend l'exemple de Jeannette, on observe ainsi le rôle de la maison de son conjoint, située en Bretagne, où ils reçoivent leurs petits-enfants qui « reconstruisent » la famille. En parlant de la fille de son conjoint, Jeannette indique bien : « elle nous a fait deux petites filles ». Concernant Alain et son épouse, ces derniers ont créé des lieux « points de repère » en partant en vacances chaque année dans un même endroit afin de donner à leurs enfants issus d'unions différentes des points fixes. De même, Jacques a créé d'autres formes de sociabilité dans divers lieux : son lieu de travail, mais aussi sa résidence secondaire et son camping-car.

Les logiques de la résidence secondaire

Dans cette perspective, on s'est interrogé sur l'usage des résidences secondaires et leur symbolique.

Prenons les exemples d'Isabelle, de Christophe et d'Hélène qui ont acheté une résidence secondaire au cours de leur recombinaison familiale. Les cas d'Isabelle et de Christophe présentent de nombreuses similitudes. En effet,

tous deux ont acheté une résidence secondaire avec leur conjoint actuel. Isabelle a divorcé en 1982. Elle a la garde de ses enfants et conserve l'appartement qu'elle avait acheté à Nogent. Lorsqu'elle rencontre son conjoint en 1987, ils conviennent de rester dans leur appartement respectif. En 1990, son conjoint, veuf, s'installe avec son fils cadet dans l'appartement d'Isabelle. En 1993, le couple achète une résidence secondaire, dans le Vaucluse. On note alors le rôle de cette maison, tant dans la trajectoire résidentielle que conjugale et familiale. En effet, la construction et l'aménagement de cette maison apparaissent comme un projet conjugal, un « projet commun » que le couple a d'ailleurs concrétisé par un mariage dans cette maison. Ici, la résidence secondaire constitue un support symbolique pour le couple : elle représente et consolide un projet commun, mais elle l'inscrit également dans une continuité familiale. Cette maison réunit ainsi les deux familles : les enfants des deux lignées ainsi que les petits-enfants, permettant ainsi de créer un sentiment d'appartenance familial à travers un lieu fixe.

On peut établir un parallèle avec Christophe, chez qui on retrouve les mêmes termes pour décrire sa résidence secondaire. Christophe s'est marié une première fois en 1971. De cette union est née une fille en 1975. Il divorce en 1978 et se met en couple en 1981. Il aura alors deux fils avec sa seconde conjointe, tandis qu'il a la garde de sa fille les week-ends et lors des vacances scolaires. En 1987, le couple se sépare. Il rencontre sa troisième conjointe et s'installe en 1995 à Garches dans l'appartement de fonction de cette dernière, qui a la garde de ses deux fils. Aujourd'hui, le couple a acheté une résidence secondaire. Contrairement à Isabelle, qui hésitait à comparer une maison à un enfant, Christophe annonce d'emblée : « c'est notre bébé ». La résidence secondaire apparaît comme un projet conjugal, se substituant à l'enfant que le couple n'a pas eu ensemble. De même que pour Isabelle, la résidence secondaire représente un projet commun et parachève l'union : c'est aussi dans cette résidence que le couple s'est marié en 2003. Elle est aussi le lieu de rencontre des enfants des différentes lignées. Si Agnès Martial (2000, 2003) précisait le caractère fondateur du foyer commun, ce n'est pas nécessairement le logement principal qui remplit ce rôle comme on peut l'observer.

Toutefois, si la résidence secondaire permet parfois de construire des « histoires communes », elle peut être dans certains cas un lieu qui divise.

De la même façon que le logement principal, les divers lieux fréquentés peuvent alors constituer un indicateur du fonctionnement familial. Ainsi peut-on prendre l'exemple d'Hélène qui se situe dans une logique totalement inverse. Hélène s'est mariée à l'âge de 19 ans. Elle s'installe avec son conjoint à Pontoise et aura deux filles. Après avoir acheté une maison en 1974, le couple divorce en 1977. Ils vendent la maison et Hélène, qui a la garde de ses deux filles, bénéficie d'un logement de fonction. Lorsqu'elle rencontre son troisième conjoint, veuf, et père de deux enfants, ces derniers vont décider de garder leur logement et « circuler » entre leurs appartements pendant huit ans. C'est seulement lors de sa retraite qu'Hélène emménage dans la maison de son conjoint, à Chevreuse. Contrairement à Isabelle et Christophe, Hélène ne s'est pas remariée. Toutefois, on observe également pour celle-ci un système de multi-résidence : elle a hérité de la maison de sa grand-mère paternelle, tandis qu'elle a acheté une maison dans le village où résidait sa grand-mère maternelle. En couple, elle a acheté un appartement dans la même ville que sa fille aînée. Toutefois, cet appartement n'est pas un lieu de rencontre familiale. Hélène s'y rend lorsque son conjoint et elle ont besoin de « moments seuls », son conjoint demeurant dans le « logement principal » – qui n'appartient pas à Hélène (elle n'est pas propriétaire). On a donc une logique totalement différente : l'achat de l'appartement est individuel et ne représente pas un projet commun. Il ne fixe, ni ne symbolise la famille des deux lignées : seules les filles d'Hélène s'y retrouvent. De même, les autres résidences secondaires constituent des lieux pour le couple et non pour la famille. Un système de multi-résidence est bien en place, mais il n'a pas la même signification ici, le lien de filiation étant non seulement préservé mais surtout distingué.

Le temps long a ici permis de mettre en évidence la complexité des trajectoires familiales, mais aussi le rôle de la famille paternelle qui est un lien qui perdure, un lieu qui demeure. De même la notion d'espaces de vie a souligné le rôle de la résidence secondaire, pour les enfants et les beaux-enfants devenus adultes, mais aussi petits-enfants et les beaux petits-enfants. Souvent présentée comme la maison des origines, des racines, la maison de famille – dans le cas des familles recomposées – est une histoire à inventer. Elle s'inscrit dans une trajectoire conjugale et

familiale dont elle constitue le point d'origine. Néanmoins, la résidence seconde n'est pas toujours destinée à inscrire le couple dans un projet commun, ni à construire de nouvelles racines de l'histoire familiale. Elle peut être au contraire le moyen de séparer non seulement les territoires conjugaux mais aussi familiaux, notamment en distinguant les logements en fonction des lignées.

Le sens de la chambre personnelle pendant la seconde modernité.

Le cas de l'adonnaissance *

François de Singly

CERLIS Centre de recherches sur les liens sociaux, université Paris 5

Chambre personnelle et seconde modernité

Ce texte qui n'est ni un résumé du rapport de recherches sur Les espaces de l'autonomie des préadolescents⁶ que j'ai mené avec l'aide de Karine Chaland, ni une synthèse de l'ouvrage que j'en ai tiré, *Les adonnaissants*⁷, présente la manière dont les jeunes s'approprient leur chambre à l'entrée dans l'adolescence en France et en Allemagne⁸, à partir de monographies auprès d'environ quatre-vingt jeunes (de genre et de milieux sociaux différents). La question de la chambre personnelle n'est pas secondaire dans la construction de l'identité des individus « modernes ». Un classique de la littérature féministe, *Une chambre à soi*, de Virginia Woolf, considère le fait de disposer d'une chambre personnelle comme un des supports les plus importants pour que la femme, mariée, puisse avoir une vie personnelle : « Il est indispensable qu'une femme possède quelque argent et une chambre à soi si elle veut écrire une œuvre de fiction ». Cette insistance est compréhensible si on envisage que pendant la première modernité – phase qui va de la fin du dix-neuvième siècle jusqu'au début des années soixante – les espaces sont spécialisés fortement. En effet pendant cette période, des limites sont imposées aux individus pour qu'ils n'aient qu'une autonomie très relative. Un des moyens utilisés pour restreindre le processus d'individualisation a été le fait d'attribuer à chaque individu une « identité officielle » au sein de chaque institution. Un élève ne devait être qu'élève à l'école, il devait

* *La recherche pour le Puca était : Les espaces de l'autonomie des préadolescents. Comparaison franco-allemande. L'auteur présente ici un aspect particulier de cette question [NDRL].*

⁶ Septembre 2003, *Rapport pour le PUCA, Centre de recherches sur les liens sociaux (Université de Paris 5- CNRS).*

⁷ A. Colin, 2006, Paris.

⁸ *À partir d'une étude à Paris et Strasbourg d'une part, et à Berlin et Fribourg d'autre part.*

laisser au vestiaire sa religion, son origine sociale, sa langue régionale.

Il en était de même à l'hôpital où le malade ne devait être que malade, en prison le détenu que détenu, à la maison l'épouse et mère qu'épouse et mère. Cette réduction identitaire, représentative de la première modernité⁹, enferme l'individu, au moins momentanément dans un rôle.

La revendication de Virginia Woolf s'enracine dans un tel contexte : demander une chambre à soi au domicile familial, c'est, selon nous, manifester le désir d'avoir une identité multidimensionnelle et changeante. Avoir une chambre à soi n'implique pas le renoncement au fait d'être mère, d'être épouse, mais elle marque le souhait de pouvoir aussi avoir d'autres dimensions identitaires, en l'occurrence pour Virginia Woolf, une pièce pour écrire, une pièce où son identité d'écrivain est principale. La chambre personnelle est, dans cette perspective, l'endroit du domicile familial au sein duquel chacun peut devenir « lui-même », c'est-à-dire chacun peut jouer d'autres rôles que ceux prescrits par son genre, son âge et sa position familiale. Dans la salle de séjour, lorsque la famille est réunie, les adultes et les jeunes sont d'abord membres du groupe, cela peut les satisfaire ou non, mais cette situation leur impose une telle définition d'eux-mêmes. Le repli sur la chambre ouvre un espace des possibles, les enfants et les parents peuvent prendre de nouveaux habits. Le jeune écouterait alors « sa » musique pour bien se montrer et montrer aux autres membres qu'il appartient aussi à un autre groupe, celui des pairs, celui de sa génération.

Histoire de la famille, histoire de l'intimité, histoire de l'espace

L'histoire de la famille peut être dessinée par l'histoire de l'espace domestique. Le domicile se transforme progressivement, schématiquement en deux temps. Le premier temps est celui qui correspond à la première modernité : c'est le moment où la famille se coupe du reste de la société, du quartier, du voisinage¹⁰. L'intimité est d'abord familiale. Le second temps qui s'ouvre avec la seconde modernité rompt en partie avec cette logique afin d'autoriser chacun à avoir aussi son intimité personnelle. La seconde ne supprime pas la première, l'une et l'autre s'articulent, selon des dosages différents selon les âges, les genres, les cultures personnelles...¹¹. Au centre du processus historique de l'individualisation, la séparation ou l'émancipa-

⁹ F. de Singly, *L'individualisme est un humanisme*, éd. de l'Aube, 2005, *La Tour d'Aigues*.

¹⁰ *Ce qui désole* Philippe Ariès.

¹¹ Cf. F. de Singly, « Intimité conjugale et intimité personnelle. À la recherche d'un équilibre entre deux exigences dans les sociétés modernes avancées », *Sociologie et sociétés*, 2003, vol. XXXV, n°2, pp. 79-96.

tion, vis-à-vis de la « société », du voisinage, de la famille élargie d'abord, et vis-à-vis des proches ensuite.

Bien que vivant pendant la première modernité, Virginia Woolf énonce une revendication qui indique l'objectif de la seconde, elle est à l'avant-garde. Dans les années 1970, le mouvement des femmes reprend à son compte cette demande d'une chambre à soi pour les femmes afin de ne pas être réduites aux rôles imposés par la structure familiale. On le découvre dans une nouvelle de Doris Lessing. Dans « Chambre 19 »¹², une femme, diplômée, se marie, et abandonne son travail salarié pour se consacrer à ses enfants, à la gestion de la maison et du jardin. Un jour, sans doute en raison du départ du dernier enfant à l'école (et donc de la disparition d'une certaine justification), Susan prend conscience de sa vie, et de la non coïncidence entre ce qu'elle veut être et ce qu'elle estime être devenue. Pour tenter de diminuer cet écart, elle décide d'avoir une chambre à soi, non au domicile familial, mais dans un espace « neutre », dans une chambre d'hôtel, non pas pour recevoir un amant, mais pour réfléchir à la reconquête d'elle-même : « Que faisait-elle dans la chambre ? Rien du tout... Elle n'était plus Suzanne Rawlings, mère de quatre enfants, femme de Matthew, patronne de Mrs Parkes et de Sophie Taub [ses aides ménagères], ayant des relations avec des amis, des éducateurs, des fournisseurs. Elle n'était plus la maîtresse de la grande maison blanche et du jardin. Elle était Mrs Jones. Elle était seule et elle n'avait ni passé, ni avenir ». Suzanne ne parvient pas à dépasser le constat de cet écart et de le réduire en se donnant de nouveaux engagements afin que son soi profond corresponde à son identité sociale : « C'est moi qui suis ici. Après toutes ces années de mariage et de maternité, après avoir tenu ces rôles de responsabilité, Je suis toujours la même. Pourtant il y a eu des moments où j'ai cru que rien de moi n'existait en dehors de ces rôles que Mrs Matthew Rawlings se devait de tenir ». L'espace personnel a des vertus propres mais ne suffit pas.

Cette femme ne parvient pas à s'en sortir. Cet échec a, selon moi, deux sources. Le problème de Suzanne est qu'elle en reste au repli sur soi, au fait de quitter ses habits sociaux qui ne la satisfont plus sans se donner de nouveaux habits. Elle a la tentation du vide. Elle ne se fait aider par aucun autre significatif d'une part, et elle ne se donne aucun objectif, aucune pra-

¹² D. Lessing, « Chambre 19 », in *Un homme et deux femmes*, UGE, Paris, 1983.

tique à réaliser, aucune passion. La citation de Virginia Woolf contient le secret d'une reconversion identitaire réussie¹³ : « ... une chambre à soi si elle veut écrire une œuvre de fiction ». Cette pièce n'a de sens que si elle est le lieu d'une ou de pratiques « personnelles », hors pour Suzanne, c'était un espace vide de relations et de pratiques.

En réalité, la revendication énoncée par Virginia Woolf n'a pas constitué une priorité pour les femmes qui vivent en couple. En effet, peu de femmes ont une chambre à soi aujourd'hui. Et même lorsque le dernier enfant quitte la maison¹⁴, les mères n'en profitent pas pour s'approprier cette pièce à titre personnel ; par exemple elles la transforment pour le linge, donc encore au nom de l'identité officielle associée à leur genre et à leur place dans la famille. Avoir une pièce à soi – et la revendiquer – est assez peu légitime pour les adultes. Ces derniers parviennent à en obtenir un par diverses procédures, en la justifiant par un rôle, en la masquant par un usage à éclipse, comme la résidence secondaire détournée pour soi, à certains moments¹⁵. Malgré l'évidence du fait d'être « libres ensemble »¹⁶, le fait de s'autoriser à prendre explicitement une pièce pour soi est difficile, surtout si c'est une chambre dans la mesure où le lit et cette pièce sont construits dans l'imaginaire conjugal comme une des preuves de l'existence du couple, comme l'inscription d'un territoire commun.

L'absence de « chambre à soi » ne signifie pas que les femmes, ou les hommes, renoncent à avoir un territoire personnel, il est possible d'en avoir un à l'extérieur du domicile familial. Le bureau professionnel en est un bon exemple. La vie « privée » - au sens de la privatisation d'Olivier Schwartz¹⁷, ou d'un territoire individualisé en mon sens¹⁸ - redouble la vie « privée » (conçue selon la coupure entre vie publique et vie privée, correspondant à la première période de la « famille moderne »). On peut arriver donc au paradoxe suivant : la famille de la seconde modernité s'ouvre progressivement, luttant contre le repli qui favorise plus (pendant la première modernité) l'intimité familiale que l'intimité personnelle. Nous sommes arrivés sans doute – après une histoire de la « fermeture » domestique, analysée

¹³ On notera cependant que cette auteure disparaîtra comme Suzanne...

¹⁴ E. Maunay, « La chambre après le départ de l'enfant », *Dialogue*, 1995, n°127, pp. 98-108.

¹⁵ A. Gotman, J.-M. Léger, « Variations saisonnières de la vie familiale : enquête sur les secondes résidences », in P. Bonnin, R. de Villanova (éds), *D'une maison l'autre*, 1995, Créaphis, Paris, pp. 232-240.

¹⁶ F. de Singly, *Libres ensemble*, 2000, Nathan, Paris.

¹⁷ O. Schwartz, *Le monde privé des ouvriers*, 1990, PUF, Paris.

¹⁸ F. de Singly, « Le dédoublement de la vie privée » in X. Molénat (dir.), *L'individu contemporain*, 2006, éditions Sciences Humaines, Auxerre, pp. 185-197.

notamment par Philippe Ariès¹⁹, après les tyrannies de l'intimité conjugale et familiale – à un autre moment de l'histoire : à un espace-temps familial plus « ouvert ».

Contrairement à l'affirmation de Zygmunt Bauman²⁰ pour qui la famille ressemble à « un assemblage de bunkers fortifiés », ce groupe fonctionne encore pour bien des moments – les repas²¹, la télévision notamment – ensemble. S'il est vrai que chaque membre de la famille peut être dans sa chambre, dans sa « bulle », à écouter sa musique, à jouer des jeux vidéo, à regarder un film sur une télévision de plus en plus personnelle, à téléphoner sur son portable, cela n'implique en rien un refus de la vie commune. L'image du bunker qui évoque la guerre est inexacte. Les membres de la famille apprécient cette dimension domestique tout en refusant cet enfermement. « Sortir » devient un mot d'ordre pour toutes les générations, qui n'est donc pas réservé aux plus jeunes. Pouvoir être avec des amis, pouvoir pratiquer une activité « personnelle » sans avoir à ce moment-là la dimension familiale est de plus en plus apprécié.

Avec cette ouverture²², la famille de la seconde modernité refermerait en partie la parenthèse historique de la grande fermeture et redeviendrait plus proche de la manière dont les anthropologues voient la famille²³. Toutefois ce qui différencie ces familles des familles « traditionnelles », c'est le primat à l'individu en tant que tel : tel qu'aucun lien – ni de parenté, ni de sang, de filiation... - ne puisse le définir en priorité. Il ne s'agit donc pas d'une boucle historique, d'un cycle, les raisons de la réouverture de la famille sont individualistes, et non communautaires. Le refus du repli traduit le refus d'une identité tronquée.

Fermeture et ouverture

Pour les jeunes adolescents, les adonaissants, avoir une chambre personnelle est apprécié, à certaines conditions, notamment l'existence d'un sentiment de propriété. L'enquête qualitative permet de comprendre que la réponse à la question simple « avoir ou non une chambre personnelle » est très approximative. Considérons le cas de Katarina, 12 ans. Elle a une

¹⁹ P. Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, 1960, Plon, Paris.

²⁰ Z. Bauman, *L'amour liquide*, 2004, Le Rouergue/ Chambon, Rodez.

²¹ J.-C. Kaufmann, *Casserole, amour et crises*, 2005, A. Colin, Paris.

²² F. de Singly, « La famille individualiste face aux pratiques culturelles », in O. Donnat, P. Tolila (eds), *Le(s) public(s) de la culture*, 2003, Presses de Sciences Po, Paris, pp. 43-59.

²³ M. Godelier, *Métamorphoses de la parenté*, 2004, Fayard, Paris.

chambre et une télé personnelle. On pourrait croire donc qu'elle a le sentiment d'avoir une pièce à elle et qu'elle en est heureuse. En réalité, sa mère enseignante, de plus souvent à la maison, lui interdit de la regarder sans permission. Alors il lui arrive de regarder le soir sans la permission, en ne mettant pas le son. Katarina déclare ne rien aimer dans sa chambre. Elle rêve que l'on sorte le divan (qui fait aussi le lit de sa pièce) car elle doit céder sa chambre et aller dormir dans la chambre de son frère lorsqu'il y a des invités. Elle supporte mal le fait d'être chassée de chez elle. Un des signes de la faible appropriation de sa chambre est la décoration : sur les murs, par exemple le poster du Petit Prince. Elle ne l'a jamais lu, elle n'a pas le livre, elle déteste lire.

Même si la chambre est importante, la plupart des adolescents ne s'y enferment pas. Ils fréquentent tout autant les autres pièces et ne se réfugient pas, de manière systématique, dans leur chambre. Une des premières raisons de ce degré modéré d'attraction renvoie à la dualité de leur identité. On peut l'observer indirectement grâce aux enquêtes de l'Insee²⁴ : la majorité des jeunes font leurs devoirs dans leur chambre d'une part, et le fait d'avoir une chambre personnelle est associé à une meilleure scolarité d'autre part. La chambre personnelle a donc un statut ambigu. Les parents se mobilisent pour que chacun de leurs enfants ait une chambre afin d'augmenter leurs chances de réussir. Une mère évoque ainsi une de ses filles : « La petite est rentrée à la maternelle, dans deux ans, il faut qu'elle ait sa pièce pour pouvoir étudier, sinon c'est pas possible »²⁵.

La chambre devient une pièce annexe de l'école, dès le plus jeune âge, avec un bureau, le dictionnaire... : la « chambre à soi » n'est donc pas « à soi »²⁶, elle n'est pas un espace « personnel », elle contraint le jeune à prendre les habits scolaires. La dimension « scolaire » de l'identité est plus familiale que personnelle – de nombreux parents n'hésitent pas à poser chaque jour des questions sur ce qui s'est passé en classe, cette intervention n'est pas contestée – alors que la dimension « amicale » ou « amoureuse » est plus personnelle que familiale. Être fils de ou fille de et être élève se renforcent, voire même se confondent. « Va dans ta chambre faire tes devoirs » est un énoncé qui engendre un rapport distant à cette pièce : le jeune rêve de ter-

²⁴ M. Gouyon, « Une chambre à soi : un atout dans la scolarité », *Données sociales 2006, INSEE, Paris*, pp. 163-167.

²⁵ Extrait d'un entretien tiré d'une recherche de Jean-Michel Léger.

²⁶ Contrairement au titre de l'article de Marie Gouyon.

ritoires personnels, et non de territoires partagés, voire contrôlés²⁷ par les parents. Sauf exception, la chambre « personnelle » de ceux qui ont par ailleurs la chance d'en avoir une n'est pas un espace sans ambiguïté puisqu'elle forme un rappel de l'importance de la dimension « élève », puisqu'elle démontre les limites de leur autonomie. La propriété d'une chambre personnelle trahit bien autant la préoccupation de la scolarité que le souci que le jeune dispose de bonnes conditions d'épanouissement personnel. Cette chambre peut être rapprochée des espaces « professionnels » qui peuvent se trouver au sein du domicile domestique. Elle peut être détournée, tout comme le bureau, même dans une entreprise, en territoire personnel, mais au prix d'un effort particulier puisque la définition officielle de cet espace est la dimension « professionnelle ».

En réalité la chambre des jeunes est « mixte », elle est « scolaire » pour une part et elle est « personnelle » pour une autre part. L'inscription dans l'espace est net entre ces deux dimensions identitaires : d'un côté le bureau, de l'autre le lit, si apprécié ! Le lit est construit comme l'opposé du meuble de travail, et autorise la transgression. Un des grands plaisirs des jeunes contemporains est de travailler au lit²⁸ : ainsi ils ont l'impression qu'ils maîtrisent un peu la situation, leurs parents leur donnent raison, désapprouvant une telle conduite. À défaut d'évacuer la dimension scolaire de leur identité, ils la jouent (au sens strict) d'une manière personnelle, en la combinant avec une pratique congue comme contraire au bon travail scolaire – la bonne tenue corporelle et la stricte attention. Au lit, avec la radio ou la télévision, le travail scolaire change au moins un peu de sens ; des jeunes témoignent ainsi que ce qui compte le plus à leurs yeux ce n'est pas cette dimension. Ils sont peut-être « fils de » ou « filles de », mais ils insistent sur le fait qu'ils sont toujours dans le monde de leur génération.

Pour régler cette tension identitaire, les jeunes peuvent choisir de faire leurs devoirs dans une autre pièce. C'est le cas de Elena, 12 ans et demi. Dans sa chambre, elle a une petite mezzanine, elle y est souvent : « Quand je veux avoir la paix, je vais là-haut ». Tout est rangé, cela la repose. Sur son bureau, elle dessine. Pour travailler, elle préfère aller dans la chambre de sa mère qui dispose d'un grand bureau.

²⁷ Cf. F. de Singly, *Les adonassants*, op. cit.

²⁸ Une variante comparable est de travailler devant le poste de télévision allumé !

La complexité de leur identité rend impossible une appropriation simple d'une chambre. Le « à soi » ne s'enferme pas dans une pièce, ce « soi » est irréductible à toute définition. Elizabeth, 12 ans, Berlinoise, fille de cadres supérieurs, a une belle chambre, là encore avec mezzanine. Elle a investi sa chambre en peignant, avec une copine, des personnages principaux d'une trilogie livresque qu'elles ont imaginés. Elle a supprimé presque tous les posters (sauf un de Shakira). Elle ferme sa porte surtout quand elle travaille ou quand elle est avec une copine, ce qui n'interdit pas les incursions de son plus jeune frère. Pour la télévision, elle est va dans la chambre de ses parents : « Il y a un grand lit et on peut s'allonger confortablement dessus ». Elle signale qu'il y a d'autres postes dans l'appartement mais c'est là qu'elle préfère s'installer. Si la chambre des parents contient un bon équipement, de nombreux jeunes aiment regarder là, ils se mettent sur le lit, et pour eux c'est le bonheur. Ce qui compte avant tout, c'est l'équipement et sa qualité. Pour l'ordinateur, c'est la même chose. Des parents préfèrent ne pas installer l'ordinateur dans la chambre du jeune, ce dernier émigre alors pour jouer, pour écrire ses mails, pour rechercher sa documentation. Le plus important c'est l'activité pour soi.

L'ouverture vers d'autres pièces peut être conciliée avec le souci d'avoir un espace à soi, vraiment à soi dont le symbole devient alors la fermeture. Mara, fille unique qui vit avec sa mère divorcée à Fribourg, a une chambre. Elle a instauré une règle pour sa mère : « De toutes les façons elle n'a pas le droit de venir dans ma chambre quand je ne suis pas là. Je lui ai dit. Quand elle veut aller sur le balcon, bien sûr elle a le droit, mais elle doit aller tout droit, et pas à droite ou à gauche, j'aime pas ». Mara ne se prive pas d'aller dans la chambre de sa mère, même en son absence. Cette contradiction ne la gêne pas (et sa mère accepte cet empiètement). Malgré tout, ce qu'elle préfère avant tout, en dehors de s'occuper de son cochon d'inde : « c'est mon lit, mes livres et mon lit ».

Certains jeunes n'ont pas de chambre. Aliénor est contrainte à la cohabitation avec son frère plus petit. Cela ne lui plaît guère : « J'aimerais bien être toute seule, avoir une chambre pour moi toute seule ». Quand elle veut être tranquille, il lui arrive de s'enfermer : « Il n'y a pas de clef, mais je pousse la commode, et je coince. Parce que des fois mon frère m'embête tellement que je n'ai plus envie qu'il rentre dans la chambre ». Cette adonassante a

demandé à ses parents de frapper avant d'entrer : « ils rentraient comme ça en ouvrant directement la porte et ça ne me plaisait pas ». Ses parents jouent davantage le jeu que son frère qui vient toujours regarder à qui elle envoie des mails. Ses devoirs, Alénior les fait sur la grande table du salon, et ensuite elle regarde la télé. Son bureau est encombré, très encombré et par l'ordinateur et par d'autres objets. Ce n'est plus l'ordinateur dont elle se sert (elle va dans une autre pièce pour avoir accès à un ordinateur plus récent), mais elle le conserve sans doute pour ne pas devenir « élève » dans sa chambre.

Des activités à soi

Ayoub est un adolescent de 12 ans, de milieu populaire. Il partage sa chambre avec son petit frère. Il aimerait mieux « avoir une chambre plus petite et être seul aussi ». Mais ce qui le gêne le plus c'est l'absence d'activités préférées dans cet espace (sauf la lecture, il aimerait d'ailleurs avoir une petite bibliothèque) : « Je préfère être ailleurs, par exemple jouer à l'ordinateur ou être en bas ». Il joue tout le temps à l'ordinateur qui se trouve dans la chambre de sa sœur aînée, il toque systématiquement. Il s'installe devant l'écran et oublie le reste du monde. La console et l'ordinateur – surtout pour les garçons – constituent les supports de leur monde personnel. Rachid, 13 ans, a une chambre partagée avec deux de ses frères, mais il est très satisfait. Il fait ses devoirs dans la chambre de ses parents, et pour le reste, il est dans la chambre : « Moi, la plupart du temps, je suis dans ma chambre parce qu'il y a tout. Il y a ma télé, il y a ma console, il y a mon ordinateur ». Il résume ce qu'il aime ainsi : « Tout ce qui touche pas à l'électricité, d'habitude je déteste, je ne pourrais pas vivre. Je ne pourrais pas vivre sans télé »²⁹. Une jeune fille déclare même : « Si je ne regarde pas la télé, ça me manque, et j'ai mal à la tête ».

La chambre personnelle ne prend sens que si et seulement si elle autorise l'accès au monde auquel rêve le jeune. Certains jeunes parviennent à l'appropriation avec beaucoup d'imagination. Ainsi Alain, 11 ans et demi, qui vit à Strasbourg, de milieu moyen, Depuis peu il est tout seul, sa sœur a désormais une pièce personnelle. Comme il est sportif, il voit sa chambre comme un stade : « Moi j'aime bien être dans ma chambre parce qu'avec la

²⁹ Une des adolescentes plaint ses parents de ne pas avoir eu la télé pendant leur jeunesse !.

peluche, je m’amuse. En fait je la lance là-haut, je fais quelques reprises et le but c’est le lit. En fait il y a les poteaux [les barreaux du lit superposé] et il ne faut pas que je tire là-dessus et je dis que c’est le goal [une autre peluche]. Je m’amuse comme ça », dit-il en riant. Il joue ainsi longtemps : « Des fois, j’ai aussi une petite balle en caoutchouc, de rugby, et une autre de foot aussi ». Il ajoute qu’il joue parfois avec son père : « des fois, on joue dans le couloir, on enlève la petite table et on joue au foot. Les buts c’est les portes ». L’étroitesse du couloir ne leur interdit pas de bien s’amuser. Un autre garçon fait de même, en l’absence de ses parents qui le lui interdisent.

Prendre possession de son corps est important. Charline aime bien danser sans être vue : « Cela me gêne qu’on me regarde (petit rire). Je ne sais pas, donc je la ferme. Et j’essaie de pas trop me mettre de ce côté [de la porte-fenêtre] ». D’autres jeunes filles font de même. Elles prennent possession de leur corps en mouvement, et seules. Elles ressemblent à l’héroïne de *Sept mers et treize rivières* (M. Ali, 2004). Progressivement cette femme, mariée par son père, veut reprendre possession d’elle-même. Elle découvre son corps en dansant, seule, sur le lit, dans la journée en face de l’armoire à glace et avec un amant : « Il lui arrivait de songer que ce pouvoir résidait en elle, qu’elle en était la créatrice. Elle est comme une adolescente qui veut renaître. Elle l’exprime corporellement. Par exemple elle entend une chanson dans sa cuisine : « Elle agita les bras, renversa la tête et se mit à danser autour de la table. Elle chantait aussi, allant chercher l’air au plus profond de ses poumons, libérant tout ce qu’il y avait en elle, savourant la caresse de ses cheveux sur sa nuque et ses épaules, laissant ses jambes suivre la musique, ses hanches onduler ». L’expression corporelle ne requiert pas nécessairement un public quand elle ne relève pas de la logique de la séduction. Il s’agit plutôt de se connaître par ces gestes, par ces mouvements. La chambre peut autoriser un tel retour sur soi.

On oublie trop souvent une des conditions pour qu’une chambre soit « à soi » : le fait de pouvoir réaliser au moins une de ses activités fondatrices. Au moins à l’adolescence, l’activité prime. Certains jeunes, même ceux qui ont une chambre personnelle, s’y tiennent peu parce que non seulement leurs parents ont installé les équipements attractifs – télévision, écran pour jeux, ordinateur branché – dans d’autres pièces – ailleurs que

dans la chambre, mais aussi parce que leur monde personnel est extérieur au logement : les rassemblements avec les copains, les copines, le football, ou encore le skate ou le roller. La rue peut être un « espace personnel », ce qui ne rassure pas toujours les adultes.

D'autres adolescents peuvent plus aisément aimer leur chambre parce que leur monde relève de l'imagination. Isabelle, Berlinoise – dont la mère est aide à domicile pour personnes âgées – a quarante-huit posters de son groupe préféré qu'elle écoute en boucle. Elle peut regarder des DVD sur son ordinateur, elle a la télévision (avec un petit canapé), un magnétoscope. Sa chambre contient la quasi-totalité de son monde, elle peut inscrire sans problème les revendications identitaires de la personne qu'elle abrite. Il ne lui manque qu'une seule chose, un téléphone portable, mais sa grand-mère lui a promis de lui en offrir un pour ses douze ans. Isabelle pourra ainsi cumuler encore plus les satisfactions d'avoir une chambre à soi et de pouvoir s'évader lorsqu'elle le voudra. La télévision, les jeux sur console ou sur ordinateur, les films vidéo ont pris le pas sur les livres, mais remplissent une fonction comparable, ils ouvrent sur un autre monde. Un tel détour est paradoxal, il peut aider à se retrouver soi-même, comme le soulignait Walter Benjamin se souvenant de ses lectures pendant sa jeunesse : « Les pays lointains que je rencontrais dans ces aventures jouaient familièrement entre eux comme des flocons. Et comme le lointain qui, quand il neige, conduit vos pensées, non plus vers un horizon plus large mais au-dedans de vous-même, Babylone et Bagdad, Saint Jean-d'Acre et l'Alaska, Tromsø et le Transval se trouvaient au-dedans de moi-même »³⁰. La lecture n'est pas le support pour la construction identitaire, d'autres formes qui apparaissent aux jeunes plus de leur génération les transportent dans un univers où ils sont confrontés à d'autres « moi ».

Retour sur le processus d'individualisation

L'individualisation n'est pas un processus réservé aux adultes, une fois que l'intériorisation des normes sociales est achevée. Elle s'apprend de manière continue, et l'entrée dans l'adolescence marque un temps réservé

³⁰ W. Benjamin, *Enfance berlinoise*, 1988, Maurice Nadeau, Paris, cité par Michèle Petit, *Éloge de la lecture*, 2002, Belin, Paris. Contrairement à ce qu'affirme cette auteure, et beaucoup d'autres avec elle, rien ne prouve que la lecture soit un moyen supérieur pour créer ce détour identitaire.

pour cette découverte d'un soi en partie autonome. L'insistance sur la propriété d'un espace personnel ou encore de la libre circulation confond en réalité les deux dimensions du processus, l'indépendance et l'autonomie³¹. L'indépendance consiste en l'usage libre d'un territoire – avoir sa chambre, pouvoir circuler dans la ville sans accompagnateur adulte par exemple pour un jeune³² – et l'autonomie est la construction d'un monde, d'activités qui se déroulent au sein de ce ou de ces territoires libres. Au moment où la culture jeune s'impose en France, dans les années 1962-1963, avec notamment Salut les copains sur Europe 1, elle ne peut y parvenir que parce que les jeunes peuvent l'écouter sur des « transistors », ou sur des petits tourne-disques (des Teppaz par exemple). Le passage d'un équipement familial à un équipement personnel relève de la logique de l'indépendance. La proposition d'une musique spécialisée pour les jeunes générations relève de la logique de l'autonomie, de la manière dont tous les garçons et les filles de [leur] âge meublent les territoires qu'ils viennent d'obtenir. L'énoncé de Virginia Woolf mêle les deux niveaux en insistant à la fois sur la chambre et sur l'activité qui permet à la femme qui vit en couple d'avoir son monde personnel.

Ce que nous apprend l'enquête sur les adonaissants et les adonaissantes c'est la séparation possible entre les deux dimensions du processus d'individualisation, la chambre personnelle éventuelle et les activités préférées des jeunes. On observe même une tension entre les deux. Ainsi dans les familles cadres, les parents insistent explicitement sur l'autonomie et en même temps interdisent dans la chambre de leurs enfants, la télévision, voire l'ordinateur. Dans les familles populaires, l'accent sur l'individualisation est nettement accentué, la chambre personnelle est plus rare, mais l'équipement est plus important, avec très souvent la télévision. Tout se passe comme si, à l'intérieur de l'espace domestique, les parents de milieux de cadres mettaient en œuvre une pédagogie de l'indépendance et les parents de milieux populaires une pédagogie de l'autonomie. L'importance des pratiques « culturelles » (comme accès possible à une meilleure scolarisation) aux yeux des parents cadres est telle qu'ils limitent le droit d'expression de leurs enfants. Ils rêvent d'un enfant qui lit dans sa chambre, ils apprécient

³¹ Cf. K. Chaland, « Pour un usage sociologique de la double généalogie philosophique de l'individualisme », in F. de Singly (dir.), *Être soi d'un âge à l'autre, Famille et individualisation*, tome 2, 1999, L'Harmattan, Paris, pp. 31-43, et A. Renaut, *L'ère de l'individu*, 1989, Gallimard, Paris.

³² F. de Singly, « Liberté de circulation : un droit aussi de la jeunesse », *Recherches et prévisions*, 2002, n°67, pp. 21-36.

peu un jeune qui regarde la télé pendant des heures. Aussi rangent-ils les équipements attractifs le plus possible hors de la chambre ! Cette stratégie a pour effet, non prévu, de diminuer les charmes de la chambre et d'étendre à toute la maison la notion d'espace personnel. Le fait que la chambre des parents ne soit pas « à soi » ne gêne guère les adonaissants. Ils préfèrent se réaliser par la pratique plus que par l'espace d'inscription de la pratique. La virtualité d'une grande part de la culture jeune est telle qu'elle tend à rendre en partie secondaire l'espace concret de l'activité. Inversement les jeunes de milieux populaires se plaignent moins que prévu de l'absence d'une chambre personnelle si la chambre partagée est bien équipée. Dans les deux cas, les adonaissants nous signalent que l'individualisation contemporaine repose plus sur l'activité « séparée » - afin de marquer la différenciation momentanée, soit avec les parents (pour les jeunes), soit avec le conjoint (pour l'autre membre du couple) – que sur la revendication de la propriété d'un espace strictement personnel³³. Être soi demande une certaine flexibilité identitaire³⁴ et donc par effet de halo un refus d'un enracinement trop marqué dans un territoire, fut-ce le sien propre. La liberté de circuler autorise plus de jeu possible dans la construction de soi puisqu'elle ouvre à plus de pratiques personnelles (entendues au sens de non contrôlées par les proches)...

³³ Bien évidemment le cumul n'est pas rejeté : avoir une chambre ou un espace personnel et pouvoir avoir plusieurs activités personnelles.

³⁴ F. de Singly, *Les uns avec les autres*, 2003, A. Colin, Paris.

Le temps des cohabitations

Marc Breviglieri

GSPM École des hautes études en sciences sociales / CNRS

Il faut entendre le titre de cette synthèse d'enquête, *Le temps des cohabitations*, des deux manières dont le sens s'y laisse percevoir : d'une part la cohabitation est dans l'air du temps, elle se rend par exemple extrêmement visible à travers le développement récent en France de la colocation ; d'autre part, le temps a été une variable majeure de notre enquête dans la mesure où l'épreuve primordiale qui s'impose aux cohabitants est celle de rendre pérenne leur cohabitation, de « tenir ensemble » au fil du temps ³⁵.

Cohabiter (1) : l'ouverture à la présence du tiers

La voie que nous avons cherché à explorer tente d'éclairer d'un jour différent les frontières, souvent trop nettement tracées par les sciences sociales, entre la « communauté domestique » et la « communauté politique ». Elle envisage des modalités de l'être-ensemble qui sillonnent des états situés entre une relation close, dont la fermeture au monde s'est assurée par un repli dans un chez-soi et une co-présence en public, entièrement ouverte à la différence de l'autre et affranchie de tout lien forgé dans sa proximité. L'expression même de cohabitation contredit cette polarité et semble s'immiscer entre ses termes. Cependant, elle s'y introduit en supportant les tirailllements et les contradictions qu'ils lui imposent : d'un côté l'envie de s'en tenir à des rapports consacrés à l'intimité et au proche peut convoquer l'accusation et/ou la conscience coupable du repli hors du monde et du « mal d'indifférence » ³⁶ ; de l'autre côté, la volonté de toujours être présent pour le collectif dans son ensemble finit par engendrer un excès d'exigen-

³⁵ Breviglieri M. & Conein B. (dir.), 2003, *Tenir ensemble et vivre avec. Explorations sociologiques de l'inclination à cohabiter, Habitat et vie urbaine (PUCA)*, mars 2003, 458 p. *Enquête collective dont il est ici rendu compte a porté sur une diversité de cadres de cohabitation : B. Conein a choisi d'étudier des colocations au sein d'une université américaine, P.J. Garcia Sanchez a conduit une enquête dans un foyer d'accueil des enfants de la rue à Caracas, J. Stavo-Debaugue dans une maison d'étudiants récemment ouverte par une coopérative genevoise de logements et deux appartements parisiens où des particuliers hébergent un étudiant, et L. Pattaroni et moi-même avons pris pour terrain d'enquête des squats investis dans le centre de la ville de Genève. En prenant rapidement quelques illustrations tirées de ces ethnographies, je rendrai peu justice au travail d'enquête considérable conduit par chacun et je renvoie expressément au rapport pour pallier cet inconvénient.*

³⁶ Sarthou-Lajus N., *La culpabilité*, Armand Colin, 2002.

ce, d'attente et probablement aussi de présence, au prix de l'épuisement de tous. Cohabiter correspond en ce sens à un mouvement continu d'oscillation entre ces états contradictoires, réunissant « sous un même toit » la routine la plus personnalisée et la décision prise en commun, le soin apporté au proche et le geste solidaire orienté vers le collectif, le détour par des accommodements circonstanciels et imprévus et le retour au niveau général et prédictif du règlement³⁷. La cohabitation est donc le siège de « tensions pragmatiques » car elle implique la prise en charge d'un avec qui, tout à la fois, suppose un égard pour le proche et un regard sur des principes communs s'adressant à n'importe quel autre cohabitant³⁸.

Notre méthodologie d'enquête a précisément tenté de cerner ces tensions propres à la cohabitation car, en se rendant perceptibles, elles laissent non seulement percevoir les principes d'action qui la soutiennent, mais elles suggèrent aussi la dynamique animant sa propre évolution. En effet, et quand bien même toutes les cohabitations étudiées s'inscrivent dans une durée finie, il n'en demeure pas moins qu'elles font continuellement l'objet d'aménagements infimes comme de réformes profondes. C'est pour cela que nous avons privilégié un suivi temporel des tensions co-habitanes, lesquelles se rendent visibles et analysables au triple niveau de la biographie personnelle des membres, de la tenue des activités collectives et du rapport à l'environnement matériel habité. À ces trois niveaux d'observation, nous avons associé trois méthodes d'enquête³⁹. Elles ont été associées afin de pouvoir saisir les tensions co-habitanes à la fois comme le lieu d'un débat public où s'échangent des critiques et des justifications, mais aussi comme un endroit où se discernent des réticences à publier des griefs et des ressen-

³⁷ *Un lien thématique entre la routine et le sentiment d'habiter est tracé dans Breviglieri M., " Habiter l'espace de travail. Perspectives sur la routine ", Histoire & Société. Revue européenne d'histoire sociale, n° 9, 2004.*

³⁸ *Sur la charge analytique et sémantique de la préposition avec, en rapport à l'idée de communauté, voir Esposito R. (2000), *Communitas. Origine et destin de la communauté*, Paris, PUF, 2001. Cette préposition nous a permis de travailler l'idée d'une pluralité de régimes d'engagement, allant du proche au public, chacun représentant une certaine modalité d'être avec ; Thévenot L., *L'Action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006. Nous avons pris appui sur une sociologie pragmatique capable de nous offrir les possibilités d'une description à géométrie variable du monde complexe des cohabitations et d'en appréhender les dynamiques de coordination sans les déconnecter de la question des choses et de l'environnement habité. Nous y avons vu d'une part une entrée ambitieuse sur la question de la quotidienneté, en ce qu'elle la rattache, au-delà d'une simple description des interactions, à des problèmes politiques et moraux (selon des modalités qu'elle prend précisément pour objet d'analyse). Mais on y a aussi trouvé une manière fine de revenir sur la question du vivre ensemble et du « commun », sans la rabattre sur l'idée d'un mode de vie culturellement partagé ou d'une organisation simplement traversée par des intérêts stratégiques, en prenant au sérieux un éventail considérable de capacités attribuables aux acteurs et de dynamiques de coordination ; Breviglieri M. & Stavo-Debaugé J., « Le geste pragmatique de la sociologie française », *Antropolítica*, Vol 7, 1999 ; Pataroni L., « Le geste moral : perspective sociologique sur les modalités de vivre ensemble », *Carnets de Bord*, 2.*

³⁹ *Méthodes qui ont recouru à l'entretien personnalisé, à l'enregistrement in situ de séquences collectives (activités pratiques ou réunion) et à l'observation des usages familiers ou non des espaces habités. Par ailleurs, il a aussi été réalisé un travail documentaire et historiographique sur la genèse des topiques militantes dans le mouvement squat à Genève.*

timents, où s'indiquent des embarras légers et des gênes passagères et où les arrangements s'opèrent souvent de manière non verbale, parfois au travers du simple accommodement trouvé dans l'usage.

La notion de cohabitation s'arrime à l'idéal du choix d'un mode de vie partagé avec un autrui n'étant pas nécessairement un proche. Cet « autrui cohabitant » aspire généralement à vivre dans l'horizon d'une certaine égalité, d'un certain sens communément approuvé de la justice et dans des formes qui préservent un caractère de mutualité. Les cohabitants doivent ainsi toujours approuver leur coexistence au-delà d'une simple attestation : ils aspirent à vouloir vivre ensemble et doivent l'indiquer aux autres ; le simple fait d'attester d'être là, d'y être, n'étant jamais suffisant pour pleinement cohabiter ⁴⁰. Pour les fins de notre enquête, nous avons délibérément opté pour des situations où il est question de vivre avec un tiers. Par tiers, nous entendons tout d'abord, sur un plan empirique, celui qui n'est pas d'emblée lié avec l'habitant par un lien de proximité (amical ou familial). Sur un plan théorique, le tiers concerne un état temporel de la personne où elle en vient à envisager la cohabitation dans ses principes et sous un angle général. Le tiers est celui qu'on sollicite ou qui s'avance vers les autres cohabitants en s'ouvrant à la raison et au compte. Il est celui qui est pris à témoin dans une dispute, qui rappelle à l'ordre, qui explicite les principes du bien vivre-ensemble, qui souligne l'existence des règles d'usage et de calcul prééminentes dans la cohabitation ; à un stade ultime, il se charge de mentionner l'existence des biens à partager et des charges à répartir.

Le tiers, qui peut ainsi être n'importe lequel des cohabitants, est particulièrement important dans toute cohabitation. D'une part, il ouvre à l'évaluation, y compris critique, de ces biens et de ces charges. D'autre part, il insère une juste distance, une « respiration » entre les cohabitants, permettant de prévenir et de contenir des asymétries au profit d'une réciprocité et de raviver l'attention relative aux devoirs mutuels. C'est dans l'avènement insupportable du tyran domestique ou au travers la sédimentation d'habitudes rigides que la figure du tiers touche à ses limites et que la cohabitation risque son oubli ou son abolition ⁴¹.

⁴⁰ *Sur la dimension de la mutualité et le point de rencontre qu'elle permet entre le thème de la reconnaissance et la théorie de la justice* : Ricoeur P., *Parcours de la reconnaissance. Trois études*, Éditions Stock, Paris, 2004.

⁴¹ *Pour prévenir cette disparition du tiers, les cohabitants développent un certain nombre de dispositifs : ils affichent par exemple sur des panneaux certains mots d'ordre, ils placardent des tableaux récapitulant la répartition des tâches communes, ils préviennent l'endormissement de la routine par le sarcasme ou l'organisation d'événements imprévus, surtout, ils instituent des réunions ou des assemblées où chacun peut prendre la figure du tiers.*

Le premier constat fort qui émerge de nos enquêtes est donc que l'organisation d'un recours facilité à la figure du tiers est nécessaire dans chaque cohabitation dès lors qu'elle veut s'inscrire dans la durée. Elle est nécessaire pour que la cohabitation se rende fidèle à ses principes fondamentaux de justice et de mutualité, pour qu'elle continue d'être vécue sur le mode volontaire du libre choix, pour qu'elle puisse affirmer, enfin, une politique de la responsabilisation. En effet, et c'est en cela que ces cohabitations nous ont semblé refléter une pointe avancée de la modernité de nos sociétés de culture libérale, chacune d'elles préconise et cherche à conduire l'avènement d'une autonomie, à l'échelle de l'individu ou d'un petit collectif autogéré⁴². Or, l'autonomie s'atteste dans la prise de responsabilité. Une responsabilité déjà là et supposée dans les logiques contractuelles des colocations aux États-Unis, une politique de la responsabilisation partout ailleurs et notamment dans les maisons d'accueil des enfants de la rue qui font prévaloir, chacune à leur manière, une véritable pédagogie de l'action responsable. Une responsabilité qui, pour finir, inscrit et manifeste la volonté de chacun de faire bonne communauté en explorant les limites de l'idéal d'une communauté de proche ou d'amis, en s'appuyant sur des convictions fondées sur des principes généraux de justice et de reconnaissance, en modérant, enfin, l'épanouissement individuel par la prise en compte des devoirs communs⁴³.

Cohabiter (2) : tenir ensemble au fil du temps

La cohabitation libère généralement une formidable impression de pouvoir choisir ou construire, fût-ce minimalement, les modalités du vivre ensemble dans un logement partagé. Mais, corrélativement, la cohabitation impose le coût massif de la responsabilité de ce choix, qui est une responsabilité partagée à se devoir des choses⁴⁴.

Or, ni la mobilisation enthousiaste produite par l'idéal d'un libre choix du mode de vie, ni la pleine volonté individuelle de préserver les modalités idéalement tracées du vivre-ensemble, ne donnent des garanties certaines de leur pérennité. On peut s'enthousiasmer pour commencer, on risque de se fatiguer dans la durée. Les exigences de la cohabitation

⁴² Concernant les problématiques de l'avènement et de la souplesse identitaire de l'individu dans la vie commune : Singly F. de (dir.), *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Nathan, Paris, 2000.

⁴³ Une exploration systématique de la genèse de l'« individu autonome et responsable » dans la culture libérale, et des limites de ce modèle dans les sociétés contemporaines, est réalisée dans Pattaroni L., *Politiques de la responsabilité. Promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, thèse de doctorat, Université de Genève et EHESS, 2005.

⁴⁴ Breviglieri M., Pattaroni L. & Stavo-Debaugue J., *Les choses dues. Propriétés, hospitalités et responsabilités. Rapport à la Mission à l'ethnologie*, 333 p., 2004.

risquent bien d'épuiser les cohabitants, c'est le second constat prégnant qui se dégage de nos enquêtes. C'est dans la manière dont les cohabitants se méfient et préviennent certains maux rapportés au temps de cohabitation qu'il faut alors chercher une clé importante du schéma dynamique dans lequel s'inscrivent les cohabitations. Ce travail d'anticipation se rapporte à une activité nécessaire de stabilisation des repères collectifs dans des règlements ou à même l'espace habité (qui endosse alors le rôle d'un environnement cognitif pour les cohabitants). Mais symétriquement, cela permet d'introduire une réflexion propre sur le désengagement qui peut gagner, sur la façon dont s'éliminent les idéaux ou les bons principes initiaux et dont se détériore la volonté du bien vivre ensemble.

La disposition des choses dans l'espace rejoint sur le fond les principes communs autour desquels se dresse le schéma dynamique des cohabitations. L'aménagement des lieux respecte toujours un principe de mise en ordre qui recoupe les lignes principales d'une politique du vivre-ensemble. Mais, il ne se contente pas de refléter ces principes généraux, il range et oriente les objets dans un certain sens, il trace des ancrages et des repères à l'activité, il constitue un monde équipé capable de contenir et d'inciter les actions individuelles dans le sens d'une félicité commune. Bref, l'aménagement des lieux organise une économie de l'usage conforme à la vie collective souhaitée par les cohabitants. C'est en ce sens que les conflits relatifs au désordre des parties communes prennent une importance si considérable.

L'aménagement des parties communes suppose habituellement l'agencement de surfaces d'exposition permettant d'« apprêter » les objets à un usage direct et collectif en rendant visibles ses propriétés et saillantes ses prises (sont couramment utilisés, par exemple, les étagères sans tiroirs, les bocal transparents, les crochets qui suspendent les objets, etc.)⁴⁵. Dans cet or-

⁴⁵ Nous devons à J. Stavo-Debauge d'avoir ouvert la problématique de l'apprêtement qui vise un détour analytique et systématique sur les conditions pragmatiques qui rendent possible un usage qui, pour commencer, est limité au domaine du souhaitable. Il sonde, par là, la capacité des mondes à pouvoir accueillir des objets nouveaux, qu'il s'agisse de catégories statistiques, de mesures politiques d'insertion professionnelle ou de patrimoine urbain. On se reportera, successivement à Stavo-Debauge J., « Les vices d'une inconséquence conduisant à l'impuissance de la politique française de lutte contre les discriminations. Apprêter un chemin au droit pour qu'il exerce son autorité, confectionner des "catégories" autorisant l'action publique » in *Carnets de Bord* N°7, 2004 ; Breviglieri M. & Stavo-Debauge J., « Sous les conventions. Accompagnement social à l'insertion : entre sollicitude et sollicitation », in Eymard-Duvernay & al., *Conventions et Institutions : approfondissements théoriques et contributions au débat politique*, Éditions La Découverte, Paris, 2006 ; Stavo-Debauge J. & Trom D., « Le public et ses problèmes à l'épreuve du terrain. Penser avec Dewey contre Dewey » in B. Karsenty & Quérel L., (dir.) *Le pragmatisme en sociologie, Raisons Pratiques* N°15, Éditions de l'EHESS, 2004.

dre d'idée, les espaces communs sont aussi largement équipés de supports informationnels où peuvent être adressés, sur des temporalités variables, des messages personnels ou collectifs (tableaux d'affichage, post-it, feuilles punaisées, etc.). Les seuils (d'appartement ou de chambre) sont d'ordinaire des lieux propices à ce type d'inscription quand il s'agit de diriger une information vers une ou des personnes en particulier. Enfin, les surfaces les plus sollicitées dans l'appartement se situent aux alentours des objets communs d'usage fréquent (par exemple la porte du frigidaire ou le mur face au téléphone) et où le regard se pose alors par habitude.

Comprendre que la cohabitation s'installe dans la durée et continue de représenter un modèle de vie attrayant quand bien même elle s'avère être éprouvante, suppose un travail de délimitation des modèles qui représentent a contrario un véritable écueil pour la vie commune. Ces écueils sont sciemment contournés par les cohabitants qui les désignent au fondement des maux de la cohabitation. Dans tous les cas de figure, le sentiment satisfaisant de vivre pleinement ensemble paraît borné par deux modèles d'être avec qui, pour les cohabitants, représentent les deux axes majeurs de réprobation, là où la cohabitation se rend inacceptable. Un premier modèle répond d'un « vivre à côté de », où pointe le risque de l'indifférence radicale, d'une absence de mutualité entre cohabitants et d'un mépris relatif aux choses qui sont dues. Un second modèle s'apparente à un « vivre auprès de », sans place pour la séparation induite par le tiers, dans une proximité si intense au cohabitant qu'on expose la relation à la fusion identitaire et au risque concomitant d'étouffement qui menace à son tour le bien primordial de l'autonomie que nous évoquions précédemment. Dans les deux cas, les membres risquent de ne pas apparaître suffisamment comme étant de la communauté des cohabitants, qu'ils en soient donc évincés par défaut ou par excès. Cette éviction conduit à la disparition pour eux de toute épreuve qui fasse signe vers le commun. La question des épreuves est en effet cruciale pour comprendre quand le bourdonnement de la quotidienneté de la cohabitation s'interrompt pour laisser place à des situations où se mesure l'accord ou le désaccord, où se juge l'appartenance ou la non-appartenance ⁴⁶. Mais la répétition des épreuves est aussi ce par quoi le rythme de la cohabitation se trouve être épuisant. L'épreuve exige qu'on supporte

⁴⁶ Boltanski L. & Thévenot L., *De la justification*, Gallimard, Paris, 1991.

sa tension et qu'on se tienne à la hauteur des attentes communes tout en montrant prêt à recevoir les effets coûteux du jugement qui la clôt et des sanctions qu'elle induit.

Il y a, pour le dire brièvement, deux épreuves de nature différente pour attester d'une pleine appartenance : des épreuves sur base d'intégration attendue où s'évalue la manière dont le nouveau venu s'impose en personne, s'informe, reconnaît et répond aux attentes qui délimitent un certain mode de vie souhaité⁴⁷. Et des épreuves sur base d'engagement attendu, où les cohabitants attestent pouvoir relancer eux-mêmes ces attentes. Dans le premier cas de figure, on a pu observer très généralement la manière dont les nouveaux arrivants, prenant la place d'un ancien occupant, cherchent à se réapproprier l'espace. Ce mouvement de réappropriation semble disposer d'une organisation interne assez déterminée : effacer les traces laissées par le précédent habitant de l'appartement (jeter et se débarrasser de différents objets, nettoyer les meubles et choses qui restent, les sols et les murs) puis redéfinir une aire matérielle de contact pour que l'usage y inscrive de nouvelles empreintes (repeindre, poncer les sols, réparer, remeubler, décorer). Enfin réinscrire des lignes de fonctions, redéfinir des cheminements de circulation, redessiner des frontières et des territoires qui manifestent la considération à l'égard des attentes communes de cohabitation. Ces épreuves relatives à l'intégration du cohabitant représentent aussi des modalités de traitement de l'étrangéité du nouveau venu et de canalisation des inquiétudes qu'il fait venir. Des inquiétudes qui s'avèrent être toutes particulières quand il s'agit d'intégrer des délinquants dans les foyers d'accueil à Caracas et lorsqu'il s'agit de devoir tenir compte d'appartenances culturelles rattachées à des modes de vie différents comme dans les maisons d'accueil d'étudiants à Genève⁴⁸. Notons rapidement que pour le second type d'épreuve, celle qu'on a nommée « épreuve sur base d'engagement attendu », les deux questions qui convoquent le plus fréquemment les problèmes déjà mentionnés de l'ignorance d'autrui ou de la fusion identitaire sont celles du sale et du rangement. Ce sont ces épreuves qui font venir le

⁴⁷ *Sur les dimensions du nouveau venu et des épreuves relatives à son appartenance à la communauté d'accueil* : Stavo-Debaugé J., *Venir à la communauté, Pour une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*, thèse de doctorat, EHESS, 2006.

⁴⁸ *Indiquons au passage que les deux auteurs abordent aussi ces tensions touchant à l'accueil de la figure de l'étranger dans des réflexions sur la ville et ses espaces publics* : Stavo-Debaugé J., « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résidant qui s'émeut » in *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, D. Céfari et D. Pasquier, PUF, 347-371, 2003 ; García Sanchez P.-J., « Entre urbanité et ordre public. Une écologie de l'usage des places à Caracas », *Espaces et Sociétés*, n° 125, 2006.

plus violemment les complications opposées de l'excès de familiarité ou du défaut de considération pour les principes communs.

Cohabiter (3) : ménager le besoin d'habiter

Que la succession des épreuves dispense une progressive fatigue à cohabiter permet de comprendre comment, à mesure, un besoin d'habiter, entendu ici comme une manière de se replier dans un domaine de vie épargné par l'évaluation du tiers⁴⁹. Le besoin d'habiter s'inscrit et se fait entendre, dans toute cohabitation, à mesure qu'il commence de coûter à chacun de devoir respecter les exigences du vivre-ensemble. C'est là un troisième constat qui pointe dans cette analyse pragmatique et temporelle de la cohabitation. Ce besoin d'habiter se manifeste au moins de deux manières : par une inclination à personnaliser des espaces (à un niveau décoratif ou par une présence qui s'autorise le déploiement de routines très personnalisées) et par la recherche d'une affinité interpersonnelle, opposée par là au regard distancié du tiers, qui dispense un égard privilégié et une forme de soin capable de consolider la personne dans des attaches affectives. Tout cohabitant connaissant une fatigue à vivre ensemble cherche à se ménager des espaces personnels et un lien proximal à autrui pour « tenir bon » dans la durée.

Mais, comme on l'annonçait plus haut, l'inclination à personnaliser les espaces ou à se rapprocher par trop d'un cohabitant n'est pas sans poser des problèmes de cohabitation. Une cohabitation tient comme telle à condition qu'elle s'habite en quelque façon avec juste mesure, avec modération. « Trop l'habiter », c'est risquer de s'affirmer comme un propriétaire exclusif, c'est peut-être aussi, dans un sens, amorcer un abus d'usage relatif aux ressources collectives, un empiètement ou un débordement sur les espaces communs. Le « trop habiter » se fait aussi sentir autrement : non plus au sens de l'abus d'usage des espaces communs et des choses col-

⁴⁹ Nous nous permettons de renvoyer à notre propre recherche sur l'habiter (Breviglieri M., *L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*, thèse de doctorat, EHESS, 1999 ; Breviglieri M. « L'horizon du ne plus habiter et l'absence du maintien de soi en public », in *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, D. Césari et I. Joseph (éd.), Éditions de l'Aube, 2002). Cette recherche se situe au croisement d'une anthropologie fondée sur les capacités de main et le paradigme du toucher, d'une pragmatique des usages non limitée aux usages sociaux, et d'une éthique de l'attachement par laquelle s'analyse la difficile extension du monde familial au monde public et à sa charpente politique et morale. Le geste même de cohabiter donne une poussée en quelque façon hors de l'habiter dans la mesure où il se présente comme un mouvement (i) qui conduit à l'horizon de valeurs publiques par quoi se rendent possibles des arbitrages sur les idées de la bonne cohabitation, (ii) passant prioritairement par le moyen de la participation langagière et (iii) où sont souvent prégnantes les questions de reconnaissance sociale des usages. Ce dernier point suggère que le problème de la reconnaissance des identités collectives se joue aussi à l'échelle des cohabitations, comme l'illustre en particulier l'ethnographie de la maison d'accueil d'étudiants réalisée par J. Stavo-Debauge.

lectives, mais de l'abus d'usage des espaces propres et des choses privées (qu'on trouve maintenus, à différents degrés, dans toutes les cohabitations). Vu sous cet angle, l'excès d'habitation peut être logiquement identifié comme la tentation d'un repli définitif hors du domaine réservé au côtoiement ordinaire, d'un évitement ou d'une absence de respect envers les devoirs communs, et finalement d'une désapprobation des formes et des principes du vivre-ensemble qui prévalent à l'échelle de la cohabitation. Les figures classiques de la faute reviennent d'un côté à celui qui occupe sans partage l'espace commun ou qui accapare les biens collectifs (comme le téléphone) pour son usage personnel. Mais elles sont aussi attribuées, au pôle opposé, à celui qui convoite de manière exclusive les bienfaits de l'isolement, c'est-à-dire à celui qui délaisse le devoir minimal de faire acte de présence dans les espaces communs. Cette attitude fréquente, qui laisse entendre une volonté de se couper des réalités de la coexistence, contribue à l'avènement des problématiques délicates de la surveillance car elle entraîne aussi, et souvent, une vigilance excessive à l'intrusion dans un espace revendiqué comme uniquement sien (souvent la chambre) ⁵⁰.

Les architectures variables de la cohabitation

C'est à partir de ces observations sur le chemin fragile qu'empruntent généralement les cohabitants afin de rendre pérenne leur cohabitation que se dégagent des contrastes et un front possible de comparaison entre les différentes enquêtes conduites. Les différentes cohabitations ne présentent pas les mêmes figures de l'exigence au niveau de l'être ensemble ni ne sont égales dans la manière de se rendre disponibles à l'habitation bien que pour chacune se pose la question difficile du maintien de la bonne cohabitation au fil du temps.

Une première différenciation possible culmine au stade de l'idéologie, là où déjà réside une conception de la liberté et de la manière dont s'institue la vie en commun dans la cohabitation. Dans les colocations américaines, par exemple, une culture libérale préside manifestement à l'établissement d'un ensemble d'outils contractuels. Il y prédomine une idée de la liberté

⁵⁰ *Sur ce point, on pourra aussi consulter Breviglieri M. & Pattaroni L., « Le souci de propriété. Vie privée et déclin du militantisme dans un squat genevois », in Morel A., La société des voisins, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2005.*

comme non-interférence avec les termes du contrat qui sont censés représenter les choix des cohabitants⁵¹. Dans les squats, on trouve plutôt un principe d'inspiration républicaine où la liberté relève de la participation directe des cohabitants aux assemblées où se fondent et se révisent les règles communes. Dans l'hébergement d'étudiant chez un particulier, s'affirme un modèle plus conservateur cherchant à préserver les habitudes de vie de la personne qui donne l'hospitalité.

Le second niveau de différenciation des cohabitations est relatif à la variété des biens communs prééminents dans chaque cohabitation. Un bien commun, par exemple la tranquillité, correspond à ce que tous les cohabitants estiment et convoitent ensemble, et qui, lorsqu'il est appliqué, assure d'une certaine manière que la cohabitation est bonne et juste pour tous. Toutes les cohabitations sont pluralistes au sens où elles tolèrent la coexistence d'une pluralité de biens communs, mais chacune diffère de l'autre car elle sollicite et associe des biens de nature différente, ou bien des ordres de préférence variables entre ces biens. La différence est nette par exemple dans le cas des foyers d'hébergement d'enfants de la rue à Caracas, l'un s'appuyant puissamment sur des principes civiques et laïques de solidarité, l'autre sur des principes catholiques de charité.

Un cas exemplaire de grande diversité de biens communs légitimes dans une cohabitation est celui des squats. Les biens légitimes dans les squats sont ceux de la solidarité, de la créativité et de l'originalité, de la disponibilité, de la mixité sociale et culturelle et de la participation citoyenne. L'enquête montre aussi comment la notion de « bien commun » passe d'un usage fait pour la critique située dans l'espace public à la configuration d'un monde concret, comme celui des cohabitations. C'est dans cet ordre d'idée qu'on peut comprendre l'aménagement d'une salle à double usage pour les squatters : une salle qui serve à la fois pour les AG (éprouvant le principe de participation citoyenne) et pour des activités festives. Celles-ci sont l'occasion d'affirmer (i) une convivialité s'étendant à tout le voisinage, (ii) une créativité et une originalité dans la mise en scène et dans les manifestations artistiques, (iii) une solidarité enfin, car les bénéfices de la soirée sont versés à une association. L'activité festive indique typiquement une réalité permettant aux squatters de composer ensemble divers biens com-

⁵¹ Voir aussi Conein B., « Sentiments sociaux, différend et exigence de justice », in Breviglieri M., Lafaye C. & Trom D. (eds), *Sens de la justice, sens de la critique*, Économica, 2006.

muns. Elle n'est donc pas simplement appréciée pour le plaisir personnel qu'elle procure à chacun, elle est aussi approuvée car, au fond, elle répond aux aspirations et aux convictions générales de tous, car elle y est, en quelque sorte, hautement légitime.

C'est aussi par cette entrée sur les biens communs qu'il a été possible de raccrocher le niveau d'analyse de la cohabitation à celui de la ville et de ses politiques, ou même à celui de la culture politique que nous venons précédemment d'envisager⁵². Par exemple, l'émergence de cette diversité de biens dans le squat n'a de sens que sur le fond préalable d'une activité militante retentissante et durable. Cette activité a promu une critique dénonçant, au début des années 1980 en Suisse et notamment à Genève, à la fois la politique du logement (dénonciation portant sur la spéculation immobilière et la standardisation des habitats qui homogénéisait certains quartiers), mais aussi l'interventionnisme inefficace des pouvoirs publics, le mépris de la voix citoyenne et plus récemment les coordinations transnationales conçues sur le modèle de l'OMC. Ces revendications ont, en quelque sorte, durci l'existence de ces biens. Mais, l'épanouissement de ces biens et leur conformation dans les cohabitations mêmes des squatters a tenu aussi à l'instauration conduite par la ville de Genève d'une politique locale de tolérance aux expériences d'habitats collectifs autogérés⁵³.

Un troisième niveau de différenciation concerne la manière dont est traité collectivement le besoin d'habiter, et dont sont cultivés certains bienfaits personnels qui, constitutivement, ne recourent pas les biens communs. C'est un axe de distinction particulièrement important car on y voit non seulement des conceptions et des valorisations très différentes de la notion de confort, mais aussi car il donne à comprendre la variation des échelles de gravité à partir desquelles sont placées les fautes commises par les cohabitants. La légitimité d'un espace de repli où se consacre une *privacy* n'est ainsi pas identique d'une cohabitation à l'autre, son extension spatiale ou temporelle y est plus ou moins le lieu d'un soupçon sur le désengagement relatif aux devoirs communs. À nouveau, ces différences ont des répercussions sur l'aménagement des espaces habités. Un problème classique

⁵² Pattaroni L., « La ville plurielle : quand les squatters ébranlent l'ordre urbain », in Bassand D., Kaufmann V. & Joye D., *Enjeux de la sociologie urbaine*, Presse Polytechniques et Universitaires romandes, 2006.

⁵³ Notre enquête s'est penchée sur une occupation placée sous le régime légal du « contrat de confiance ». Ce dispositif, notamment éprouvé à Genève, et qui représente juridiquement un contrat de « prêt à usage », a offert sous certaines conditions la possibilité de prolonger des occupations « sauvages » de manière relativement sereine tout en tentant de les légitimer.

provient du fait que le territoire circonscrit de la privacy ne contient pas toujours certaines activités privées. Tout élément qui outrepassé les limites de ce territoire pose un problème de cohabitation. Nous pensons par exemple à ces fauteurs de trouble en cohabitation que sont les chats, qui, de manière nonchalante s'affranchissent des limites assignées à leurs maîtres, ou à la collection de conflits qui tournent autour des nuisances sonores. Par exemple, jouer de la musique dans une colocation de room mate a posé des problèmes graves de cohabitation car le fait que la musique se fasse entendre bruyamment dans les espaces communs était jugé intolérable ; alors que dans les squats un percussionniste bénéficiait d'une large tolérance en regard du principe légitime de création. De fait, et pour finir, les chambres des room mates sont souvent calfeutrées et leurs propriétaires ferment très systématiquement leurs portes quand ils s'y trouvent ; inversement, dans les squats, une première mesure des occupants a été d'enlever les portes dans les appartements, tandis que des objets communautarisés restent à demeure dans les chambres où le passage des autres squatters est toléré.

Du premier au troisième niveau, nous avons spécifié conjointement pourquoi des modes de vie particuliers et dissemblables s'instituent dans des cohabitations et comment ils prennent forme dans un environnement matériel et réglementaire particulier. C'est sur le degré d'habitabilité de ces différentes cohabitations que pointe pour finir notre réflexion sur la possibilité même d'ancrer dans le temps un vivre ensemble qui réponde aux exigences plurielles, variable et parfois contradictoires de la nature humaine.

Les changements des relations entre travail et habitat

Séquence présidée par **Nicole Rousier**.

Introduction

Nicole Rousier

PUCA Plan urbanisme construction architecture.

Les questions initiales du programme étaient marquées par quelques interrogations fortes sur les répercussions que provoque la déstabilisation du modèle salarial sur le rapport à l'habitat.

La déstabilisation par le chômage

Une famille monoparentale sur quatre est sans emploi en 2002 (de 10 à 26% entre 1975 et 2002). On relève une déstabilisation par la croissance des nouvelles formes d'emploi, autres que le CDI : en effet, on observe un doublement de ce type de contrats de travail entre 1992 et 2002, qui concernent en gros un travailleur sur dix aujourd'hui, et qui atteint le « noyau dur du salariat », c'est-à-dire les hommes d'une trentaine d'années, certes les moins qualifiés ⁵⁴.

Cette précarité de l'emploi et des ressources financières qu'il procure limite les possibilités d'engagement sur le long terme (paiement des loyers ou des charges de remboursement de prêt). Le maintien plus longtemps des jeunes au domicile de leurs parents est un aspect bien connu, mais la question de portée plus générale est celle de l'évolution du rapport au logement et au lieu de vie résidentielle : base de repli, refuge, socialisation croissante par

⁵⁴ Source : Étude DARES INSEE, Enquête Emploi, mars 2002.

l'ancrage résidentiel puisque l'insertion professionnelle joue de moins en moins ce rôle de socialisation pour certaines catégories sociales...

Ces questions seront évoquées dans les deux premières recherches qui seront présentées.

Si le travail est relativisé comme espace de socialisation, comme l'a souligné l'enquête « Travail et bonheur » dirigée par Christian Baudelot et Michel Gollac⁵⁵ avec l'INSEE et la DARES, il reste ensuite la santé et la famille, ce qui permet d'être heureux dans la vie : « Pour les plus démunis, avoir un travail est l'une des conditions nécessaires pour espérer accéder au bonheur, même si le travail en soi ne leur apporte guère de satisfaction. »

Force est de constater que les catégories sociales restent un indicateur essentiel d'analyse dans la mesure où le développement de la précarité renforce la polarisation sociale. C'est ainsi que, en 2002, pour les couples avec enfants, personne ne travaille dans plus de 9 % des ménages peu diplômés (3 fois plus qu'il y a 25 ans), alors que sur la même période, la part des ménages où tout le monde travaille est passée de 45 à 63 %⁵⁶.

Cette polarisation par l'emploi entre les ménages peu qualifiés de chômeurs et de précaires et les couples bi-actifs se manifeste dans des mobilités domicile-travail bien différentes, comme on le verra en fin de journée dans le cas de l'Île-de-France où la relation entre travail et logement s'inscrit dans un rapport complexe de contraintes/libertés de choix.

La déstabilisation du modèle salarial

Cette déstabilisation est aussi la rupture d'une dissociation claire entre un lieu de travail fixe, clairement identifié (bureau ou atelier) et un domicile ; entre un temps professionnel continu et fixe et un temps hors travail. Ce thème a été moins traité par les chercheurs même si Irène Hardill nous parlera du brouillage des frontières entre travail et habitat.

On peut penser au développement des temps partiels contraints, des horaires discontinus et variables qui peuvent dans certains cas redéfinir des contraintes de proximité habitat/travail.

On peut évoquer le scénario, élaboré récemment par le CGP et la DARES sur les métiers de demain⁵⁷, qui donne comme métiers où les créations

⁵⁵ *Le bonheur et le travail en France*, Baudelot Christian, Gollac Michel et alii. Paris, Fayard, 2003, 352 p.

⁵⁶ *Étude de Claire Ravel*, INSEE, division Études Sociales, Partage n°178, février 2005.

⁵⁷ O. Chardon (DARES), M. A. Estrade (CGP), F. Toulemonde (DARES), « *Les métiers en 2015*, Partage, n° 185, janvier-février, 2006.

d'emplois seront les plus nombreuses d'ici 2015, les métiers d'assistantes maternelles et d'aides à domicile où, comme leur intitulé l'indique, le lieu de travail est le logement du (ou plutôt de la) personne qui travaille ou le logement du client. On trouve en deuxième position les emplois d'agents d'entretien dont les lieux de travail sont les entreprises ou les établissements qui changent en fonction des contrats de leur employeur.

Concernant l'emploi à domicile ou le lieu de travail variable, on voit que cette situation est aussi rendue possible par le développement des NTIC (nouvelles technologies d'information et de communication). On se souvient des discours sur le télétravail qui allait permettre (enfin) aux femmes de concilier travail et famille ; ce chant en l'honneur du télétravail libérateur était, il faut le noter, plutôt le fait d'hommes !

Le constat récent dressé par la DARES ⁵⁸ est intéressant, il distingue les télétravailleurs salariés et les télétravailleurs indépendants.

Les télétravailleurs salariés, comme le rappelle Antoine Haumont dans sa synthèse, représenteraient quelque 7 % des salariés : 2 % seulement travaillent chez eux et 5 % sont des travailleurs nomades. Ce télétravailleur salarié est plutôt un homme, ingénieur ou cadre.

Les télétravailleurs indépendants sont plutôt des femmes, habitant en province, travaillant dans le secrétariat, l'informatique, le commerce, la gestion et la communication, mais aussi des traducteurs, des journalistes, des formateurs, des créateurs de sites Web... Ils sont difficiles à décompter, mais leur nombre est en progression et ils contribuent au développement résidentiel des zones rurales remarqué dans les derniers résultats du recensement.

Si ce type de situation professionnelle n'a pas été traité dans ce programme (il y a encore de nombreuses pistes à explorer !), les grandes mobilités ont été analysées par l'équipe du LATTS qui contribuera à approfondir l'analyse du rapport entre mobilité et ancrage territorial, dans la continuité des travaux du programme Mobilités et Territoires Urbains, dont l'ouvrage de synthèse ⁵⁹ vient de paraître.

⁵⁸ Voir l'enquête du ministère du Travail de 2004. « Le télétravail en France », DARES, Premières synthèses informations, décembre 2004, n° 51.3.

⁵⁹ Michel Bonnet et Patrice Aubertel (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF, coll. Sciences sociales et sociétés, 2006.

Habitat ou emploi : la mobilité contrecarrée par la précarité ?

Loïc Rousselot ⁶⁰

GERS Groupe d'Étude et de Recherche Sociales , Nantes

Durant la période dite des Trente Glorieuses et du plein emploi, les rapports à l'emploi et à l'habitat des individus et des ménages se structurent en donnant la priorité à une mobilité professionnelle nécessitant de changer de lieu d'habitat ou bien de privilégier une stabilité résidentielle qui pouvait limiter l'horizon de la carrière professionnelle. Des arbitrages de ce type subsistent mais les marges de manœuvre sont modifiées par l'expansion des effets de précarité liés au marché de l'emploi.

Confrontés à l'état d'incertitude et d'instabilité professionnelle, les demandeurs d'emploi affrontent une nouvelle phase de négociation identitaire. Entre la mobilité, pré-requis s'imposant dans le rapport à l'emploi, et les contraintes liées à l'accès au logement, individus et ménages en situation de précarité ⁶¹ se trouvent obligés de négocier. Étant donné la remise en cause des formes de l'intégration par l'emploi, notre hypothèse est que l'attachement territorial est renforcé, modifiant la référence identitaire principale.

La méthodologie de la recherche a consisté à exploiter une base de données englobant 3 772 demandeurs d'emploi inscrits dans les dispositifs de Plans locaux d'insertion par l'économie (PLIE) ⁶². Puis ont été réalisés des entretiens collectifs avec les professionnels des dispositifs du PLIE. Puis une centaine de questionnaires et trente entretiens semi-directifs ont permis d'enquêter auprès des demandeurs d'emplois.

⁶⁰ L'équipe de recherche était composée du Centre d'Observation et de Mesure des Politiques d'Action Sociales - Traitement des Informations Sociales (COMPAS TIS), Nantes, avec H. Guery et M. Schalck, et du GERS avec A.-M. Giffo-Levasseur, A.-V. Blin et L. Rousselot.

⁶¹ Nous qualifions la situation de ces actifs de précarité. Elles constituent une des modalités des « salariés de la précarité », qui se retrouvent dans la pauvreté « disqualifiante », analysée par Serge Paugam dans *Les formes élémentaires de la pauvreté*, éd. PUF, 2005, qui fait suite aux *Salariés de la Précarité*, éd. PUF, 2000.

⁶² Les PLIE ou PLE sont des dispositifs contractuels (Ville, État, Europe), signés à l'échelle d'une ville ou d'un regroupement intercommunal visant à renforcer l'intervention auprès d'un effectif sélectionné de demandeurs d'emploi pour accélérer leur entrée en emploi. Des professionnels spécialisés mobilisent à la fois les ressources locales (formation, stage et offre d'emploi – entreprise, association, collectivités, etc.) et les demandeurs pour élaborer des « parcours d'accès à l'emploi » à l'échelle du bassin d'emploi, pendant une durée déterminée.

Le terrain de recherche

Trois agglomérations urbaines - Angers, Nantes, Saint-Nazaire - ont été choisies en 2002 comme terrain. Elles se caractérisent par des configurations reflétant des dynamiques différentes du marché de l'emploi. Le territoire de Nantes constitue un bassin d'emploi attractif avec maintien d'un taux de chômage élevé. Le territoire d'Angers connaît une croissance d'emploi importante mais insuffisante par rapport à la croissance démographique et à la demande. Le territoire de Saint-Nazaire se caractérise par un bassin lié à la mono industrie de la construction navale, avec le maintien d'un taux de chômage résiduel élevé, malgré une amélioration de l'offre d'emploi.

Ces trois territoires ont en commun une forte croissance des situations de précarité et de pauvreté de 1990 à 1999. Cette croissance est la plus élevée de la région. Ces situations de précarité et de pauvreté sont concentrées dans le logement locatif, dont plus de la moitié dans le parc social.

La dissociation entre l'emploi et l'habitat

Le public sélectionné pour la recherche est celui des habitants inscrits dans un dispositif d'accompagnement à l'accès à l'emploi. Ont été privilégiés les acteurs de plus de 26 ans, ayant une expérience professionnelle, donc en compétences et légitimité à occuper un emploi, et ayant eu à faire des choix pour se loger et obtenir un emploi. Ce dispositif de Plan local d'insertion par l'économique a mission de réaliser un parcours d'insertion individualisé vers l'emploi pour des personnes éloignées du marché du travail et à bas niveau de formation (essentiellement niveau VI, V bis et V de l'Éducation nationale).

Ce dispositif est dérogoratoire au droit commun dans la mesure où il sélectionne ces inscrits avec des critères d'éligibilité. Sa fonction de soutien est individualisée et conçue par la mobilisation psychosociale de personnes avec faibles ou sans ressources, attaches et protection collective pour accéder à l'emploi. Le dispositif est directement lié à une aire territoriale communale ou d'agglomération, à l'intérieur d'un bassin d'emploi.

À partir des entretiens auprès des professionnels, une première conclusion sur le rapport entre l'emploi et l'habitat se dégage. Le dispositif est entièrement centré sur l'individu et son emploi. L'approche des dynamiques

d'accès à l'emploi est explicitement détachée de la situation des ménages et dissociée de l'habitat. Cependant, les professionnels se construisent une conception implicite et intériorisée de la mobilité comme capacité à parcourir la distance entre le logement et le lieu d'emploi selon des critères variés (géographiques, sociaux, familiaux, psychologiques, environnementaux, professionnels, techniques). Chaque professionnel se dessine ainsi « sa géographie sociale et physique » de l'espace de vie et des possibles pour son public. Dans cette représentation géographique, le logement est conçu comme acquis : il est un ancrage, facteur de stabilité, protégeant de la précarité. Il demeure à préserver car les professionnels ont intériorisé les difficultés d'accès au logement. Ainsi, les professionnels portent une représentation de l'habitat qui se structure avec deux axes :

- la « mobilité du demandeur » est appréciée selon la distance entre l'habitat et la localisation de l'offre d'emploi, elle produit des effets de sélection dans l'attribution des offres ;
- le logement est considéré comme étant du domaine privé, relevant de la seule responsabilité du demandeur. Il ne peut être abordé dans la relation d'accompagnement, sauf si l'offre d'emploi est liée à une proposition de logement, ou si la localisation du logement constitue un frein à toute démarche d'accès à l'emploi.

Ce qui aboutit à une injonction paradoxale : le demandeur d'emploi doit intégrer et développer une capacité à se rendre mobile tout en devant préserver le logement.

La très grande diversité des visages et des facettes de la précarité

Dans son rapport à l'emploi, la population enquêtée - hommes et femmes, avec expérience professionnelle, en capacité de travail salarié - occupe des statuts divers plus ou moins éloignés du marché de l'emploi : chômeurs allocataires du RMI ou des ASSEDIC, salariés en emploi aidé, CDD, intérim, saisonnier.

Dans son rapport à l'habitat, cette population se trouve aussi dans une diversité de statuts d'occupation. Les moins nombreux sont les propriétaires occupant leur pavillon ou leur appartement. La majorité est locataire, mais avec des rapports au logement très différents. Des locataires d'un logement

privé sont en projet d'accession : un terrain est acheté et le pavillon se construit ou la négociation d'achat est en cours. D'autres sont locataires du parc social et aussi propriétaires : ils possèdent une maison trop petite ou trop éloignée qu'ils louent. Des locataires du parc social sont des ex-propriétaires. D'autres sont locataires du parc social depuis « l'enfance ». Enfin des locataires occupent un logement en résidence sociale telles les résidences SONACOTRA pour des travailleurs immigrés. Ces statuts résultent de trajectoires résidentielles très hétérogènes :

- des fixations sont revendiquées ou subies, avec une faible probabilité de mobilité. Ainsi des migrants récents s'installent dans le logement pour accéder aux droits administratifs et sociaux. D'autres ménages revendiquent leur installation dans un territoire communal avec une trajectoire résidentielle à l'intérieur de la commune : quelques-uns ont des choix résidentiels maîtrisés, beaucoup sont en dépendance des services d'aide sociale ;
- l'installation est une nouvelle étape souhaitée après une mobilité résidentielle contrainte à l'échelle de la France ou du monde. Pour certains, la période de mobilité résidentielle est liée aux expériences conjugales. Pour d'autres, elle résulte des migrations nationales ou internationales contraintes pour des raisons économiques. L'installation résidentielle constitue l'aboutissement d'une intégration sociale, familiale ;
- l'installation actuelle n'est qu'une étape dans une trajectoire résidentielle très mobile, pour des ménages « de passage ».

La précarité de l'emploi est une situation d'incertitude aux visages très différents selon les ressources, selon les états de précarité individuels et/ou familiaux. Dans les couples, les individus vivent des états de précarité personnels sans précarité actuelle de leur ménage. D'autres connaissent, pour eux et leur ménage, une situation de précarité globale. Ces situations sont aussi le produit de trajectoires socioprofessionnelles différentes :

- des trajectoires sont durablement installées dans la précarité, selon des logiques différentes. Certaines sont marquées par des retraits du marché de l'emploi et un manque de compétences ; d'autres aboutissent à une installation dans la précarité avec l'espoir d'y trouver un statut intégrateur. D'autres encore se caractérisent par une intégration en France ou en métropole jamais aboutie. Enfin quelques trajectoires résultent d'une résistance à l'accès dans l'emploi « à tout prix » ;

- des trajectoires socioprofessionnelles se traduisent pas une inflexion progressive du rapport à l'emploi découlant de dix années de précarité. Il s'agit de parcours marqués par une pathologie, ou bouleversés par un échec conjugal. Il s'agit parfois aussi d'une résistance, élaborée progressivement, à une insertion normalisée et imposée ;
- enfin, des trajectoires se caractérisent par des migrations récentes marquées par la précarité, soit pour démarrer sa vie professionnelle en s'expatriant, soit consécutive à un exil politique, rompant avec une intégration professionnelle acquise au pays d'origine.

Les trois logiques d'acteurs

Dans ce contexte de vulnérabilité et de domination, créant une forte insécurité sociale et économique, les acteurs ont des marges de choix limitées qui privilégient pour la majorité l'habitat. Trois types de logiques se dégagent et s'inscrivent dans des stratégies individuelles et familiales et délimitent les domaines de négociation dans les démarches d'accès à l'emploi.

Se fixer dans un territoire aux dépens de l'emploi

La stabilité résidentielle dans un espace précis – de la ville à l'agglomération – est revendiquée. Le logement constitue les principales références et stabilités. Il peut être en location ou en accession et cette sécurité sociale est renforcée par un attachement au territoire. Cet ancrage territorial est la résultante de trois trajectoires et stratégies. Des trajectoires d'assistance trouvent dans la dépendance aux services et dans le logement occupé dans la ville natale, les seules protections contre les risques de désaffiliation civique et sociale. Des trajectoires se structurent autour d'un fort attachement local depuis la naissance et s'organisent autour d'un projet familial et professionnel. Pour ces personnes, la maîtrise du projet résidentiel prévaut et s'appuie sur des ressources de proximité sociale et spatiale. Enfin, des trajectoires conduisent à choisir l'installation dans une ville avec une volonté de résister à la précarité imposée par le marché du travail et pour y développer un projet familial.

Ces différentes trajectoires aboutissent à une déqualification professionnelle progressive par l'acceptation de tout emploi pour préserver l'habitat, voire à un retrait du marché de l'emploi par refus des con-

traintes de la flexibilité, avec un glissement progressif vers l'assistance. La mobilisation institutionnelle et sociale de ces ménages se construit pour préserver leur habitat.

Se protéger de l'insécurité sociale et économique par un territoire devenu ressource

Cette logique correspond à des trajectoires marquées par une mobilité géographique, professionnelle et résidentielle, interrompue par les difficultés d'accès à l'emploi.

Des trajectoires d'émigration politique ou économique s'interrompent par défaut d'emplois. Ces personnes sont souvent qualifiées et ont une exigence professionnelle. Las de ne pas pouvoir accéder à l'intégration professionnelle souhaitée, ces personnes révisent à la baisse leurs exigences professionnelles. L'ancrage local offre un palliatif en permettant une intégration par le logement social, par les réseaux sociaux et communautaires. Des trajectoires de migration interne s'interrompent pour assurer le projet familial quand la précarité de l'emploi s'aggrave et ne permet plus d'envisager une ascension professionnelle par la mobilité géographique.

Cette contrainte à la fixation territoriale crée une forte déstabilisation des repères identitaires auparavant fondés sur l'intégration professionnelle choisie. En effet, les conceptions à la fois de l'emploi et de la place dans la société se trouvent remises en cause : ces personnes entrent au mieux dans un processus de stagnation professionnelle pour les non qualifiées et plus souvent dans un processus de déqualification, voire de déclassement social, pour les plus qualifiées, avec une dépendance locale nouvelle pour des individus et des ménages mobiles attachés à leur indépendance. Pour les immigrants politiques ou économiques, la fixation est la condition d'accès au droit et la légalité du statut de résidence est la condition d'accès aux dispositifs d'insertion. Faute d'accès à l'emploi, et dépendants d'une fixation territoriale, ils sont très contraints, y compris pour le logement toujours subi et social. L'identité administrative tend à tenir lieu d'histoire et de projet d'intégration. Les autres migrants autochtones tentent de garder la maîtrise de leur habitat avec un logement choisi, en location ou en accession. Mais la négociation demeure ouverte tant sur l'emploi que sur le logement selon l'adaptation de l'offre au projet d'intégration familiale et professionnelle.

Une mobilité correspondante à des opportunités

Cette dernière logique regroupe des trajectoires marquées par une fragilité, voire une instabilité des attaches familiales et d'ancrage territorial. Plus jeunes, souvent seules, ces personnes se déplacent au gré d'opportunités, dépendantes des liens affectifs, sociaux ou professionnels.

Ce sont, soit des jeunes migrant vers la métropole pour tenter une intégration difficile par défaut de maîtrise des codes, soit des femmes dont la conjugalité motive la mobilité. Ces personnes connaissent globalement une grande instabilité. Relations familiales, amoureuses et communautaires constituent les facteurs d'une mobilité spatiale, résidentielle et professionnelle, que les services et dispositifs – ANPE, PLIE, RMI, etc. - tentent de limiter en incitant à s'installer dans un territoire.

Territoire et mobilité spatiale

En conclusion, la recherche permet d'affirmer la fonction de « ressource protectrice » du territoire de résidence et de mesurer la mobilité spatiale selon des échelles variables.

Le territoire de résidence comme ressource protectrice

Le territoire de résidence constitue une ressource protectrice. Le marché de l'emploi est une donnée de ce territoire utilisée et mobilisée différemment en lien avec les autres données de l'habitat. En effet, face à l'insécurité ressentie dans l'emploi, le rapport au territoire d'habitat se structure comme une recherche de protection sociale et constitue un filet de sécurité. Mais selon les histoires et les trajectoires individuelles et familiales, les acteurs mobilisent différemment les structures du territoire pour constituer cette protection sociale et trouver leur place dans le système. Famille, réseau privé, services, réseaux sociaux configurent une organisation de liens forts et faibles. Ainsi les ressources mobilisées se combinent en stratégies d'acteurs différenciées. Au cœur des trois logiques dégagées, une ressource est centrale : le logement. Il donne une sécurité, pérenne, en particulier le logement social. À partir de cette ressource, les rapports à l'habitat et à l'emploi se développent de façon différenciée.

Ce développement de la fonction protectrice du territoire résidentiel est renforcé par la décentralisation et la territorialisation des politiques et des dispositifs, qui s'appliquent y compris aux aides à l'emploi (PLIE, emplois

aidés, etc.) et aux entreprises dans le cadre des objectifs politiques des collectivités territoriales de « développement économique local » et « de qualité de l'environnement ».

Cette fonction est fortement activée par la précarité et la flexibilité des emplois qui remet en cause les protections et repères assurés par le statut salarial. Le maintien sur place est ainsi de fait favorisé contre la mobilité. Cependant cette fonction protectrice et sécurisante, différemment organisée, s'accompagne de limites à l'intégration pour des actifs en situation de précarité par rapport à l'emploi. Elle constitue des freins à l'accès à l'emploi avec une stagnation professionnelle, ou un retrait du marché de l'emploi pour les moins qualifiés. Pour les plus qualifiés, elle aboutit à un déclassement progressif. Pour les acteurs ayant construit leur intégration sur le rapport à l'emploi, elle provoque une déstabilisation des repères identitaires. Elle concourt à augmenter la dépendance locale (logement, services, contrôle) et la perte d'indépendance en favorisant de façon exclusive l'inscription dans des réseaux locaux et un attachement (en particulier par les enfants et le projet familial de réussite scolaire). Elle tend à instaurer l'identité administrative comme constituant central d'histoire et de projet d'intégration. Elle renforce les effets d'adresse et les attaches locales aux dépens de l'égalité et de la liberté de mouvement dans le territoire national.

Mais être « attaché à un territoire » ne signifie pas immobilité ou enfermement, car l'échelle du territoire est variable ainsi que la nature des mobilités spatiales.

La mobilité spatiale : un savoir-être inégalement réparti

La mobilité géographique est généralement valorisée comme facteur d'ascension socioprofessionnelle : faire carrière pour les plus qualifiés (fonction publique d'État, grandes entreprises), développer qualifications et compétences, adaptations et expériences pour les moins qualifiés ou moins stables (déplacement, changement d'employeurs, adaptation professionnelle). Mais la mobilité reste à géométrie variable selon les positions dans le marché de l'emploi et dans la société⁶³, avec des échelles territoriales, temporelles et des natures différentes. Ainsi

⁶³ « La mobilité comme question sociale renvoie à la notion de compétence : tous les groupes sociaux ne sont pas égaux face à la mobilité, ni ne possèdent la même compétence de gestion de la mobilité », Desjeux D. et Bonnet M., « Les significations multiples de la mobilité, Introduction » dans *Les territoires de la mobilité*, Michel Bonnet et Dominique Desjeux (dir.), éd PUF, coll. Sciences sociales et société, Paris, 2000.

la mobilité peut entraver les processus d'intégration socioprofessionnelle.

La mobilité conçue comme mouvement du territoire résidentiel vers un territoire lié à l'activité professionnelle s'avère être globalement un facteur d'insécurité pour les salariés les plus contraints, les moins qualifiés ou les plus attachés par les liens forts et les moins dotés de capacités à développer des liens faibles. Les coûts sociaux et économiques sont élevés par rapport aux capitaux disponibles (revenus, logement, liens sociaux, information, rythmes sociaux) ⁶⁴.

Pour des salariés, en particulier des femmes du fait de la division sexuelle des rôles et du marché de l'emploi, la primauté accordée aux liens forts crée des situations paradoxales. Les mobilités géographiques deviennent des freins à l'emploi ou interrompent des carrières quand elles sont dépendantes des évolutions de conjugalité (séparation, nouvelle union, etc.) ou des trajectoires professionnelles du conjoint (suivre le conjoint pour maintenir le projet conjugal).

La mobilité peut aussi révéler les tensions entre les échelles territoriales et les fonctions des territoires.

Pour des migrations nationales et internationales, l'échelle du territoire de vie se calque sur celui des implantations de la communauté, avec des ressources diverses et des capacités de mobilité temporaires importantes. Cette échelle est plus grande que celle du territoire résidentiel. De ce fait, les ressources administratives et sociales de l'habitat ne sont pas mobilisables ou conciliables avec des mobilités internes au territoire de vie plus vaste.

Pour les migrations quotidiennes, la mobilité tend à distinguer les territoires de résidence et ceux d'emploi. Ainsi les fonctions spécifiques qualifient chaque espace renforçant les effets du zonage urbain des années 1960. Les territoires se spécialisent aux dépens des croisements, des brassages. La ségrégation sociale et fonctionnelle de la ville (zone industrielle, ZUP, zone pavillonnaire, etc.) se reproduit. Cependant, la décentralisation et la territorialisation des politiques et des dispositifs, y compris aides à l'emploi et aux entreprises « développement économique local » et « qualité de l'environnement », tendent à favoriser la pluri-fonctionnalité de l'espace urbain.

⁶⁴ Par contre, on observe que le territoire résidentiel s'organise pour favoriser le marché de l'emploi, en particulier pour les groupes sociaux les plus dotés. Valorisation et attractivité du territoire sont conjuguées aux niveaux économique, social et urbain, par le développement des services publics, des dimensions culturelles et environnementales, adaptés aux professionnels qualifiés, voire à haute qualification. Ces professionnels sont considérés comme des ressources pour le territoire qui privilégient une proximité qualitative et spatiale entre l'emploi et l'habitat. Alors que les salariés en situation de précarité sont considérés d'abord comme des charges économiques et sociales et que la séparation entre espace de vie et espace d'emploi semble favorisée pour les groupes les moins dotés.

Emplois « atypiques » et relation au logement : le cas des intérimaires

Thierry Pillon

Centre d'Études Transdisciplinaires Sociologie, Anthropologie, Histoire, Université d'Évry Val d'Essonne

Le contexte

L'instabilité de la situation économique et sociale ne dépend pas seulement du statut d'emploi. La précarité touche aujourd'hui un nombre important de salariés dont les statuts vont du travail stable, en CDI, aux contrats les plus fragiles. Parmi d'autres aspects, le temps de travail, et le sens qu'on est en mesure de lui donner, constitue certainement une dimension importante de cette précarité. L'équilibre entre travail et hors travail, le temps passé chez soi, dans son logement, la valeur de ce temps, représente un aspect essentiel de la « qualité de vie » et des possibilités qui sont offertes aux individus de s'investir dans des activités autres que celles liées au travail.

L'étude que nous avons réalisée est partie du constat qu'il n'existait que peu de travaux consacrés aux vécus des temps et des espaces quotidiens des intérimaires. Moins encore de recherche sur les relations entre travail et domicile. Comment vit-on chez soi, qu'y fait-on, mais surtout comment se représente-t-on ces moments, parfois en décalage avec les rythmes majoritaires ; est-il si facile de faire quelque chose de soi dans des moments d'attentes ; à quelles conditions peut-on en profiter, retrouver un sens à des activités non contraintes ? Ce sont ces questions que nous avons voulu explorer dans l'étude empirique des relations au logement des intérimaires ⁶⁵.

⁶⁵ Étude réalisée auprès de 50 intérimaires de la région parisienne, entre 2003 et 2004, à partir d'entretiens semi-directifs. L'étude avait pour but de décrire le quotidien des intérimaires et particulièrement les modalités d'occupation de leur temps hors travail, ce qu'ils faisaient durant les périodes d'interruption, entre deux missions, et quel rôle pouvaient jouer le logement et la famille dans ces situations. Les entretiens ont été réalisés par Nadège Marie, Valérie Cohen, Marie-Amélie Picard, Gïsele Dambuyant-Wargny, Thierry Pillon.

Le statut d'intérimaire comporte des caractéristiques singulières qui le distinguent des autres formes d'emplois précaires. Ces particularités tiennent au rythme de travail, de repos ; la relation au logement, à la ville et au quartier en est largement dépendante. Une étude récente de l'INSEE souligne ce fait ⁶⁶.

Les déterminants du rapport au logement

Du point de vue des temps de travail, la différence apparaît en effet immédiatement entre les intérimaires et les autres emplois précaires. Contrairement aux travailleurs en temps partiel, ou même en CDD, les intérimaires ont des horaires plus rigoureux qui dépassent rarement les temps prévus par le contrat. Travailler des heures supplémentaires ou complémentaires avec ou sans contrepartie financière est, au contraire, monnaie courante pour les salariés en CDD. Le phénomène s'observe dans de nombreuses entreprises ; accepter cette modalité comme norme est désormais commun. Pour les intérimaires, la négociation des heures travaillées se fait entre l'entreprise et l'agence, or celle-ci n'a aucun intérêt à faire travailler plus longtemps ses salariés en mission.

Ainsi les intérimaires ont des horaires journaliers plus réguliers, mais ont une irrégularité bien plus grande du point de vue de la prévisibilité journalière et plus encore mensuelle. Ce qui n'est pas le cas pour les emplois en CDD par exemple. Autrement dit, là où les salariés en temps partiels ou en CDD se plaignent d'une irrégularité des horaires journaliers ou hebdomadaires, les intérimaires se plaignent d'une irrégularité du calendrier de travail, ce qui déplace considérablement le problème du point de vue de la journée à celui de la maîtrise de l'emploi du temps. « Les inégalités de temps de travail ne s'ajoutent pas de façon systématique. De ce point de vue, l'intérim ferait presque figure d'exception. Les formes particulières d'emploi ne font pas preuve d'une flexibilité particulière de leur temps de travail ⁶⁷. »

⁶⁶ M. Cottrelle, P. Letremy, S. Macaire, Ch. Meilland, F. Michon, « Le temps de travail des formes particulières d'emploi », *Économie et statistique*, n° 352-353, 2002, p. 185. On notera qu'à la variabilité des temps quotidiens s'ajoute celle des espaces de travail ; on sait que la variation des lieux de travail est un phénomène en progression depuis plus de dix ans. De ce point de vue, les intérimaires sont les premiers concernés ; lire G. Crague, « Des lieux de travail de plus en plus variables et temporaires », *Économie et statistique*, n° 369-370, 2003.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 178. De la même manière, les intérimaires se distinguent par la contrainte qu'ils subissent sur les rythmes de travail ; contraintes liées à la dépendance du travail des autres, aux délais à respecter, à l'intensité du travail, à la pression du contrôle. Cela tient certainement à la forte proportion d'intérimaires dans le secteur du bâtiment et industriel, mais aussi aux conditions qui sont faites aux intérimaires, salariés de passage.

Donc, le statut d'intérimaire supporte des conditions particulières qui le distinguent des autres formes d'emploi atypiques : des horaires moins réguliers et surtout moins prévisibles, une intensité du travail plus forte, une faible autonomie d'organisation de son travail et de son emploi du temps. Les intérimaires représentent une population pour laquelle l'organisation du temps de travail retentit sur l'usage du temps passé dans son logement. La nature même de ce temps n'est pas indépendante de ces données objectives ; à la différence des autres formes d'emploi, l'usage du logement ne s'inscrit pas dans un rythme régulier où sa fonction de récupération, de reproduction de la force, s'impose de fait. Sa signification, et son usage, peuvent osciller sur une échelle qui va du plaisir assumé à la négativité extrême.

L'ampleur du phénomène et les nouvelles fonctions de l'intérim expliquent que depuis plusieurs années de nombreux travaux ont été consacrés à cette question : ouvrages, thèses, études statistiques, le thème de l'intérim a pris de l'importance parmi les sociologues et les économistes. Beaucoup de ces études conduisent à des typologies et distinguent des rapports au marché, des moments dans les trajectoires ou dans la construction des identités professionnelles⁶⁸.

La considération du temps et de l'espace conduit à « déplacer » ces typologies ; non qu'il s'agisse de les remettre en cause, mais la focalisation sur le vécu quotidien des intérimaires perturbe les classifications. D'abord, parce que les expériences des temps et des espaces du travail, et hors travail, peuvent différer radicalement, s'agissant pourtant d'individus appartenant au même type : ainsi, la situation matrimoniale, les caractéristiques du ménage, la position de l'intérimaire dans une trajectoire familiale et personnelle (accès au statut d'adulte, stabilisation d'une identité professionnelle, remise en cause des engagements et des investissements précédents) jouent sur le parcours professionnel et la gestion des temporalités.

De plus, il nous semble que la capacité de maîtrise du marché du travail local, dont certains intérimaires font preuve, ne saurait se réduire à la seule possession d'une compétence professionnelle : des dispositions non professionnelles (famille, logement, loisirs, amis...) peuvent

⁶⁸ Par exemple, Catherine Faure-Guichard, *L'emploi intérimaire, trajectoires et identités*, Rennes, PUR, 2000, distingue trois types d'intérim : « d'insertion », « de transition », « de profession » ; Colette Jourdain, « Intérimaires, les mondes de l'intérim », *Travail et emploi*, n° 89, janvier 2002, distingue cinq types d'intérim : « d'appoint », « d'attente », « par choix », « comme tremplin professionnel », « à durée déterminée ».

jouer un rôle important et se déterminer en fonction d'autres registres de contraintes ou de désirs ⁶⁹. La position dans l'emploi du conjoint peut également être utilisé selon la même orientation (ou, à l'inverse, constituer un frein à sa réalisation).

Enfin, certaines caractéristiques du rapport au temps, qui semble appartenir à une seule catégorie d'intérimaires, se trouvent souvent communes à plusieurs : la revendication d'un « temps pour soi », la dilution du sentiment de subordination qu'il implique, se retrouve dans d'autres configurations que celles qui composent la seule catégorie d'intérim « de profession », ou « permanent », ou « par choix ».

Nous nous sommes donc interrogés sur les modalités selon lesquelles les intérimaires, dans un contexte de plus ou moins grande instabilité professionnelle, se construisent des repères temporels (entre temps vacant et temps libre, temps d'astreinte et temps de repos par exemple), élaborent des habitudes, des usages du temps et des espaces (habitudes qui viennent prendre le relais du temps plus institutionnalisé des salariés stables). Aussi, les éléments de la trajectoire personnelle comme la situation conjugale, la position dans la famille, les ressources symboliques et/ou objectives disponibles au sein des réseaux relationnels sont-ils de toute première importance, au même titre que les conditions d'emploi ⁷⁰.

Mais c'est principalement autour de la question du logement que nous avons orienté nos investigations. Plusieurs modalités d'usage, de valorisation du logement et des espaces proches (agence, quartier par exemple) sont envisagées ; nous en donnons ici une description. Afin de soutenir celles-ci, et pour apprécier le contenu du matériel empirique, nous proposons des extraits choisis de nos entretiens ; chacun est bien souvent l'expression d'un sentiment, de pratiques, de représentations plus largement partagées, il faut donc leur accorder le caractère d'illustration de tendances repérées au cours de l'enquête.

⁶⁹ Ainsi, Marc, jeune intérimaire de notre corpus, utilise-t-il sa position particulière dans une trajectoire personnelle et familiale (il vit chez ses parents, diffère l'engagement conjugal, investit fortement les conduites de sociabilité amicales typiques de la jeunesse) pour mettre à distance le caractère impératif de l'emploi et s'arroger la liberté de ne pas travailler quand il a prévu des activités avec ses amis, quand le travail demandé est physiquement trop éprouvant et risquerait de remettre en cause ses activités sportives par exemple.

⁷⁰ C'est donc par commodité que nous employons ici le mot intérimaire dans son sens générique, il faut comprendre que notre insistance sur les questions plus « subjectives », sur la particularité du « vécu » nous conduit, de fait, à adopter une position plus nominaliste.

Les espaces des intérimaires : vécu et représentations

Parmi les espaces que nous avons retenus dans notre description, nous ne pouvons évacuer l'agence d'intérim, sa fonction n'étant pas seulement économique, elle joue un rôle qui retentit sur les modes de vie dans le logement.

L'agence d'intérim

L'agence d'intérim n'est pas, en effet, qu'un espace de recherche d'emploi. Travailler en intérim, c'est maintenir constant le lien avec l'agence, soit par téléphone, soit directement en passant, en se faisant voir, pour manifester son intérêt pour une mission. La fréquence de ces passages entre deux missions et, pour certain, une longue expérience de l'intérim, transforme l'agence en lieu de sociabilité, où se développent des relations du type de celles qu'on peut nouer dans le cadre d'une entreprise. Beaucoup des intérimaires rencontrés connaissent bien les « gens de l'agence » avec lesquels ils maintiennent un lien qui dépasse la simple relation professionnelle. Le passage d'une agence à l'autre se justifie parfois par la nécessité d'entretenir ces bonnes relations ; si celles-ci sont impossibles dans une agence en particulier, il faut changer afin de retrouver la confiance nécessaire à la recherche efficace de missions. Ainsi ce témoignage de bonne relation, qui dépasse les liens strictement professionnels tout en étant la condition de ceux-ci : « Ben très bien l'agence. Elles sont toutes très sympas. Chaque fois que j'y vais, elles me parlent, elles me demandent si ça va, elles me parlent comme si c'était important quoi... J'aime bien. J'ai travaillé longtemps avec l'agence M, mais là avec l'agence A je trouve qu'ils sont plus accueillants. Je peux rire, je peux parler avec eux, je peux rester un petit moment... je ne sais pas... Pourtant j'ai travaillé avec eux pendant très très longtemps hein, jusqu'à maintenant mais... Je n'arrivais pas à m'y faire quoi... ils sont plus euh... Je sais pas. Là je peux parler, elles sont ouvertes, elles sont sympas et tout ⁷¹. »

Cette confiance acquise autorise des relations plus « amicales » ; les échanges ne portent plus seulement sur les missions ou les compétences, mais concerne la vie hors travail, ouvrant un espace nouveau que l'intérim semble a priori rejeter : celui du lien continu à travers lequel les personnalités s'expriment, se dévoilent et s'engagent réciproquement dans des interactions

⁷¹ Femme, 52 ans.

plus riches, moins limitées aux seuls échanges de ressources économiques. Le personnel des agences tend souvent à favoriser ces relations d'un autre type. Dans une agence de Sceaux un jour d'Épiphanie, la responsable avait fait préparer des parts de galette, du cidre pour ceux qui viendraient, ce vendredi-là. Parmi les plus timides, les moins présents d'habitude (souvent les plus âgés, les travailleurs déqualifiés...), certains sont restés pour bavarder, parler de leurs missions plus librement, demander des petits avantages que jusqu'alors ils n'avaient pas osé exiger.

Cette dimension de relation avec l'agence n'est pas un superflu, elle participe pleinement à la fonction première de recherche d'emploi et de missions. Car si l'agence est un lieu de sociabilité pour certains, c'est qu'elle est, pour tous, le lieu de référence ; celui vers lequel on se tourne pour beaucoup des problèmes que l'on rencontre dans la vie quotidienne, dès lors qu'ils sont liés au travail. Le travailleur intérimaire doit maintenir avec l'agence un lien que celle-ci conseille d'ailleurs de ne pas rompre. Car l'agence fait plus que fournir des missions : elle rentre pour une part dans la gestion quotidienne de la vie des gens. Comme en témoigne cet intérimaire : « quand j'ai pas de travail, j'appelle les agences... Si j'appelle pas, faut appeler pour qu'ils trouvent des missions. Quand ils pensent à nous ils nous appellent, quand ils pensent pas à nous, ils appellent pas. Si j'ai besoin de prendre des vacances je leur dis... S'il manque de l'agent sur la paye, j'y vais, s'il y a des heures qui manquent, j'y vais... Si j'ai besoin de trucs voilà, je vais les voir ⁷². »

Lieu de référence parce que lieu de recherche d'emploi, participant pleinement à l'organisation économique de la vie quotidienne, l'agence est aussi un lieu de réassurance, de ressourcement pour certains ; le seul lieu d'ailleurs, pour les intérimaires les plus anciens, où l'on peut retrouver les mêmes personnes, face à soi, dans une séquence de sa vie professionnelle faite de changements permanents.

Le logement

L'accès au logement : la location-achat

Premier aspect du rapport au logement : l'accès. Il faut ici distinguer plusieurs situations, toutes en grande partie dépendantes de la situation familiale.

Une problématique spécifique caractérise les jeunes qui quittent leurs pa-

⁷² *Homme 38 ans.*

rents et s'installent en couple. Ici le rapport travail/logement se pose comme une étape d'entrée dans la vie adulte. Cette problématique, bien connue des sociologues, prend un relief différent dans le cas des intérimaires dotés des qualifications les plus basses.

L'accès au logement est gradué ; il dépend du type de contrat : les contrats les plus courts, avec des phases d'interruption, ne suffisent pas à garantir assez de sécurité pour assumer son loyer. Le logement impose donc de travailler plus régulièrement, d'enchaîner les missions et surtout de rechercher un emploi stable. D'une manière générale assumer un loyer est un passage qui n'est pas que symbolique pour les jeunes travailleurs puisqu'il impose une certaine prise de risque que le marché du travail fait courir à plus d'un. Par exemple, ce jeune homme de 23 ans, explique qu'après être graduellement passé d'un petit loyer à un loyer plus cher, partagé avec son amie, il ne s'est lancé dans une location plus importante, aux charges lourdes pour lui, que parce qu'il avait quitté l'intérim et trouvé un emploi plus stable. Néanmoins, c'est sous la forme d'un défi risqué qu'il présente les choses : « je savais que j'avais ce boulot, que j'avais ma place donc je savais que je pouvais prendre un risque par rapport à ça, donc on l'a pris le risque par rapport au loyer, par rapport à tout un tas de choses et donc on s'en est bien sorti quoi. Et puis... c'est vrai qu'on y pense quand même au risque... de plus avoir de boulot quoi ⁷³. »

Reste que pour beaucoup d'intérimaires, accéder au logement n'est pas simple. Souvent les récits décrivent de véritables « parcours du combattant », dans lesquelles les exigences communes (revenu, caution...) sont accentuées du seul fait d'être intérimaire. L'accès au 1% patronal n'est accordé qu'après une année dans la même société d'intérim, sans garantie de trouver quelque chose au bout de cette période durant laquelle beaucoup des jeunes vivent souvent une instabilité résidentielle. On donnera ici le témoignage de ce parcours par une jeune femme : « En fait j'ai habité pendant trois mois chez mon cousin qui a gentiment accepté de m'héberger le temps que je trouve quelque chose... pendant trois mois, quasiment tous les soirs, je visitais des apparts après le boulot. Et puis ben au début je cherchais par des petites annonces, du particulier au particulier. J'ai fait ça pendant quinze jours, et puis après quinze jours j'ai arrêté parce que c'était évident que

⁷³ *Homme 23 ans.*

jamais personne me louerait un appart en étant intérimaire. Parce que, des fois, je me suis retrouvée dans des queues, je me suis retrouvée à visiter des apparts. Le pire que j'ai vu une fois : on était 150. Donc moi je me suis dit, arrivant avec mon dossier d'intérimaire, c'est pas la peine. (...) La femme de l'agence, elle m'a dit : comme vous êtes intérimaire, vos parents comme cautionnaires, ça suffit pas, parce qu'ils sont locataires, dont il faudrait que vous ayez un cautionnaire en plus qui soit propriétaire de son logement. Et en fait mon cousin chez qui j'habitais a accepté d'être co-cautionnaire, parce qu'ils sont propriétaires de leur maison. Donc en fait j'ai quatre cautionnaires : mon père, ma mère – comme ils sont divorcés, il sont comptés comme deux – mon cousin et sa femme. Donc euh c'est le parcours du combattant quand t'es intérimaire pour trouver un logement ⁷⁴. »

Autre exemple de ce jeune couple : lui footballeur professionnel, elle intérimaire, ils vivent avec leur jeune enfant chez le père de la jeune femme en attente d'un logement qu'ils ne parviennent pas à trouver sur le marché privé, et qui ne vient pas du côté des HLM. Métier incertain du père, situation fragile de la mère, contraints à une situation résidentielle très mal vécue. Ici l'intérim est un obstacle, non compensé par le travail du conjoint, comme dans beaucoup d'autres cas rencontrés lors de l'étude.

D'une manière générale, excepté ceux, parmi les intérimaires rencontrés, qui bénéficient d'une situation financière très stable (conjoint, parents), tous reviennent sur les problèmes de loyer engendrés par la discontinuité des revenus. Pour certains intérimaires qui pourtant enchaînent les missions, c'est bien plus souvent cette discontinuité que le revenu net qui pose problème ; dans l'économie familiale, le logement pèse lourd parce qu'il contraint à des dépenses fixes impossibles à différer si un accident financier se produit. Ce qui n'est pas le cas pour d'autres types de dépenses, comme les vacances ou les loisirs en général.

L'achat n'est évidemment pas moins difficile que la location. Bien souvent, parfois même avec un conjoint en CDI, les intérimaires que nous avons rencontrés attendent un poste stable pour accéder à leur projet immobilier : « c'est vrai qu'on est bloqué par cette situation d'intérim, on pourrait, mais il vaut mieux être stabilisé pour acheter, il vaut mieux deux salaires stables pour emprunter sinon c'est trop précaire, c'est psychologique, je ne sais pas, on ne sait jamais

⁷⁴ Femme 24 ans.

ce qui peut arriver⁷⁵. » Comme tous les autres projets, ceux concernant le logement sont bien souvent différés. Aussi la discontinuité des missions et des revenus ne favorise-t-elle pas la réalisation concrète des désirs de logement, mais plutôt le rêve d'un nouvel horizon, de nouveaux espaces de vie, rapporté à l'obtention d'un contrat stable. Le logement, la maison, comme d'autres projet que nourrissent les intérimaires sont toujours plus ou moins référés au contrat à durée indéterminé, au revenu régulier et progressif.

Le logement, lieu d'attente : vécu négatif et activités non finalisées

Le logement donne lieu à des appréciations diverses. Nous l'avons déjà souligné, celles-ci dépendent de la situation familiale, de l'âge, du sexe et de la qualification des personnes rencontrées. Mais d'une manière générale, ces appréciations graduées, les évaluations qu'elles supposent et les pratiques du logement qu'elles impliquent renvoient à des capacités d'agir sur le marché du travail inégalement partagées ; capacité à faire valoir ses compétences, maintenir le lien avec les agences, en obtenir des avantages et maximiser ses chances. Bref un certain usage de soi, de ses ressources propres dans le cadre contraint du marché intérimaire. Ces capacités, nous l'avons déjà dit, ne sont pas également distribuées ; elles jouent pleinement dans le vécu personnel du logement entre deux missions.

Dans l'attente d'un travail à venir, d'un coup de fil de l'agence, le logement risque d'être vécu négativement. C'est ainsi qu'il est perçu par beaucoup de ceux que nous avons rencontrés parmi les plus défavorisés sur le marché du travail.

L'attente caractérise une grande partie des comportements des intérimaires, ceux pour qui l'intérim n'est pas seulement un moment d'insertion, un passage (comme les plus jeunes par exemple) mais une situation plus durable, et sur laquelle il est difficile d'agir. Même si cette situation n'est pas essentielle à la survie, parce qu'on vit en couple, que le salaire est un appoint, il est difficile d'être intérimaire et d'échapper à l'attente. Son poids quotidien détermine en partie les conditions des activités domestiques.

On en donnera ici un exemple : une jeune femme a vécu six mois d'attente de mission, voici comment elle en parle, on remarquera la charge émotive dans ce court récit : « Ben non deux mois ça pèserait là... j'ai pas envie de

⁷⁵ Femme 33 ans.

revivre ce que j'ai vécu après AF, ça c'est clair. Parce que attention, la période de chômage, en tout cas pour moi... faut pas la vivre très longtemps. Parce que autrement je vais... Je pense que je suis quelqu'un de très dure pourtant, mais je pense que je peux baisser les bras très vite. Là j'ai senti que six mois, ben c'était la limite. Là je me suis vraiment pris une claque. Je m'attendais pas à ça. Je me suis dit, c'est pas vrai, j'ai 31 ans, je me suis dit bon allez, l'intérim j'arrête. Enfin je vais me poser ! C'est peut-être aussi que maintenant je me suis dit que je suis plus faite pour l'intérim. Mais j'en sais rien. Au fond, je n'en sais rien. Et si quelqu'un a une réponse, et ben franchement je suis prête à la prendre ⁷⁶. »

Dans ces conditions on nous accordera qu'il est difficile de trouver en soi une motivation suffisante pour des pratiques de loisirs, d'entretien du logement, d'usage finalisé de son temps libre. La situation est assez classique, décrite par les sociologues du travail quand ils caractérisent ces périodes de chômage. Ce qui doit être fait au quotidien pèse plus qu'à d'autres moment, le temps disponible ne se traduit pas en « envie de faire », et les occupations de loisirs sont même parfois délaissées : « Il arrive des fois que je reste toute la journée enfermée à la maison, je fais pas grand-chose. Je flâne, je laisse passer le temps ou je vais faire des courses. J'adore ça ! J'ai même pas peint. J'ai acheté des toiles, de la peinture, tout, j'adore ça, je l'ai même pas fait ⁷⁷. »

Autre exemple caractéristique : cet homme, pourtant propriétaire de son logement, décrit ainsi son impuissance entre deux missions : « J'avais une ampoule à changer, j'avais 15 jours là, ma femme était partie en vacances, j'aurai pu le faire, je ne l'ai pas fait. Alors que si je travaille, je l'aurai fait tout de suite. » ⁷⁸ Le logement n'est pas ici rejeté, il n'est pas vécu sur le seul versant négatif, simplement il n'est plus le support des activités hors travail ; l'attente d'un emploi ralenti la mise en place d'un lien actif à son lieu d'habitation.

Entre ces passages à vide peuvent aussi s'intercaler des activités délaissées, que l'on retrouve à l'occasion du temps libre entre deux missions. En particulier des activités sportives, ou bien familiales, mais dont la caractérisation principale est surtout de n'être pas orientées, finalisées ou planifiées. Un

⁷⁶ Femme 32 ans.

⁷⁷ Femme 32 ans.

⁷⁸ Homme 52 ans.

temps qui pourrait être vécu pour soi ne parvient pas totalement à se dégager des contraintes du travail, précisément quand celui-ci manque. C'est le cas de ce jeune homme dont on voit bien qu'il ne parvient pas complètement à ne rien faire, à se laisser libre, bien qu'il décrive des occupations sociales et familiales : « Les deux, trois jours qui restent ? Ben je reste à la maison. Quelquefois, je passe les voir ici (à l'agence) et sinon... Je fais rien. J'attends. Y'a que ça à faire. Sinon le week-end je fais du sport, dans un club, ici à M., de temps en temps je vais à la piscine avec la petite, ben c'est plutôt... Moi déjà le dimanche, c'est foot. Samedi, en général je garde la petite comme la mère elle travaille. Je m'occupe de la petite, je l'emmène à la piscine, on fait une petite sortie tous les deux. J'en profite pour faire des choses chez moi, j'emmène la petite à l'école, elle est très contente d'aller à l'école avec moi le matin... Le soir je vais la chercher, elle est contente aussi... Ça fait du bien un petit peu. Quand ça fait six mois de suite, de se reposer trois jours c'est vrai que c'est intéressant... Mais c'est toujours le petit doute... Est-ce que après y'a une mission qui va venir ou pas... C'est ça...⁷⁹ » Sans doute s'agit-il ici d'une structuration plus nette des occupations, d'un lien retrouvé avec des activités que les missions obligent à délaisser. Mais, il faut insister : ces occupations dans le logement et autour restent marquées par le souci du travail, propre à la situation de précarité d'emploi. Nous l'avons dit, la place sur le marché de l'intérim, la capacité relative à enchaîner des missions sont déterminantes dans l'appréciation du temps et l'usage du logement. On peut retrouver ici des caractéristiques assez proches de celles décrites pour les chômeurs de longue durée. Le logement comme lieu d'hibernation entre deux missions, mais aussi comme boîte vide, angoissante et paralysante, sentiment d'autant plus marqué qu'ils sont ceux d'hommes dont les représentations excluent a priori leur présence dans le logement durant les heures de travail⁸⁰ : « Imaginez-vous si vous travaillez pas ! Qu'est-ce que vous faites ? Rien du tout. C'est vrai c'est... si on travaille pas. C'est long pour moi. C'est long, c'est long... Bon j'attends toujours, j'ai des amis qui ont du boulot... mais, je cherche... Ben oui, vraiment, pour quelqu'un qui travaille pas, ça va pas... Je tourne en

⁷⁹ *Homme 28 ans.*

⁸⁰ *Oliver Schwartz, Le monde privé des ouvriers, Paris, PUF, 1990.*

rond, c'est vrai... Je pense : y'en qui travaillent, pourquoi moi je travaille pas et... Cette année je pars pas en vacances, pourquoi moi j'ai pas été ? Et... C'est beaucoup de choses dans la tête... Et... si y'en n'a pas... Bon je reste au chômage... J'espère de trouver du boulot... je tourne en rond dans ma boîte, c'est tout. Bon je vais au café pour jouer un peu aux cartes, c'est tout... Après je viens ici, ou je vais sur Paris ou sur Melun... Y'a rien ! Y'a rien...⁸¹ »

Comme contre-modèle

Un certain nombre de femmes que nous avons interrogées semblent construire leur rapport à l'intérim comme contre-modèle de la « femme au foyer ». Le travail présente à cet égard une garantie d'autonomie ; même si, bien sûr, le statut intérimaire reste marqué par l'attente et l'incertitude. L'ouverture sur le monde, la participation à la vie sociale et l'apport financier constituent des éléments de recours à l'intérim. Il est difficile de distinguer ici les besoins financiers satisfaits par l'intérim des désirs de participation sociale qui pourraient se développer dans des activités bénévoles ou faiblement lucratives. Comme le souligne cette femme, « je travaille pour moi », c'est-à-dire pour gagner et garder une autonomie vis-à-vis de son mari, mais c'est aussi, bien sûr, pour satisfaire un désir d'ouverture. Nous avons rencontré plusieurs cas de ce type. L'indépendance de ces femmes tient donc indissociablement de la raison économique et sociale et s'inscrit contre le modèle d'une vie au foyer, « toute la journée chez soi ».

Par exemple, entre deux missions, cette femme de 30 ans explique qu'elle « regarde des livres de recettes... J'écris des lettres, je suis sur Internet, je cherche des adresses et j'écris... Je fais du ménage de temps en temps, mais j'aime pas, donc c'est vraiment de temps en temps... J'essaie de regarder le moins possible la télé parce que c'est... des trucs comme Les feux de l'amour, ça rentre tout de suite dans le truc des femmes qui travaillent pas, des trucs comme ça. Mais euh... Enfin je sais pas, ça dépend de... on peut pas toujours attendre... C'est pour ça, je regarde les petites annonces. Je préfère ça que de faire le ménage... Je me vois pas femme au foyer. Non, pas du tout ! Non, non femme au foyer... Non et puis je veux dire c'est peut-être bien, y'a des femmes au foyer qui s'instruisent comme ça, qui lisent et... Mais moi je suis du genre curieux et une fois, quand on a des

⁸¹ Homme 48 ans.

enfants et qu'on les a amenés à l'école, qu'est-ce qu'on fait après ? Mais moi il faut que je m'informe, il faut que je, que je sois à l'extérieur... Le monde évolue tellement ! ⁸² »

Cette appréciation à été rencontrée plusieurs fois chez des jeunes femmes qui, après la naissance de leur enfant, souhaitent immédiatement reprendre leur travail et ne pas sentir l'isolement chez soi ; temps limité, selon elles, aux tâches ménagères. On peut dès lors comprendre que certaines femmes ne s'investissent pas dans le logement, qu'elles y voient plutôt un rétrécissement de leur désir d'indépendance, sans pour autant le rejeter. Au contraire, c'est pour mieux le réinvestir le week-end, en faire un lieu de sociabilité, d'échange et de vie familiale.

Il y a aussi une manière masculine de « ne pas rester à la maison ». Ou bien le logement est un lieu de passage, comme nous l'avons constaté à plusieurs reprises, ou bien c'est à l'extérieur que se déroule la vie hors travail et c'est le quartier qui est investi, nous y reviendrons.

Cet homme, par exemple, est renvoyé à sa solitude dans un logement qu'il n'occupe qu'occasionnellement. Sa femme et ses enfants habitent plus loin, dans un autre appartement. Ainsi a-t-il deux espaces : l'un pour lui, qu'il n'investit pas du tout et un autre celui de la famille dans lequel il ne se sent pas non plus complètement intégré : « je m'amuse pas beaucoup là bas. Là-bas je mange, je me repose. C'est comme ça. Sinon, je bouge, je vais voir des amis... Je reste pas beaucoup dans l'appartement ⁸³. »

Il en est de même pour cet autre, pour lequel l'espace du logement familial est investi au minimum. C'est le lieu de la vie de famille régi essentiellement par la femme. Être chez soi n'a pas beaucoup de sens, et les activités sont réduites au minimum. Ainsi après le travail, au cours d'une mission, cet homme déclare : « Ha ben moi je range mes affaires et puis tout et puis après je me lave et je sors un peu, toujours. Après je rentre, on mange, je regarde la télé ou je joue un peu avec les enfants, et puis après je vais dormir ⁸⁴. »

Il faut donc ici distinguer les pratiques féminines de celles des hommes. Pour ces derniers et principalement pour les ouvriers, les employés peu qualifiés, plus encore pour ceux qui sont d'origine maghrébine, le logement ne

⁸² *Femme 30 ans.*

⁸³ *Homme 31 ans.*

⁸⁴ *Homme 48 ans.*

se conçoit pas durant la journée de travail. Il apparaît alors stigmatisant, signe d'un rejet, d'une mise à l'écart du marché du travail. Il n'offre alors que peu de prise à une appropriation dont la traduction pourrait aussi bien être du repos consenti que du loisir, même encore lié au travail, comme le bricolage ou autre.

Les femmes qui renvoient à cette thématique trouvent tout autant stigmatisant l'enfermement dans le logement, parce qu'il est identifié à une place qu'elle ne veulent pas assumer, celle de la femme au foyer, ne travaillant pas, dépendante de son mari et soumise aux contraintes du ménage. Sortir de chez soi marque au contraire l'indépendance dont elles font preuve dans leur recours à l'intérim, parfois même quand il s'agit de ne fournir qu'un complément de salaire.

Comme lieu de récupération et de ressourcement

Au contraire des cas rencontrés jusqu'à présent, le logement fait souvent l'objet d'une appréciation positive, idéalement articulé au statut incertain de l'intérim. Le rythme discontinu de l'intérim offre des avantages que certains savent utiliser. Ainsi l'exemple d'une jeune femme qui construit un rythme de vie en contrepoint de celui de son mari, saturé de travail. Son rythme d'intérimaire favorise ici une gestion du temps tourné vers le loisir domestique. Chiner des meubles, faire les magasins quand il n'y a personne, installer sa maison, la rendre belle, lui consacrer un temps pris sur celui des autres : « là vous voyez là j'arrête donc j'ai le temps de me consacrer pour la maison, que lui il a pas le temps de penser à tout ça... Parce que j'ai le temps la semaine de m'occuper de ma maison et puis bien sûr le week-end de sortir, de m'échapper... Chose que quand je travaillais vraiment j'avais pas trop le temps, fallait s'occuper de la maison le week-end, de mon petit monde, vous voyez là je suis toute seule à la maison, j'ai mes copines au téléphone, j'ai pas spécialement envie de les voir. Je les ai vues une fois là depuis... mon appartement c'est important. Parce que rien que le fait en ce moment d'être à la maison. Parce que mon appartement, malgré que j'en ai marre de Draveil, il est agréable. Malgré qu'il y a beaucoup de choses à refaire ⁸⁵. »

Un investissement dans le logement qui se traduit par une consommation

⁸⁵ Femme 32 ans.

de films, préférentiellement à la maison. Par économie de temps, souci de rester chez soi, et d'utiliser le matériel existant. Ici pas de crainte de se voir identifier à la femme au foyer « inactive », c'est au contraire un vécu sans complexe du temps que laissent les missions. Reste que la liberté que permet le travail intérimaire est, dans ce cas, largement compensée par le poste qualifié et bien rémunéré du mari, et la sécurité qu'offre le fait d'être propriétaire de son logement.

Il est aussi possible de donner au sentiment de ne « rien faire » un contenu positif : profiter de sa maison pour recevoir des amis, envisager un rythme domestique en contrepoint de celui de l'intérim. C'est l'exemple de cette jeune femme qui dit ne rien faire, mais est au contraire très active chez elle ; elle s'investit dans sa maison, y bricole, s'y sent bien et fait tout pour rompre la vie discontinuée des missions ; enfin elle se pose et vit le logement comme récupération de ses capacités d'action, de décisions, comme intervention libre sur les choses. Elle se récupère : « Alors le vendredi ça dépend, souvent c'est des soirées entre potes en fait. Le samedi c'est la journée où je fais RIEN ! (dit avec plaisir et même délectation). Ma journée grasse matinée. Samedi après-midi, je fais un peu de cuisine, où je me mets dans mon jardin, je sors la chaise longue, je bouquine, je lis le journal... C'est à peu près le seul moment où j'ai le temps de lire le journal ⁸⁶. »

Il faut souligner aussi le nombre important d'entretiens dans lesquels Internet apparaît parmi les activités domestiques. Une activité qui peut être ludique, chez les plus jeunes sans doute, mais aussi économique. Internet est un moyen de recherche de travail, de formation, d'information. Le risque, pointé dans certains de nos entretiens, est certes de « s'enfermer chez soi devant son ordinateur et de ne plus sortir ». Mais il ne faut pas sous-estimer ces pratiques, qui semblent assez communes aux plus jeunes interviewés, d'un usage d'Internet comme ressource complémentaire à celle déjà utilisée à travers les offres de l'agence d'intérim. Le logement prend ici une dimension d'espace de travail.

Les périodes creuses ont ici une fonction positive de ressourcement qui vient compenser les périodes de travail, marquées par les rythmes familiaux intenses. L'interruption de mission est vécue comme une délivrance

⁸⁶ *Femme 24 ans.*

de ces contraintes. C'est le cas de femmes qui jouissent pleinement des moments entre deux missions où elles vont pouvoir passer du temps avec leurs enfants, sortir de leurs rythmes habituels, souvent pesants et répétitifs.

Cette jeune femme, par exemple, ne se plaint pas des périodes creuses, bien au contraire ; c'est pour elle un moyen de se retrouver avec sa famille et avec elle-même : « ça me permet de consacrer plus de temps à mon enfant, d'être un peu moins énervée, je fais du sport, j'ai un peu plus de temps pour moi ». Elle semble plutôt souffrir des périodes de travail continue : « le matin, c'est la course, le soir aussi, mais bon c'est une question d'organisation ⁸⁷. » Elle profite des périodes creuses pour ne pas placer son fils au centre de loisirs, avant et après l'école ; ou, le mercredi, faire des siestes l'après-midi ; elle souligne d'ailleurs que la reprise du travail est difficile pour la famille.

Encore une fois, dans la plupart de ces cas, le foyer bénéficie d'un salaire fixe qui autorise un vécu beaucoup plus souple de l'intérim, même si, par ailleurs, ce salaire d'appoint et le statut d'emploi bloquent des projets d'achat de logement par exemple.

Les conditions d'une appréciation positive du logement, et le sentiment de sécurité qu'il peut représenter durant les périodes d'interruption de travail, on le voit à travers ces exemples, dépend, en grande partie, des capacités à retrouver des missions, des conditions de vie familiale, (salaire complémentaire par exemple) et des réseaux de sociabilité dans lequel le logement peut s'inscrire. Plusieurs des personnes rencontrées expriment bien ce sentiment en le rapportant à la possibilité d'un choix : si la période entre deux missions peut être interprétée comme tel, un choix, même relatif, le temps passé dans le logement est apprécié positivement ; mais si c'est l'inverse, la sensation de contrainte altère tout jugement positif sur ce temps chez soi. Un temps qui ne parvient pas à être réellement approprié, transformé en temps pour soi.

Le quartier, la ville

En contrepoint du logement, le quartier, ou la ville, joue un rôle non négligeable dans l'organisation et dans l'appréciation de la valeur du temps et des espaces des intérimaires. On retiendra ici trois modalités de cet usage du quartier : comme alternative, comme complément, comme évasion du logement.

⁸⁷ Femme 33 ans.

Alternative

Premier cas, celui de ces hommes de plus de 40 ans, ouvriers, souvent sans qualification, qui perpétuent les modes de sociabilité traditionnelle du monde ouvrier pour lesquels le logement n'est pas à proprement parlé leur espace, mais celui des femmes. Le café et le quartier constituant à de ce point de vue un espace spécifique aux hommes. Quand on leur demande où se trouve leur café, leurs lieux de rassemblement, tous disent que c'est près de la maison, pas loin à côté ; mais ce n'est pas la maison, c'est son périmètre proche, voir le bas de l'immeuble, mais toujours l'extérieur. « Le week-end, le samedi je vais à M. Je connais beaucoup de Tunisiens parce que le dimanche je sors de la maison... Je sors, je vais voir les copains, les amis au café... Jusqu'à midi... Après je monte (les gens de M. disent toujours qu'ils montent pour dire qu'ils vont au quartier de S.), je mange, je dors, après je sors jusqu'à 11 heures du soir dans des cafés...⁸⁸ »

La tradition ouvrière du logement et du quartier est ici renforcée par l'origine maghrébine des individus concernés. L'extérieur et la rupture avec le monde intime de la famille est très fort. La famille est le lieu de protection contre l'extérieur. Il est très rare de recevoir chez soi des gens. Si cela se fait, c'est encore en précisant qu'il faut faire attention, ne pas inviter n'importe qui, se protéger contre les intrusions, ne pas rendre public cet espace de retrait : « De temps en temps... Moi j'aime bien les amis c'est dehors, c'est pas à la maison. Parce que la maison... C'est la famille... Moi j'ai pas de famille ici. J'ai mon frère, mais c'est tout... Ma famille, c'est là-bas en Tunisie. De temps en temps oui, si j'ai un ami que j'aime bien, qui connaît la famille, il vient prendre le thé, manger le couscous... Mais c'est tout. Parce qu'il faut pas fréquenter beaucoup de gens maintenant. Parce que devant c'est gentil et puis par-derrrière c'est des critiques. Moi j'aime pas qu'on parle sur moi, ma famille...⁸⁹ »

Complément

Mais le quartier peut être investi par ceux, les plus jeunes, qui y trouvent au contraire une ressource et des formes de sociabilités de proximité. On dira sans doute que l'âge principalement joue ici. Plus jeune, cette personne dont nous donnons un extrait d'entretien est aussi plus sûre d'elle, plus

⁸⁸ *Homme 50 ans.*

⁸⁹ *Homme 48 ans.*

ouverte, moins inquiète. Elle s'autorise à investir son quartier, même durant les périodes où elle n'a pas de travail. Mais surtout elle ne conçoit plus d'étanchéité entre l'intérieur et l'extérieur, le logement et la rue, les voisins et chez soi ; maison et quartier communiquent : « c'est assez sympa parce que t'as vu, c'est une petite impasse. Donc je connais tous mes voisins. On a un compteur commun pour l'eau avec les voisins d'à côté donc ça nous a permis de faire connaissance. Quand j'ai besoin de coups de main pour des bricoles, j'y vais, y'a pas de soucis. J'ai des voisins en face qui ont un peu adopté mon chat parce qu'il va chez eux dans la journée parce que je suis pas là et qu'il aime pas être tout seul. Donc j'ai fait leur connaissance comme ça... Et puis comme c'est une impasse y'a pas de circulation de gens qui habitent pas ici donc on repère vite les têtes quand même. Et puis c'est vachement convivial dans cette rue parce que tu croises quelqu'un, on te dit bonjour, au revoir. Ça fait un petit peu quartier. Donc pour ça c'est vachement sympa. Et puis bon j'ai mon coiffeur qui est juste au bout de la rue et qu'est vachement sympa, il est super attirant donc j'y vais des fois, juste comme ça... Et puis sinon, sinon... Maisons-Alfort c'est vrai que je sors pas vraiment sur Maisons-Alfort, je sais qu'il y a des trucs pourtant mais c'est vrai que le plus souvent on se retrouve sur Paris ⁹⁰. »

Évasion

Parmi les intérimaires les moins qualifiés, beaucoup habitent dans des quartiers considérés comme « difficiles ». Le sentiment classique d'abandon de ces quartiers est partagé par une grande partie de la population. C'est ce que dit par exemple cet homme qui vit dans une cité HLM à la réputation très négative : « À "S", ça va et ça va pas. C'est beaucoup de casses, c'est beaucoup de vols... Ça va pas... surtout avec les jeunes. La police là-bas, elle tourne pas la nuit là-bas... Bon moi on m'a rien fait. Je reste toute la nuit dehors, je reste jusqu'à deux heures du matin, ils me disent rien. Ils me connaissent, ils savent comment je suis et tout ça... Mais question de vols, à la maison y'en a beaucoup. ⁹¹ »

C'est donc ailleurs qu'il trouvera l'espace de liberté qu'il recherche hors de chez lui. Cet ailleurs, c'est Paris. Il y retrouve les quartiers vivants qui lui rappellent la Tunisie et ses sociabilités extérieures, sa richesse de contact

⁹⁰ Homme 24 ans.

⁹¹ Homme 48 ans.

et de vie. C'est à Belleville qu'il se retrouve ; la récurrence des « là-bas », dans son propos, souligne l'éloignement recherché : « Belleville normalement c'est tous les gens qui ont habité là-bas c'est des Tunisiens... Tous. Je sais pas moi, dans chaque hôtel y'a à manger spécial, comme chez nous, moi j'aime bien ça. Je m'en vais là-bas, je mange là-bas, je bois un verre de thé, un café, on discute... On dirait je suis au pays là-bas ! Ah oui ! C'est pour ça... Je vais tout seul, après je trouve des copains là-bas. Je connais des gens, je connais les boucheries, je connais les cafés, je connais des gens, tout le monde là-bas. Chaque fois je prends un café ou un jus d'orange on me dit "Non, non : ici tu payes pas !" Ils sont gentils là-bas. C'est comme au Maghreb, tu connais le Maghreb là-bas ? ⁹² »

Être loin de chez soi, loin de l'Essonne, c'est aussi l'être des préoccupations du travail et des espaces qui rappellent la précarité. S'éloigner et construire un autre espace de sociabilité, de vie intense, c'est rompre avec l'univers des agences, des entreprises et de ce qui symbolise l'attente de travail. À Paris, à Belleville, il n'est pas le travailleur en attente mais l'homme de relation, de contact. Cet espace de la rue parisienne est une troisième dimension dans la vie de cet homme, après celle de sa famille et du logement où il n'existe que comme père, celui des agences et des chantiers où il est travailleur fragile, Belleville est le lieu où il est, enfin, « lui-même ». Cette attirance est si forte, (elle joue aussi comme fuite), qu'il se sent comme appelé par la grande ville : « Chaque fois quand je vais au marché de Melun, je prends mon sac et je sais pas comment je me retrouve dans le train... Quand je reviens chez moi, ma femme elle me dit : "T'étais où ?" : "J'étais au marché", elle regarde mes sacs et elle me dit "Non ça c'est pas du marché de Melun"... Je dis : "j'étais à Paris", elle me dit "T'es fou toi". Moi j'aime bien Paris, mieux qu'ici. Ici on regarde toujours les mêmes personnes... C'est pas bien ! Je vais à Bastille, tout ça, je m'en fous ça ! Moi je vais à Gare du Nord, Barbès, Belleville. ⁹³ »

Cas singulier, rencontré une fois, mais significatif de l'impossibilité de trouver sa place entre deux missions quand les repères sociaux, symboliques et affectifs renvoient forcément au travail stable, reconnu, valorisé.

⁹² Homme 48 ans.

⁹³ Homme 48 ans.

Fin des routines et dispositions

Le logement, pour les intérimaires que nous avons rencontrés, ne s'inscrit pas dans le temps routinier du travail. La séquence temporelle dans laquelle il apparaît est fondamentalement irrégulière, incertaine et imprévisible. Généralement, le logement qu'on retrouve à la fin de la journée ou de la semaine, tire son sens des temps quotidiens dans lesquels il s'inscrit comme moment singulier. Dans la situation des intérimaires, le logement perd ce caractère routinier ; il faut alors être capable de donner un sens à ce temps et à ce lieu, de l'investir de pratiques dont on sait par ailleurs qu'elles-mêmes ne seront pas régulières. Il y a une part d'imprévision, de réactivité, de capacité à faire avec le temps qu'on a chez soi, dans l'instant ; capacité qu'il n'est pas accordé à tous de posséder. Faire quelque chose de soi, chez soi n'est pas également partagé. Dans les exemples que nous avons donnés, ceux qui ont cette capacité, et la mettent en œuvre, sont souvent les plus jeunes, ou les plus en sécurité (matérielle ou familiale).

Parmi les éléments qui jouent un rôle dans cette capacité à mobiliser des ressources pour « s'occuper » chez soi, il faut retenir la distance relative que l'on est en mesure de prendre avec le travail. C'est une des caractéristiques essentielles des rythmes discontinus et des contrats précaires : le travail, ou plutôt l'emploi, n'est pas lui-même régulé par la routine du quotidien. S'il se termine objectivement à la fin du jour ou de la semaine, sa préoccupation ne disparaît pas pour autant ; sous la forme d'un nouveau contrat probable, d'une mission incertaine, le travail est toujours présent et ne favorise pas la détente, l'oubli que connaissent tous ceux qui en contrat stable peuvent s'en détacher le temps d'un week-end, d'une soirée. L'inquiétude que suscite cette recherche d'emploi se présente dans les entretiens comme souci permanent et détente impossible, du moins difficile. Le logement, la maison, les occupations entre deux missions ne sauraient en être indépendantes du point de vue de leur contenu, comme de la valeur et du sens qu'on leur attribue.

Le brouillage des frontières entre travail et habitat chez les couples biactifs en Grande-Bretagne

Irene Hardill

Nottingham Trent University, Grande-Bretagne

L'objet principal de cette recherche consistait en une analyse critique des recherches récentes menées d'abord au Royaume-Uni, puis plus largement dans d'autres pays du monde anglo-saxon, sur les choix résidentiels et de mobilité des couples à double activité et plus particulièrement des cadres et des professions libérales.

Pour replacer cette analyse dans un contexte plus large, un accent particulier a été mis sur le rôle joué et l'impact de la mobilité géographique dans le déroulement des carrières et les tendances en matière de réaménagement des liens spatio-temporels entre le logement et l'emploi.

Un large balayage d'une base existante de recherches (littérature savante et politique), essentiellement anglo-saxonne, a été réalisé selon neuf thématiques souvent inter-corrélées entre elles :

- la flexibilité grandissante des comportements en termes de trajectoires de mobilité résidentielle et professionnelle ;
- le brouillage ou l'absence de séparation nette entre 'travail', 'habitat' et 'loisirs' ;
- le télétravail ;
- l'engagement vis-à-vis du travail professionnel ;
- le changement d'attitude à l'égard du logement ;
- le processus de prise de décision concernant la localisation du domicile ;
- la mobilité géographique des couples double actifs ;
- les coûts et avantages de la mobilité domicile-travail pour les couples et les choix organisationnels ;
- les conséquences de cette mobilité en termes de politiques publiques.

Cette étude s'appuie surtout sur des travaux menés par des chercheurs anglo-saxons, en particulier sur des recherches concernant le Royaume-Uni et, à un moindre degré, les USA et le Canada.

Selon les thèmes abordés, un grand nombre de changements ont été observés ces dernières années :

- la flexibilité accrue dans le comportement en termes de mobilité résidentielle et professionnelle est liée au départ de la population des centres urbains au profit des périphéries, au développement du télétravail (certaines tâches étant effectuées au domicile), à un allongement des distances domicile-travail associé à une dépendance accrue à l'égard de la voiture et à une augmentation des durées des déplacements hebdomadaires ;
- le brouillage entre 'travail', 'habitat' et 'loisirs' : les cadres ont un certain degré d'autonomie en ce qui concerne le lieu ou le moment où ils effectuent leurs tâches (entreprise, mais aussi train, maison, avion, etc.) ; ils sont 'riches en argent, mais pauvres en temps'. Cette absence de distinction se retrouve aussi bien dans le domaine du travail que pour les loisirs ou les façons de consommer ;
- le télétravail se développe, un grand nombre de cadres en Grande-Bretagne comme dans d'autres pays d'Europe n'utilise pas les nouvelles technologies de communication exclusivement au domicile pour travailler ; les NTIC ont d'importantes répercussions sur l'organisation du travail (par exemple : télétravail à temps partiel, lieux de travail multiples, bureau partagé et travail mobile) ;
- l'attitude vis-à-vis du travail professionnel a changé. En Grande-Bretagne, depuis 1988, la semaine de travail s'est allongée tant pour les hommes que pour les femmes, qu'ils soient employés à temps complet ou à temps partiel. Les cadres et les employés pensent qu'ils doivent faire preuve d'un « engagement » en « accordant au travail une toute première place ». Il faut être présent, joignable en tout instant, accepter d'être mobile ;
- l'attitude à l'égard du logement a également changé : l'accession à la propriété constitue depuis longtemps un but, notamment en termes d'investissement financier, pour les classes moyennes anglo-américaines. Maintenant la petite bourgeoisie et les couples biactifs se distinguent en ce sens qu'ils ne considèrent pas seulement la pro-

- priété comme un investissement mais lui donnent également une importance culturelle, car elle est une preuve de réussite professionnelle ;
- le choix du lieu de résidence est intrinsèquement lié au couple, à la manière dont il fonctionne en tant qu'unité de prise de décision, et à la pondération des relations de pouvoir. La localisation du domicile a tendance à être déterminée par la carrière « principale », alors que le choix spécifique de la maison reste plutôt une décision commune ;
 - la mobilité géographique chez les couples biactifs : pour beaucoup de cadres, la mobilité commence avec l'enseignement supérieur (on quitte la maison de ses parents pour aller faire ses études) et constitue fréquemment une condition essentielle pour obtenir de l'avancement dans sa carrière, ce qui implique de plus en plus une mobilité géographique, et souvent même à une échelle internationale ;
 - les coûts et avantages de la mobilité pour les couples et les perspectives organisationnelles : les grandes entreprises pratiquent pour la plupart une politique de mobilité de leurs cadres, mais elles assistent peu leurs salariés dans la nécessaire quête de nouvelles écoles pour les enfants ou pour aider le conjoint à trouver un nouvel emploi. C'est sans doute pour cette raison que le nombre des couples double actifs, même sans enfants, acceptant cette mobilité est en diminution. Les ménages et les entreprises commencent à prendre conscience que la mobilité peut représenter des coûts, mais aussi des inconvénients : séparations, divorces...), plus que des avantages, aggravés dans un contexte d'internationalisation des marchés du travail ;
 - les conséquences pour les politiques publiques : la politique du gouvernement insiste sur l'importance de la compétitivité économique, de la protection de l'environnement et de la cohésion sociale pour réussir un développement durable, mais très peu d'actions ou de politiques sont mises en œuvre en direction des foyers double actifs.

Ces phénomènes sont fortement imbriqués. Les statistiques publiées et les instruments de collecte des données (incluant le Recensement de la population 2001 au Royaume-Uni) ne parviennent pas aisément à appréhender les tendances qui émergent dans les modes de vie des couples double actifs et dans leurs mobilités résidentielle et professionnelle.

Les conséquences de ces nouveaux phénomènes sont exposées à grands traits dans le rapport de recherche et sont résumées ci-dessous :

- une flexibilité et une diversité croissantes dans les structures d'emploi, dans les vies de travail, dans les relations du ménage, dans les arrangements travail/domicile/loisirs, dans les types de mobilité géographique et dans l'utilisation du temps et de l'espace ;
- une mobilité croissante en termes de flux de déplacements physiques et virtuels (NTIC) et des types de mobilité géographique pratiqués ;
- un brouillage des frontières entre vie privée et vie professionnelle et entre les différents aspects de la vie privée (nécessité d'arrangements au sein du foyer) ;
- une faculté de remplacement : on peut citer à titre d'exemple la façon dont les communications électroniques peuvent remplacer le face-à-face ou bien le recours aux nouvelles technologies de communication pour éviter des déplacements journaliers ;
- une recherche d'équilibre entre les intérêts de l'employé et ceux de l'employeur, entre les intérêts de la personne individuelle et du foyer, entre le travail et la maison/famille à un moment particulier dans le temps, au cours de la vie et entre les objectifs des différentes politiques en jeu ;
- concernant l'urbanisation, la croissance de la population dans les zones rurales en Grande-Bretagne a dépassé celle des zones urbaines du fait que les 'mobiles' sont attirés par la qualité perçue de l'environnement rural et des propriétés à 'caractère', en particulier lorsque ces zones rurales sont accessibles aux grandes zones urbaines, offrant ainsi une combinaison de vie 'rurale' avec un travail 'métropolitain' séduisante pour de nombreux foyers double actifs. Cependant, on constate une renaissance urbaine, les villes se sont réimposées comme centres culturels et de vie ; certains secteurs se sont gentrifiés avec des appartements de grand standing, lofts d'entrepôts, maisons de ville, appartements sur les quais offrant un style de vie attrayant pour jeunes foyers biactifs sans enfants.

L'expatriation des Français dans les métropoles émergentes : quelle insertion locale ?

Éric Charmes et Xavier Guillot

ARDU, Université Paris 8

L'expatriation comme analyseur des effets locaux de la mondialisation

La mobilité des expatriés est aujourd'hui une composante majeure des « systèmes globaux de migration » (Hardill, 1998). Plus particulièrement, les mobilités internationales des travailleurs des pays du Nord apparaissent indissociables de l'émergence d'une culture dite « mondiale » ou « globale » (Featherston, 1996). Elles s'imbriquent aussi dans les transformations des sociétés urbaines contemporaines avec l'émergence de nouvelles configurations spatiales et temporelles dans les vies quotidiennes.

Une population porteuse d'un nouvel « habitus global » ?

L'essor des transports, associé à la tertiarisation de l'économie, a accompagné l'idée que les individus deviendraient libres de tous liens, sociaux comme territoriaux, et qu'ils pourraient ainsi passer d'un lieu à un autre au gré de leurs envies. Le développement rapide des expatriations issues des pays occidentaux serait l'un des signes avant-coureurs les plus évidents du changement en cours. D'où le qualificatif d'hyper-mobile souvent associé à cette population.

À lire la littérature, on est tenté d'émettre l'hypothèse que ces populations sont porteuses d'un nouvel « habitus global », sur lequel le local n'aurait plus qu'une influence contingente. À la différence du migrant, ces individus nomades n'ont jamais de destinations définitives. Ils revendiquent du reste souvent pour eux-mêmes une identité « a-nationale » pour laquelle les différences de nationalité sont secondaires ; ils tiennent particulièrement à se dissocier de ceux des couches favorisées dont l'horizon est resté borné par les frontières de leur pays (Wagner, 1998 ; Rofe, 2003 ; Thompson & Tambyah, 1999).

L'hypothèse du développement de cet ethos globalisé ou transnational paraît confirmée par la formation d'un espace spécifique, autonome des attributs nationaux (Castells, 1998). Un véritable réseau d'espaces globaux s'est en effet constitué et semble permettre à des nomades tout aussi globaux de se sentir partout chez eux ou du moins de retrouver les mêmes repères. Les hôtels des grandes chaînes internationales, les tours des quartiers d'affaires, les complexes commerciaux, ainsi que les aéroports apparaissent ainsi totalement décontextualisés.

Cette approche paraît trop générale et doit être nuancée, voire révisée. Elle résulte d'un regard biaisé sur la mondialisation et ses conséquences. Comme l'explique Jean-Pierre Warnier (2003), lorsque l'on étudie l'incidence de la mondialisation, on peut enquêter à partir de deux points de vue divergents : ou bien on observe la circulation des flux culturels à l'échelle planétaire, ou bien on étudie la manière dont ils sont reçus localement. Les résultats de l'observation et les conclusions qu'on peut en tirer varient de tout ou tout suivant que l'on adopte l'un ou l'autre de ces points de vue. Dans notre recherche, c'est le deuxième point de vue que nous avons privilégié.

L'exigence d'un décentrement

Notre approche des processus de mondialisation par le local repose sur divers « décentrement » du regard. Le premier concerne le choix de la population étudiée. En effet, plutôt que de nous intéresser aux élites de la mondialisation, et d'étudier par exemple les hauts cadres de la finance et du conseil, nous nous sommes intéressés à la mobilité des couches moyennes des pays occidentaux. Nous avons notamment inclus dans notre travail les populations travaillant sur la base de contrats locaux, ce qui, comme on le verra, nous a conduits à développer la notion de « mondialisation par le milieu ».

Toutes proportions gardées, ce décentrement renvoie à celui opéré par Alain Tarrus (1992) et Michael Smith (1998) dans leurs travaux sur la « mondialisation par le bas ». En se penchant sur les mobilités des migrants pauvres, ils sont sortis de la figure analytique dominante du ghetto et ont montré que les flux de la mondialisation ne sont pas l'exclusivité des hauts cadres des grandes multinationales. Les migrants des pays du Sud créent des réseaux mondiaux tout à fait comparables à ceux des expatriés.

La mondialisation de l'urbain en dehors des villes de premier rang

L'autre décentrement porte sur les terrains étudiés, puisque nous nous sommes penchés sur d'autres villes que celles dites du Nord, habituellement citées par ceux qui s'intéressent aux points de chute des expatriés. Même si des auteurs se sont dernièrement intéressés à l'impact de la globalisation sur les métropoles du Sud (Sassen, 2002), ces dernières demeurent largement ignorées de la littérature.

Le décentrement est ici radical, car, même quand elles se rapprochent du sommet de la hiérarchie des villes globales, les villes du Sud ne reproduisent pas nécessairement le modèle des villes de premier rang, elles s'insèrent dans la mondialisation suivant des modalités qui leur sont propres. À Singapour, la modernité n'est pas occidentale ou globale, elle est singapourienne. Celui qui s'y promène peut voir dans les tours de bureaux et dans le centre d'affaires le signe d'une occidentalisation, mais la prolongation de la promenade montre très vite qu'il ne s'agit que d'une première impression. Singapour a beau être à un niveau de globalisation équivalent à Milan ou Francfort (selon la classification du GaWC⁹⁴), il s'agit d'un univers très différent de celui des métropoles financières européennes. La même observation pourrait être formulée pour Rio de Janeiro et Bangkok, les deux autres villes sur lesquelles ont porté nos recherches.

Penser la mobilité des expatriés et ses relais locaux

Au cœur du processus d'insertion locale : les établissements scolaires

À Bangkok, comme à Rio et à Singapour, la volonté des expatriés de conserver des liens avec leur pays d'origine est patente. Cela explique pourquoi il est courant de parler de « communauté française » pour décrire les expatriés français présents dans une ville. Ces communautés s'articulent à diverses infrastructures locales. Les plus importantes sont incontestablement les établissements scolaires. La présence des expatriés français dans chacune des villes étudiées (autour de 3000 personnes) suffit ainsi à faire fonctionner un lycée français. Ces établissements scolaires favorisent la reproduction de la culture française (du moins dans sa version scolaire), et facilitent la constitution de réseaux sociaux nationaux entre les parents des élèves (puisque les établissements scolaires sont des pôles de socialisation pour les communautés françaises expatriées).

⁹⁴ *Globalization and World Cities - Study Group & Network*, voir : <http://www.lboro.ac.uk/gawc/>.

À ces acteurs institutionnels s'ajoutent de nombreuses associations tournées vers la facilitation ou l'animation de la vie quotidienne des Français de l'étranger. Elles sont fréquemment animées par des femmes de détachés (c'est-à-dire d'expatriés qui ont un contrat de droit français) qui n'ont pas d'emploi sur place et qui peuvent s'en dispenser. Il faut enfin signaler le tissu de petites entreprises françaises (et plus largement francophones) qui à la fois facilitent la vie quotidienne des expatriés français, entretiennent l'identité nationale et offrent des emplois aux jeunes expatriés.

Les infrastructures de la mondialisation : des réseaux de comptoirs ?

Cet ensemble de services, d'équipements et d'institutions est nettement marqué par une identité française ou francophone. Les infrastructures de la mondialisation ne sont donc pas seulement des lieux et des équipements génériques, quasi identiques partout dans le monde et pour tous les expatriés du monde. Elles ne se réduisent pas plus aux réseaux globaux de communication. Les infrastructures de la mondialisation sont aussi les associations, les entreprises et les institutions associées au rayonnement mondial d'un pays. Renforcée par la francophonie et par son important réseau diplomatique (considéré comme le deuxième au monde derrière celui des États-Unis), la France est sur ce plan bien armée, même si son réseau n'a sans doute pas le poids suffisant pour recevoir le label « global ».

Dans ce contexte, chaque communauté expatriée locale forme un ensemble qui sert de base au rayonnement commercial de la France et qui s'apparente à un comptoir⁹⁵. Le terme semble en effet approprié puisque l'activité principale des expatriés est l'échange de biens, de services et d'informations entre leur pays d'origine et le pays d'accueil.

Parallèlement, l'un des accélérateurs les plus puissants de la mobilité internationale des Français pourrait bien être le réseau mondial de services et d'équipements offerts à l'étranger par la France, les Français et l'ensemble de la francophonie. Les cas étudiés sont, de ce point de vue, d'autant plus démonstratifs qu'ils ne font pas partie des anciennes colonies françaises

⁹⁵ L'emploi de ce terme a été inspiré par la lecture des travaux d'Alain Tarrus (1992). Celui-ci en a fait un usage provocateur en qualifiant Marseille de comptoir maghrébin. Le terme est d'autant plus provocateur que son emploi est parfaitement justifié. Le choix du mot comptoir permet par ailleurs d'insister sur le poids toujours prééminent des États-nations. L'analyse proposée ici s'éloigne donc des idées d'Arjun Appadurai (1996). Ce dernier insiste en effet plutôt sur la trans-nationalisation du national et la dissociation des nations et des États. Or nos analyses suggèrent plutôt que la relation de l'État et de la nation se recompose plus que la nation n'échappe au contrôle de l'État.

et que le rôle économique et culturel de la francophonie et de la présence française y apparaît dégagé des séquelles du colonialisme.

On comprend alors toute l'importance que peut revêtir le dépassement de la dichotomie classique entre ancrage et mobilité. Loin d'être un enfermement, l'ancrage des expatriés dans de véritables communautés locales est un point d'appui pour leur mobilité. Il les aide à tirer parti des flux mondiaux d'échanges. L'appartenance nationale peut ainsi être une ressource pour l'individu amené à parcourir le monde.

Élaborer de nouveaux schémas d'analyse pour penser l'hyper-mobilité

En réalité, loin de s'opposer, ancrage et mobilité sont entrés dans une relation de complémentarité. L'idéal de vie de nombreux expatriés n'est pas d'être toujours par monts et par vaux à la recherche de nouveaux contrats dans de nouveaux pays. Les expatriés trouvent d'autant mieux l'énergie nécessaire pour se frotter à des situations complexes qu'ils ne jouent pas à tout moment l'intégralité de leur identité et qu'ils disposent d'une base de repli. Il faut donc déconstruire la dichotomie usuelle entre mobilité et ancrage et penser l'une avec l'autre.

Au-delà de l'opposition national / mondial

La dichotomie entre mobilité et ancrage renvoie également à une opposition entre le mondial et le national avec, d'un côté, des individus hyper-mobiles et détachés de toutes influences culturelles liées aux appartenances héritées et, d'un autre côté, des individus relativement sédentaires et immergés dans une culture nationale que, faute d'avoir été voir ailleurs, ils n'ont jamais eu l'opportunité de mettre en cause.

Or l'opposition entre le national et le mondial qui sous-tend ce classement est quelque peu artificielle. De nombreux éléments le démontrent. L'enquête que nous avons conduite auprès des expatriés français indique ainsi qu'alors que ces derniers n'ont plus à faire la preuve de leur ouverture sur le monde, la pratique de la langue française pèse très lourdement dans leur socialisation. Le national demeure de ce point de vue un élément déterminant de l'identité des expatriés français. À Singapour, Rio de Janeiro ou Bangkok, les personnes rencontrées ne sont pas seulement des expatriés, ce

sont aussi et même avant tout des Français.

Répetons-le : ce constat ne doit pas être interprété comme un enfermement sur le national, en tout cas pas systématiquement. La pratique du français peut être source de lien social avec des ressortissants d'autres pays. Elle permet tout d'abord l'établissement de liens avec les ressortissants des pays francophones. De nombreux expatriés français établissent ainsi des contacts avec des Belges, des Suisses, des Canadiens ou des Africains. La pratique de la langue française favorise également le contact avec les ressortissants du pays d'accueil qui, par exemple parce qu'ils ont fait leurs études en France, parlent le français et souhaitent entretenir des liens avec la sphère francophone. Si la langue française est constitutive de la nation française, avec l'expatriation, cet élément identitaire national entre dans un processus de mondialisation.

L'hypothèse de l'émergence d'un « national mondialisé »

Se pose alors la question de nommer cette réalité au-delà de la dichotomie entre national et mondial. Comment qualifier ces identités et ces pratiques des expatriés qui, bien que sous l'influence du national, n'y sont pas réductibles ? On pourrait être tenté d'utiliser la notion d'« international ». Il nous semble toutefois que ce terme a une connotation historique qui rend mal compte de la réalité : comme l'explique Ulrich Beck, l'alternative national / international est bâtie autour de deux termes qui s'excluent l'un l'autre et n'est pas adaptée aux influences croisées que fait naître la mondialisation (Beck, 2003). Ce n'est de fait pas un hasard si les notions d'international et de multinational sont de moins en moins utilisées au profit de notions telles que celles de mondialisation, de globalisation ou de transnationalisation.

Dans ce contexte, Ulrich Beck fait appel à la notion de « national mondialisé ». Cela peut paraître un oxymoron, mais il s'agit d'une figure rhétorique quasi obligée du dépassement des dichotomies établies. Cette notion permet en tout cas de rendre compte du fait que le national est moins anéanti que transformé par la mondialisation. Cette transformation est autant interne qu'externe aux frontières nationales. À l'intérieur, le national se recompose sous l'influence de l'arrivée d'immigrants et sous l'effet de l'ouverture des frontières culturelles. À l'extérieur, grâce aux flux migratoires et à l'exportation de produits culturels, il se frotte à d'autres cultures nationales. On

peut ainsi parier avec Jean-Pierre Warnier (2003) que, de la même manière qu'il a résisté à la diffusion mondiale des modèles de rationalité de la modernisation, le national résistera à la mondialisation. Comme il s'est modernisé, il se mondialisera⁹⁶.

Vers une banalisation du statut de l'expatrié : « la mondialisation par le milieu »

La fin du détachement

Jusqu'à une époque récente, les Français qui travaillaient à l'étranger pour une entreprise française étaient généralement des détachés (définis, comme nous l'avons dit, par le fait qu'ils disposent d'un contrat de droit français). Les chiffres indiquent toutefois que le nombre de détachés est en diminution constante. Considéré comme trop coûteux, le détachement est de moins en moins utilisé. Entre 1984 et 2002, la part des détachés dans la population de Français immatriculés dans les consulats a été divisé par cinq, passant de 30 % à 6 %, soit 65 000 personnes (chiffre qui inclut l'intégralité des membres des familles des détachés). Cette évolution est d'autant plus impressionnante qu'au cours de la même période, le nombre de Français immatriculés a augmenté de 22 % (DFAE, 2003).

De plus en plus, les expatriés sont employés avec un contrat de droit local. Certains bénéficient malgré tout de conditions très avantageuses, mais beaucoup ont des revenus qui les assimilent à la classe moyenne du pays d'accueil. C'est notamment le cas de la frange la plus jeune des expatriés, qui partent à l'étranger pour vivre une expérience existentielle ou pour acquérir une expérience de l'international, et qui acceptent plus facilement un revenu moyen qu'un cadre qui s'expatrie avec sa famille. Cette acceptation des conditions locales de travail concerne également ceux qui, suite à une première mission, deviennent résidents permanents et se fondent dans la société locale. C'est pour rendre compte du développement de cette population expatriée que nous proposons de parler de « mondialisation par le milieu ».

La banalisation de l'expatriation

Cette « mondialisation par le milieu » est particulièrement évidente entre les pays occidentaux. À l'échelle européenne notamment, les flux de non détachés sont particulièrement importants et se diffusent très largement

⁹⁶ Sans doute à des degrés divers suivant le poids de la nation considérée.

aux classes moyennes. Le développement de la mobilité étudiante au travers des échanges ERASMUS contribue à cette banalisation. Dans les pays du Sud, l'évolution est moins nette. La proportion de détachés reste plus élevée qu'ailleurs. En Chine par exemple, en 2002, encore 44 % des immatriculés étaient des détachés (DFAE, 2003). Le changement radical de conditions de vie qu'induit l'expatriation dans de tels pays justifie encore souvent des rémunérations très élevées et des contrats très protecteurs. Il n'en demeure pas moins que, d'après les enquêtes de terrains que nous avons effectuées, le processus de banalisation des flux d'expatriation hors des pays occidentaux est aussi engagé. Les expatriés sont de moins en moins systématiquement membres de l'élite sociale de la ville d'accueil et de plus en plus membres des franges supérieures des classes moyennes, voire des classes moyennes tout court ⁹⁷.

Cette banalisation de l'expatriation dans les pays du Sud est visible dans l'espace même des métropoles d'accueil. Dans leur travail, les expatriés ne se concentrent plus dans les hauts lieux du pouvoir, qu'ils soient économique, diplomatique ou administratif. Le même décloisonnement peut s'observer dans leur lieu de résidence. À Singapour, ils partagent un même habitat avec la middle class locale : les condominiums. Cette forme de logement, à l'origine prévue pour être occupé par des étrangers-détachés est, depuis les années 1990, également utilisée par des Singapouriens. Ces logements sont aussi le reflet de l'évolution de la société vers le « cosmopolite » désormais promue par le gouvernement singapourien (Yeoh, 2004).

⁹⁷ Sans compter une frange non négligeable d'exclus. Voir sur ce sujet les travaux de Monique Cerisier-Ben Guiga (1999).

Repères bibliographiques

- Appadurai A. (1996) *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*, University of Minnesota Press.
- Beck U., (2003) *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Aubier, 2002 pour l'édition originale en allemand.
- Castells M., (1998), *La société en réseaux, tome 1, L'ère de l'information*, préface d'A. Touraine, Paris, Fayard, première édition en 1996, édition revue en 2001.
- Cerisier-Ben Guiga M., (1999) *L'exclusion sociale dans les communautés françaises à l'étranger*, Paris, La Documentation française.
- DFAE (Direction des Français de l'étranger), (1998) *Rapport sur l'émigration des jeunes Français*, Ministère des Affaires étrangères.
- DFAE (Direction des Français de l'étranger), (2003) *Rapport du directeur*, Ministère des Affaires étrangères.
- Featherstone M. Ed, (1996) *Global Culture, Nationalism, Globalization and Modernity*, Sage, London.
- Hardill I, (1998) « Gender perspectives on British expatriate work », *Geoforum*, vol. 29, n° 3, p. 257-268.
- Pierre P., (2003) *Mobilité internationale et identités des cadres. Des usages de l'ethnicité dans l'entreprise mondialisée*, Fontenay-sous-Bois, SIDES.
- Smith M.P. & Guarnizo E., Eds (1998) *Transnationalism from Below*, Transaction Publishers, New Brunswick.
- Rofo M.W. (2003) « I want to be global: Theorising the gentrifying class as an emergent global community », *Urban Studies*, n° 12, novembre, p. 2511-2526.
- Sassen S. (ed), (2002) *Global Networks. Linked Cities*, Routledge, New York, Londres.
- Sassen S. (1996) *La Ville globale*. New York, Londres, Tokyo, Paris, Descartes & Cie, préface de S. Body-Gendrot, 530 p., première édition américaine en 1991.
- Tarrius A. (1992) *Les Fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 207 p.
- Thompson C.J. & Tambyah S.K. (1999) « Trying to be cosmopolitan », *Journal of Consumer Research*, vol. 26, n° 3, décembre, p. 214-241.
- Wagner A.C., (1998) *Les Nouvelles Élités de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF.
- Warnier J-P., (2003) *La Mondialisation de la culture*, Paris, La Découverte.
- Yeoh, B.S.A., (2004), « Cosmopolitanism and its Exclusion in Singapore », *Urban Studies*, Vol.41, No.12, pp. 2431-3445.

Navettes et recomposition de systèmes résidentiels en région parisienne

Martine Berger

LADYSS (CNRS UMR 7533), Université Paris 1

En un quart de siècle, les distances moyennes de navettes des actifs résidant en Île-de-France ont augmenté de 25 %, passant de 7,4 km en moyenne en 1975 à près de 10 km en 1999. Du fait d'un découplage croissant entre lieux de résidence et d'emploi, les Franciliens associent dans leur expérience quotidienne des espaces de plus en plus distants et différents. En 1999, moins d'un actif francilien sur 4 travaille dans sa commune ou, pour les Parisiens, son arrondissement de résidence, au lieu de 3 sur 10 en 1975. Ces déplacements quotidiens au sein de l'espace métropolitain constituent un élément essentiel de l'expérience spatiale des actifs franciliens et modifient profondément leur perception de la ville.

Ce changement d'échelle du fonctionnement du système métropolitain résulte d'un double phénomène : d'une part, l'extension du bassin de résidence des actifs, principalement liée au développement des ceintures pavillonnaires périurbaines ; d'autre part, le desserrement des emplois vers les départements de la Petite, puis de la Grande Couronne, qui a conduit à l'allongement des distances domicile-travail pour les actifs résidant dans la zone centrale. En 1999, la distance moyenne des navettes des actifs résidant à Paris (quel que soit leur lieu de travail) est de 6,1 km, celle des habitants de Grande Couronne est de 13,6 km, et, pour ceux qui, dans cette zone, sont propriétaires d'un pavillon, de 15,6 km, soit 2,5 fois plus que celle des Parisiens. De 1975 à 1999, le desserrement des emplois a conduit à une augmentation de la distance entre domicile et lieu de travail d'1,3 km en moyenne pour les habitants de Paris et de la Petite Couronne. Le déplacement des emplois vers la banlieue et les villes nouvelles a limité l'augmentation de la distance domicile-travail des actifs résidant en Grande Couronne, mais ce mouvement n'a pas été suffisant, et de loin, pour compenser l'effet des migrations résidentiel-

les du centre de l'agglomération vers les périphéries : les trajets des pavillonnaires de Grande Couronne se sont accrus, en moyenne, de 3,2 km en 25 ans.

Durant cette période, pour l'ensemble des actifs franciliens, les durées des déplacements entre domicile et lieu de travail ont augmenté deux fois et demi moins vite que les distances parcourues, passant de 32,5 mn en 1975 à un peu moins de 36 mn en 1999. L'amélioration des vitesses de déplacement a partiellement compensé l'allongement des trajets et a rendu possible la poursuite de l'étalement urbain. Des réseaux au maillage plus dense, aux capacités accrues, présentant une meilleure connectivité, et la part croissante prise par les déplacements dans des zones périphériques moins denses, où les vitesses sont plus élevées, ont rendu acceptable l'éloignement croissant des lieux de travail, qui est à la fois subi par les ménages et choisi par certains d'entre eux. L'amélioration des réseaux de circulation qui a permis le maintien des temps de déplacements est à l'origine d'un changement d'échelle dans la configuration de la région urbaine. En 1999 le « Francilien moyen » réside à 17,1 km de Notre-Dame, au lieu de 13,5 km en 1968, soit un éloignement de près de 4 km en 30 ans, alors qu'au cours des trois décennies précédentes, de 1936 à 1968, le « déplacement » n'avait pas dépassé 2 km. C'est à une transformation radicale des modes d'habiter que l'on assiste, avec le passage d'une agglomération dense à une ville plus étalée, où la part des maisons individuelles n'a cessé de croître : au cours des trois dernières décennies le parc pavillonnaire francilien a presque doublé⁹⁸. Quel a été, face à cette nouvelle donne urbaine, le comportement des ménages ?

Nous avons tenté de répondre à cette question à travers deux sources principales : d'une part, une exploitation des fichiers détaillés des recensements de population depuis 1975 ; d'autre part une enquête auprès de 1200 ménages réalisée en 1990 dans cinq sites franciliens (le quartier Plaisance, dans le XIV^e arrondissement de Paris ; Châtillon-sous-Bagneux et Le Blanc-Mesnil, en proche couronne ; la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et quatre communes périurbaines de l'Essonne).

Les choix résidentiels, en particulier pour les ménages qui comportent au moins un actif, sont le solde d'arbitrages où intervient une pluralité de cri-

⁹⁸ Voir Berger M., 2004, *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée*, Paris, CNRS Éditions.

tères dont l'acceptation d'une certaine durée de déplacements quotidiens. Comme le soulignait déjà Henri Lefebvre⁹⁹, « on n'achète pas seulement un volume habitable, commutable avec d'autres, sémiologiquement marqué par le discours publicitaire et par les signes d'une certaine distinction, (...) on achète un emploi du temps et cet emploi du temps constitue la valeur d'usage d'un espace ». À des localisations résidentielles correspondent des pratiques quotidiennes de déplacements, en particulier en matière de partage modal : plus de la moitié des actifs résidant à Paris et plus d'un tiers de ceux qui habitent en Petite Couronne empruntent les transports en commun pour se rendre à leur travail, au lieu d'un actif de Grande Couronne sur cinq. S'agissant des distances parcourues, elles sont très différenciées entre types de tissu urbain, variant de un à deux entre les ménages résidant dans des immeubles collectifs au centre de l'agglomération et les pavillonnaires des zones périurbaines. Du fait de localisations plus périphériques, le choix de l'accession à la propriété et à la maison individuelle a été un puissant facteur d'allongement des navettes.

Or les propriétaires de pavillons constituaient, en 1975, moins d'un quart des ménages franciliens (23 %), ils en représentent aujourd'hui 3 sur 10. On observe durant toute cette période une évolution vers une segmentation croissante du parc de logement et une accentuation de la spécialisation des espaces de résidence, tant en fonction des structures des ménages que de leurs positions socioprofessionnelles. Ainsi, dans Paris intra muros, à nombre de ménages pratiquement constant (environ 1,1 million), l'effectif des couples ayant des enfants a diminué de 20 % : ils constituaient 40 % des ménages parisiens en 1975, moins d'un tiers en 1999. Inversement, une proportion croissante des couples ayant des enfants réside en maison individuelle : ils étaient 28 % en 1975, ils sont 41 % en 1999.

La segmentation de l'espace résidentiel en fonction des positions professionnelles tend elle aussi à s'accroître. Or, combinée au type de logement choisi, la catégorie sociale différencie les parcours des actifs salariés, les distances s'accroissant à mesure que l'on s'élève dans l'échelle sociale. Ceci semble moins lié aux niveaux de revenus dont ils disposent (qui diminuent le coût relatif des déplacements) qu'au degré croissant de spécialisation des emplois au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie profession-

⁹⁹ Lefebvre H., 1974, *La production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos.

nelle : les plus qualifiés n'hésitent pas à se déplacer plus loin pour trouver un emploi correspondant à leur spécialité ou à leurs projets de carrière.

Ainsi les cadres et professions intellectuelles supérieures ont en moyenne des trajets domicile-travail plus longs que ceux des ouvriers et des employés, bien que résidant plus souvent là où se concentrent les emplois les plus qualifiés, au cœur de l'agglomération.

À un niveau plus fin, parmi les cadres, ceux qui travaillent dans le secteur privé parcourent de plus longues distances que ceux du secteur public ou les membres des professions libérales ou artistiques. De même, les employés qui travaillent dans le secteur public se déplacent sur des distances plus courtes que les employés de bureau du secteur privé. Quant aux employés de commerce et personnels de service aux particuliers, qui occupent souvent des emplois à temps partiel, ils ont des navettes nettement plus courtes. La répartition plus régulière des emplois du secteur public et leur plus grande féminisation expliquent sans doute ces différences, mais il faut aussi tenir compte des filières d'accès au parc locatif social où les employés du secteur public bénéficient souvent d'une priorité d'attribution.

Inversement, la difficulté d'accès aux logements les plus proches des grands pôles d'emploi tertiaire, plus centraux et plus coûteux, explique sans doute les distances de navettes relativement élevées des actifs des professions intermédiaires. Plus souvent propriétaires de leur logement que les employés ou les ouvriers, ils sont conduits à s'installer en grande banlieue ou dans des communes périurbaines et effectuent des navettes presque aussi longues que celles des cadres.

Cependant, au fil du temps, on observe un rapprochement des comportements des différentes catégories socioprofessionnelles. En 1975, les cadres parcouraient des distances supérieures de moitié à celles des ouvriers et y consacraient un tiers de temps en plus ; en 1999, l'écart est inférieur à 20 % en distance comme en durée. Parmi les actifs du secteur privé, les cadres parcourent en moyenne, en 1999, 13 km en 43 mn pour se rendre à leur travail, les professions intermédiaires 12 km en 39 mn, les employés de bureau 11 km en 38 mn, alors qu'en 1982, leurs trajets étaient respectivement de 12,5, 11 et 9 km. Au fil du temps, l'écart s'est donc resserré entre ces catégories socioprofessionnelles, en raison d'un moindre allongement relatif des trajets des cadres.

Le rapprochement des comportements de mobilité domicile-travail entre groupes sociaux s'accompagne d'une diminution de la variabilité des distances comme des durées des parcours, tant pour l'ensemble des actifs que pour chaque sexe et chaque groupe social pris isolément. Par contre, au sein d'une même zone de résidence (Paris, Petite Couronne, Grande Couronne), la variabilité des trajets parcourus s'accroît, en relation avec le desserrement des emplois. L'éclatement des destinations qui résulte de l'évolution vers un système plus polycentrique conduit donc pour certains à un allongement des trajets, pour d'autres à une stabilisation relative. Dans un système où les transports collectifs sont largement subventionnés, où l'emploi est de plus en plus volatil, face à sa précarité et à son instabilité géographique, les actifs ont tendance à rechercher du travail dans des cercles de plus en plus larges autour de leur domicile et à prendre en compte les probabilités de mobilité professionnelle dans leurs choix résidentiels. Dans le même temps, la diffusion d'un modèle largement interclassiste d'accession à la propriété pavillonnaire pour les ménages ayant des enfants a contribué à desserrer les liens entre habitat et emploi.

Ainsi, dans les enquêtes nationales sur le logement, l'emploi apparaît comme un motif marginalement cité par les ménages franciliens interrogés sur les raisons du déménagement, au regard de l'accession à la propriété, de la recherche d'une maison individuelle ou d'un logement plus grand, dès lors que l'on exclut les migrants interrégionaux dont les motifs sont souvent d'ordre professionnel. La volatilité croissante de l'emploi, le développement de la biactivité, la cherté des loyers sont de nature à expliquer le choix d'un allongement des distances à l'emploi plutôt que d'un déménagement : la proximité à l'emploi est difficile à réaliser lorsque l'emploi change souvent de localisation, lorsqu'il y a plusieurs actifs dans le ménage, ou quand les prix des logements en zone centrale les rendent inaccessibles aux catégories modestes, voire moyennes. De même, dans les enquêtes que nous avons réalisées auprès des ménages, lorsqu'on les interroge sur les avantages ou les inconvénients de leur logement actuel, très rares sont ceux qui invoquent la distance aux emplois. Néanmoins, lorsqu'on les questionne sur les lieux qu'ils ont prospectés avant de s'installer dans leur logement actuel et sur les motifs qui les ont poussés à chercher à s'y loger, la proximité des emplois est plus fréquemment évo-

quée (près d'une réponse sur trois par exemple, à Saint-Quentin-en-Yvelines, près d'une sur quatre dans le périurbain de l'Essonne), en particulier par les ménages appartenant aux couches moyennes. Tout semble se passer comme si la distance à l'emploi était prise en compte, dans un premier temps, dans l'exploration du champ des possibles résidentiels, alors qu'elle intervient moins dans la décision définitive.

Globalement, les comportements des ménages en matière de mobilité domicile-travail tendent donc à se rapprocher, à converger vers quelques modèles de choix de plus en plus déterminés par la taille du ménage qui pèse fortement sur le choix du type de logement et de sa localisation. Mais si les distances et surtout les budgets-temps de déplacement des actifs diffèrent de moins en moins selon les groupes sociaux, ils ne disposent pas des mêmes degrés de liberté dans leurs arbitrages résidentiels. Ainsi, pour les personnes de référence des ménages, le « champ des possibles » apparaît d'autant plus ouvert, le bassin d'emploi d'autant plus large, les distances parcourues d'autant plus grandes que l'on progresse dans l'échelle sociale. Pour les conjointes, au contraire, des revenus plus élevés induisant un plus large éventail de choix résidentiels pour les ménages les plus aisés permettent de réduire le temps consacré au déplacement. Ceci est particulièrement net si l'on considère les ménages ayant des enfants : la longueur du déplacement de la conjointe est un indicateur des degrés de choix ou de contrainte en fonction des situations sociales et familiales, confirmant l'existence d'arbitrages possibles pour les uns et beaucoup moins aisés pour les autres.

Par exemple, au sein des couples biactifs, les conjointes ne sont pas du tout dans la même situation selon la profession de la personne de référence. Les conjointes exerçant une profession intermédiaire dans un ménage ayant des enfants et propriétaire d'un pavillon parcourent en moyenne 11,1 km pour se rendre à leur travail lorsqu'elles sont épouses de cadres, 12,5 km lorsque la personne de référence est profession intermédiaire, 13,3 km lorsqu'il s'agit d'un employé, 13,8 km si c'est un ouvrier. Dans la même situation (couple ayant des enfants et propriétaire d'un pavillon), une conjointe cadre dans un couple de cadres « gagne » 2 km par rapport à celle qui est mariée à une personne de référence appartenant aux professions intermédiaires. Plus largement, si l'on considère l'ensemble des couples biactifs franciliens, quels que soient la composition du ménage (présence ou non d'enfants) et

le type de logement, lorsque la personne de référence effectue une navette longue (15 km ou plus), la probabilité pour la conjointe d'effectuer aussi une navette longue (quelle que soit sa profession) est nettement plus forte dans les couples dont la personne de référence est profession intermédiaire, employé ou ouvrier, que dans ceux dont la personne de référence est cadre. Ainsi un tiers des conjointes de cadres effectuant une navette longue ont aussi un trajet d'au moins 15 km, un tiers travaille à moins de 5 km de son domicile. Pour les personnes de référence professions intermédiaires effectuant une navette longue, 4 conjointes sur 10 ont aussi une navette longue, et la proportion s'élève à 45 % pour les femmes d'employés et personnels de service. Dans ces deux derniers cas (personnes de référence professions intermédiaires ou employés effectuant une navette longue), 3 conjointes sur 10 seulement ont des trajets de moins de 5 km.

De même, si l'on observe les changements dans la mobilité quotidienne selon qu'il y a eu, ou non, mobilité sociale entre le dernier logement et le logement actuel, comme nous avons pu le faire à l'occasion d'une enquête auprès des ménages dans les cinq sites, l'hypothèse d'une meilleure maîtrise des déplacements en fonction du statut social et de son évolution se confirme. On observe une plus faible distance et surtout une durée de navette plus courte pour les actifs personnes de référence en ascension sociale, alors que la durée de déplacement a augmenté après déménagement pour ceux qui n'ont pas eu de mobilité sociale. La tendance est la même pour les conjointes. La promotion sociale rend possible l'accès à des positions résidentielles plus centrales et permet de réduire la durée des navettes.

Ceci renvoie aux réponses faites par les ménages enquêtés, concernant la dimension du territoire qu'ils ont prospecté lors du déménagement ainsi que la distance entre les localisations auxquelles ils aspiraient et celles qu'ils ont finalement retenues. Leurs réponses révèlent de fortes convergences dès lors qu'on les met en relation avec leurs positions sociales. Dans l'ensemble des cinq sites, les ménages plus aisés ont eu des horizons de choix à la fois plus précis dans leurs objectifs (certains quartiers à l'intérieur des périmètres communaux) et plus larges, témoignant sans doute pour certains d'une plus grande indifférence aux distances domicile-travail, parce qu'elles sont plus souvent motorisées, donc plus rapidement parcourues, ou parce que les coûts de déplacement pèsent moins sur leurs budgets. Quant aux caté-

gories moyennes, elles ont été plus souvent conduites à accepter un allongement des distances par rapport à leurs ambitions initiales, compte tenu de possibilités financières plus limitées ne les autorisant pas à surenchérir pour rester en zone dense. Elles ont dû modérer leurs aspirations et réajuster leurs critères, accepter de s'éloigner tout en restant dans le même secteur. À Saint-Quentin-en-Yvelines par exemple, les ménages de professions intermédiaires ont effectué plus souvent des recherches dans un groupe de communes ou le long d'un axe de circulation. La distance du domicile actuel au territoire initialement prospecté est donc un indicateur intéressant, l'écart entre le territoire où s'est portée la recherche de logement précédant la mobilité résidentielle et la commune où s'est effectivement réalisé le déménagement constituant une mesure du degré de contrainte : on peut penser que plus cette distance est élevée, moins le choix a pu se faire conformément aux souhaits initiaux.

Ainsi les effets des mobilités résidentielles ne sont pas les mêmes pour tous les groupes sociaux : pour les catégories modestes, changer de commune signifie plus souvent accroître la distance voire la durée des navettes, s'éloigner tant de la ville que de l'emploi, et l'écart entre stables et migrants résidentiels est plus fort pour les femmes que pour les hommes, en particulier dans les catégories les moins qualifiées. Les différents groupes sociaux ont des capacités inégales à assurer l'expansion ou la reproduction de leurs espaces de résidence dans la continuité de leurs implantations initiales, et ceci a des effets sur leurs distances de mobilités, tant résidentielles que quotidiennes. Alors que la maison individuelle en propriété constitue toujours un modèle très attractif pour les cadres franciliens ayant des enfants, on observe, au fil du temps, une évolution de leurs destinations de déménagement, avec le rôle croissant joué par le parc pavillonnaire de Petite Couronne, de plus en plus recherché compte tenu de sa bonne accessibilité par les transports en commun, mais aussi des processus de desserrement des emplois tertiaires vers la Petite Couronne. L'extension des espaces où les cadres sont majoritaires s'effectue ainsi, dans l'Ouest parisien, sans rupture entre la ville centre et les différentes couronnes de banlieue, ce qui explique en grande partie le fait que les distances domicile-travail ont pratiquement cessé d'augmenter, pour les cadres et pour leurs conjointes. À l'inverse, les espaces de résidence des ménages d'ouvriers et d'employés sont marqués

par une discontinuité entre les anciens quartiers ou banlieues populaires et les nouvelles périphéries pavillonnaires, ouvriers et employés s'éloignant des équipements et quittant la zone dense en emplois, ce qui réduit leur accessibilité à l'emploi ¹⁰⁰ et accroît les risques d'une fragilisation des nouveaux accédants.

En conclusion, les effets de l'accroissement des mobilités sur les configurations des espaces habités ou parcourus par les urbains ont été multifformes. Même si, en moyenne, les durées des navettes augmentent peu, en raison de l'amélioration des vitesses sur les réseaux, on peut penser que l'allongement des distances parcourues modifie radicalement la perception de l'agglomération urbaine qu'ont les actifs à travers leurs déplacements quotidiens. Ils parcourent plus vite des types de tissus urbains plus variés, d'où un éclatement (et sans doute aussi un affaiblissement ?) des espaces de référence « externes » alors que leurs espaces résidentiels sont de plus en plus homogènes, de moins en moins mixtes dans leur composition sociale.

S'agissant des modes d'habiter, de nombreux travaux insistent sur les processus de gentrification des quartiers centraux et sur leur attractivité retrouvée. L'importance des mouvements de revalorisation des quartiers anciens et denses ne doit pas faire oublier que, dans le même temps, l'expansion périurbaine se poursuit, et que le ralentissement du rythme de la construction pavillonnaire dans les années 1990 s'explique surtout par la dégradation de la conjoncture économique francilienne. Mais toute reprise économique, comme toute détente sur le marché des prêts immobiliers, se traduit par un regain de la construction pavillonnaire. On l'a observé lors de la création des prêts à taux zéro, c'est encore aujourd'hui le cas face à la flambée des loyers et des prix immobiliers en zone agglomérée dense. Le modèle pavillonnaire répond à un souhait croissant des familles de disposer de plus d'espace intérieur pour se loger et d'être plus distant de ses voisins, il supplée à une offre déficitaire de grands logements en zone centrale. Il est loin d'avoir été abandonné par les cadres : si le nombre de ménages de cadres quittant Paris pour s'installer en pavillon diminue, c'est parce que les familles ayant des enfants sont de moins en moins nombreuses dans la capitale, mais leur taux de départ vers le parc pavillonnaire reste stable. C'est

¹⁰⁰ Comme l'ont montré, par exemple, les travaux de Wengłenski S., 2003, *Une mesure des disparités sociales d'accessibilité au marché de l'emploi en Île-de-France*, Thèse de doctorat, Université de Paris 12 (sous la direction de J.P. Orfeuill).

donc moins un changement des modèles d'habitat qu'une modification des structures démographiques des ménages que l'on observe, avec une forte progression des ménages d'une personne ou sans enfants. Mais les familles ayant des enfants continuent à se porter vers l'accession à la propriété d'une maison individuelle, qui abrite aujourd'hui plus de 40 % d'entre elles, et les tendances à l'étalement urbain demeurent très fortes.

Alors que le desserrement des emplois est devenu réellement significatif (puisqu'en vingt ans, de 1982 à 1999, Paris a perdu 200 000 emplois, la Petite Couronne en a gagné 140 000, la Grande Couronne plus de 400 000, dont 100 000 dans l'espace périurbain et les petites villes hors agglomération parisienne), l'évolution vers un certain degré de polycentrisme a freiné l'augmentation des distances et des durées de navettes, par rapport à ce qu'on avait pu observer dans les années 1970 et au début des années 1980. On observe également une certaine convergence des comportements de déplacement entre les groupes sociaux. Mais les inégalités restent très fortes lorsqu'on observe leurs univers de choix et de contraintes : les plus aisés ont incontestablement des marges de liberté plus grandes, et l'analyse des arbitrages effectués en matière de navettes et de mobilité résidentielle constitue un bon indicateur de ces inégalités et de leur évolution.

Les navettes des conjointes des couples biactifs en Île-de-France en 1999

Profession de la personne de référence	Type de navette de la conjointe (en %)		
	< 5 km	5-14 km	>= 15 km
Cadre	45,1	35,1	19,3
Profession intermédiaire*	42,5	34,1	23,2
Contremaître, agent de maîtrise	46,1	31,1	23,6
Employé, personnel de service	48,9	31,3	19,6
Ouvrier qualifié	50,8	30,1	18,9
Ouvrier non qualifié	54,4	28,8	16,7

**non compris les contremaîtres et agents de maîtrise. Source : RGP 1999 (1/20)*

Les navettes des conjointes des couples biactifs ayant des enfants en Île-de-France en 1999			
Profession de la personne de référence et de la conjointe	Type de navette de la conjointe (en %)		
	<5 km	5-14 km	>= 15 km
CJ prof. interm, PR cadre	46,5	34,5	18,7
CJ prof. interm, PR prof. interm.	41,2	34,6	24,0
CJ employée, PR cadre	46,5	32,2	21,2
CJ employée, PR prof. interm.	46,4	30,1	23,3
CJ employée, PR employé	52,5	28,1	19,1
CJ employée, PR ouvrier	55,9	26,9	17,1
<i>Source : RGP 1999 (1/20)</i>			

Distance moyenne des navettes des conjointes des couples biactifs ayant des enfants, propriétaires de pavillons en Île-de-France en 1999	
Profession de la conjointe et de la personne de référence	Distance moyenne (km) en 1999
1. prof. interm, PR cadre	11,1
2. employée, PR cadre	12,0
3. prof. interm, PR prof. interm.	12,5
4. employée, PR prof. interm.	12,7
5. employée, PR employé	13,3
6. employée, PR ouvrier	11,1
<i>Source : RGP 1999 (1/20)</i>	

Les distances moyennes des navettes des conjointes des couples biactifs ayant des enfants en Île-de-France en 1999 selon le type de mobilité résidentielle

Profession de la personne de référence et de la conjointe	Type de mobilité résidentielle		
	même logement (1)	migrante* (2)	Différence (2)-(1)
CJ prof. interm, PR cadre	9,3	9,6	+0,3
CJ prof. interm, PR prof. interm.	10,0	11,5	+1,5
CJ prof. interm, PR employé	9,6	10,9	+1,3
CJ prof. interm, PR ouvrier	11,0	12,3	+1,3
CJ employée, PR cadre	9,4	10,3	+0,9
CJ employée, PR prof. interm.	9,6	11,8	+2,2
CJ employée, PR employé	8,4	9,8	+1,4
CJ employée, PR ouvrier	7,6	12,3	+4,7

Regards sur les transformations des sociabilités

Séquence présidée par Anne Gotman

Introduction

Anne Gotman

CNRS CERLIS Centre de recherche sur le lien social

La diversité des résultats soulignée par Jean-Yves Authier quant aux relations de voisinage et aux rapports de proximité tels qu'ils ont pu être observés à travers les recherches de l'appel d'offre de recherches n'est pas nouvelle, quand bien même la référence au « quartier populaire » de la ville industrielle par exemple a pu faire croire à l'existence d'un « modèle » de sociabilité urbaine. La nécessaire prise en compte de variables multiples et surtout de la dimension dynamique de la vie des quartiers explique logiquement la diversité des modes de rapport au quartier, des relations de voisinage et des rapports de proximité. Nous nous interrogeons dans l'appel d'offre sur les facteurs d'évolution de ces rapports sociaux, en particulier sur le rôle joué par l'extension du travail féminin, le renforcement de l'investissement familial sur la scolarité des enfants, la modification de l'offre commerciale et le développement de la mobilité. Or, à la lumière de ces résultats, il n'est pas aisé de fournir des réponses à ce type de questionnement. On peut se demander si ce décalage ne vient pas, premièrement, des indicateurs utilisés. Quels sont-ils ? Comment sont-ils mis en œuvre ? On aimerait en savoir davantage à ce sujet.

En deuxième lieu, et ceci est lié à ce qui précède, que compare-t-on ? Quel « avant » et quel « après » ? Au moyen de quels indicateurs, encore une fois ? Enfin, en troisième lieu, il apparaît que l'échelle d'analyse soit sur ce su-

jet, comme sur d'autres, un élément essentiel de conception de l'enquête et d'interprétation des résultats. Dans ce contexte, on peut se demander s'il ne serait pas utile de reprendre l'enquête « Contacts » pour voir si les indicateurs employés sont toujours pertinents, et le cas échéant, à renouveler l'opération.

Concernant la recherche sur les gardiens d'immeuble qui a l'avantage de nous montrer avec précision et détails les types de contacts et de rapports de proximité noués dans et à partir de l'immeuble, il serait intéressant de savoir si la disposition d'un gardien logé sur place constitue une norme de qualité et de standing des mises en chantier d'immeubles neufs ou des réhabilitations d'immeubles anciens.

Enfin, il semblerait, d'après le travail de Paulette Duarte sur les sociabilités des internautes qui met si bien en évidence les propriétés « classiques » de ce type de sociabilité en même temps que la porosité des rapports au proche et au lointain, que le cliché de l'internaute dans sa bulle, isolé de tout et en particulier de son entourage immédiat – à l'image de la « retraite » du bricoleur dans son atelier – ne soit pas une figure imposée. Mais on aimerait en avoir confirmation. D'autre part, outre la porosité des rapports de sociabilité entre eux, ne faudrait-il pas aussi prendre en compte la porosité des domaines de la navigation sur Internet qui permet de passer à tout moment du travail à la collecte d'informations de toutes natures, aux loisirs, à l'activité militante, épistolaire familiale, amicale...

Évolution des sociabilités : du voisinage à l'Internet.

Synthèse des recherches du programme sur ce thème

Jean-Yves Authier

Université Lyon 2, GRS

Contrairement aux intervenants qui vont succéder, je ne vais pas parler d'une recherche en particulier, mais présenter quelques éléments issus d'un travail de synthèse que j'ai effectué à partir de plusieurs recherches qui ont été réalisées dans le cadre du programme Habitat et vie urbaine sur « l'évolution des rapports de proximité », qui constituait l'un des quatre axes de recherche de ce programme.

À l'intérieur de cet axe, il s'agissait :

- d'une part, d'examiner les réalités des sociabilités de proximité : des relations de voisinage, des interactions de quartier, dans le contexte actuel de transformations de la vie urbaine ;
- et d'autre part, d'analyser les usages du quartier et la place du quartier dans la vie urbaine des habitants des villes contemporaines.

Même si ces deux volets ne sont pas totalement indépendants, mon propos sera centré plus particulièrement sur le premier registre, celui des sociabilités de proximité, puisque la question des usages du quartier et de la place du quartier dans la vie urbaine des habitants sera abordée plus centralement ensuite.

Dans le registre des sociabilités de proximité donc, les principales questions posées dans le programme Habitat et vie urbaine étaient les suivantes :

- que deviennent les relations de voisinages et les interactions de quartier des citoyens dans un contexte marqué par l'augmentation des mobilités, la diversification des sociabilités, ou bien encore le développement et la mobilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ?
- comment les citoyens articulent-ils relations de proximité et relations à distance ?
- est-ce que le quartier constitue encore aujourd'hui une unité fondamentale de la sociabilité primaire ?

Pour traiter ces questions – qui ne sont totalement nouvelles –, les chercheurs du programme Habitat et vie urbaine ont travaillé sur différents types de quartier, localisés en France et dans d'autres pays à l'étranger, sur différentes populations et différents objets : les rapports résidentiels, les nouvelles proximités urbaines, les échelles de l'habiter, les sociabilités médiatisées par Internet, ou bien encore, et cette liste n'est pas exhaustive, les relations entre les gardiens-concierges et les occupants de différents types d'immeubles.

Quels sont les principaux résultats concernant l'évolution des sociabilités de proximité que l'on peut dégager à partir d'une lecture croisée de ces différents travaux ?

Je vais répondre en trois points, en trois temps, en livrant trois ensembles de résultats.

Une extrême diversité des relations de voisinage et des sociabilités de quartier

Le premier résultat d'ensemble qui se dégage de ces travaux concerne l'extrême diversité des relations de voisinage et des sociabilités de quartier : contrairement à certains discours qui mettent en avant de façon générale l'idée d'un déclin des sociabilités de proximité au profit des sociabilités de mobilité (déterritorialisées), les recherches réalisées dans le programme font apparaître (en premier lieu) une extrême hétérogénéité des relations de voisinage et des sociabilités de quartier, à la fois en termes d'intensité, de nature et de formes, selon les contextes et selon les populations.

Cette hétérogénéité s'observe d'abord lorsque l'on prend en considération les réalités contemporaines des sociabilités de proximité non pas seulement en France mais dans différents pays. Globalement, on ne voisine pas de la même manière et on n'entretient pas, à proximité de son domicile, dans son quartier, les mêmes relations de sociabilité selon que l'on se situe en France, aux États-Unis, au Brésil ou en Argentine.

À ce premier élément de différenciation s'ajoutent ensuite des contrastes très marqués selon les types de quartiers. Ces contrastes ne renvoient pas centralement à l'opposition entre quartiers (socialement) homogènes et quartiers (socialement) hétérogènes, mais se situent bien plutôt entre trois grands types de quartiers : les quartiers populaires (ou les quartiers d'habitat social), les quartiers d'habitat individuel périurbains (et les ensembles

résidentiels sécurisés), et enfin les quartiers anciens de centre-ville, et plus précisément les quartiers anciens gentrifiés de centre-ville. Globalement, les habitants résidant dans les quartiers du premier type ont tendance à entretenir des sociabilités de proximité plus développées que les habitants des quartiers du second type, tandis que les habitants de la troisième catégorie occupent en quelque sorte une position intermédiaire.

De surcroît, dans ces trois grands types de quartiers, les habitants n'entretiennent pas le même type de relations. Dans les quartiers populaires, les sociabilités de proximité revêtent volontiers une dimension collective, à la fois familiale et communautaire, et se déploient largement dans les espaces publics du quartier. Dans les quartiers d'habitat individuel périurbains et dans les ensembles résidentiels sécurisés, les sociabilités de proximité sont au contraire plutôt de nature interindividuelle et s'établissent préférentiellement (voire exclusivement) sur la base du strict voisinage. Les espaces publics des ensembles résidentiels sécurisés, dont les accès sont fortement contrôlés et normés, étant en particulier peu investis et souvent sources de conflits, entre les anciens et les nouveaux propriétaires, entre les personnes âgées et les jeunes couples avec enfants. Enfin, dans les quartiers anciens gentrifiés de centre-ville, les habitants ont tendance à entretenir à la fois des « liens forts » avec leurs pairs, dans l'intimité des habitations et dans les bars et restaurants du quartier, et des « liens faibles » avec les autres habitants dans les espaces publics.

Mais il existe également des variations à l'intérieur de chaque type, en fonction de la taille, de la localisation, ou bien encore de l'histoire de chaque quartier. Et il existe aussi bien souvent des différenciations fortes à l'intérieur d'un même quartier, ou d'un même type de quartiers, entre les diverses catégories d'habitants présentes. Par exemple, dans les ensembles résidentiels sécurisés (observés dans différents pays d'Amérique Latine), les femmes (qui ont un emploi local) ont des sociabilités de proximité plus importantes que les hommes. De même, dans les quartiers anciens gentrifiés de centre-ville, les sociabilités locales des habitants membres des classes moyennes sont plus développées que les sociabilités de voisinage des ouvriers ou des employés.

Mais ces différences ne doivent pas laisser supposer que certaines catégories sociales seraient, universellement, davantage des « habitants de quartier »

que d'autres. En effet, si l'on prend le cas des ouvriers, par exemple, les recherches réalisées montrent que leurs relations de voisinage et leurs sociabilités de quartier diffèrent très sensiblement selon qu'ils se situent dans un quartier populaire ou dans un quartier ancien gentrifié de centre-ville. Inversement, ceci ne signifie pas que les propriétés sociales des individus (leur âge, leur capital scolaire, leur catégorie socioprofessionnelle, etc.) n'interviennent pas dans la structuration des sociabilités qu'ils entretiennent à proximité de leur domicile. Mais les relations de voisinage et les sociabilités de quartier des individus sont aussi déterminées, conjointement, par les caractéristiques des contextes d'habitat dans lesquels ils résident, par les manières d'habiter des autres habitants de leur quartier (par les manières d'habiter des « autres indéterminés » pour reprendre une expression de Barbara Allen) et par les représentations que les individus ont de ces autres habitants et de leurs manières d'habiter.

Des évolutions en cours

Au-delà de cette diversité, les recherches réalisées dans le programme autour de la question des sociabilités de proximité font apparaître plusieurs évolutions.

Tout d'abord, les relations de sociabilité que les habitants des villes contemporaines entretiennent à proximité de leur domicile paraissent (globalement) moins marquées que dans le passé par des logiques collectives. Autrement dit, dans les quartiers d'aujourd'hui, les relations interindividuelles semblent souvent prendre le pas sur les solidarités collectives, sur les liens de parenté et sur les liens communautaires.

Ensuite, pour la plupart des citadins, ces relations de sociabilité dans les espaces proches du logement ne sont pas exclusives d'autres relations, dans d'autres types d'espaces : dans ce que plusieurs chercheurs du programme appellent « les espaces familiers » des citadins qui désignent les morceaux de territoire entre le quartier et la ville fréquentés par les habitants, ou bien encore (cf. Sauvage, Bassand) dans le centre-ville. Cela est vrai pour les habitants des quartiers d'habitat individuel périurbains, pour les habitants des quartiers anciens gentrifiés de centre-ville, pour les habitants des quartiers populaires, mais aussi pour les habitants des ensembles résidentiels sécurisés.

Pour toutes ces raisons, les relations qui s'établissent à proximité du domicile apparaissent aujourd'hui moins déterminées par la proximité spatiale, par les

pesanteurs du voisinage et par l'emprise de la localité. Il s'agit de relations plus électives et, dans certains cas, à l'image de ce que l'on observe dans les quartiers anciens centraux, de relations plus ouvertes sur des liens diversifiés.

Ainsi, on assiste semble-t-il aujourd'hui à un brouillage de l'opposition anciennement établie par Michel Forsé entre « les sociabilités internes » tournées vers le foyer et son environnement immédiat, qui désignent les relations avec les proches au sens spatial (les voisins) ou dans un sens plus affectif (parents, intimes) et « les sociabilités externes » tournées vers l'extérieur, qui traduisent (cf. Forsé) « notamment par les lieux où elles se pratiquent d'ordinaire, une certaine distance par rapport aux valeurs de l'intimité ou à l'emprise de la localité ».

Mais ce changement ne signifie pas que les habitants des villes contemporaines sont devenus indifférents à la proximité spatiale de leurs relations sociales. Au contraire, lorsqu'ils évoquent leur quartier, les habitants des quartiers anciens de centre-ville par exemple font très volontiers référence à la proximité (spatiale) de leurs amis.

Un affaiblissement des sociabilités collectives

Affaiblissement des sociabilités collectives, des liens familiaux, du poids du voisinage, une ouverture plus grande sur l'extérieur et à ce qui est extérieur au quartier, il y a là incontestablement, et c'est le troisième point que je vais évoquer, tout un ensemble de changements par rapport à ce qui faisait le quartier-communauté d'autrefois, décrit notamment par Young et Willmott, par Gans ou par Henri Coing, et qui désignait une unité sociale au sein de laquelle les habitants entretenaient des liens forts de sociabilité et de solidarité, partageaient une culture, des expériences et des sentiments, à l'écart de la grande ville.

Mais l'ampleur de ces changements doit être relativisée pour deux raisons essentielles.

La première tient au fait que dans les « quartiers ouvriers traditionnels », contrairement à ce que l'on idéalise souvent lorsque l'on fait référence au quartier-communauté d'hier, les relations de sociabilité étaient loin de relever de l'échange social généralisé. Le plus souvent, ces relations se déployaient dans des espaces très restreints (une rue ou deux rues) et n'étaient pas totalement exclusives d'autres sociabilités à l'extérieur du quartier, et en

particulier pour les hommes dans les ateliers.

La deuxième raison tient au fait que ce modèle du quartier-communauté, auquel il est très courant de se référer pour comparer les quartiers d'aujourd'hui et les quartiers d'hier, a été élaboré à partir de l'observation de quartiers singuliers : des zones de transition et de désorganisation sociale, dans les années 1920 ; des zones situées à proximité du centre des grandes villes, habitées principalement par une population laborieuse à bas revenus, soumise à un processus de rénovation urbaine radical, dans les années 1950-1960. Ce modèle ne constitue donc qu'une « représentation » de la réalité sociale des quartiers d'autrefois.

En conclusion, plus qu'une disparition des sociabilités de proximité, ce que donnent à voir les recherches réalisées dans le programme Habitat et vie urbaine, c'est une recomposition des sociabilités de proximité, qui se traduit notamment par un non-recouvrement mécanique entre les dimensions sociales et les dimensions spatiales de la notion de sociabilités de proximité. D'un côté en effet, les relations avec les proches, au sens social du terme, à l'exemple des relations familiales, se développent volontiers dans des espaces très éloignés du logement. Inversement, les relations qui se nouent dans l'environnement proche du domicile apparaissent à la fois moins déterminées par la proximité physique et plus ouvertes sur des liens diversifiés.

Et c'est aussi, ce que montre le travail mené par Paulette Duarte sur les sociabilités médiatisées par Internet : le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication n'a pas pour conséquence la disparition des sociabilités « classiques » approfondies, de proximité de types familiales, amicales ou de voisinage. Au contraire, « il y a un renforcement des sociabilités non médiatisées existantes par les NTIC et un prolongement des sociabilités médiatisées dans les espaces physiques et des sociabilités non médiatisées dans l'espace Internet. »

Pratiques d'Internet et espaces de sociabilité

Paulette Duarte

Université Pierre Mendès-France, IUG

La recherche, *Le médiat et l'immédiat dans les espaces de sociabilité contemporains*¹⁰¹ interroge la sociabilité et ses espaces à partir de l'usage grandissant de l'Internet. Les pratiques qui lui sont liées affectent la sphère familiale, professionnelle et amicale. Bien qu'elles aient un ancrage spatial (au sein du logement essentiellement, mais aussi dans les lieux de travail et de loisirs), il n'en demeure pas moins qu'elles construisent une sociabilité mettant en relation l'habitat et la vie urbaine.

L'objet de recherche concerne la sociabilité à l'épreuve des technologies de l'information et de la communication (TIC), soit la sociabilité médiatisée. La recherche appréhende quelques types de relations telles que les relations à l'espace, au temps et à l'autre.

Ces relations sont considérées du point de vue de la situation de l'internaute. La complexité et l'irréductibilité de la situation nous garantissent de saisir la sociabilité sous tous les aspects spatiaux, sensibles et « représentationnels ». L'internaute, qui est au centre de ses pratiques, utilise des dispositifs, des perceptions et des représentations sociales. Il mobilise les dispositifs techniques offerts par l'Internet, dispositifs qui prolongent le corps, l'espace réel vers l'espace possible et déplacent les limites de l'espace perceptible et praticable. L'internaute met en œuvre tous ses sens (le toucher, la vue, l'ouïe, etc.), même si les affordances sensibles de l'ordinateur ne permettent pas leur actualisation sous des formes classiques. L'internaute fait appel aux re-présentations graphiques et aux représentations sociales pour définir sa sociabilité. Les nouvelles technologies sont donc des dispositifs qui assurent, par le biais de perceptions et de représentations, une forme de relation à l'espace, au temps et à l'autre.

La méthode utilisée a été exploratoire, qualitative et microscopique. Elle a consisté à observer, à partir d'espaces domestiques et notamment des

¹⁰¹ P. Duarte, M. Boubezari et M.-C. Couic. *Le médiat et l'immédiat dans les espaces de sociabilité contemporains*. Grenoble, IUG, PUCA, 2003.

« coins multimédias », les dispositifs, les perceptions et les représentations sociales mobilisés dans les situations de sociabilité médiatisée par une population restreinte d'internautes ¹⁰². Les principaux résultats issus de cette observation et concernant les relations à l'espace, au temps et à l'autre sont présentés dans ce qui suit, de manière succincte.

L'espace

Une complexification des rapports entre espaces

Bernard Cathelat se posait la question de l'avenir de nos espaces de vie au regard du développement des TIC : « Que deviennent le lieu de vie, le quartier, le village ou la ville, la nation, lorsque l'on peut se connecter aux quatre coins du monde ? ¹⁰³ ». Notre recherche montre que les sociabilités médiatisées sur Internet, loin de faire disparaître ces espaces de vie, contribuent à redéfinir de manière complexe les rapports entre eux, notamment entre espace privé et espace public, et entre espace proche et espace lointain.

Dans la sociabilité médiatisée, l'espace n'est ni privé, ni public. Ces qualificatifs ne sont pas d'ordre spatial mais plutôt situationnels. C'est la situation de la sociabilité qui est privée ou publique et l'espace sollicité par la situation prend les caractéristiques de cette dernière. Il y a une complexification du rapport entre privé et public. L'espace privé peut s'ouvrir publiquement lors d'une situation particulière (exposition de son espace privé sur le net par la webcam...) et devenir public, tout comme dans l'espace public il y a des situations privées (coup de téléphone privé en public).

Les sociabilités médiatisées sur Internet ont une incidence sur deux échelles spatiales très éloignées l'une de l'autre. Elles favorisent à la fois des relations à une échelle proximale et des relations à l'échelle lointaine. L'échelle proximale, peu développée dans notre société contemporaine, est une échelle de relation où l'on est proche au point d'être touché tandis que l'échelle des relations lointaines permet d'avoir des relations avec des personnes à l'autre bout du monde. Ces deux échelles ne sont pas exclusives ; il y a conciliation du proche et du lointain grâce aux TIC. La distance spatiale comme obstacle au développement de la proximité sociale est

¹⁰² Dix-sept internautes ont été interviewés et observés directement et longuement lors de leurs pratiques singulières et fréquentes de l'Internet : chat, forum, e-mail, consultation de site, etc. Cette observation a été complétée par une observation directe d'une Local Area Network party (LAN party), un lieu clos, où de nombreux internautes se retrouvent pour jouer en réseau, et par une observation participante de l'Internet Relay Chat (IRC) « iVisit » pour l'utilisation systématique de la webcam et du microphone par les internautes présents.

¹⁰³ B. Cathelat. *De l'homme sapiens à l'homme interactif*, Paris, Ed. Denoël, Coll. Foreseen, 1998.

abolie. La proximité ou le distance spatiales se signifient pas forcément et réciproquement proximité ou distance sociales.

Un continuum possible d'espace

L'internaute ne vit pas l'ubiquité spatiale. L'espace est constitué de plusieurs espaces disjoints qui participent de la même situation : l'espace physique, l'espace sensible (sonore, transcrit ou visible), l'espace représenté, l'espace public, l'espace privé... L'internaute construit leur continuité ou leur discontinuité par son attention et ses pratiques. Ainsi, il peut, par exemple, discuter à la fois par Chat et avec d'autres personnes présentes dans l'espace domestique accueillant le dispositif technique ou s'isoler et s'immerger dans l'espace médiatisé pour Chatter.

Il est donc possible de conclure que les TIC accompagnent l'évolution de la sociabilité contemporaine, révélant des frontières floues et poreuses entre différents types d'espace et contribuent sans doute à l'aménagement de ces espaces de sociabilité. Avec une sociabilité de plus en plus éclatée et complexe, les espaces habités traditionnels (quartier, voisinage, notamment) ne sont plus aussi pertinents. Les espaces deviennent multiformes et s'enchevêtrent.

Le temps

Le temps d'une sociabilité médiatisée, qu'il soit compté, perçu ou représenté, est divers. Trois types de situations temporelles se dégagent : celui des situations immédiates, celui des situations médiates et celui, intermédiaire, entre le « médiat et l'immédiat ».

Des situations temporelles immédiates

Des situations de sociabilité sont immédiates dans le sens où elles sont vécues comme promptes et rapides. L'internaute se mobilise continuellement dans la situation. Les affordances du dispositif technique sont nombreuses et sollicitent l'attention et une rapidité de réponse chez l'internaute. Le rythme rapide de l'échange dans ce type de situation nous permet de les qualifier d'immédiates. Il en est ainsi d'une situation de contact sensible où l'internaute doit gérer à la fois un dialogue écrit avec un autre internaute qui exige un temps de réponse rapide tout en étant attentif à l'image ani-

mée de l'autre qui véhicule une partie de la communication, sans oublier la voix de l'autre qui peut faire irruption à tout moment. Temporellement, ce type de situations est vécu dans une immédiateté spontanée, tout comme le sont les situations de rencontre.

Des situations temporelles médiates

Des situations sont médiates dans le sens où elles sont vécues comme lentes. Elles concernent notamment les échanges par écrit du type e-mail. Cette situation est identique à celle d'un échange épistolaire classique. Le rythme de l'échange étant lent, voire très lent, il laisse une grande liberté de gestion de la relation à l'autre. La lenteur offre un temps de recul et de rationalité à l'internaute qui se répercute sur la qualité de l'information échangée. Par manque d'affordances « stimulantes », l'internaute dispose d'un temps de distanciation dans son expression. Il bénéficie ainsi, dans l'e-mail par exemple, de la possibilité de corriger et de recorriger son texte écrit avant de l'émettre.

Des situations temporelles entre « médiate et immédiat »

Enfin, les situations-types intermédiaires, entre le médiate à l'immédiat, sont celles où le temps vécu couvre quasiment tout le panel de situations allant de la plus lente à la plus immédiate. Le temps peut être vécu dans une immédiateté lors d'un seul échange. Mais il peut être également vécu comme plus long lors de ce seul échange, si l'internaute s'installe dans l'échange et fait durer l'expérience de partage. Le temps peut être aussi vécu au rythme de plusieurs contacts dans une durée plus ou moins longue comme lors des échanges répétés dans une même journée ou sur plusieurs jours.

Le médiate et l'immédiat sont deux aspects particuliers de la sociabilité, les relations sociales pouvant être soit médiates, soit immédiates. Le médiate est l'aspect différé dans le temps de la sociabilité, alors que l'immédiat est un « ici et maintenant » supposant une instantanéité de la sociabilité. Les nouvelles technologies jouent ici un rôle complexe. Elles accentuent tantôt la « médiate », tantôt « l'immédiat » de la sociabilité et révèlent que la distance spatiale n'est plus un obstacle à l'immédiateté des relations sociales.

La sociabilité

Une sociabilité médiatisée « classique »

La sociabilité médiatisée est une sociabilité « classique ». Tout d'abord, elle emprunte des caractéristiques de la sociabilité médiatisée décrite dans les travaux de recherche sur les liens entre technologies de communication et sociabilités¹⁰⁴. C'est une sociabilité immatérielle, individuelle, narcissique, déréalisante, atomisante, appauvrie ou uniformisée. Ensuite, elle renvoie pour partie à la sociabilité urbaine décrite depuis longtemps par G. Simmel¹⁰⁵ et l'École de Chicago¹⁰⁶, c'est-à-dire à une sociabilité superficielle, individualiste, éphémère ou secondaire. Nous pouvons d'ailleurs supposer que la forme et la nature de la sociabilité développée dans les villes se prolongent dans l'espace Internet et contribuent à favoriser le développement d'une telle sociabilité. Enfin, elle ressemble pour une autre partie à la sociabilité approfondie, d'entraide, ou primaire, comme les travaux français ou anglo-saxons portant sur les relations sociales dans les quartiers urbains des années 1960-1980 ou que les travaux récents sur les sociabilités médiatisées dans l'espace Internet¹⁰⁷ ont pu la décrire.

L'internaute, souvent seul devant son écran, développe des relations sociales diverses avec d'autres internautes pour enrichir sa propre sociabilité. En fonction de ses envies et de ce que permettent les affordances du dispositif technique, il va tantôt développer des relations éphémères, immédiates, distantes ou publiques, tantôt développer des relations durables, approfondies, proches ou privées. Ces relations sociales peuvent être amicales, familiales, préexistantes à leur médiatisation par Internet ou nouvelles. Elles constituent un réseau social dont il est le nœud originel. Ce réseau social apparaît de manière éclatée et se diffuse au fur et à mesure de ses clics et de ses prises de contacts via le média. Sa sociabilité, souvent contradictoire, car tour à tour ou à la fois publique/privée, proche/distante, médiante/im-médiante, approfondie/superficielle, est donc complexe.

¹⁰⁴ R. Bernier, P. Lardellier, « La sociabilité fictive sur Internet : portrait d'une collectivité virtuelle », *Degrés, Penser le multi-média*, Vol.25-26 n°92-93, 1997 ; A. Acoun. « L'imaginaire et le réel dans la communication face à face et dans les relations virtuelles », *Sociétés*, n° 59, 1998-1 ; P. Virilio. *Cybermonde la politique du pire*, Paris, Textuel, *Conversation pour demain*, 1996 ; M. Guillaume, « Société commutative : l'avènement de l'homme spectral », *Quadreni*, n°30, 1996.

¹⁰⁵ G. Simmel. « Les grandes villes et la vie de l'esprit », *Philosophie de la modernité*. Paris, Payot, 1989, pp. 233-252.

¹⁰⁶ Y. Grafmeyer, I. Joseph, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1990.

¹⁰⁷ Ph.Wade et D. Falcand, « Cyber planète. Notre vie en temps virtuel », *Autrement*, n°24, 1998 ; Ph. Breton, *La tribu informatique*, Paris, Métailié, 1990 ; B. Cathelat, *op. cit.* ; B. Galland et M. Bassand, « Dynamique des réseaux et société », *Flux*, n°13/14, 1993, p. 7 sur site Internet.

Une culture de la sociabilité médiatisée chez l'internaute

L'internaute, tel l'Homo Urbanicus, fait preuve d'une rationalité dans sa sociabilité médiatisée. Face à une multiplication et une intensification des échanges dans l'espace Internet, à tant de sollicitations, l'internaute doit tenir compte de critères pour choisir entre plusieurs échanges, choisir de poursuivre ou de rompre les relations sociales médiatisées établies.

À ce propos, nous pouvons affirmer que l'internaute développe une culture de la sociabilité médiatisée, basée sur une compétence sociale ordinaire. Les situations de sociabilités vécues en témoignent. L'internaute développe un savoir et un savoir-faire, certes technique, mais surtout social dans l'espace Internet. Il met en œuvre des usages ou des usages détournés à l'égard du dispositif technique pour être efficace socialement. Il élabore et intègre des codes et des normes pour entrer en relation avec autrui. Il s'avère compétent à gérer sa distance, ses contacts et ses relations aux autres à travers le média Internet. Il a donc une compétence ordinaire à faire et à refaire du lien social là où, a priori on pensait que les internautes ne faisaient que s'amuser avec un gadget technologique. Et cette culture sociale est une culture « classique » qui s'étend et se reproduit dans un espace-temps technologique qui n'est qu'un espace complexe et sensible, un espace de sociabilité.

Une sociabilité médiatisée, « située » et de face-à-face

La sociabilité médiatisée est une sociabilité « située » du point de vue de l'internaute. Elle fait même parfois partie d'une sociabilité plus composite, c'est-à-dire médiatisée et non médiatisée, vécue comme continue et située par l'internaute. Aussi, la définition scientifique de la sociabilité « in situ » qui considère cette dernière comme une sociabilité ancrée dans un espace physique est enrichie. La sociabilité « située » peut donc être une sociabilité ancrée dans un espace électronique. C'est la représentation du temps et de l'espace, l'expérience des émotions et des sentiments dans les interactions, le vécu des relations à l'autre par l'internaute qui situent la sociabilité.

Cette sociabilité, nous pouvons également la qualifier, d'après des situations vécues, de sociabilité de face-à-face. Elle n'est plus seulement une situation

dans laquelle deux individus sont en co-présence et se font face dans un même espace physique¹⁰⁸, elle se rapproche de la sociabilité décrite comme une sociabilité cyberceptive, sensorielle, interactive ou réelle¹⁰⁹. Certes, les visages des internautes sont encore dans l'impossibilité de se faire face, leur regard de se croiser, leurs mains de se toucher, le dispositif technique n'étant pas performant dans l'intervisibilité et dans le toucher. Néanmoins, le face-à-face est possible. Les internautes échangent et se font face au travers des mots écrits notamment dans les IRC et les e-mails. Nous pouvons d'ailleurs dire qu'en lieu et place du face-à-face, nous avons affaire à du mot à mot. Les mots à mots de l'IRC, par exemple, qui sont un va-et-vient de questions et de réponses ou un jeu d'affirmations réciproques dans un temps fortement réduit et dans l'espace visible de l'écran, mettent en co-présence des internautes et créent des interactions immédiates et un face-à-face.

Un continuum de sociabilité

La sociabilité médiatisée participe au continuum de la sociabilité contemporaine dans le sens où cette sociabilité est vécue par l'internaute comme continue à ses sociabilités non médiatisées existantes qu'elles soient amicales, familiales ou professionnelles. De la même manière que l'internaute fait le lien entre des espaces discontinus, celui-ci fait ici le lien entre des sociabilités éclatées et diverses. Il y a plusieurs types de continuums : un continuum par enrichissement réciproque des sociabilités, un continuum par prolongement réciproque des sociabilités et un continuum par recoupement de celles-ci. Dans le premier type de continuum, les nouvelles sociabilités créées grâce au média ou dans l'espace médiatisé viennent compléter les sociabilités autres de l'internaute, c'est-à-dire des sociabilités « classiques », non médiatisées, et inversement les sociabilités « classiques » viennent enrichir les sociabilités médiatisées. L'internaute apprend de ces différentes sociabilités et étend sa sociabilité. Dans le deuxième type, la sociabilité est soit un prolongement médiatisé de la sociabilité non médiatisée « classique » existante, soit un pro-

¹⁰⁸ J. Jouet, « La sociabilité télématique », *Communication et Langages*, n° 72, 1978, pp. 78-87 ; V. Beaudoin et J. Velouska, « Un univers relationnel sur Internet : forum et pages personnelles », *Colloque Comprendre les usages d'Internet*, École Normale Supérieure, Paris, 3 et 4 décembre 1999.

¹⁰⁹ R. Ascott, « L'architecture de la cyberception », M. Borillo et A. Sauvageot (dir.), *Les cinq sens de la création. Art, technologie, sensorialité*, Paris, Champ Vallon, 1996, pp. 195-207 ; A. Sauvageot, « Art, technologie et recomposition du sensible », M. Borillo et A. Sauvageot (dir.), *Les cinq sens de la création. Art, technologie, sensorialité*, Paris, Champ Vallon, 1996, pp. 211-218 ; Ph. Queau, « Les communautés virtuelles ou l'e-vidence de l'autre », M. Borillo et A. Sauvageot (dir.), *Les cinq sens de la création. Art, technologie, sensorialité*, Paris, Champ Vallon, 1996, pp. 195-207 ; M. de Fornel, « Alors, tu me vois ? Objet technique et cadre interactionnel dans la pratique visiophonique », *Culture Technique*, n° 24, 1992, pp. 113-120.

longement « classique » non médiatisé de la sociabilité médiatisée. Enfin, dans le troisième type, les sociabilités médiatisées ou non médiatisées se recourent et s'imbriquent fortement dans les situations vécues de l'internaute jusqu'à ne plus former qu'une sociabilité continue. Le média n'est donc pas un obstacle à ce continuum. Au contraire, il en est le « tiers opérateur ¹¹⁰ ».

Ce continuum de sociabilité vient s'opposer à l'idée développée par certains auteurs ¹¹¹ qui voient avec le développement des TIC la disparition des sociabilités « classiques » de types familiales, amicales ou de voisinage. Ce continuum s'inscrit au contraire dans des réflexions ¹¹² affirmant le renforcement des sociabilités non médiatisées existantes par les technologies d'information et de communication et montrant les prolongements respectifs des sociabilités médiatisées dans les espaces physiques et des sociabilités non médiatisées dans l'espace Internet.

¹¹⁰ P. Amphoux et A. Sauvageot, *Lorsque l'amour s'en mail. Les faiseurs d'amour. Le tiers dans nos relations*, Lausanne, Payot, 1998, pp. 101-118.

¹¹¹ P. Virilio, *op. cit.*

¹¹² B. Galland, « De l'urbanisation à la «globalisation» : l'impact des technologies de l'information et de la communication sur la vie et la forme urbaine », *Colloque : The Impacts of Information Technologies On Urban Form And Life*, Monte Verità, Ascona, 1995, p. 18 sur site Internet ; S. Fdida, *Des autoroutes de l'information au cyberspace*. Paris, Flammarion, 1997.

Loges et gardiens, entre espace privé et espace public

*Paris, Barcelone, Londres, Milan et Oslo*¹¹³

Roselyne de Villanova

IPRAUS Institut parisien de recherche : architecture, urbanisme, société.

Les technologies, les systèmes de surveillance, une certaine vision des coûts économiques conduisent à faire disparaître la présence humaine dans beaucoup de secteurs pour les remplacer par des systèmes d'information, de distribution, de surveillance puis par des équipes d'intervention ponctuelles et musclées (surveillance de sécurité, réponse aux incivilités, petite délinquance). Chacun en fait l'expérience dans sa vie quotidienne, dans les équipements scolaires, dans les réseaux de transports ou dans l'espace public en général. C'est le rapport à la parole, à sa circulation, à sa fonction qui est en question. Cette recherche propose d'apporter une contribution à la réflexion sur le rôle de la présence humaine dans la ville à travers un de ses petits métiers, celui de concierge et de gardien, qui touche directement l'espace résidentiel.

Il fut une période pas très lointaine – au cours des années 1980 - où l'on pensait que des systèmes, digicodes à l'entrée, boîtes aux lettres dans le hall pour la réception du courrier, permettraient de supprimer les concierges et gardiens d'immeubles pour diminuer le coût des charges. Les tâches de ménage furent remplacées par des interventions spécialisées d'entreprises se déplaçant ponctuellement, des techniciens étaient appelés lors de pannes diverses. À Oslo, ce sont les habitants qui se partagent à tour de rôle les tâches d'entretien et la gestion, tandis que des entreprises spécialisées sont appelées pour répondre aux pannes et effectuer des réparations. Les agents

¹¹³ Cet article reprend quelques résultats présentés dans l'ouvrage collectif *Loges et gardiens, entre espace privé et espace public* (à paraître), Roselyne de Villanova et Philippe Bonnin (dir.), éditions Creaphis, avec les contributions de Joan Bestard et Nadja Monnet « Les gardiens à Barcelone : du portier au concierge », Barbara Reid et Emma Hardmann, « Portrait du gardien-concierge britannique », Marianne Gullestad, « Services de proximité, sociabilité et contrôle social à Oslo », Jean-Marc Stébé avec Maria Basile, Xavier Engels, Hervé Marchal, « Le métier de gardien au sein du parc immobilier social. Un détour par l'Italie, la Grande-Bretagne et la France ». Des enquêtes qualitatives avec observation participante ont été réalisées à Barcelone (secteur du logement privé), Londres (secteur social principalement), Milan (secteur coopératif), Paris (secteur social et public), trois monographies d'immeubles, deux à Paris et une à Oslo. Le choix des secteurs a été effectué en fonction de celui qui était dominant dans chaque pays et qui avait recours aux gardiens.

techniques (vaktmester) peuvent aussi venir faire du ménage comme les entreprises françaises. Une petite copropriété de classes moyennes dont il a été réalisée une monographie ¹¹⁴ a montré comment, malgré sa petite taille et sa population socialement homogène, le partage des tâches suscite des conflits entre résidents, notamment autour de la conception de la propreté ; ces désaccords sont survenus avec le renouvellement des générations et l'arrivée de familles plus jeunes avec des enfants. Il a été alors décidé de recourir à un vaktmester pour assurer l'entretien régulier de l'immeuble.

Toutes les villes sélectionnées pour notre enquête internationale dont cet article rapporte quelques résultats : Barcelone, Milan, Londres, Paris ont connu une diminution régulière de l'emploi de concierge. À Paris, le nombre de concierges évalué à plus de 85 000 avant la Deuxième Guerre Mondiale tombaient à un peu plus de 24 000 en 1990. Après 1997, selon les Enquêtes nationales emploi, leur nombre augmente à nouveau. Il se situe entre 68 000 et 78 000 et le parc HLM en compte à lui seul 29 000. Le logement social représente 18% du parc immobilier.

Les fluctuations au long du XXe siècle sont difficiles à chiffrer en l'absence d'enquête spécifique sur la question tant en France que dans les autres pays étudiés. Quoi qu'il en soit, la recherche collective dont il est question ici a pu montrer la disparition du modèle ancien de la concierge pour une transformation de l'emploi en un métier plus professionnel répondant à de nouvelles tâches ; il est réglementé par la législation du travail avec des avantages sociaux et une habitation au confort normalisé. Il s'exerce dans un espace qui déborde largement celui de l'immeuble ancien. L'ensemble résidentiel contemporain comporte en effet de nombreux espaces intermédiaires, des intérieurs d'îlots, autant d'espaces collectifs qui engendrent des règles d'usage différentes de l'espace public ou privé dans lesquels il s'intercale. Aujourd'hui, le gardien, un couple bien souvent, a la charge d'un bien plus grand nombre de résidents et d'espaces plus vastes et aux statuts différenciés, tels parkings, locaux techniques, caves, souvent de plusieurs entrées, d'espaces verts. Les usages de ces espaces entraînent souvent des confrontations entre classes d'âges et les passages publics ou collectifs traversants dans le cas des îlots posent des problèmes entre résidents et non-résidents. Ce contexte replace le gardien au centre d'interactions sociales plus

¹¹⁴ Voir ouvrage *Loges et gardiens*, ch. 3, IIIe partie, *opus cité*.

nombreuses et plus complexes entre l'espace privé, collectif, public.

En France, dans les plus petites résidences, l'emploi est réorganisé : une gardienne peut être chargée de deux immeubles contigus, de même que le nombre de gardiens pour un ensemble de grande taille a été réduit. Ce sont autant de caractéristiques nouvelles qui modifient l'espace de surveillance et par rapport à ce qu'il était auparavant, limité à l'articulation entre l'immeuble et la rue. C'est sur le rapport des gardiens actuels à l'espace résidentiel que cet article va être centré. Cette recherche apporte une contribution à la réflexion sur le rôle de la présence humaine dans la ville à travers les petits métiers qui touchent directement l'espace résidentiel.

Gardiens, nouveau métier et fonctions sociales implicites

En France toujours, puisque c'est là que l'on dispose d'enquêtes statistiques nationales, après une chute continue depuis 1945, l'emploi de gardiens redevient une marque de bonne gestion dans les ensembles résidentiels du secteur privé d'une certaine taille et du parc immobilier public. Les organismes d'HLM, face à la crise des banlieues des années 1980, sont amenés à considérer les gardiens comme des acteurs indispensables à la vie des quartiers. Puis le décret Lienemann en 2001, qui prévoit notamment l'embauche d'un gardien pour cent logements situés dans les zones urbaines sensibles ou dans les communes dépassant 25 000 habitants, vient consolider ce revirement des gestionnaires qui fait écho à l'opinion publique. Ce sont une majorité de femmes qui sont employées à Paris et en banlieue tandis que la féminisation de la profession apparaît dès 1925. Mais, dans le parc social, les hommes sont légèrement majoritaires. De fait, ce sont souvent des couples dont l'épouse détient juste un contrat de ménage de façon ainsi à répondre à l'importance des tâches occasionnées par des résidences généralement de grande dimension. La présence d'un gardien est associée à la qualité des prestations qui valorisent le logement ; les organismes d'HLM qui avaient supprimé des gardiens sont revenus sur leur politique, et certains petits immeubles qui avaient supprimé la concierge ¹¹⁵ l'ont regretté découvrant que leur rôle ne se limitait pas à des tâches concrètes de ménage qui pouvaient être assurées par une entreprise quelques heures par jour.

À Barcelone, les immeubles des couches populaires n'ont plus de concierges

¹¹⁵ Car ce sont plus souvent des femmes dans les petits immeubles.

à l'ancienne ni de gardiens ; ce sont les immeubles d'un certain standing pour les classes moyennes et supérieures qui emploient un gardien (conserge qui n'a pas de logement de fonction dans l'ensemble résidentiel ou porteiro qui a un logement de fonction et renvoie à la fonction ancienne proche du modèle français). En Italie, il est fréquent de rencontrer des immeubles de petite taille autogérés comme à Oslo ; d'autres de plus grande taille sont reliés à des antennes décentralisées dans les horaires de bureau et font appel à des services d'intervention ouverts 24h/24. Des postes de police et des services sociaux peuvent être délocalisés dans les quartiers. Dans les années 1980, les gardiens partant à la retraite n'étaient plus remplacés et l'on avait recours à des entreprises de nettoyage. Mais la Lombardie, à la fin des années 1990, a réorganisé le travail de gardien (custode pour la surveillance des bâtiments et portinaio, concierge plus spécifiquement d'une habitation avec la même connotation péjorative qu'en français), les horaires, le contrat, pour le maintenir et penser le recrutement en fonction de la population de l'ensemble résidentiel concerné et appuyé par les demandes de locataires résidant dans les immeubles historiques. La région de Milan utilise des gardiens pour son parc social, qui est municipal.

Le concierge à l'ancienne, vivant dans un espace exigü et sans confort près de l'entrée d'immeuble, disponible jour et nuit, sans contrat précis, disparaît donc partout. À Londres, dans les Housings Associations, comme à Milan dans les logements du secteur coopératif, ce sont de nouveaux emplois plus professionnels qui sont redéfinis selon les catégories de populations. Il y a ainsi des gardiens sociaux pour les personnes en difficulté (socio-économique ou physique), alors qu'en région parisienne, cette fonction est assurée implicitement de fait par de nombreux gardiens. Une telle situation a permis de poser les catégories de l'explicite et de l'implicite de la fonction dans les différents modèles de gardiens qui ont été mis en évidence pour ces pays.

Dans le secteur public français, les gardiens remplissent des tâches administratives : ils relèvent les loyers, font les états des lieux à l'arrivée d'un nouveau locataire.

Partout, en raison de la complexification des ensembles résidentiels avec les systèmes électroniques et l'augmentation des équipements : ascenseurs, parking avec fermeture automatique, code d'entrée, etc., les tâches de maintenance ont augmenté mobilisant les compétences des gardiens en matière de bricolage et de gestion des interventions spécialisées.

Le contrat de travail définit de façon explicite les tâches. L'espace a donné à voir une objectivation de tâches autrefois dévolues à la concierge : panneaux d'affichage de règlements, notes et avis émanant des organismes de gestion ou syndics, boîtes aux lettres individuelles. Or il n'en reste pas moins toujours une part implicite, inhérente à la relation qui s'établit entre gardiens et résidents face aux imprévus, dans la négociation, la manière souple ou rigide d'incarner la profession, que ceux-ci évoquent clairement.

Ni les textes, ni les systèmes électroniques, ni les boîtes à lettres ne se substituent à la fonction de la parole : parole qui circule dans les relations quotidiennes et qui n'a plus rien à voir avec le commérage de voisinage, le bavardage qui contribuait à produire l'image négative du concierge - affublé en France du sobriquet le pipelet ou la pipelette.

Cette part d'implicite a pu être saisie dans les enquêtes de terrain où les entretiens accompagnés d'observations participantes. Elle se traduit par exemple dans une certaine écoute chez ceux qui le veulent bien et qui la trouvent plus valorisante que les tâches de ménage.

« C'est vrai que moi si on vient me confier quelque chose, ça reste avec moi et je ne vais pas raconter ailleurs. Et ça je crois que les gens se rendent compte aussi... moi j'ai été éduquée comme ça, quand on me raconte quelque chose c'est parce que la personne a envie de se confier, on ne va pas raconter... passer le message aux autres... on sent quand la personne a besoin de parler. Je ne sais pas moi je le sens et là c'est vrai je m'arrête, quelquefois je fais une tâche, mais j'écoute la personne... des fois des gens quand ils viennent pour le loyer, pour un petit problème, après ils se mettent à parler et puis ils racontent des choses de la vie que moi je ne m'attendais jamais que quelqu'un se confierait comme ça. Mais je vous dis, ils ont besoin. Ce qui manque maintenant je crois que c'est l'écoute des gens souvent. » [Gardiennne portugaise, environ 35 ans, ensemble résidentiel de la régie immobilière de la ville de Paris (RIVP).]

Ce rôle de confidente se retrouve au fil de nombreux entretiens de gardiennes : « On est un peu psychologues aussi, c'est vrai. Les gens, des fois, ils nous racontent leur vie. » [Gardiennne, 45 ans exerçant dans le logement social.]
« Des fois je leur dis : entrez, entrez boire un petit café avec un petit gâteau, venez... ils se sentent peut-être mieux avec moi (qu'avec leur famille) parce qu'ils parlent de beaucoup de choses, qu'est-ce que je connais comme choses !

C'est incroyable ce qui se passe avec les enfants, les petits-enfants, la mère, le père. Des fois, je dis : ah qu'est-ce que vous voulez ça va s'arranger... » [Gardienne portugaise, en petite copropriété privée à Paris.]

Dans son journal tenu de 2001 à 2002, Laura, gardienne portugaise d'un immeuble ancien en copropriété, écrit : « une bonne gardienne est tenue au secret professionnel, pareil que le prêtre. Bien sûr, on se doit d'écouter et rien dire. Avoir la gentillesse, être serviable. Bien sûr, quand on est intelligent on sait très bien qu'une gardienne sait beaucoup de choses, des fois plus qu'on devait, là aussi peut arriver mais on n'a rien à demander. Parfois, on se trouve là tout simplement. Des fois j'évite de parler. Mme Y. elle je ne l'écoute plus tellement, elle dit des choses sottes. »

La législation du travail s'est imposée progressivement dans les pays étudiés pour transformer l'emploi subalterne, dévalorisé, dépourvu de protection sociale, d'horaires limités et de congés payés, en un métier proche des autres secteurs du salariat. Dans le parc social, il peut donner lieu à des stages de formation. En France, la suppression du cordon en 1957 signe ce changement. Alors que jusque-là, le concierge était disponible même la nuit puisqu'il devait ouvrir la porte à la demande d'un résident. D'ailleurs, au XIXe siècle, les concierges faisaient partie de la catégorie des domestiques ; ils étaient classés comme tels au recensement de l'INSEE de 1848 (noté par Deaucourt 1992)¹¹⁶. Ce qui n'empêche qu'ils servaient, dans les immeubles de rapport, d'intermédiaire dans les pires conditions de rémunération et de logement, entre le propriétaire et les locataires. Ainsi, Adolphe Hodee en faisait un « tampon social »¹¹⁷. Aujourd'hui, certains organismes d'HLM en France comme en Grande-Bretagne, voudraient les charger d'un rôle de médiateur, avec l'idée de changer l'image de l'emploi mais aussi d'agir dans les quartiers à problèmes. Cependant en Grande-Bretagne, comme l'enquête de Barbara Reid l'a bien montré, il existe un grand nombre de modèles de gardiens, pas moins de neuf, et cet inventaire avec des descriptions précises, est précieux. Dans le cas des populations en difficulté, ce sont des « supercaretakers » qui sont mobilisés et pour lesquels a été utilisé le terme de médiation (mediators) ; de même en Italie, il existe un modèle

¹¹⁶ J.-L. Deaucourt, 1992, *Premières loges, Paris et ses concierges au XIXe siècle*, Paris Aubier.

¹¹⁷ A. Hodee 1958, « Un mythe social parisien : la pipelette », *Bulletin folklorique d'Île-de-France*, n° 8, oct.-déc. 1959, pp. 228-229 ; n° 5, janv.-mars 1959, pp. 134-136 ; n° 6, avril-juin 1959, pp. 172-174 ; n° 7, juil.-sept. 1959, pp. 198-201 ; n° 1, janv.-mars 1958, pp. 5-9 ; n° 2, avr.-juin 1958, pp. 42-43 ; n° 4, oct.-déc. 1958, pp. 110-112.

de gardien semblable.

C'est au début des années 1990 que les organismes du logement social français ont introduit la fonction du gardien médiateur¹¹⁸. Mais les gardiens eux-mêmes ont refusé ce rôle préférant les relations établies sur le principe du donnant-donnant, d'une certaine réciprocité donc, c'est-à-dire du service rendu à celui qui respecte les règlements intérieurs ou qui reconnaît son autorité. Par exemple, afin d'éviter des dégradations et l'occupation nocturne du hall d'entrée de sa tour, un gardien a accepté de prêter un local à des jeunes, en échange de quoi ceux-ci se sont engagés à ne plus commettre de délits. Le gardien justifie son action : « Je préfère les savoir là à fumer leurs pétards plutôt que de les voir traîner la nuit dans le quartier ». Ils prennent plus ou moins d'initiatives selon leur personnalité et selon l'attitude du gestionnaire. Ainsi ce gardien qui a installé une table de ping-pong pour occuper « la marmaille » durant les mercredis. « Pendant qu'ils jouent là, ils ne sont pas en train de me dégueulasser mes entrées. » [Gardien 47 ans, résidence Entreprise Sociale pour l'Habitat dite ESH de la région parisienne.]¹¹⁹ Cette notion de médiation d'ailleurs, ne semble pas faire consensus au sein des organismes et certains agents préfèrent éviter le terme.

De fait, la position du gardien entre l'espace privé et l'espace public, comme entre propriétaire et résidents ou syndic et copropriétaires, est une position aux frontières floues et mobiles qui peut varier en fonction de ceux qui incarnent le rôle. Car le contrat ne définit jamais tout concrètement, même s'il nomme toutes les tâches à remplir. Ce que la recherche nous a appris à travers le recueil du discours des gardiens, celui des habitants et l'observation des pratiques quotidiennes, c'est bien cette part d'implicite dans la fonction mais qui se décline différemment dans le secteur privé et dans le secteur public. Cette duplicité de la fonction a conduit, à partir de l'enquête en région parisienne, à construire une typologie des relations gardiens/habitants ; celle-ci allant de la distance entretenue par une relation très impersonnelle où il s'agit de remplir exactement ce que le contrat définit, à la réciprocité de la relation où s'échange plus que le service pour une rémunération. La distance impliquant une relation impersonnelle étant plus souvent le fait des gardiens de HLM et la réciprocité plus accentuée dans

¹¹⁸ Jean-Marc Stébé, 2005, *La médiation dans les banlieues sensibles*, Paris, PUF.

¹¹⁹ *Loges et gardiens*, opus cité.

les résidences de petite dimension, et plus souvent du secteur privé. Se réfugier derrière ce que le contrat définit permet de se protéger de demandes d'autres services, de se protéger d'un débordement des horaires ; certains gardiens entretiennent des relations plus personnelles avec des résidents de leur pays d'origine et sont alors accusés de ne pas assurer pour tous le service établi par le contrat de travail. On rencontre un troisième type de relation qui est le souci permanent de « la bonne distance », celui de relations codifiées dans « chacun son rôle », d'une disponibilité contrôlée qui signifie ne pas profiter de la gentillesse de la gardienne, que les demandes supplémentaires soient exceptionnelles et sans implication de sympathie. Enfin, la relation appelée conflictuelle peu fréquente est entretenue par un rapport de force entre le conseil syndical (ou un représentant) et la gardienne. Chacun se campe sur ses positions, d'un côté le gardien défend ses droits qu'il ne croit pas respectés, de l'autre le président du conseil dénonce les devoirs qu'il accomplit imparfaitement ¹²⁰.

L'immeuble « comme une famille »

Que recouvre ce que l'on appelle la relation de réciprocité ? Celle-ci débordé la relation stricte de service, du rapport qui s'établit entre l'employeur que représente le résident ou le copropriétaire à l'employé qu'est le gardien et plus souvent la gardienne dans le parc privé. Plusieurs exemples en ont été donnés par l'enquête, dans les petites copropriétés où la gardienne immigrée, était arrivée très jeune d'un pays étranger pour occuper cette fonction. Elle avait appris avec les habitants à parler français et acquis, à travers eux, tout ce qu'il fallait savoir pour vivre dans un pays et un milieu totalement étranger. De la même manière, les enfants de ces gardiennes trouvent auprès des habitants, un accompagnement scolaire qui les aide parfois aussi à se projeter dans l'avenir vers un métier fort éloigné de celui des parents. L'un d'entre eux est ainsi devenu architecte après avoir trouvé dans l'immeuble les compétences nécessaires pour accompagner sa scolarité : un journaliste pour le français, un ingénieur pour les mathématiques, etc. « Enfin, là où on a été surtout utiles, certains des copropriétaires, c'est avec les enfants et moi avec P. l'aîné parce que c'est pas évident de faire des études avec des parents qui ne maîtrisaient pas forcément bien le français,

¹²⁰ Voir le détail de cette typologie dans l'ouvrage *Loges et gardiens*, opus cité.

qui n'avaient pas de bibliothèque, alors là je dois dire qu'il s'était admirablement débrouillé. Il faisait des maths chez les gens du second étage qui étaient d'anciens profs de maths. Il montait ici faire ses devoirs de français avec moi, ça circulait mal. Je crois qu'on les a aidés en ça... Mais par rapport au SOS qu'on leur envoie... Mon robinet fuit, je viens de prendre le lustre sur la gueule, ils rattachent tout de suite... Il y a des tas de trucs qu'ils n'ont jamais voulu me faire payer. Enfin moi, Katia fait le ménage ici alors je lui donne un mois double en fait qui rattrape plus ou moins les choses... Son mari si c'est un petit truc et qu'il a pas voulu que je le paie, je lui fais un petit cadeau, une bouteille de vin. Et si c'est un gros truc, là il m'a changé un robinet, il y a passé l'après-midi, bon là j'ai dit carrément : "Combien je vous dois ?" - Ah je le dirai à Katia", et Katia me dit : "Ben mon mari dit que 300 francs ça sera bien". » [Entretien d'une journaliste réalisé en 1999, petite copropriété à Paris.]

Souvent, dans les cas étudiés, l'écart est important entre le niveau scolaire du couple de gardiens et celui de ses enfants.

Les habitants d'immeubles qui pratiquaient le plus fortement ce type d'échange entre services et appui auprès de la famille de gardiens avaient d'ailleurs accompagné leur ancienne concierge dans ses derniers mois de fonction. À une époque où la protection sociale n'existait quasiment pas pour les concierges, celles-ci travaillaient tant qu'elles tenaient debout. Elles n'avaient pas de logement ailleurs ni de retraite. Ainsi, Katia était arrivée dans les années 1960 pour remplacer la concierge qui, à soixante-quinze ans, travaillant encore, avait perdu peu à peu son indépendance physique ; les habitants s'organisaient pour distribuer le courrier et la soigner jusqu'à ce qu'elle parte finalement en maison de retraite. La biographie de Mme Lucie, ouvrage écrit par une résidente américaine, sur l'histoire de sa concierge à Paris, se termine de façon similaire¹²¹. Aujourd'hui où la protection du travail et de la santé assure la retraite aux gardiens et leur donne les moyens de se loger quand ils quittent leurs fonctions, l'échange avec certains habitants se situe ailleurs : souvent auprès de leurs enfants, mais également dans les attentions ponctuelles, en cas de maladie ou de difficulté, à la gardienne. Pour ces cas, la relation ne se réduit pas au paternalisme car la législation du travail en définit de façon précise ce qu'elle rémunère, le con-

¹²¹ B. G. Smith, 1987, *Le XXe siècle de Madame Lucie concierge à Paris*, traduit de l'anglais par M. O. Fortier-Masek, Paris, Perrin, publié en anglais en 1985.

trat est explicite et ce n'est qu'au-delà que se produit un échange personnalisé ou entre une relation affective même si elle est inscrite dans la hiérarchie sociale et si le petit service est gratifié par des étrennes ou rémunéré. C'est ainsi que se construisent par exemple des parentés symboliques, plus souvent avec ceux dont les liens familiaux manquent ou sont conflictuels.

Amalia, Portugaise, gardienne de deux immeubles dont un appartenant au secteur social de la ville, raconte ses différentes expériences de gardienne : « Il y a des mémés des fois qui prennent un café avec moi... une même elle est tous les jours là à la même heure. Oui je l'adore, c'est comme une maman. Oh là là c'est vraiment des gens que j'apprécie beaucoup.

Il y avait une dame juste de l'autre côté [de la rue] elle est décédée l'année dernière, c'était la mamy de ma fille, parce que mes parents sont décédés il y a très longtemps, ma fille était petite. Elle n'a pratiquement jamais connu de mamy ni de papy... cette dame, ma fille c'était sa petite-fille. Et le jour où elle est décédée pour ma fille c'était catastrophique. Elle allait la promener, elles partaient toutes les deux, et moi aussi c'était pareil tous les dimanches il fallait aller la voir. C'est moi qui faisais sa comptabilité et tout, je m'occupais de tous ses papiers... »

D'elle, un locataire raconte : « ...tous ces mots comme lien social ça fait un peu plaqué mais c'est une manière d'être tout simplement, très humaine qui fait que la vie est assez agréable dans l'immeuble. Voilà. J'avais imaginé qu'il s'il y avait un prix des gardiennes des immeubles parisiens, je pense qu'elle serait lauréate. Elle est au courant de tout mais de manière très discrète et très simple et ça lui permet sans doute d'agir en conséquence sur certains événements qui peuvent survenir. J'imagine qu'elle anticipe et que tout cela fait que ça marche plutôt mieux. »

On y verra également une fonction socialisatrice ou intégratrice possible pour ceux qui arrivent souvent d'une région rurale dans une ville étrangère dont ils ne connaissent pas la langue ni les usages. C'est enfin une manière de régler la question du logement qui fut tout au long des périodes des grands flux migratoires, avant l'emploi trouvé grâce à la filière communautaire, le premier problème de l'immigré. L'écart culturel entre la communauté restée au pays et les gardiennes qui ont émigré est comparable à celui des gardiennes rencontrées l'année de leur arrivée au moment de leur prise de fonction et revues quelques années plus tard. L'acculturation urbaine se

réalise dans ce cadre relationnel, mieux dans le type de la réciprocité sans doute que dans les relations conflictuelles ou de service trop apparentées à la domesticité de ce qu'elles appellent « la bonne à tout faire ». La limite est fragile et objet de toute leur vigilance.

Le territoire du gardien : de l'immeuble à l'espace de voisinage

Aujourd'hui, il n'existe rien de comparable à la loge française dans les villes étudiées et ceci se répercute sur la pratique et les modalités de la présence des gardiens dans la ville.

À Barcelone, la loge exiguë, vétuste, sans confort a presque complètement disparu et les immeubles des classes moyennes et des classes plus aisées ont généralement dans le hall plus ou moins luxueux, un comptoir où se tient le gardien qui habite un logement de fonction ailleurs. Dans les immeubles de grand standing, on accède par d'immenses halls de plus en plus meublés et décorés comme des salons privés, avec canapés, fleurs, petites tables, comme si l'on était invité à y séjourner. C'est l'environnement du gardien qui contribue à signifier son statut en même qu'une certaine distance vis-à-vis des résidents et de leur vie quotidienne dont il est proche sans en partager cependant l'intimité puisque son appartement se trouve ailleurs. On est à l'extrême opposé des concierges habitant une loge ancienne et effectuant des heures de travail domestique chez les habitants, comme c'est souvent encore le cas à Paris.

À Milan, les loges qui étaient, comme en France, l'habitation en même temps, ont été modernisées pour devenir uniquement un bureau professionnel tandis que les gardiens habitent un logement de fonction ailleurs.

À Londres, le gardien ne dispose que d'un cagibi de rangement des outils et produits de ménage, son logement de fonction est ailleurs ; il circule toute la journée avec son téléphone portable dans la résidence. À la différence du gardien immobilisé dans un espace identifié, ici il maîtrise un territoire auquel les résidents l'identifient. C'est ce qu'a voulu montrer Barbara Reid en utilisant pour les qualifier le terme de « estate-proud », qui est en quelque sorte le maître des lieux.

Cependant certains gardiens dont l'appartement se trouve à proximité des résidents souffrent d'avoir à rencontrer ceux-ci dans leurs déplacements hors

de leurs horaires de travail car, disent-ils, ils se sentent toujours au travail.

Au final, entre la France et les autres pays, c'est un traitement totalement différent de l'espace de gardiennage que vont montrer les ensembles résidentiels contemporains. Si partout il s'agit de revaloriser le statut professionnel du gardien, l'espace qui l'identifie et le sépare des résidents n'est pas conçu de la même manière et induit des attitudes différentes. Selon l'importance ou non des dispositifs de frontières, c'est la disponibilité, la protection de son temps libre, de son espace privé, de son implication qui sont en jeu. C'est aussi l'image du statut social dévalorisé de son emploi qui est renvoyée au gardien lorsque la loge ancienne n'a pas été vraiment rénovée ni mise aux normes de confort, comme certaines gardiennes le confient avec amertume.

Rénovée ou non, la pièce d'habitation se confond avec l'espace professionnel. La plupart du temps, la porte vitrée dont un rideau dit de vitrage supprime la transparence, s'ouvre directement sur la pièce, sans même un semblant d'entrée. Cette situation est, en effet, à l'opposé de l'espace du gardien des immeubles contemporains de Barcelone.

Pourtant l'absence de protection de leur vie privée est vécue différemment selon les gardiens. La principale différence tient à la qualité des relations entretenues avec les résidents qui décident des petites améliorations de confort de la loge lorsque des extensions sont possibles, puis à la culture même des gardiens. On voit bien que ceux restés proches d'une culture rurale ne sont pas soucieux de préserver un espace privé comme les plus jeunes qui sont aussi les plus urbains des immigrés.

Dans les constructions récentes, la loge – bureau, séparée de l'appartement - communique généralement avec celui-ci. À la différence du passé, les appartements des gardiens sont de plus en plus proches de la conception de ceux des résidents, agrémentés eux aussi d'un jardin si tous les rez-de-chaussée en possèdent. Si bien que la hiérarchie forte entre habitants et concierge, que traduisait dans l'espace l'écart entre la loge exigüe, sombre, et les appartements des immeubles avec leurs halls souvent prestigieux, tend à disparaître.

Autrement dit, les gardiens continuent donc à habiter l'immeuble dont ils ont la charge avec plus ou moins de séparation entre l'espace privé et l'espace professionnel selon l'époque de construction. Ils gèrent diversement la relation aux habitants et le maintien de la frontière. Dans le secteur pu-

blic, le contrat à temps plein, le salaire élevé par rapport au public définit de lui-même le rôle avec très peu de services « en plus ». Il n'en reste pas moins, toute une marge de manœuvre entre l'implicite de la fonction et l'explicite que traduit l'utilisation du bureau d'accueil. Ainsi certaines loges sont un lieu de rencontres informelles, des gardiens y installent une cafetière et viennent les « habitués » pour échanger quelques mots. « Certains ritualisent leur venue en y passant toujours le même jour. La loge devient un lieu de sociabilité. Certains gardiens vont même jusqu'à changer les horaires d'ouverture de leur loge pour que ceux-ci correspondent mieux aux rythmes de vie des locataires. Pour d'autres habitants, la loge est un lieu sécurisant où il est possible de glaner des conseils. C'est surtout vrai pour des personnes seules, comme cette femme divorcée qui éprouvait des difficultés à élever ses enfants et qui espérait trouver auprès du gardien un conseiller de circonstance... Quant à d'autres locataires, ils apportent, dans ce lieu décidément plurifonctionnel, des documents administratifs ou des factures que le gardien sera chargé de déchiffrer, compléter et corriger... » La loge fait office « d'espace cathartique » au sein de l'ensemble résidentiel, tandis que dans d'autres catégories d'habitations, la loge articule l'immeuble à son voisinage comme on va le voir ¹²².

Là comme dans le privé, un grand nombre de gardiens et gardiennes disent être disponibles, en cas de besoin, la nuit ou le week-end lorsqu'ils ferment leur porte pour recevoir leur famille. Ils partagent avec les résidents la vie du quartier, fréquentent les mêmes commerces de proximité et mènent leurs enfants dans les mêmes écoles.

La loge, espace cathartique et présence continue

Dans le secteur privé des petites copropriétés ou du locatif de petite dimension, l'emploi est plus fréquemment occupé par des femmes et le salaire est inférieur ou limité à un temps partiel, laissant celles-ci exercer leur ingéniosité à trouver des compléments de rémunération dans l'environnement immédiat. C'est là que leur territoire va se distinguer, débordant largement sur le voisinage et le quartier. Ainsi, les heures de ménage chez les habitants, du repassage pour les voisins, la promenade

¹²² Voir *Loges et gardiens*, ch. 4, IIe partie, opus cité et Hervé Marchal 2006, *Le petit monde des gardiens-concierges, un métier au cœur de la vie des HLM*, Paris, L'Harmattan.

quotidienne du chien d'un autre, les trajets scolaires d'un enfant, le potage qui sera apporté à une personne âgée à mobilité réduite, et parfois la préparation de l'appartement à chaque retour de vacances d'une autre famille. Certaines gardiennes gardent les clés des résidents tout en sachant qu'elles peuvent refuser ce service. Elles tissent peu à peu la toile d'une présence devenue indispensable.

La continuité spatiale associée à la continuité créée par les tâches et l'entretien quotidiens fait de la gardienne (ou du gardien, moins fréquemment) la maîtresse du lieu. Elle en connaît les recoins, de l'immeuble aux appartements, d'autant qu'elle peut garder les clés des résidents, arrose les fleurs, fait un tour de surveillance régulier lors de leurs longues absences, ou accompagne le releveur EDF à l'appartement pendant qu'ils dorment encore. La gestion et l'entretien de la vie quotidienne créent une proximité avec les habitants, en même temps qu'elles peuvent donner un certain pouvoir, celui d'être indispensable. C'est en même temps une continuité entre le dedans (appartements) et le dehors (espaces communs), ainsi la porte de la loge peut rester ouverte. Pour un certain nombre d'entre elles, la loge est incluse dans cet espace continu. Ainsi comprend-on que le « chez soi » n'est pas toujours lié à l'existence d'une loge séparative pour dissocier le lieu professionnel de l'habitation. Il n'y a pas de sentiment d'intrusion ni de sentiment de sollicitation permanente et pesante pour ceux qui ont de bonnes relations avec les habitants « qui savent ne pas en profiter » au-delà de l'acceptable, parce qu'ils se sentent comme « une famille ». Bien entendu, cette métaphore familiale comme les relations de parenté symbolique sont le fait des immeubles de petite taille.

De la loge au quartier

Certaines loges concentrent toutes les offres et demandes d'emploi de service (gardiennage, heures de ménage, ou d'offre et demande d'appartement à louer ou acheter). La loge du secteur privé bouillonne d'activités diverses (travaux de couture, etc.) induisant des circulations de voisinage liées à la multitude des petits services rémunérés : prise et dépôt de linge à repasser pour un appartement voisin, ménage chez un autre, livraison du repas du soir pour une personne âgée, accompagnement des enfants entre l'école

et la maison. Le remplissage des interstices qui échappent à la division du travail spécialisé actuel est assuré, portant sur le quotidien souvent le plus intime, constituant un maillage fonctionnel souvent chargé d'affects dont le petit café pris avec l'un ou l'autre, ne révèle pas tout. Puis le réseau ethnique vient souvent prolonger discrètement la prise en charge de tous ces services de proximité. Le réseau portugais est actif, pour assurer les remplacements de vacances, faisant appel quelquefois à des immigrés rentrés au pays, ou les remplacements de plus courte durée en cas de maladie par exemple. Il en assure la responsabilité, la gestion, sans en inquiéter les employeurs. Esmeralda est ainsi, et comme quelques autres, « leader » de quartier, organisant pour le réseau communautaire diverses aides, assumant un rôle de conseillère et d'informatrice tout en le mobilisant pour les remplacements de vacances... Le réseau puise les bases de son organisation dans la tradition rurale du nord du Portugal ou l'entraide, le coup de main, était la règle pour les travaux des champs. Les interdépendances qui font le réseau sont multiples, depuis les filières d'emploi, où la reprise d'une loge nécessitant souvent un pas-de-porte officieux en raison de la concurrence qui fait monter l'enchère.

Dans les relations de réciprocité de services circulent de l'affect et de la parole au-delà d'une relation stricte d'employeur/employé, d'une relation pure et monnayée de subordination. Les gardiennes effectuent leurs heures de travail à la loge dans une certaine souplesse faite d'arrangements réciproques, répondant à des imprévus en dehors de leurs heures (réception de techniciens pour une réparation, etc.) en échange desquels elles pourront s'absenter en cas de besoin. Initiatives et autonomie peuvent se construire ainsi. Tant le lieu de la loge que les tâches quotidiennes au plus près de la vie des habitants ont placé les concierges dans une position centrale de circulation de l'information. Si certains ont pu mériter le sobriquet de pipelet, d'autres ont été des confidents, ou des informateurs tantôt pour le meilleur (héros de la cache des Juifs poursuivis par la Gestapo) tantôt pour le pire (indicateurs pour la police fasciste en Espagne, ou mussolinienne en Italie ; informateurs pour la Gestapo à Paris).

Enfin, en France, non seulement le gardien habite l'immeuble ou l'entrée de la résidence, assurant par sa présence seule une veille continue au-delà de ses heures de travail officiel, mais, dans le secteur privé, il est souvent

propriétaire d'un logement ou copropriétaire. Ce qui le rapproche un peu plus des résidents introduisant alors un statut qui devient ambigu. Ce sont autant de particularités qui limitent la situation de servilité dévouée plus proche du rôle de domestique de la concierge à l'ancienne, et qui a conduit Martine Segalen à y voir, à travers la monographie d'un immeuble neuilléen, « un sacerdoce laïc »¹²³.

Dans un espace tourné surtout vers l'ensemble résidentiel, selon le modèle britannique ou barcelonais, le rôle du gardien a pu être défini dans l'intervalle entre fonction implicite et explicite pour que l'on retienne quelques appellations qui se répondent d'un pays à l'autre : l'âme des clefs à Barcelone, le gardien avec du cœur en plus ou cette catégorie difficile à traduire, reprise à la maîtresse de maison, que l'on pourrait appeler, faute de mieux, le maître des lieux (de house-proud à estate-proud) à Londres, l'âme de l'immeuble à Paris. Des savoir-faire et des arts de faire, qu'aucun stage n'enseigne, peuvent être investis par les gardiens, mais les prises d'initiatives sont à la fois fonction du caractère des protagonistes, des « ambiances » d'immeuble et du profil des résidents, d'une qualité perceptive enfin du niveau de réception des habitants.

La loge, dans le cas français, peut être aujourd'hui considérée comme un pôle d'animation, d'échange, pouvant assurer une présence de voisinage et de quartier continue avec les circulations qui la débordent et en dessinent le territoire.

¹²³ Voir ouvrage *Loges et gardiens*, ch. 3, 1ère partie, opus cité.

Regards sur la transformation des espaces

Séquence présidée par Jean-Claude Driant

Introduction

Jean-Claude Driant

CRETEIL., Institut d'urbanisme de Paris, Université Paris 12

Cette séquence est sans doute celle dont il est le plus difficile de tirer un fil conducteur. En effet, les quatre recherches qui sont y présentées et soumises au débat abordent les espaces avec des entrées très différentes.

On peut cependant emprunter au titre de l'une d'elles une préoccupation non explicitée, mais présente en filigrane dans tous les rapports : celle de qualifier les espaces.

Bien sûr, chacun des travaux développe une démarche différente de qualification :

- qualification sociale et économique pour le travail mené en Île-de-France par Athema et présenté par Benoît Filippi ;
- qualification des espaces habités à des échelles et avec des temporalités à la fois diverses et articulées les unes aux autres, pour le travail mené par l'équipe Scalab présenté par Serge Thibault et Anne Péré ;
- qualification juridique dans des contextes différenciés, mais marqués par l'incertitude et la nécessité de formes de régulation urbaine, pour la recherche animée par Alain Bourdin, Marie-Pierre Lefeuvre et Patrice Melé ;
- qualification sociale, à nouveau, dans l'analyse des quartiers résidentiels fermés d'Amérique, pour le travail coordonné par Guénola Capron et présenté lors du colloque par Jérôme Monnet.

Si l'on excepte l'étude d'Athema, ces travaux présentent aussi la caractéristique commune d'être des « recherches chorales », ayant impliqué un nombre important de chercheurs et mobilisant des disciplines diverses (géographie, droit, sociologie, économie) sur des terrains (notamment en France et en Amérique du Nord et du Sud), à des échelles (du quartier au monde) et avec des focales sociales (l'individu, le ménage, le groupe social...), explicitement articulés.

Ce souci commun à tous les travaux de croiser des approches diverses indique une préoccupation méthodologique forte pour l'ensemble des recherches présentées ici, notamment sur la question de la comparaison internationale, mais aussi sur le dialogue entre les disciplines dont nous allons voir qu'il s'avère essentiel pour comprendre comment les espaces se transforment.

Marchés résidentiels et fractures urbaines en Île-de-France

Benoît Filippi

ATEMHA Atelier d'études des marchés de l'habitat.

[Travail conduit avec les collaborations de **Cyrille Funès** (*ATEMHA-OLAP*),
Hervé Nabos (*ATEMHA-OLAP*) et **Christian Tutin** (*IMN, ULCO*).]

Analyser les transformations de l'espace urbain francilien comme résultat des interactions dynamiques entre comportements individuels, fonctionnement des marchés immobiliers et structures socio-spatiales, tel était l'objet de cette étude, au croisement de l'économie résidentielle et immobilière, de l'analyse spatiale des équipements, de la géographie sociale et de la démographie territoriale.

Les résultats proposés se situent à un double niveau : l'image qui est proposée de l'espace urbain francilien et de ses transformations en cours, et le renouvellement de la démarche d'analyse économique de la ville par laquelle cette représentation est obtenue.

Les résultats empiriques consistent en la production et l'analyse conjuguée d'une « triple cartographie » de l'espace francilien : celle des structures de peuplement résidentiel, celle des configurations urbaines de quartiers et celle des prix du logement.

Par structures de peuplement, il faut entendre la disposition dans la ville, dans ses quartiers et dans les parcs qui les composent, des habitants, analysés en fonction tout à la fois de leur appartenance sociale (approchée ici par la hiérarchie des revenus imposables par unité de consommation), et par leurs caractéristiques démographiques et familiales, ou leur position dans le cycle de vie. La « structure de peuplement » désigne ainsi l'état de ségrégation socio-spatiale de la ville, par lequel les populations sont affectées à des fractions de parc dans un espace urbain différencié.

Le terme de configuration urbaine des quartiers désigne l'ensemble des aménités résidentielles liées à l'environnement du logement. Nous en avons retenu trois principaux dans cette étude : paysage et densité urbains (den-

sité, type de bâti), accessibilité aux transports et aux équipements scolaires (en quantité : densité d'établissements et en qualité : taux de réussite).

L'analyse a été menée à l'échelle de l'ensemble de l'Île-de-France, saisie au niveau le plus fin possible, celui d'un découpage fondé sur la section cadastrale (retenant sections ou regroupement de sections) ou, pour les analyses les plus agrégées, les unités géographiques définies par Nicole Tabard.

L'habitat : espace social et structure urbaine

La première étape a consisté à se donner un référentiel auquel ont été rapportées toutes les typologies établies. Ce référentiel est fourni par un « espace social » obtenu par une AFC (analyse factorielle des correspondances) sur les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des habitants. Cet espace social est structuré autour de deux axes, l'un correspondant aux revenus et l'autre aux structures familiales.

En fonction des coordonnées sur cet espace de fractions de parc saisies à l'échelle de la section cadastrale ou de la commune, soit 11 201 zones élémentaires, on définit ensuite, par analyse factorielle des correspondances des relations « habitat / habitants » puis, par classification ascendante hiérarchique, une typologie démographique et économique des quartiers, classée en cinq « secteurs » socio-économiques : un secteur dit « valorisé », deux secteurs « intermédiaires » (« familial » et « personnes seules ») et deux secteurs « dévalorisés », correspondant respectivement aux jeunes ménages et aux familles nombreuses. Cette typologie fournit une image d'ensemble de la région Île-de-France et du degré de spécialisation démo-économique qu'on y observe. La même méthodologie est également appliquée au seul parc en propriété occupante, de façon à disposer d'une typologie directement adaptée à l'étude des transactions notariales qui concernent le seul marché des acquisitions. Dans cette seconde typologie des profils d'occupation des parcs finement localisés des propriétaires occupants, on distingue trois principaux secteurs, deux secteurs « valorisés » (« familles » et « personnes âgées »), tandis que le parc dévalorisé est réduit à un seul segment.

Pour compléter cette analyse des « structures de peuplement », une variable composite de « position dans le cycle de vie » a été obtenue en combinant l'âge et la structure familiale du ménage. Sur 11 positions identifiées au départ, 8 ont été conservées pour l'analyse des comportements résidentiels,

qui correspondent à une trajectoire familiale « standard » (sont exclus les individus isolés, les couples sans enfants et les familles monoparentales). Sous cette limite, il ressort que les comportements spatiaux sont très nettement influencés par la position dans le cycle de vie, que ce soit dans le choix de la localisation, du segment de parc ou du type d'habitat.

L'analyse des configurations urbaines de quartiers avait un caractère beaucoup plus expérimental. Elle a consisté dans l'élaboration de trois typologies, associées comme les précédentes à une cartographie de l'Île-de-France : des formes urbaines, des accessibilités aux transports et des lycées. On montre alors que de forts recouvrements existent entre segments de parc, typologie des formes urbaines et accessibilités transport. Le lien avec les lycées est moins évident, sauf aux extrêmes de la typologie (lycées parisiens et lycées de catégories 3 et 4).

Hiérarchisation des espaces et formation des prix

Pour l'analyse des prix, une démarche en deux temps a été adoptée, qui consiste dans un premier temps à isoler un effet spatial sur les prix, et dans un second temps seulement à déterminer les déterminants « urbains » de cette différenciation/hiérarchisation spatiale.

Le premier, et le principal résultat de ce travail, est donc la construction d'un indice spatial des prix, obtenu à partir d'un modèle économétrique permettant d'isoler l'impact spécifique de la localisation, à partir d'un découpage élémentaire en 4161 zones élémentaires pour les appartements et 2645 pour les maisons individuelles. Une classification permet ensuite de définir 14 « zones de prix » qui peuvent à leur tour être situées sur le référentiel de l'espace social, dans leur entier ou par segments de parc. L'échelle des prix s'étale de 1 à 9 entre les 14 zones de prix. En sens inverse, les secteurs socio-économiques peuvent être qualifiés par un certain indice de prix.

Le second résultat consiste dans l'explicitation, à partir de régressions multiples, des différents déterminants, pour les 4161 zones élémentaires, de l'indice spatial de prix : nous avons ainsi pu identifier le poids respectif du niveau de revenu, de la structure familiale, de l'accessibilité aux transports et des formes urbaines. La conclusion essentielle de cette partie de l'étude est que l'accessibilité aux transports, si elle joue bien un rôle parfaitement identifiable dans la formation des prix, ne saurait ni résumer à elle seule

l'impact de la structure urbaine sur les prix, ni être considérée isolément du peuplement, des formes d'habitat et des autres équipements publics constitutifs des aménités urbaines.

Enfin, quittant cette analyse spatialisée, nous avons adopté une approche purement microéconomique, en construisant des fonctions d'enchères, interprétées comme mesures de la capacité des ménages à s'installer dans certaines zones ou dans certains logements, compte tenu de leur prix. Les paramètres de fonctions d'enchères ont été estimés pour quatre catégories d'acheteurs : cadres, retraités, commerçants et professions intermédiaires, et ouvriers et employés. Deux interprétations sont proposées de cette analyse : l'interprétation traditionnelle comme expression des « préférences », et une interprétation en termes de processus d'affectation des segments de parc préexistants à la formation des choix.

Au-delà de ces résultats particuliers, l'étude se voulait avoir une ambition plus générale, et une dimension expérimentale, prélude à des extensions futures, et consistant à la fois à tester des méthodes peu usitées, au moins dans les recherches françaises, à partir de bases de données nouvelles, et à avancer dans la direction d'une analyse systémique des marchés du logement.

Renouvellement des méthodes et représentation socio-économique des marchés du logement

L'analyse des structures de peuplement a été menée à l'aide du fichier FILO-COM, qui a ainsi fait la preuve de sa fécondité et de son intérêt pour l'analyse urbaine, alors que l'INSEE a renoncé à maintenir l'instrument traditionnel pour ce genre d'études qu'était le recensement. Pour le moment, ce fichier d'origine fiscale est le seul à permettre de réaliser ce que permettaient les anciens recensements, à savoir l'analyse simultanée, à une date t , des logements et des habitants saisis sur une multitude de dimensions.

Pour l'analyse des configurations urbaines de quartiers, une base originale a été constituée, à partir de données de l'IAURIF, de la DREIF et du ministère de l'Éducation nationale.

Mais l'acquis le plus important est sans doute la validation obtenue de l'hypothèse selon laquelle la disparité des profils d'occupation des quartiers apparaît comme l'un des déterminants fondamentaux de la formation des valeurs immobilières. Cela revient à dire que l'espace urbain et les choix ré-

sidentiels ne sont pas « reconstruits » à chaque période sur la seule base des préférences et des revenus, mais que la structure héritée des peuplements et des aménités résidentielles s'impose comme contrainte aux individus, et norme leurs comportements. La dynamique qui en résulte est faite à la fois de reproduction des structures, avec des effets cumulatifs de renforcement, et de déformation par « débordement » ou « report » d'un segment de parc à l'autre. La prise en compte effective de cette historicité implique la recherche de modèles de formation des prix centrés sur la représentation de marchés segmentés en déséquilibre. Le caractère, produit des aménités résidentielles liées aux équipements, signifie par ailleurs que la normalisation des comportements sociaux et la définition des quartiers se fait en interaction avec des décisions politiques d'implantation des équipements qui contribuent pour les ménages à définir la valeur d'usage de leur logement. Cette dimension inéliminable du jeu des marchés immobiliers conduit à plaider pour une approche institutionnaliste des régulations économiques de l'habitat.

Les échelles de l'habiter

Serge Thibaut et Anne Péré

Respectivement à l'université de Tours et à l'agence Urbane

Groupement de recherche Scalab

La recherche Les échelles de l'habiter ¹²⁴ visait à explorer quelques traits des relations que les Hommes entretiennent avec l'espace, considérant que le couple domicile/travail ne peut pas ou plus constituer à lui seul un cadre satisfaisant ni même une approximation acceptable de ces relations. Du côté du domicile, la multiplicité des résidences se généralise d'une manière ou d'une autre (multirésidence stricto sensu, résidences secondaires, tourisme). Du côté du travail, on observe aussi une tendance à la multilocalisation associée à un affaiblissement de la limite entre travail et non travail, tandis qu'un nombre croissant de personnes ne peut être considéré comme « travailleurs ». Surtout, l'extérieur du couple domicile/travail se développe considérablement en durée, en mobilité, en importance dans la vie des individus : commerce, loisirs, culture, rencontres, etc.

Alors que l'espace a longtemps été défini avant tout comme une contrainte, dont la conséquence a été pour la grande majorité des populations une sévère assignation à résidence, le rapport à l'espace mêle aujourd'hui ce qui reste de ces contraintes et des degrés de liberté non négligeables. Cela se traduit par une mobilité substantiellement accrue de personnes, rarement actrices à 100 % de leur stratégie spatiale, mais jamais véritablement à 0 %.

Le champ de l'action individuelle se déploie à des échelles sans cesse élargies, jusqu'au Monde entier. L'interface individu/Monde, renforcée par l'accès individuel aux réseaux de télécommunication, devient fondamentale, relativisant du même coup toutes les autres échelles de l'appartenance. La montée de la conscience de l'unicité, de la « finitude » de notre désormais petite planète crée une zone de dialogue privilégiée entre la maison, lieu de l'intime, et la planète, lieu de l'extime.

S'interroger sur l'habiter suppose de ne pas se contenter de projeter sur une

¹²⁴ *Échelles de l'habiter*, Lévy Jacques, Thibaut Serge, Péré Anne Lazarotti Olivier, Pichet Sylvine, Moriconi-Ébrard François, Université de Tours/SCALAB, PUCA, 2004.

étendue vide et inerte une série d'actes extérieurs, mais implique de placer au centre de sa réflexion la relation homme/espace, chacun des termes constituant une manière d'approcher l'autoproduction de la société. Les mutations urbaines récentes recomposent les polarités et les centralités. Celles-ci n'ont pas disparu, mais elles se sont diversifiées. Les acquis de la recherche en matière de mesure de l'urbanité, à travers l'accessibilité, les vitesses, les familles de métriques différentes, l'importance relative des espaces publics, en somme la connaissance de cette « forme urbaine », qui est aussi le fond de la carte urbaine, ne peut être vue comme un simple repérage de l'arrière-plan des trajets individuels. C'est le référent à partir duquel les individus définissent leur stratégie d'habitat. C'est enfin l'enjeu des pratiques d'habitat, qui sont aussi la ville en train de fonctionner et en train de s'inventer. Plus que par surimposition d'une volonté politique extérieure, c'est en connaissant ces pratiques et leurs ressorts que l'on peut espérer créer les conditions d'éventuels infléchissements : tout citoyens qu'ils soient, c'est d'abord comme habitants que les habitants fabriquent leurs (et nos) espaces de vie.

Cette recherche visait à mieux connaître des pratiques par l'étude de cinq thèmes qui caractérisent le rapport construit des individus à l'espace, couplant temps longs et temps courts, comme espaces proches et espaces lointains.

Les voisinages de l'individu : lieux et liens

Cette recherche consistait à tenter d'approcher les mobilités des individus dans leur complexité tout comme dans leur simplicité. À ce jour, ce sont plus de soixante-dix personnes qui ont livré leur carte spatiale correspondant aux espaces pratiqués au cours des douze derniers mois. Surprenantes de variété et de richesses, ces cartes dessinent des réseaux, des complexes de lieux qui chevauchent, associent, relient les territoires de l'action et mettent en doute les déterminations habituelles.

La vie quotidienne des lieux

Habiter, c'est s'approprier un espace de travail, animer un espace public, c'est entretenir des relations affectives fortes, fussent-elles invisibles ou muettes, à un lieu. Cette partie de la recherche visait à définir la notion de lieu habité et rendre compte de cette habitation par l'observation d'une gamme de

lieux, du plus simple au plus divers. Même convenablement définie, la vie du lieu ne se laisse pas encore saisir facilement par son observation.

Stratégies d'habitat

À travers les choix résidentiels d'individus non contraints par la localisation de leur emploi, il s'agissait de rendre compte du contexte comme paramètre déterminant de l'habitabilité. L'échelle de l'environnement proche apparaît alors comme facteur principal ; calme, idée de nature, niveau d'équipement, lieux de vie, voisinage sont plus présents que les questions d'accessibilité aux différentes fonctions urbaines. En même temps, ces choix se font en référence et en complémentarité de l'agglomération et de ces centralités, référent commun à tous.

Lieux remplis, lieux vidés

L'analyse de lieux touristiques en contexte urbain a permis de faire apparaître des temporalités variées, qui combinées aux activités dominantes (travail, loisir, tourisme) organise des rythmes complexes. En montrant les porosités multiples entre urbanité et « espaces touristiques », elle tend à éviter le classement de lieux génériques pour faire émerger, à l'instar des diversités des parcours individuels, une grande variété des espaces étudiés.

Dynamiques du peuplement

Cette partie de la recherche, grâce à l'exploitation d'une mine d'informations constituée par les recensements réguliers de la population française, montre que depuis la fin du dix-huitième siècle, le peuplement de l'espace français a subi de profondes mutations, allant d'une croissance généralisée de la population en tout lieu, à sa polarisation puis son étalement sur des espaces qui constituent aujourd'hui la trame de notre monde urbain.

Autour de ces multiples questionnements concernant des temporalités diverses et des terrains variés, quelques points essentiels ressortent.

Des différentes enquêtes se dégagent en définitive quelques niveaux d'échelles pertinentes : l'espace public comme unité toujours présente, des secteurs de ville plus grands que les anciens quartiers villageois, les agglomérations

et échelles urbaines fonctionnelles. Au-delà, les frontières apparaissent peu marquées, sorte de continuum flou à toutes les échelles supra-locales.

Deux grands types de rythmes organisent le rapport individu / espace : celle de la plus ou plus grande souplesse offerte aux individus, celles des grandes logiques sociétales. Ils mettent en avant d'autres temps que celui de la semaine traditionnelle : la journée est l'unité temporelle exprimant le mieux l'ouverture possible pour les individus comme pour les lieux. À l'autre pôle, les grandes inflexions portent sur plusieurs dizaines d'années. Entre les deux, l'année, prise comme unité de base dans le module 1, paraît une unité significative dans les « vitesses de croisière » des individus et des lieux (y compris touristiques).

Plus que les échelles, ce sont les métriques qui sont au cœur de la question du type de ville souhaitée. L'opposition déplacements à pied / en voiture rend compte de la majorité des différences entre individus. À l'heure des choix multiples, c'est la maîtrise d'un grand nombre de lieux reliés entre eux de la manière la plus économe qui est recherchée. L'existence d'une proximité spatiale est vécue par la plupart comme un luxe urbain.

Les différentes analyses menées montrent l'éclatement géographique des pratiques individuelles et dessinent en même temps l'agglomération comme espace de référence incontestable des sociétés urbaines.

À l'intérieur de celles-ci, se confrontent deux modèles bien identifiables : l'urbanité centrale, dont l'archétype est d'autant plus marqué qu'on est dans une grande ville, le « bord de ville » qui cultive le mythe de prendre le meilleur des deux mondes urbains. En cela, les villes européennes se différencient du modèle américain, le centre historique reste très présent dans les images et les pratiques. Cependant les deux modèles ont tendance à se rapprocher, avec la notion de ville émergente, proche du modèle américain, et à l'inverse, les revalorisations des centres anciens, le « new urbanism » présent dans toute l'Amérique du Nord.

La recherche, dont le but était également d'explorer les différentes méthodologies d'approches de la relation individu/espace permet également de tirer quelques enseignements méthodologiques et pistes pour l'action.

Les approches différentes se complètent, l'entrée par les individus ou par les lieux, par les pratiques ou par les représentations se complètent dans la

constitution d'un capital spatial. L'intérêt des regards croisés est renforcé. Les marges de manœuvres des individus jouent un rôle majeur dans les réalités observées, ce qui n'empêche nullement des logiques d'ensemble de se manifester.

En matière de gouvernance territoriale, les espaces politiques sont difficiles à cerner et mobiles dans le temps. Les voisinages des individus se sont affranchis de l'espace administratif, au niveau communal comme au niveau supérieur. S'interroger sur les espaces pertinents pour l'intervention renvoie à la compréhension du lien entre modes de vie et représentations spatiales. Ces espaces sont à la fois ceux de la proximité spatiale, de secteurs aux contours fluides mêlant territoires et réseaux, d'agglomération morphologique comme d'aires urbaines fonctionnelles.

Incertitude et formes locales de régulation

Alain Bourdin, Marie-Pierre Lefeuve, Patrice Mélé

Respectivement à l'Université Paris 8 IFU LTMU, à l'université Paris 12 IUP CRETEIL et l'université de Tours, département de géographie VST CITERES

Cette communication rend compte d'une recherche collective, qui met en évidence de nouveaux modes de régulation sociale urbains à l'œuvre à différentes échelles, dans plusieurs pays : en France, en Italie, au Portugal, au Canada, au Mexique ¹²⁵.

Ce travail a réuni différents spécialistes de l'urbain, sociologues, politologues et géographe, qui ont été confrontés aux usages sociaux d'un certain nombre d'outils juridiques (instruments de l'urbanisme opérationnel, zonages, droit de la copropriété...) dans trois types de situations : la mise en œuvre de grands projets urbains ; la mobilisation d'habitants contre des dynamiques urbaines perçues comme des nuisances ; l'appropriation collective d'espaces résidentiels privés.

Cette recherche se situe en contrepoint de nombreux travaux sur la fragmentation. En effet, la perspective n'a pas été pas d'étudier comment la ville ou les ensembles sociaux se déstructurent, mais comment, dans des contextes incertains, les acteurs construisent des règles du jeu permettant d'organiser leurs interactions et leur coopération. Plus précisément, les travaux sont fondés sur l'hypothèse que les acteurs, face à l'imprévisibilité et à l'ambiguïté croissantes des situations dans lesquelles ils se trouvent, adoptent éventuellement de nouveaux modes de raisonnement. Ils ne choisissent pas nécessairement la fuite ou le repli. À un niveau « micro » ou « méso », ils peuvent s'efforcer de construire de nouvelles règles du jeu.

Norme juridique et contextes urbains

Notre réflexion part du droit et de ses usages. Il faut rappeler que dans le domaine de la production de la ville (construction, création de services,

¹²⁵ À cette recherche, codirigée par Alain Bourdin, Marie-Pierre Lefeuve et Patrice Mélé, ont également participé Emilio Du-hau (Mexico), Jérôme Dubois (Aix-en-Provence), Antida Gazzola (Gènes), Annick Germain (Montréal), Joao Pedro Nunes (Portugal). Elle est éditée sous le titre *Les règles du jeu urbain, entre droit et confiance*, Paris, Descartes & Cie, 2006.

etc.) et de la gestion urbaine, le droit est de plus en plus présent. On assiste au triomphe du « référentiel » - ou du paradigme - libéral et d'une intervention publique régulatrice, c'est-à-dire centrée sur la mise en ordre du jeu des acteurs, notamment privés, plus que sur l'action directe et la production de biens par les autorités publiques.

En restant dans cette perspective, nous nous sommes posé les questions suivantes : dans quelle mesure l'usage du droit peut-il être régulateur ? Peut-il aider les individus à construire ensemble des règles du jeu : comment le droit intervient-il dans les relations entre acteurs, privés et publics, des projets urbains ? Aide-t-il à régler les conflits relatifs à l'usage de l'espace public ? Comment est-il utilisé pour résoudre des problèmes de gestion d'espaces résidentiels collectifs ?

On peut énoncer une sorte de paradoxe à propos de l'évolution du droit : le droit moderne (qui correspond en simplifiant à ce que Durkheim appelait le droit restitutif) est construit sur une économie de la normativité qui se résume ainsi :

- la norme est une construction sociale qui contraint l'individu. Elle est de nature collective et s'impose selon un processus « top down ». Qu'elle procède de la société globale - état-nation comme chez Durkheim - ou du groupe n'y change pas grand-chose ;
- le non-respect de la norme justifie l'exercice de la violence légitime par les autorités qui en sont les dépositaires. Mais cette violence doit avant tout servir à la remise en ordre et est elle-même soumise à des règles précises ;
- le respect de la norme, des systèmes normatifs, repose pour l'essentiel sur sa connaissance, son acceptation et même son appropriation par les individus. La socialisation permet cette intériorisation de la norme ;

Dans ces conditions, le droit est avant tout la formalisation de normes partagées et le moyen de consolider leur respect par tous ou d'en donner une interprétation légitime. Le droit n'est alors que secondairement et presque de manière parasitaire un langage pour structurer des relations. La littérature classique montre à la fois que la chicanerie devant les tribunaux n'a rien de nouveau, mais qu'elle était considérée comme une perversion de l'usage du droit.

Dans le contexte social des métropoles - et dans différentes régions du monde -, l'économie de la normativité ne correspond plus à cela. Désor-

mais on se trouve de plus en plus souvent devant des situations où la norme est reconstruite à l'échelle micro – souvent celle de l'individu - où le rapport d'extériorité avec les normes venant de l'État ou de grands groupes est fort, et où le système normatif doit faire l'objet d'une redéfinition ou au moins d'une re-validation entre les acteurs qui, à un moment donné, sont amenés à interagir en se référant au même système normatif.

Les caractéristiques actuelles du droit correspondent sans doute – au moins pour une part – à cette évolution. Le droit reste un langage abstrait et universel. Mais il est l'occasion de nombreuses interprétations et mises en formes, d'autant qu'il vise plus souvent le procédural que le substantiel, autrement dit qu'il cherche plus à organiser l'action qu'à énoncer des vérités immuables. Dans ces conditions, le droit constitue une ressource pour construire, dans l'interaction entre les acteurs, des règles du jeu qui peuvent être spécifiques, contractuelles, contextuelles et transitoires tout en restant référées à un langage (et à des références normatives) de portée générale. Reste à comprendre ce que sont les modalités de construction de ces règles du jeu (sont-elles totalement dépendantes de chaque situation ou peut-on observer des régularités ?), leurs caractéristiques, leur efficacité.

Ce n'est pas la seule observation des instruments juridiques qui permet de comprendre l'importance des évolutions : les caractéristiques des instruments de zonage et de réglementation de l'usage des sols (plan d'occupation des sols ou schéma directeur) ont beaucoup moins évolué que la manière dont ils sont perçus et utilisés par les citoyens eux-mêmes. Annick Germain le constate, à propos du zonage à Montréal : « ...le zonage apparaît de moins en moins immuable. Il peut être changé, contourné, à l'occasion ignoré. Il peut aussi devenir inutile comme technique de gestion des conflits, inopérant comme technique de gestion des sols... ».

Ce qui est décrit par les différentes recherches n'est donc pas un processus simple d'appropriation de la norme à travers la règle juridique, c'est un processus de construction plus complexe qui renvoie à la notion de régulation sociale. On considère, avec Jean-Daniel Reynaud, que les règles ne sont pas des éléments extérieurs aux interactions qui s'imposent simplement aux acteurs, mais qu'elles résultent de processus de production, négociation, adaptation dans chaque contexte et que leur stabilité est assurée par les

stratégies des acteurs qui les utilisent et les construisent ¹²⁷.

En effet, nos travaux montrent en quoi la négociation est, en soi, génératrice de règles. Les acteurs développent un rapport d'intériorité aux situations dans lesquelles ils se trouvent, ce qui revient à en faire une affaire personnelle. Ils comprennent la norme à partir de l'usage qu'ils en font collectivement. Les acteurs sociaux qui l'évoquent expriment une attente de règles ou de sens ¹²⁸ : ils savent que la norme n'est pas donnée. De ce fait, l'usage du droit n'est pas simplement une appropriation mais plutôt un processus mixte qui combine l'utilisation purement extériorisée du droit (je me sers du langage juridique pour donner de la légitimité à une élaboration normative totalement endogène), la traduction au sens plein (la norme endogène est traduite donc ré-encodée dans le langage de la norme juridique) et l'appropriation classique (j'adhère à la norme juridique qui m'est donnée) ¹²⁹.

Usages du droit et modes de régulation

La perspective adoptée, c'est-à-dire le choix de raisonner sur les normes juridiques en contexte urbain à partir d'hypothèses très générales (généralement subsumées sous la notion de « juridicisation »), a permis le rapprochement fécond d'objets très différents. Par exemple :

- la crise du zonage face à la multiplication des lieux de culte « ethniques » à Montréal ;
- l'utilisation de la ressource juridique (droit de la copropriété, droit de l'urbanisme principalement) par les habitants d'un immeuble dégradé à Lisbonne ;
- l'utilisation des procédures de l'urbanisme opérationnel pour définir les cadres de l'action collective dans un grand projet urbain à Marseille.

Dans ces contextes très différents, des types d'usage du droit et des modes de régulation similaires ont été mis au jour. En résumé, l'usage des normes juridiques pour la construction de règles en contexte urbain vise trois types d'objectifs : offrir à un ensemble d'acteurs un système d'interprétation

¹²⁷ Reynaud J.-D., 1997, *Les règles du jeu, l'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, 1997, pp. 18-61.

¹²⁸ Cf. P. Pharo (1991) « Le droit ordinaire comme morale ou commerce civil », in Chazel F., Comaille J., *Normes juridiques et régulation sociale*, Paris, LGDJ.

¹²⁹ La notion de réflexivité (telle que la définit l'école de la modernité réflexive : Giddens, Lash, Beck) est centrale pour comprendre cela : l'activité sociale est soumise à une révision permanente à la lumière de nouvelles informations, de nouvelles expériences. Cf. U. Beck, A. Giddens, S. Lash, 1994, *Reflexive Modernization. Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*, Londres, Polity Press, Blackwell Publishers, 230 p. et A. Giddens, 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 192 p.

commun ; leur fournir un cadre de négociation ; permettre à l'individu de s'engager dans l'action (de sortir de l'attentisme).

Les acteurs dans les contextes étudiés font trois types d'usage des normes juridiques ; ces trois usages peuvent être combinés au sein du même contexte. Le droit participe à la définition des objets de la vie quotidienne, des espaces et de leurs usages ; il donne un cadre pour négocier, pour structurer les conflits territoriaux ou en sortir ; il fournit des garanties qui peuvent inciter à l'action sur un territoire.

Nous développons ces trois types d'usage du droit.

Les acteurs cherchent à sortir de l'ambiguïté, à définir des situations ; ici la référence à Berger, Luckmann¹³⁰ et Schütz¹³¹ s'impose. Pour vivre ensemble, les acteurs ont besoin de s'entendre sur la réalité qu'ils partagent. Les notions juridiques participent à la construction de leur monde commun, à la « typification » des éléments qui le constituent. Par exemple, la zone de protection du patrimoine architectural et urbain est brandie par des habitants d'un centre ville pour réaffirmer le caractère « historique » de leur quartier, face à des évolutions qu'ils perçoivent comme menaçantes. Mais, dans d'autres cas, les individus ne se contentent pas d'utiliser des catégories juridiques. Ils procèdent à ce que l'on appelle, avec A. Giddens¹³², leur « localisation ». On l'expliquera avec un exemple. Le droit de la copropriété en France est complexe et contient des points très abstraits. Les experts ont tendance à fustiger les copropriétaires qui, en particulier dans les situations difficiles, « n'y comprennent rien ». Un observateur critique comprend assez vite que les gens qui ne comprennent pas ont de bonnes raisons de ne pas comprendre : ce qui est mal compris par le profane est ce que le législateur a, en quelque sorte, choisi de laisser dans le flou. Au moment où la notion de copropriété a émergé en France, il s'agissait surtout d'éviter qu'elle entre en contradiction avec la notion de propriété définie et sacralisée après la révolution de 1789 (la propriété « inviolable et sacrée », selon le fameux article 17 de la Déclaration des droits de l'Homme). Il est frappant de constater qu'un des moyens utilisés par les copropriétaires pour sortir des ambiguïtés qu'ils vivent est de faire abondamment appel à leur droit de propriété. De cette façon, ils parviennent parfois à construire des

¹³⁰ Berger Peter, Luckmann Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Méridiens, Klincksieck, 1989, 288 p.

¹³¹ Schütz Alfred, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Klincksieck, 1987, 277 p.

¹³² Giddens Anthony, *La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987, 473 p.

formes locales d'usage collectif du droit de copropriété. Ce qui leur permet notamment d'affirmer que leurs espaces collectifs sont des espaces privés (différents et distincts de l'espace public environnant).

Un autre usage des normes juridiques vise à construire un cadre de négociation. Dans l'un des cas de conflit relatif à l'installation de lieux de culte ethniques qu'elle étudie, Annick Germain montre bien que le zonage en tant que tel est impuissant. La négociation s'est construite grâce à un comité de rue qui a permis une entente négociée (et non pas « grâce au zonage »). Mais c'est bien la référence aux règles juridiques d'usage des sols qui a permis l'échange d'arguments. « Les controverses autour du zonage [...] forcent les acteurs à s'organiser, à se positionner, à étaler leurs cartes. Elles servent de prétexte à une mise en débat qui a un effet miroir ou révélateur des valeurs qui régissent les échanges de part et d'autre. » De façon analogue, J.-P. Nunes montre que des locataires mobilisés ont joué un rôle important en faveur de la réhabilitation de leur immeuble parce qu'ils sont parvenus à se doter d'une personnalité juridique et parce qu'ils ont obtenu l'appui des pouvoirs publics locaux ¹³³.

Le droit est aussi couramment utilisé pour fournir un cadre à l'action collective dans les projets d'urbanisme, mais pas seulement (le droit indique aussi quel doit être le rôle des différents acteurs dans la gestion des espaces privés et publics qui constituent la ville). Les normes juridiques qui s'appliquent à l'espace ont toujours une dimension organisationnelle. Les procédures de l'urbanisme opérationnel par exemple visent à fournir un cadre à l'intervention des acteurs ; elles indiquent ce que doit être la place de chacun dans le processus de décision ; elles fournissent aussi des garanties aux participants. Elles jouent un rôle analogue à celui des règles formelles d'une organisation. De fait, certains de nos travaux montrent bien que les normes juridiques contribuent à organiser des « scènes d'action », à condition bien sûr que les acteurs les utilisent ou les perçoivent comme tels. Jérôme Dubois qui a travaillé sur Euroméditerranée, grande opération de régénération urbaine à Marseille, a ainsi observé que des propriétaires d'une rue concernée par le projet réclamaient que la puissance publique mette en place une procédure de restauration immobilière, qui non seulement ouvre droit à des avantages financiers mais impose une certaine qua-

¹³³ *La municipalité a accordé un crédit à l'association de locataires qui a repris la gestion du lotissement.*

lité architecturale. Cette condition à leur propre engagement ne portait pas seulement sur l'obtention de gains financiers immédiats. Elle visait aussi à obtenir des garanties quant à « l'avenir de la rue », c'est-à-dire quant à la stratégie des futurs investisseurs (elle visait notamment à éviter l'intervention purement spéculative). Le cadre juridique, dans ce cas, est perçu comme ce qui permet de gérer les interdépendances stratégiques liées à la proximité spatiale.

Définir les situations, se doter d'instruments de négociation, structurer l'action collective. Ces trois types d'usage des normes juridiques visent dans tous les cas à réguler l'action sur l'espace pour organiser des dispositifs de gestion territorialisés, pour réguler les usages et revendications antagonistes sur un espace et mobiliser les acteurs pour constituer un territoire de projet.

L'usage localisé de la norme juridique fabrique donc de l'organisation territoriale et contribue à organiser les relations de proximité. C'est ce processus que nous proposons de dénommer : ordre juridique localisé.

L'actualisation localisée de l'ordre juridique

Dans les situations qui nous occupent, les acteurs font l'expérience que le droit ne s'applique pas seul, qu'il faut le faire exister localement, travail pris en charge par certains acteurs. Les controverses, débats ou négociations analysés montrent aussi que les processus de re-localisation de l'ordre juridique permettent de construire un lien entre confiance vis-à-vis des personnes et confiance vis-à-vis des institutions, et d'ancrer dans des relations de face à face le rapport au droit et à l'action publique. On peut caractériser ce processus comme une actualisation localisée ou comme un accomplissement situé de l'ordre juridique.

Pour acquérir un rôle dans une situation, le cadre juridique doit faire l'objet d'un travail d'actualisation, de construction sociale de sa validité locale. Pour ce faire, on mobilise des ressources juridiques globales et on les instrumentalise dans un cadre d'action particulier. Un ordre juridique localisé est donc construit à partir de la négociation des formes de la mise en œuvre des différentes qualifications juridiques, prescriptions, normes, éléments de contrat, instances de concertation ou de médiation qui permettent de construire dans l'interaction les conditions de certitude, prévisibilité ou confiance dans les impacts « opérationnels » des différentes prescriptions.

Les travaux présentés ici illustrent l'importance de ce processus de re-localisation de l'ordre juridique dans des situations urbaines caractérisées par des tentatives de (re)territorialisation (projets, conflits pour la maîtrise de l'espace proche, définitions des limites) cherchant à construire la stabilité de certains contextes urbains.

La notion d'ordre juridique localisé ne doit pas être comprise comme caractérisant des faits avérés mais plutôt comme un outil que nous avons élaboré pour cette recherche qui permet d'élucider certaines situations. L'ordre juridique localisé rendrait compte de la réélaboration par les acteurs d'un cadre normatif exprimé par des qualifications juridiques appliqués à un territoire. Cette réélaboration est une construction collective (dans le cadre de controverses, mobilisations ou négociations et contrats) qui mobilise la ressource juridique et la met en forme de manière spécifique et contextualisée. Ce cadre de ressources et de contraintes peut être considéré comme la mise en place d'un ordre de relation entre acteurs instituant une certaine confiance dans la prévisibilité et la stabilité des comportements des partenaires.

La construction d'un ordre juridique localisé est donc le processus qui - en plus de la croyance dans le droit comme institution - peut contribuer à construire un contexte marqué par une confiance dans l'efficacité des qualifications juridiques et des prescriptions et leur capacité à réguler les relations entre les acteurs, usages, intérêts. De plus, on peut faire l'hypothèse que, dans certaines situations, les relations entre acteurs seront durablement marquées par cette construction produisant ainsi des milieux caractérisés par la stabilité d'un certain régime de confiance.

Habiter un ensemble résidentiel sécurisé dans les Amériques : l'enclavement est-il facteur de fragmentation ?

Guénola Capron et Jérôme Monnet,

Université de Toulouse, CIRUS-CIEU,

[Travail mené avec la collaboration de Claire Hancock, Université Paris 12¹³⁴.]

À la lecture des études existantes et en les résumant exagérément, il semble que les ensembles résidentiels sécurisés contribueraient à la fragmentation des espaces métropolitains par un certain nombre de processus :

- ils créeraient des barrières matérielles qui empêchent la libre circulation des habitants et réduisent les contacts ;
- les couches sociales aisées et les classes moyennes privilégieraient la proximité avec des voisins aux modes de vie similaires, fabriquant de l'entre-soi, tandis que les pauvres auraient de moins en moins le choix de leur résidence ;
- la privatisation d'équipements et de services, auparavant garantis par l'État (et avec la décentralisation, par les municipalités), provoquerait l'autonomisation fonctionnelle de nombreux quartiers favorisant la disparition d'un horizon commun aux citoyens et l'érosion de la notion d'intérêt public ;
- la protection des biens privés et la garantie de l'intégrité physique des personnes seraient devenues des affaires privées avec l'accord et parfois le soutien actif des pouvoirs publics.

Il apparaît que la situation est plus complexe sur le terrain, lorsqu'on vérifie empiriquement ces hypothèses. D'une part, si l'on confronte les données factuelles tirées de l'analyse spatiale et les représentations tirées des entretiens avec les habitants ou d'autres agents économiques, politiques et sociaux. D'autre part, si l'on fait varier les échelles d'observation. Ensuite,

¹³⁴ Il s'agit ici d'une synthèse des résultats de l'opération de recherche « Habiter quelle ville ? Situations d'homogénéisation résidentielle et (re)définition de l'urbain et de l'urbanité dans les Amériques », conduite sous la direction de Guénola Capron pour le PUCA.

si l'on prend en compte des facteurs et des variables géographiques comme la localisation des ensembles résidentiels sécurisés, le profil de leur environnement social et urbain, leur taille, leurs équipements. Enfin, si l'on mesure l'importance du contexte géographique et sociopolitique de la multiplication des soi-disant « enclaves résidentielles ».

Nous reprendrons ici, point par point, chaque argument relatif à la contribution des ensembles résidentiels sécurisés (ERS) à la fragmentation urbaine.

La multiplication d'enclaves résidentielles augmente-t-elle la ségrégation urbaine ?

Considérons d'abord que les résidences sont produites par le marché immobilier. Elles ne constituent véritablement des enclaves sociales que quand elles correspondent à des lotissements ou quartiers insérés dans un tissu urbain et social différent, comme dans les pueblos du sud de Mexico ou en périphérie de Santiago du Chili. Encore le terme « enclave » n'est-il sans doute pas le plus juste, quand on considère les effets de seuil et d'échelle en termes de production de discontinuités sociales et de ségrégation urbaine. Il est évident que la concentration de résidences sécurisées, comme dans les quartiers sud-ouest de Rio de Janeiro (Barra da Tijuca) ou Mexico (Santa Fe) ne suffit pas pour parler d'enclaves ; au contraire, ce sont les favelas ou ce qui reste du tissu urbain et social du vieux Santa Fe qui sont des poches de pauvreté au sens strict. Le cas échéant, à l'échelle des quartiers, il n'y a pas à proprement parler constitution d'enclaves, ni même discontinuité socio-spatiale, mais se dessine bien une micro-ségrégation liée à la contiguïté de quartiers pauvres et de quartiers riches, comme c'est le cas, par exemple, dans les grandes villes brésiliennes. En revanche, à l'échelle de la ville, on observera des discontinuités et une ségrégation spatiale liée à une inégale distribution de la population dans l'espace (en particulier en fonction du niveau socio-économique). Quant à l'homogénéité sociale, elle a toutes les chances d'être inversement proportionnelle à la taille du quartier : plus il est petit, plus l'homogénéité est grande.

Toujours est-il qu'il faut s'entendre sur le contenu donné au terme de ségrégation. Il semblerait que les résidences sécurisées soient assez inégalement distribuées dans l'espace métropolitain, avec des effets de concentration dans certaines zones qui ne doivent cependant pas occulter une dissé-

mination d'ensembles souvent plus petits et plus modestes dans d'autres quartiers plus denses. Or, si on désigne par cette notion de ségrégation la distribution inégale de la population (en fonction de facteurs qui peuvent être démographiques – comme l'âge – ou économiques – comme les revenus), on ne pourrait conclure à une augmentation de la ségrégation que si on démontre que le peuplement des ensembles résidentiels sécurisés et fermés est inégal, c'est-à-dire qu'il présente de nettes formes de regroupement spatial et un déséquilibre par rapport aux schémas de répartition du reste de la population (González Arellano, 2005). L'une des hypothèses communément avancées est que le peuplement des ensembles résidentiels fermés produits par le marché est plutôt homogène, mais certains d'entre eux présentent une certaine hétérogénéité interne, sans compter qu'il n'est pas toujours prouvé que la distribution de la population dans la zone en question soit différente de celle du reste de l'agglomération. Les effets de zoom font d'ailleurs varier les diagnostics : un même groupe peut apparaître ségrégué si on le considère à une échelle et mélangé si on la regarde à une autre (Capron & González Arellano, 2006). Par ailleurs, on observe que la ségrégation à petite échelle, par exemple à Barra da Tijuca caractérisée par une forte concentration de ménages au profil social effectivement assez homogène, s'accompagne dans certains cas de l'émergence d'une microségrégation avec l'apparition de favelas dépendant du marché du travail créé par les condomínios.

Les effets de la fermeture des quartiers existants sont peut-être moins connus et encore plus ambigus. D'une part, ils produisent peut-être, au mieux, une certaine valorisation de l'espace enclos, si véritablement les murs servent à lutter contre la diminution des valeurs foncières, comme en arguent de nombreux propriétaires. Avec la fermeture, ceux-ci viseraient à améliorer leur logement et à s'approprier les espaces collectifs : c'est vrai pour le grand ensemble de classe moyenne de Villa Coapa à Mexico, mais beaucoup moins pour d'autres grands ensembles comme Selva da Pedra à Rio de Janeiro (Mello & Vogel, 2002). D'autre part, la fermeture produit un effet sur l'environnement socio-spatial dont l'évolution se répercute de façon rétroactive sur les quartiers qui se ferment (Thuillier, 2002). De leur côté, les ensembles résidentiels conçus dès l'origine comme enclos, s'imposent à un milieu préexistant dont ils modifient, le cas échéant, le profil urbain

et social. À Los Angeles, ce sont les recompositions internes à la suburbia et les clivages sociaux, en particulier dans le nord du comté d'Orange, qui expliquent le développement des gated communities dans la périphérie (Kling et al., 1995).

Difficile, donc, d'établir un lien direct entre la production d'enclaves sociales, qui se manifesterait par une différenciation avec leur environnement et donc par une discontinuité spatiale statistiquement constatée, et la ségrégation. La ségrégation est produite très « en amont » par les stratégies de promoteurs qui cherchent à attirer le chaland. Elle est le fruit de représentations collectives au contour difficilement définissable. Le fait qu'il n'y ait pas de discontinuité spatiale forte, notamment dans les cas de concentration d'ensembles résidentiels fermés, ne signifie pas nécessairement qu'il n'y ait pas de ségrégation socio-spatiale.

La ségrégation urbaine renvoie aussi à l'idée d'une distance sociale qui s'exprimerait dans l'espace, qu'elle soit le résultat d'une mise à l'écart volontaire comme dans les cas d'apartheid ou d'une agrégation « spontanée » (Brun, 1994) comme dans le cas des beaux quartiers, où cependant les acteurs économiques et politiques sont des agents indirects de ces formes de regroupement, soit à travers les jeux du marché, soit à travers la définition de l'usage du sol. Aux États-Unis, l'exclusion des populations noires des opérations immobilières a été relayée par la discrimination aux assurances après la fin de la ségrégation légale, et elle se perpétue par d'autres biais de nos jours dans les gated communities. Les stratégies de segmentation de la clientèle par le marché immobilier sont de plus en plus fines, d'autant plus que la clôture est censée protéger le quartier des variations des prix et que la sélection sociale, surtout dans les quartiers les plus huppés, est perçue comme une garantie de l'exclusivité et du maintien de la valeur sociale et monétaire de l'ensemble résidentiel.

Dans certaines résidences sécurisées construites ex nihilo et quartiers fermés ex-post, surtout dans les plus grands et les plus sélects, le filtrage des candidats à la propriété se fait avec des prétextes déguisés : le dossier du malheureux est accepté pour l'achat de la maison, mais pas pour l'adhésion au club de golf que comporte la résidence (quand il est distinct de la copropriété juridique). Les cas d'exclusion explicite sont peut-être plus rares en Amérique latine qu'aux États-Unis, où la jurisprudence a statué sur des

cas d'incompatibilité d'humeur qui sont pensables surtout dans le contexte anglo-saxon (Le Goix, 2003b). Cependant, les fédérations de résidences fermées ne sont pas à l'abri de ces tentations, notamment en Argentine où la proposition d'une réglementation autonome des « urbanisations fermées » (*urbanizaciones cerradas*), se superposant au droit national, va dans ce sens. Cela reflète-t-il alors le souhait des habitants, celui d'une partie des propriétaires et/ou bien la nécessité de contrôle de l'administration sur les résidents récalcitrants face à des réglementations draconiennes ?

La construction de murs et de toutes sortes de barrières matérielles est-elle significative d'une volonté de mise à distance sociale ?

Si le fait d'habiter dans une résidence ou dans un quartier fermés est bien l'objet d'un choix de la part d'habitants, qui ne sont cependant pas toujours conscients des restrictions de leur droit de propriété engendrées par des règlements extrêmement complexes, la clôture d'un quartier est loin d'être désirée par tous les habitants, autant aux États-Unis qu'en Amérique latine.

Par ailleurs, les habitants, s'ils veulent accéder à la propriété, ne se voient pas toujours proposer d'autres produits neufs que la résidence fermée et sécurisée qui est devenue l'un des produits-phares du marché immobilier à la vente (même si la part exacte est délicate à évaluer en Amérique latine où les sources concernant les permis de construire ou les ventes ne sont pas très fiables), surtout en maison individuelle, tant les prix fonciers et immobiliers sur ce genre de produits sont élevés. À Los Angeles, les gated communities représenteraient 8 à 20 % des petites annonces immobilières en logement neuf dans le comté d'Orange, 25 à 30 % dans la vallée de San Fernando (Le Goix, 2003a : 175). Dans les quartiers centraux et péri-centraux des villes latino-américaines, la gamme de possibilités est plus étendue : appartement en résidence fermée, en retrait par rapport à la voirie, dont l'entrée est contrôlée par un gardien, immeuble donnant directement sur la rue, etc.

Il n'en reste pas moins qu'au-delà de ces contraintes, un ménage disposant d'un certain niveau de revenu a toujours le choix, en définitive, et que les arbitrages se font entre un certain nombre de critères comme la qualité de vie, la tranquillité, la proximité de l'emploi, etc. L'action des promoteurs,

qui non seulement suivent les modes, mais aussi trouvent leur intérêt dans la commercialisation de produits rentables et à faible risque, contribue au développement d'un produit-type segmenté. Ce qui marque une évolution dans la production des formes de la ségrégation urbaine, c'est l'efficacité acquise par les promoteurs immobiliers qui, de la production de lotissements bon marché, se sont tournés vers ce nouveau segment de marché.

Les habitants des résidences sécurisées couleraient des jours heureux dans des « enclaves » que d'aucuns considèrent comme des « ghettos », mais ce n'est généralement pas ainsi qu'ils se perçoivent. La subjectivité des individus apporte un éclairage distinct sur l'aspect défensif des frontières matérielles et sociales. Loin d'être enclavées, limitées à l'enceinte de la résidence enclose, les pratiques urbaines des résidents ne sont pas non plus complètement déterritorialisées ou réticulaires. Avec l'installation en périphérie, elles changent par rapport au temps où ils vivaient dans la ville compacte, comme pour les habitants des autres lotissements périphériques ouverts : on ne voit plus exactement les mêmes gens qu'avant, on va beaucoup moins en centre-ville (parfois même plus du tout), on va davantage au centre commercial voisin, et surtout, on fréquente, si on en a envie, les clubs, piscines et terrains de tennis de la résidence ou d'autres résidences sécurisées. Tout incite à ces formes de sociabilité, principalement dans les grands ensembles résidentiels disposant d'équipements sportifs.

Mais la distance pèse parfois. Certains ont du mal à supporter les conséquences de la vie dans des résidences sécurisées situées en périphérie de la ville, où la densité urbaine et sociale est moins grande qu'en ville. Si leur vie a changé par rapport à « avant », c'est souvent pour d'autres raisons comme l'éloignement et la complexité de l'organisation qu'entraîne la vie en périphérie (accompagner les enfants, aller faire les courses, etc.), surtout pour les femmes. Les quartiers populaires souffrent aussi de la distance, quand ils sont situés en position périphérique : c'est de droit d'accès à la ville, de citoyenneté, et, par conséquent, de ségrégation urbaine qu'il est alors question, et non d'urbanité, c'est-à-dire de déficit de vie urbaine et de lien social. Ainsi, la possibilité d'arriver chez soi en voiture marque-t-elle une différence notable, en termes d'accessibilité, entre les concentrations de résidences sécurisées qui s'étalent le long des autoroutes, d'une part, et les quartiers populaires, d'autre part, surtout quand ceux-ci sont mal desservis

par les transports en commun et souffrent d'un déficit d'investissement. Dans les résidences sécurisées de la périphérie urbaine, quand l'enfermement est mal vécu, c'est en raison des distances à parcourir ou parce que les frontières matérielles renforcent les effets de l'homogénéité sociale : les incivilités commises par les jeunes deviennent alors le cauchemar des parents et des administrations.

D'ailleurs, sont-ce les modes de vie et d'habiter des résidents qui sont révélateurs d'une fragilisation du lien social ou les formes urbaines qui génèrent une diminution de celui-ci ? L'homogénéité de la ville en archipel, produite en périphérie urbaine, ne laisse guère d'autres alternatives aux ménages dont les pratiques urbaines sont polarisées par les accès routiers principaux. Mais la fréquentation des localités voisines de l'ensemble résidentiel sécurisé ou les échappées belles vers le centre principal de l'aire métropolitaine montrent, de la part d'un certain nombre de ménages, des résistances, conscientes ou non, vis-à-vis de ce modèle uniforme dans une ville qui est loin d'être vraiment « à la carte », ainsi qu'une nostalgie pour les formes urbaines denses. En outre, plus les ensembles résidentiels sécurisés et fermés sont spatialement concentrés, plus les pratiques de la ville par leurs habitants sont réticulaires et exogènes.

Les murs ne sauraient donc être considérés comme des « symptômes » ou des manifestations de la distanciation sociale, pas plus qu'ils ne sont l'instrument unique de cette dernière, sous peine de sombrer dans un déterminisme spatial dont les limites ont été maintes fois répétées. Ils peuvent en revanche avoir des effets sur la réduction des contacts ou sur la mise à distance sociale. La distance physique, la morphologie urbaine, en particulier les coupures et les discontinuités matérielles du tissu urbain contribuent ainsi, dans certaines conditions, à la fragmentation sociale. D'ailleurs, le peuplement des unités résidentielles sécurisées produites par le marché est beaucoup moins homogène qu'on ne veut bien le dire, même si la totalité de leurs habitants appartiennent aux classes moyennes et supérieures. Les logiques de segmentation du marché, certes, renforcent l'homogénéité à l'échelle de chaque ensemble résidentiel, mais les variations ne sont pas moindres, tant à l'échelle de « villes privées » dont la population peut être hétérogène que des « quartiers » eux-mêmes, dont la composition sociale et démographique évolue et se diversifie au gré de la trajectoire immobilière

des produits immobiliers et des quartiers : vieillissement de la population initiale, revente à des ménages plus jeunes, changement des valeurs immobilières au gré des transformations de l'environnement urbain, dégradation des infrastructures, etc.

Même l'argument de la production de l'entre-soi, qui serait à la base de la critique du repli sur soi et de la fragmentation sociale, ne fait pas toujours mouche. La distinction sociale est bien une motivation nette pour certains habitants des résidences les plus chics (comme chez les familles d'origine aristocratique, ou, pour d'autres raisons, chez les nouveaux riches), elle l'est aussi pour ceux des quartiers enclos dont l'environnement social s'est modifié et qui voient dans la fermeture un moyen de lutter contre la dégradation de leur résidence. Mais elle ne l'est pas pour tous. Les ménages qui résident dans des petits lotissements de classe moyenne ne sont pas nécessairement obsédés par l'entre-soi : ce sont plutôt les enfants, la tranquillité, la protection des valeurs immobilières, qui sont alors évoqués. En revanche, le marché des ensembles résidentiels sécurisés crée de l'agrégation sociale, produit de l'entre-soi dont les associations de copropriétaires sont des agents actifs, à une époque où les codes sociaux ne jouent plus ce rôle de barrière implicite qu'ils avaient au début du XX^e siècle.

Les murs, dans ce sens, peuvent constituer une garantie contre le côtoisement direct des pauvres, même si les frontières ne sont pas complètement étanches, aussi bien dans les enclaves résidentielles que dans d'autres types d'enclaves, notamment commerciales. Les ménages résidant dans les ensembles résidentiels sécurisés peuvent aussi manifester une certaine solidarité envers les pauvres, certes surtout envers « leurs » pauvres. Cependant, les ensembles résidentiels sécurisés ne sont pas les seuls à être gagnés par la privatisation sociale des usages et des pratiques, aussi dues à l'étiollement des services et des équipements publics. Ailleurs aussi, on peut avoir peur de ces autres qui paraissent d'autant plus différents que les lieux de la rencontre sociale sont de moins en moins nombreux : on ne prend plus les transports publics – ou presque pas - ; on envoie volontairement ses enfants à l'école privée ; on fait ses courses dans les centres commerciaux, etc. Se construisent alors parfois des petites stratégies d'évitement, cumulatives. Les comportements des couches sociales moyennes et supérieures diffèrent-ils sensiblement dans le reste de la ville « ouverte » ?

Plus que les murs eux-mêmes, ce sont les minutieux règlements de copropriété intérieurs qui sont de bons indices de la volonté de stabiliser l'environnement social et spatial, de produire un entre-soi qui limite toutes les formes de débordement à une époque où les institutions n'exercent plus le même contrôle sur les conduites individuelles. Certes, la fermeture n'ajoute rien à leur côté extrêmement policé – c'est effectivement le fait de toute copropriété –, mais elle permet d'établir un contrôle sur les accès des non-résidents, soit à l'échelle du quartier lui-même, soit à celle de la copropriété, quand le quartier comporte des équipements ouverts à des usagers non-résidents. Cependant, tous les ensembles résidentiels sécurisés n'effectuent pas un contrôle d'identité à l'entrée, il s'agit dans certains cas d'un simple dispositif dissuasif. La restriction de l'accès peut se faire à une autre échelle que celle du « quartier », soit à celle des équipements collectifs de type clubs, soit à celle de l'espace strictement résidentiel.

En Amérique latine, la violence urbaine et l'insécurité, en hérissant les quartiers de murs et de barrières, ont indéniablement contribué à la fragmentation de l'espace urbain. Elles affectent la confiance que peuvent avoir les citoyens les uns envers les autres, aussi bien dans les quartiers de résidences sécurisées que dans les quartiers populaires ou dans d'autres quartiers de classe moyenne. Or, seule la confiance rend possible la vie publique urbaine. Le retrait des pouvoirs publics de la protection des individus et de leurs biens est très poussé. La collusion entre les forces de l'ordre, les trafiquants et les réseaux mafieux, l'impunité et la délégitimation de l'État de droit instaurent une profonde injustice sociale et traduisent l'effondrement de la capacité de l'État à assurer la sécurité et l'ordre public. Jusqu'où les solutions collectives, notamment à travers les formes urbaines, sont-elles pourtant socialement et politiquement acceptables ?

La multiplication d'« enclaves résidentielles » alimente-t-elle la fragmentation politique ?

L'absence de politiques et d'organismes métropolitains dans les grandes villes, la multiplication des acteurs de l'urbain ou encore la montée en puissance du local comme échelle politique censée répondre aux besoins des citoyens, alimenteraient ce que d'aucuns désignent comme une fragmentation politique des grandes villes. Le local peut provoquer un enfermement

de la communauté sur ses préoccupations et ses nécessités. Les ensembles résidentiels sécurisés seraient ainsi l'un des facteurs de creusement de cette fragmentation : parce qu'ils comportent une gestion de plus en plus privative de la ville correspondant aux souhaits des habitants d'avoir accès à des services de qualité, ils peuvent tendre à constituer en entités politiques autonomes.

C'est au prisme de la gouvernance privée, ainsi que du partenariat croissant entre acteurs privés et publics dans la production et la gestion de la ville, qu'il faut lire le développement des résidences fermées et sécurisées. Aux États-Unis, le transfert de compétences et de gestion vers les résidents va fréquemment dans le sens d'un désengagement des autorités publiques qui continuent à percevoir les taxes locales tout en finançant à moindre coût l'urbanisation, notamment sur les fronts pionniers. Les comtés et les municipalités vont parfois jusqu'à déléguer officiellement la sécurité à des acteurs ou à des dispositifs privés.

Les évolutions en Amérique latine ne sont guère différentes. La méfiance croissante vis-à-vis des autorités publiques et de leur soi-disant inefficacité expliquerait fréquemment la prise en charge par les habitants de services jugés déficients. En ces temps néo-libéraux, les municipalités latino-américaines se sont engouffrées dans la brèche, y voyant, comme aux États-Unis, une possibilité de diminuer les dépenses très lourdes occasionnées par l'urbanisation résidentielle rapide, sans y trouver toujours des ressources complémentaires. Mais ce qui est socialement accepté dans le contexte politique états-unien (ne contribuer qu'à la hauteur de sa « consommation », surtout quand les collectivités territoriales se désengagent nettement de la production de services et d'équipements publics) constitue un geste de désolidarisation nettement plus visible en Amérique latine où le financement des équipements par les pouvoirs publics est depuis longtemps la règle dans les beaux quartiers.

La tentative d'autonomisation de Hollywood vis-à-vis de la municipalité de Los Angeles a montré qu'il n'est pas besoin de murs et de vigiles privés pour mettre en œuvre des politiques urbaines visant l'exclusion de populations indésirables, y compris au nom d'une certaine diversité sociale, y compris au nom de politiques progressistes. L'argument de la « sécession » (Donzelot, 1999) qui manifesterait une rupture du pacte politique et fiscal fondé sur la redistribution des richesses et l'égalité d'accès aux ressources

publiques doit être manipulé avec prudence : si, comme on l'a vu, c'est bien une procédure inscrite dans le contexte institutionnel états-unien correspondant à la séparation d'un ensemble vis-à-vis d'une entité municipale, certains lui préfèrent le terme de « séparation » (Billard et al., 2005 : 123) sans préjuger ainsi des motivations, diverses, qui y ont conduit. Il y a ainsi, à proprement parler, sécession, quand les citoyens manifestent le souhait de ne plus payer les taxes publiques ou de rompre avec leurs obligations civiques. Celle-ci est cependant loin d'être le seul fait des ensembles résidentiels fermés et sécurisés, même si des refus de payer les taxes locales s'y sont localement manifestées, pas plus qu'elle est inhérente à la municipalisation ou à la sécession. Équité sociale et intérêt général ne renvoient d'ailleurs pas aux mêmes conceptions en Europe, en Amérique latine ou aux États-Unis.

Il apparaît clair que ce sont surtout les plus grands ensembles résidentiels sécurisés (une trentaine de gated communities dans l'aire urbaine de Los Angeles), mais aussi les plus riches, aux États-Unis comme en Amérique latine, qui ont véritablement les moyens de s'autonomiser en services et en équipements. Les dizaines de petites copropriétés n'y ont aucun intérêt au vu des coûts qu'elles devraient supporter : le paiement des services (en eau, en électricité, etc.) s'ajoute alors aux charges de la copropriété, aux taxes et aux impôts locaux. Au contraire, à Los Angeles comme à Rio de Janeiro, les associations de propriétaires, groupes de pression influents, n'ont donc pas forcément intérêt à se retirer des affaires de la cité : payer les taxes locales leur confère pouvoir et légitimité, leur permettant de peser sur les décisions.

Enfin, si les règlements de copropriété ont des effets en termes de restriction des libertés civiques des propriétaires et des usagers à l'intérieur de ces ensembles, pouvant aller jusqu'à l'expropriation ou à l'application de pénalités fortes, c'est surtout la conséquence de l'adhésion à la copropriété et de l'existence d'une association de propriétaires. Ces dernières ont acquis aux États-Unis des droits exorbitants qui participent effectivement de leur autonomie. L'Amérique latine tend à suivre une voie similaire, comme le montre le poids croissant des associations de résidents et de copropriétaires comme groupes de pression. Certains acteurs sociaux des ensembles résidentiels latino-américains ne resteraient pas insensibles à des mesures leur

permettant de se constituer en quasi-gouvernements.

Il n'en reste pas moins que les ensembles résidentiels fermés et sécurisés, que ce soit à travers la procédure d'incorporation aux États-Unis ou à travers les prérogatives publiques en termes de gestion, voire d'autogouvernement, exercées par les associations de propriétaires, ont pu exprimer une volonté de repli communautaire. La référence à la figure de la communauté est récurrente dans le discours des gestionnaires et parfois dans celui des résidents. La « communautarisation » constituerait-elle ainsi un facteur d'enclavement de populations vivant entre-soi dans des quartiers perçus comme socialement homogènes ? L'instrumentalisation de l'homogénéité résidentielle passe souvent par le vocable de « communauté », qui sert à légitimer l'action collective. Dans tous les cas, c'est un construit social – et politique – mobilisé dans des situations diverses.

Au sujet des quartiers fermés et sécurisés, on a paradoxalement crié à la fois à la survalorisation de la communauté et à son inexistence au-delà des discours. Mais d'un côté, on tend à idéaliser un modèle communautaire de construction d'identités populaires et de structuration de l'action politique locale ; de l'autre, on diabolise au contraire les constructions communautaires des « riches », en les analysant au regard des formes d'exclusion et des égoïsmes qu'elles produiraient, ainsi que du manque de participation qu'elles engageraient. Bref, la communauté créerait de l'enclavement chez les nantis, quand elle serait facteur de désenclavement chez les pauvres.

Dans les ensembles résidentiels sécurisés latino-américains, essentiellement dans les plus vastes, la « communauté » est instrumentalisée comme communauté d'intérêts qui regroupe les individus autour d'équipements et d'éventuels lieux de rencontre. Plus que de « communauté », il s'agit à strictement parler de « collectivité », tantôt celle des résidents, tantôt celle des membres du club, dont les intérêts et les identités sociales ne sont pas toujours les mêmes. Peu importe : autant que dans les quartiers populaires, il s'agit de mesurer le pouvoir de convocation qu'implique la « communautarisation » des habitants. Elle a une fonction d'exclusion, mais elle sert en même temps de couverture légitime aux actions des résidents : dans les résidences sécurisées, c'est en tant que riverains ou que contribuables qu'ils revendiquent la fermeture, la défense des droits acquis, la participation aux affaires politiques de la ville ou du comté. Les assemblées de propriétaires

et de résidents jouent ainsi un rôle croissant dans la gestion de leur « quartier », dans les négociations avec les autorités municipales au nom d'une communauté inventée, mais la faible participation des habitants (10 % en moyenne participent aux assemblées de copropriétaires dans les cas étudiés) montre bien que seule une minorité joue réellement un rôle actif.

Les ensembles résidentiels sécurisés constituent-ils donc une menace contre les cultures publiques urbaines ? On doit répondre avec précaution car, d'une part, la question est surtout pertinente pour les plus grands d'entre eux, et d'autre part, la réponse dépend beaucoup du contexte dans lequel la question est posée. Il existe peut-être moins de risques d'attenter à la démocratie urbaine en France qu'en Amérique latine, voire aux États-Unis, même si les mécanismes sont plus souterrains. Dans ce pays, une minorité de résidents, à travers les associations et les assemblées de copropriétaires, peut accéder à la conduite des affaires de la ville. Pas toujours au nom d'égoïsmes locaux, mais souvent d'intérêts collectifs ne garantissant pas une redistribution égalitaire des ressources, comme le montre la double interprétation du « NIMBYsme », ce mouvement de pression né aux États-Unis, issu des groupes sociaux néo-conservateurs, mais pouvant parfois aussi constituer un contre-pouvoir vis-à-vis d'administrations inefficaces.

Essayer de comprendre les modes de vie et d'habiter des résidents, à différentes échelles, sans les enfermer dans des « enclaves », mais en les confrontant aux logiques institutionnelles et politiques des associations d'habitants, de résidents, de propriétaires, tend à relativiser les risques de séparation communautaire. Rien ne sert en effet de stigmatiser les habitants des ensembles résidentiels sécurisés pour prétendre faire disparaître ces quartiers fermés. Plutôt que d'aller vers eux en dénigrant et en dévalorisant d'entrée de jeu leurs modes de vie et leurs motivations résidentielles, mieux vaut essayer de saisir leurs pratiques et leurs représentations. Les résidents, s'ils ne sont pas jugés responsables individuellement de leurs choix portés par toute l'économie et la société, constituent néanmoins un acteur collectif, certes plus hétérogène qu'on ne pouvait le penser dans un premier temps. Certaines tendances liées à la périurbanisation ont été identifiées : elles fissurent le discours monolithique et trop souvent unanime sur les enclaves résidentielles.

Conclusion

Le développement des résidences sécurisées s'inscrit dans un mouvement de globalisation des économies et des échanges ; il renvoie aussi à des évolutions économiques et sociales assez généralisées telles les transformations de l'industrie, l'érosion du monde ouvrier, la précarisation salariale, l'émergence de nouvelles couches sociales moyennes ou la polarisation des revenus. Le marché immobilier, producteur d'une offre fermée, segmentée, finalement peu diversifiée, contribue à la modification des schémas résidentiels des classes moyennes et supérieures latino-américaines et participe ainsi à la reconfiguration de l'espace métropolitain, en particulier en périphérie des villes, où d'autres espaces privés ayant un usage public, comme les centres commerciaux, esquissent une ville dont l'urbanité est privative. Les pouvoirs publics, en abandonnant la périphérie des métropoles aux appétits des acteurs privés, en permettant le glissement de la gestion de pans entiers de la ville, de leurs équipements, de leurs rues, du secteur public vers le secteur privé, favorisent ce processus d'enclavement de la ville.

Ainsi, même si les sociétés se dualisent, ce sont les schémas de consommation et les modes de vie des couches sociales moyennes, voire moyennes-supérieures, qui tendent à s'imposer comme référents sociaux et urbains, aussi pour les classes populaires, excluant les populations marginalisées qui n'y ont pas du tout accès. Le développement des ensembles résidentiels fermés et sécurisés est à mettre en parallèle avec les politiques de gentrification et d'embellissement des centres-villes, anciens ou non : là, c'est bien le secteur public qui a la conduite des opérations, mais dans le cadre de partenariats public-privé ; au-delà des intentions de maintien sur place des groupes populaires, ces politiques ont également des effets, recherchés ou non, sur l'augmentation des prix de l'immobilier et donc sur l'éviction des pauvres.

Les travaux de la fin des années 1960 sur les conflits de voisinage dans les grands ensembles français d'architecture moderne qui devaient pourtant signer l'avènement d'une société nouvelle (Chamboredon & Lemaire, 1970), montraient que l'homogénéité sociale affichée et supposée n'avait pas gommé les difficultés de coexistence entre des groupes disparates dont l'hétérogénéité reposait sur les appartenances socioprofessionnelles. L'observation dans les ensembles résidentiels sécurisés est convergente : l'harmonie n'est qu'une façade. Aujourd'hui, les clivages se font cependant plus en fonction de l'âge ou des modes de vie. Mais, à l'in-

verse, on peut se demander si un peu d'homogénéité résidentielle ne produirait pas plus de lien social qu'une mixité fantasmée. C'est dans ce sens-là que vont les conclusions d'Éric Charmes (2005) à propos des modes de vie pavillonnaires en France, et de François Madoré (2004), sur la politique de mixité sociale telle qu'elle est mise en œuvre. La proposition paraît choquante, elle manifeste un certain désenchantement, mais est-elle complètement irréaliste ? Aux États-Unis, en particulier en Californie, les regroupements « entre soi » semblent être depuis bien longtemps chose commune et l'homogénéisation résidentielle semble aller de soi. Cela ne signifie pas qu'ils sont toujours socialement et politiquement acceptables, mais qu'il faut les lire dans leur contexte social, et culturel de production. Vivre entre soi est-il alors une solution inéluctable ? Dans les conditions actuelles, il semble qu'il faille opter pour une homogénéité ou une hétérogénéité modérée qui rendent possible la « communauté équilibrée », telle que la définit Herbert Gans (1963), encourageant des modes de vie alternatifs sans réduire les mondes sociaux à la localité (Strauss, 1978), sans faire de l'étranger un suspect. Le développement des ensembles résidentiels sécurisés et la fermeture de lotissements et de quartiers occultent d'ailleurs d'autres politiques et processus qui contribuent, eux, à l'intégration sociale. En Amérique latine, les politiques urbaines les plus progressistes ne misent pas tant sur des mesures résidentielles, effectivement souvent laissées à l'initiative des riverains et des résidents, mais plutôt sur une amélioration de l'accessibilité et de la mobilité urbaine, sur la construction d'une culture civique commune ayant comme l'un de ses supports les espaces publics. C'est par exemple le cas à Bogotá, où depuis plus le début des années 1990, bon gré, mal gré, les autorités travaillent au décroisement de la ville et même, plus récemment, de l'aire métropolitaine. Reste que les municipalités n'ont pas toujours les moyens de ce type d'actions, notamment face à des acteurs privés constitués et puissants. Les politiques métropolitaines ne sont-elles pas alors l'avenir des grandes villes, ne constituent-elles pas un pas vers le désenclavement des quartiers périphériques, par exemple à travers l'organisation de transports « intégrés » ? Bien pensées, ne seraient-elles pas un gage en faveur de plus cohésion sociale et de solidarité urbaine ? L'urbanité n'est pas seulement un mode de vie en ville, c'est aussi un mode de gouvernement, une issue politique aux difficultés de coexistence entre les groupes et à la redéfinition de la solidarité urbaine.

Références bibliographiques

- Billard G., Chevalier J. & Madoré F. (2005), *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 230 p.
- Brun J. (1994), « Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine », in J. Brun & C. Rhein (dir.), *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, Paris, L'Harmattan, p. 21-58.
- Capron G. & González Arellano S. (2006), « Las escalas de la segregación y de la fragmentación urbana », *Trace*, n°48, juin.
- Chamboredon J.C. & Lemaire M. (1970), « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, n°11 (1), p. 3-33
- Charmes E. (2005). *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan, 216 p.
- Donzelot J. (1999), « La nouvelle question urbaine », *Esprit*, n°258, p. 87-114.
- Gans H.J. (1963), « The Balanced Community. Homogeneity and Heterogeneity in residential areas? », *Journal of American Institute of Planners*, p.176-184.
- González Arellano, S. (2005). *La structuration socio-spatiale des villes mexicaines au cours des années 1990*, thèse de doctorat de la Faculté d'Aménagement d'Architecture et des Arts Visuels, Québec, Université Laval, 165 p.
- Janoschka M. (2002). « El nuevo modelo de la ciudad latinoamericana: fragmentación y privatización », *EURE*, vol. XVIII, n°85, décembre
- Kling R., Olin S. & Poster M. (dir.) (1995), *Postsuburban California : the transformation of Orange County since World War II*. Berkeley, University of California Press.
- Le Goix R. (2003a), *Les «Gated Communities» aux États-Unis. Morceaux de villes ou territoires à part entière ?*, thèse de doctorat en géographie, Paris, Université Paris-1, 490 p.
- Le Goix R. (2003b), « Gated communities sprawl in Southern California and social segregation ? » *International Conference on gated communities, «Gated Communities : Building Social Division or Safer Communities?»* Glasgow, September 18-19, 2003, 22 p.
- Madoré F. (2004), *Ségrégation sociale et habitat*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 241 p.
- Mello M. & Vogel A. (2002), « Vingt ans après. Des espaces publics aux

territoires clos de la Selva Pedra, Rio de Janeiro » in D. Cefaï & I. Joseph (dir.), L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme, La Tour d'Aigues, éd. de l'aube, p. 237-248.

- Strauss A. (1978), « Estilos de vida y espacio urbano », in H.M. Proshansky, W.H. Ittelson, L.G. Rivlin, Psicología ambiental : el hombre y su entorno físico, México, Trillas, p. 398-409.
- Thuillier G. (2002), « Les quartiers enclos : une mutation de l'urbanité ? Le cas de la région métropolitaine de Buenos Aires (Argentine) », Thèse de doctorat de géographie, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail.

Vivre dans son quartier

Séquence animée par Jean-Claude Toubon

Introduction

Jean-Claude Toubon

Université de Marne-la-Vallée

Le quartier a toujours suscité un grand intérêt chez les historiens, les anthropologues et les sociologues qui s'intéressent à la ville. De façon cyclique, cette notion suscite des interrogations de plus haute intensité. Pourquoi est-elle en vogue à une certaine époque et pourquoi est-elle mise en veilleuse voire considérée comme dépassée à d'autres ? Est-ce une valeur-refuge palliant un déficit de problématiques urbaines fortes, une valeur d'échange au sens d'un terrain d'échange possible entre les différentes disciplines ? une catégorie de l'action politique instituant en quelque sorte une confusion opératoire entre le spatial et le social ?

Quoi qu'il en soit, c'est précisément cette rencontre parfaite et nullement fortuite entre une unité spatiale et son contenu social, rencontre plus supposée que constatée, qui est à l'origine de la fortune de cette notion tant dans les constructions savantes que dans les échafaudages urbanistiques. Depuis quelques années, deux thèses en se radicalisant font revivre une sorte de querelle des anciens et des modernes. Pour l'une, le quartier continuerait à être un territoire social pertinent. Des idéologies territoriales vivaces, des codes sociaux spécifiques, contribueraient à maintenir et produire un espace de pratiques conservant quelques traits communautaires. Pour l'autre thèse, cette unité et cette construction sociale seraient largement hypothétiques dans l'espace métropolitain moderne. La sociabilité en réseau remettrait en cause la notion traditionnelle de territoire qui perdrait de sa compacité physique et sociale avec ses frontières. Cette dernière conception avait avant la lettre reçu le renfort de Georges Perec qui dans *Espèces d'espaces* n'accordait que deux pages au quartier et se

situait résolument du côté des modernes en ne voyant dans le quartier qu'un témoignage du passé, une étroitesse. Il militait résolument pour la discontinuité des territoires, la « dispersion » des facettes de la vie des individus et l'ancrage « dispersé » des activités.

Cependant, on aurait tort de penser que le débat est récent et qu'il aurait rebondi avec le renforcement de la mobilité et de l'étalement urbain. Les fondements théoriques du quartier, notamment l'existence d'une identité propre et d'une pratique de vie collective nourrissant cette identité, ont toujours été débattus. Sans remonter à l'École de Chicago, rappelons que Henri Lefebvre déjà dénonçait l'idéologie communautaire pouvant se muer en idéalisme politique. Raymond Ledrut lui-même, après avoir fortement insisté sur l'unité sociale et la cohésion, devait reconnaître que le quartier défini en ces termes avait peu d'existence. Les historiens ne sont pas absents du débat. Si Gérard Jacquemet voulait faire du quartier « le sujet de l'histoire », d'autres, notamment Maurice Garden puis Pierre-Yves Saunier, ont montré ce que les représentations du quartier comme espace clos, lieu de vie et de solidarité devaient à une approche nostalgique, au report des problématiques rurales sur les problèmes urbains ainsi qu'à la difficulté pour la tradition française sociologique et ethnologique de séparer les notions de communauté et de groupe.

Et pourtant le quartier semble avoir un fort ancrage existentiel. Il apparaît indissociablement lié à la vie des citadins et de ce fait difficilement conceptualisable. Un peu partout, les responsables locaux affirment que les habitants sont très attachés à leur quartier, qu'ils vivent par quartier et que l'esprit quartier est très fort. Des enquêtes spécifiques « vie de quartier », « identité et histoire de vie » contribuent à lui donner corps. Un sondage Louis Harris réalisé en 2005 sur les modes de vie des habitants des villes nouvelles en Île-de-France montre que 91 % des habitants sont attachés à leur quartier. La même enquête révèle de fortes variations. Les habitants vivant dans les grands immeubles de type cité auraient sept fois plus de chances que les habitants des quartiers pavillonnaires de ne pas trouver leur quartier agréable à vivre. Alors, comment faut-il interpréter ces représentations ? Une aspiration à ce que les habitants voudraient voir advenir ou un rappel aux réalités ?

Si je mentionne à gros traits cette toile de fond c'est pour mieux faire ressortir

tir l'intérêt des recherches réalisées. Dans la variété des contextes proposés et des approches suivies (modes d'habiter, modes de vie, rapports subjectifs et rapports d'usage aux quartiers), elles contribuent à produire des connaissances et à renouveler sans doute les termes du débat.

Toutes présentent un certain nombre de traits communs :

- elles sont fondées sur de solides démarches empiriques qui articulent approches quantitatives et qualitatives ;
- elles font leur, me semble-t-il, la recommandation de P.Y. Saunier de ne pas rabattre l'étude du quartier sur un quartier en rompant avec la monographie pour faire une large place à l'approche comparative ;
- elles prennent en compte les acquis critiques de la recherche en s'inscrivant dans une nouvelle approche de la division spatiale de la ville et des relations que ses territoires entretiennent entre eux. Le quartier et le concept de proximité ne sont pas confondus mais largement dissociés.

Cela étant dit, place aux recherches.

Les différents espaces de l'habiter, la relation aux autres et la négociation d'enjeux identitaires

Barbara Allen

CSTB, Laboratoire de sociologie urbaine générative

La problématique qui fonde le travail d'enquêtes réalisé et la méthode mise au point

L'arrière-plan

La recherche visait à explorer un certain nombre de questions issues d'enquêtes conduites au CSTB depuis plusieurs d'années sur les modes d'habiter et l'analyse des dynamiques résidentielles dans différents quartiers d'habitat social. Ces enquêtes ont été réalisées à la demande d'organismes de logements sociaux ou bien dans le cadre de dispositifs de la politique de la ville. Elles aspiraient à éclairer les dynamiques à l'œuvre dans les quartiers concernés afin de nourrir la réflexion sur les orientations de projets à mettre en œuvre, ou sur les effets des projets conduits et les actions complémentaires qui sembleraient souhaitables.

La problématique : modes d'habiter et dynamiques résidentielles

Ce qu'on appelle ici « habiter » désigne les conduites, les représentations, les significations relatives à l'espace habité. Nous cherchons donc à analyser si à un moment donné, celui auquel la personne est rencontrée, et dans un lieu donné, son habitation, elle peut s'approprier, faire sien le lieu où elle habite, lui conférer un sens qui va l'aider, la soutenir, en quelque sorte, dans le rapport à elle-même. L'habitat des personnes habitant des quartiers d'habitat social, alors qu'elles sont souvent fragilisées sur le plan socio-économique et vraisemblablement sensibles à l'image qui leur est renvoyée du fait du lieu où elles habitent, se construit-il en un « habiter », c'est à dire un lieu qu'elles

puissent investir, qui ait du sens, où elles puissent se ressourcer, où elles se sentent à l'abri, un lieu qui ménage une place au passé et à l'avenir ?

Nous distinguons deux niveaux d'analyses, le premier concerne les habitants et le second le quartier. Ainsi, ce que nous appelons « mode d'habiter » constitue une actualisation à un moment donné et dans un endroit donné de la relation, du type d'investissement qui peut se construire entre une personne et son habitat. La caractérisation « mode d'habiter » explicite le sens conféré à son habitat et la manière dont il se construit. Les modes d'investissement, eux, peuvent être de différente nature : attachement, ambivalence, rejet, refus, investissement impossible.

Le terme de « dynamiques résidentielles d'un quartier » résulte de la mise en perspective des différents modes d'habiter des habitants identifiés dans chaque quartier ainsi que de leurs poids respectifs dans l'échantillon d'ensemble. L'analyse des dynamiques résidentielles permet d'éclairer la tonalité du quartier. Elle vise également à identifier certains des mécanismes, caractéristiques, processus propres au quartier lui-même qui participeraient de la situation observée.

Diversité des modes d'habiter et des dynamiques résidentielles

La vingtaine de modes d'habiter déjà identifiée au moment de la recherche, – c'est-à-dire de types d'investissement dans l'habitat - a pu être regroupée en quatre grandes « familles », « types » d'investissement dont on s'est attaché à analyser les caractéristiques : « l'attachement », « le refus/rejet », « le repli » et « l'investissement impossible ».

Signalons que dans tous les quartiers concernés, le sens du premier axe des analyses factorielles a toujours été celui du sens du quartier comme espace social, le long duquel s'opposaient les modes d'habiter de l'attachement et ceux du rejet.

L'attachement

Ce type de modes d'habiter regroupe six modes d'habiter différents et présente six caractéristiques majeures :

- l'expression d'un investissement important dans son habitat. La manière de vivre dans le quartier, les pratiques, les relations entretenues construi-

Les différents espaces de l'habiter.

sent le sentiment d'un lieu vécu positivement, même si ce sentiment n'est pas exempt de difficultés, de problèmes dont certains sont douloureux ;

- l'habitat est ici un lieu étayant dans la mesure où il constitue une forme de ressource, de soutien ;
- le quartier habité a abrité ou abrite un projet de vie pour les interviewés et pour leur famille ;
- le quartier habité peut continuer d'abriter le sens d'une progression malgré les processus de fragilisation perceptibles partout. En effet, resitué dans la temporalité des trajectoires résidentielles, le sens à y habiter est le fruit d'un processus de négociation qui peut connaître des destins différenciés, mais qui débouche encore pour beaucoup sur des perspectives (projets à venir, aménagement de microprojets) ;
- dans tous les cas, la relation avec d'autres et « aux autres » est au cœur des analyses conduites ;
- le quartier ne s'oppose pas à d'autres espaces ou lieux. D'autres quartiers, la ville, d'autres lieux s'inscrivent dans une forme de continuité des pratiques et des représentations.

Le refus/rejet

Quelques caractéristiques majeures spécifient cette famille, ce type de modes d'habiter qui regroupe à nouveau six modes d'habiter différents :

- ce type se caractérise par l'expression d'un refus de l'habitat actuel ;
- c'est le quartier habité qui est l'objet du rejet. Celui-ci peut être soit mis à distance, soit rejeté de manière construite et distanciée, soit enfin, rejeté de manière massive et aveugle. En effet, une différence importante à l'intérieur de cette famille tient à la possibilité d'identifier un objet du rejet et à la nature du rejet lui-même ;
- c'est le quartier habité en tant qu'espace social qui est refusé et fait l'objet d'un rejet du lieu d'une problématique identitaire.

Plusieurs facteurs construisent ce rejet du quartier comme espace social :

- les conditions d'installation ont souvent été subies ;
- certaines caractéristiques de ces quartiers (état des bâtiments, des espaces extérieurs, dégradation, etc.) consolident un sens initial négatif à venir habiter là ou à continuer d'y vivre ;
- les personnes et les groupes avec lesquels le fait d'habiter là met en

relation. La thématique du rejet des autres du quartier est omniprésente dans tous ces modes d'habiter. Elle est plus ou moins construite, parfois aveugle. Elle se traduit par un refus de relations avec les personnes sauf souvent avec quelques voisins, ou alors par des relations conflictuelles avec quelques-uns, et un évitement de tous les autres. Il y a en quelque sorte rencontre, cohérence du refus de relations avec des autres et la manière dont ils existent de manière fantasmatique (les autres indéterminés). Très souvent pour les personnes en grande difficulté, ce rejet des autres, cet évitement de tous les autres, s'ancre dans le caractère insupportable d'une relation spéculaire. Les autres renvoient une image de soi, de sa propre vie insupportable ou attisent une crainte du devenir qui l'est plus encore.

Il s'ensuit un mode d'usage et d'investissement des différents espaces publics de ces quartiers marqué par le rejet et l'évitement et une relation aux autres espaces (extérieur du quartier) marqué par le désir de fuite. Cela peut être généré par le caractère insupportable d'une proximité vécue de manière douloureuse ou bien encore procéder d'une forme d'évitement magique pour signifier ainsi que l'on ne fait pas partie du même espace social.

Le repli

Cette famille, ce type de modes d'habiter a été repéré à quatre reprises. Les trois caractéristiques communes de ces modes d'habiter qui les opposent à ceux des familles de « l'attachement » et du « refus/rejet » sont les suivantes :

- on observe une forme de « retrait » des principales formes de sociabilité et de vie sociale analysées, y compris parfois les relations familiales qui sont plus ou moins développées ;
- dans la famille de l'attachement et du rejet, toutes les échelles spatiales rentrant dans la sphère de l'habiter sont présentes et interagissent les unes avec les autres, alors que dans cette famille, il y a sélection des échelles. Les personnes mobilisent des mécanismes de défense comme le clivage ou l'isolation qui leur permettent avec plus ou moins de succès de neutraliser des échelles, de faire comme si elles n'existaient pas ;
- dans tous les cas, l'enjeu est de préserver le logement comme un lieu investi, un lieu investi par rapport à tous les autres, et c'est là une particularité de cette famille. Il y a opposition entre le logement et tous les autres espaces. C'est-à-dire qu'ici le monde s'organiserait en une polarité avec

d'un côté le logement et de l'autre « tout le reste ».

Le clivage, l'isolation ou l'annulation aboutirait à une forme d'indifférenciation de cet « au-delà du logement », puisqu'il serait tout entier effacé ou tenu à distance. Dans tous les cas, on pourrait considérer que la recherche du logement comme lieu de l'abri et de la protection, comme lieu d'une intimité qui n'est pas articulée à de l'altérité se ferait au détriment des autres composantes de l'habiter.

L'investissement impossible

La caractéristique commune de ce type/famille qui regroupe quatre modes d'habiter concerne le caractère ténu des affects, des sentiments, des points de vue exprimés. L'environnement dans lequel ces personnes vivent semble ne pas exister ou être « neutre ». Une analyse approfondie est donc difficile ou fortement spéculative.

Formation des modes d'habiter, échelles spatiales enjeux identitaires et construction du sens du « chez soi »

Progressivement, le rapport au logement nous est apparu comme un « analyseur », un « indicateur » du rapport à d'autres espaces. Le logement constitue aussi, dans la plupart des cas, l'espace clef ou a minima, un espace fondamental du rapport à l'habitat. La tentative de comprendre dans quel cas il y avait fragilisation de la capacité du logement à être investi comme un chez soi, la fragilisation du logement à être ce lieu où l'on « habite » nous a semblé nécessaire et nous a conduit à réinterroger la typologie élaborée. Pour cela nous n'avons pas seulement pris en compte l'expression d'un sentiment du « chez soi » associée au logement mais également, celle d'une relation investie à l'endroit du logement. En effet, il est apparu assez clairement que l'expression du « chez soi » associée au logement pouvait être réelle mais aussi défensive, voire « convenue ». Partant de l'hypothèse que si le logement est réellement investi comme un « chez soi », l'exploration des affects autour de sa perte devrait montrer l'expression de peine, ou tout au moins d'ambivalences, nous avons toujours pris en compte ces deux dimensions dans l'exploration du rapport au « chez soi ».

Les analyses entreprises sur les types « attachement » et « refus/rejet » ont alors permis de mettre en évidence des contenus qui permettaient de dif-

férencier plus finement les modes d'habiter à l'intérieur même des types constitués et surtout de réinterroger notre typologie en terme d'investissement à partir de l'analyse des processus de composition entre différents espaces. Il est progressivement apparu que ce que l'on pouvait analyser en termes de sens de l'habitat résultait d'un processus de composition des significations et des investissements de multiples espaces.

Ce sens résulterait d'un processus de négociation du sens à affecter à chacun des espaces qui rentre dans la sphère de l'habiter. Mais dans ce processus de négociation de chacun des espaces interviennent des éléments qui ont trait à la composition avec le sens affecté à d'autres espaces concernant soit de petites échelles (l'immeuble, le groupe d'immeuble), soit des échelles plus vastes (les quartiers adjacents, le reste de la ville, le bassin d'habitat, etc.). Enfin, ce processus de négociation du sens doit être resitué dans la temporalité de l'histoire résidentielle de la personne. Un processus d'élaboration de compromis résultant de la manière dont s'inscrivent et se déploient dans l'habitat actuel des enjeux liés au passé et au devenir a été mis en évidence. Le concept de compromis permet d'introduire une perspective d'investigation fondamentale autour de la temporalité à l'intérieur de laquelle s'inscrivent les significations actuelles de leur habitat pour les habitants qui contribuent à construire son sens.

Par ailleurs, la question de la continuité ou de la discontinuité des territoires qui participent de l'espace habité est apparue fondamentale. Il ne s'agit pas ici, bien sûr, d'une continuité réelle des espaces, mais d'une continuité mentale. Les relations entretenues par rapport à ces territoires et la manière dont ils sont le lieu de déploiement de relations de sociabilité, de pratiques sociales, et surtout in fine, de négociation d'enjeux identitaires, les construisent en une série de lieux articulés, on pourrait même dire « incorporés ». En effet, aucun de ces territoires ne va émerger de manière spécifique dans la sphère des représentations. Cela ne veut pas dire qu'ils ont tous la même importance ou qu'ils sont investis de manière comparable, mais « leur composition » est porteuse d'une « liaison » leur conférant une forme de « continuité mentale ». Nous avons proposé d'appeler cette continuité mentale des espaces, « la continuité de l'unité habitante ».

A contrario, lorsqu'il y a discontinuité de l'unité habitante, on voit émerger des espaces dans la sphère des représentations qui émergent de ma-

nière importante et troublent ce processus. Ces espaces émergeraient parce qu'ils posent problèmes, ils interrompent l'unité habitante.

Entre alors en jeu la question de la négociation de cette « discontinuité ». Soit, il y a échec des possibilités de négociation du sens de ces espaces qui engagent des sources positives et des sources négatives et la discontinuité de l'unité habitante devient alors une « rupture » de l'unité habitante. Cet échec serait notamment lié à des sources de fragilisation dans d'autres espaces qui empêcheraient que la négociation puisse se déployer dans un espace de composition du sens des espaces entre eux. Soit, il y a possibilité de négociation et l'impact négatif du sens des espaces considérés par rapport à l'ensemble des espaces de l'habiter est minimisé par ces derniers et la discontinuité ne devient pas rupture.

Lorsqu'il y a rupture, on observerait alors une fragilisation de la construction du sens du chez soi comme lieu de l'intimité et de la protection, de la relation à autrui. Il y aurait fragilisation de « l'intégrité de l'identité habitante ». Cette rupture rétroagirait alors sur le rapport à l'espace du logement et affaiblirait fortement sa qualité protectrice parce que précisément, et paradoxalement, il perdrait sa qualité d'un espace potentiellement ouvert à « l'autre ». Autrement dit, c'est lorsque le logement devrait devenir protecteur qu'il perdrait de sa qualité protectrice.

Le rapport que les habitants entretiennent avec leur logement constituerait ainsi un analyseur ultime de leur habiter alors que, précisément, les significations qu'il va revêtir se construisent nécessairement dans la relation avec un double ailleurs :

- celui des significations des espaces de l'habiter dans lesquels il s'inscrit ;
- celui de la place à laquelle il s'inscrit dans l'histoire propre des personnes racontée par tous les autres lieux où elles ont habité ou qu'elles ont particulièrement investis (en positif ou en négatif) et ceux à venir, souhaités, accessibles.

La possibilité d'investir le logement comme un « véritable » chez soi, d'être dans un rapport étayant et étayé au logement, se trouverait plutôt dans la famille de modes d'habiter « attachement », mais pourrait aussi se retrouver dans la famille du « refus/rejet du quartier » quand celui-ci est adossé à l'existence d'une autre sphère de l'habiter possible, investie et accessible à l'extérieur du quartier habité actuellement. C'est-à-dire que le rejet du quartier comme espace social particulier ne menace pas alors l'intégrité de

l'identité habitante de la personne qui se joue ailleurs.

Ainsi, le logement perdrait de sa qualité protectrice lorsque la discontinuité de l'unité habitante déboucherait sur une rupture et générerait une fragilisation de l'identité habitante. Cette fragilisation se manifesterait par une problématique de « l'intrusion » qui aboutirait à une dédialectisation de ce dont le rapport au logement est porteur. Il y aurait fragilisation ou perte du logement support de la dialectique dedans dehors, fragilisation ou perte de la dialectique intimité- ouverture aux autres et a autrui. Le logement devant protéger ne pourrait plus avoir de rôle protecteur parce que précisément le rapport dialectique dedans/dehors, intimité/ rapport aux autres et a autrui, dont il est le support ne fonctionnerait plus.

Diversité des dynamiques résidentielles

Quelques exemples de la diversité des dynamiques résidentielles d'un quartier à l'autre								
	Familles/types de modes d'habiter (en pourcentage)							
	L'attachement		Le refus/ Rejet repli Le repli		L'investissement impossible			
La Plaine du Lys à Dammarie-les-Lys	L'attachement fragilisé par un rapport négatif aux autres indéterminés	25	Le rejet envahissant	7	Total Dont le Retrait/ Repli a réussi ou le bonheur tranquille-Dont le repli a échoué	50 25 25		
Les Tarterêts à Corbeil-Essonnes	L'attachement fragilisé par la réputation négative du quartier à l'extérieur	45	Le rejet de la proximité sociale	25	Repli et adaptation	25		
Mont-conseil à Corbeil-Essonnes	Attachement et ressource identitaire	58	Rejet du quartier et dévalorisation sociale	30			L'indécision	12
Montereau Surville à Montereau Fault Yonne	L'attachement fragilisé par un fonctionnement social problématique	29	Rejet et absence	54	Investissement impossible et fonctionnalité	17		
La Coudraie à Poissy	L'attachement résistant	25	Le rejet suspendu.	50			Isolement et dérive	25

Chacun des modes d'habiter identifiés dans les différents quartiers où ce type d'investigations a été conduit, rassemble des personnes interviewées pour lesquelles l'analyse statistique a permis de mettre en évidence une continuité des pratiques, des opinions, des représentations, des significations dont la mise en rapport débouche sur une analyse des modes d'investissement qu'elles confèrent à leur habitat. La mise en perspective des modes d'habiter dans chaque quartier dessine des dynamiques résidentielles très contrastées d'un quartier à l'autre.

Il est également apparu que certaines catégories d'analyse de type sociologique ou urbanistique et communément utilisées pour expliquer certaines différences entre les quartiers d'habitat social à l'intérieur d'une approche fortement totalisante et homogénéisante ne fonctionnaient pas. Dès lors, nous nous sommes demandé quels facteurs ou quels processus permettent d'expliquer les différences analysées entre différents quartiers?

Partant de l'hypothèse que le type d'investissement dans l'habitat, la possibilité d'aboutir à un compromis et la nature du compromis construit se situent à l'intersection de l'histoire psychosociale des personnes, des propriétés des situations dans lesquelles elles sont placées de par leur origine, de par certains facteurs déterminants de société dans laquelle elles vivent, mais aussi par certaines caractéristiques des quartiers dans lesquels elles habitent, nous avons creusé cet aspect pour essayer d'identifier les paramètres qui conféraient à ces quartiers d'être un lieu acceptable ou pas, habitable ou pas (en tendance).

La reconstitution de l'histoire de trois des quartiers analysés (Montconseil et les Tarterêts à Corbeil, la Plaine du Lys à Dammarie-les-Lys permet de confirmer l'intérêt d'une piste sur leur historicité et le rôle de l'imaginaire dans sa construction. Cette question serait intimement liée à celle des contenus, orientations des grandes étapes de l'action publique dans ces quartiers (notamment au travers des différentes périodes de la politique de la ville et des conceptions qui les ont orientées) et à ses caractéristiques au quotidien (action des organisations qui participent au fonctionnement social de ces quartiers). Cette historicité jouerait un rôle dans le mode de développement et de construction de chaque quartier comme un espace social particulier.

Les proximités en tension

André Sauvage et Michel Bassand

Respectivement au LARES, Université Rennes 2 et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne

Fractures et recompositions problématiques

Parler des territorialités que nous avons explorés par enquête dans l'atelier « vivre dans son quartier » m'apparaît paradoxal, il s'agira plutôt d'une mise en tension avec les travaux qui insistent peut-être plus sur les espaces sociaux de proximité (foyers, voisinage, quartiers), espaces dont on sait qu'ils sont toujours tendus vers les pôles opposés d'instauration et à l'inverse de déstructuration. Nous nous sommes affranchis, dans la recherche menée avec Michel Bassand, professeur à l'EPFL, de ces interrogations sur la notion de quartier pour nous efforcer de répondre à quelques questions.

Depuis le milieu du XX^e, période où savoir faire la ville, savoir vivre en ville avait consacré le quartier comme le pivot incontournable de l'urbanité, le dilemme posé aux villes peut être formulé ainsi : leurs habitants ont changé, ont-ils été sans transformer leurs organisations et représentations? Ils se sont approprié massivement des techniques nouvelles (transports, TIC...), leurs conduites quotidiennes s'appuient sur de nouveaux réseaux qui leur ouvrent des possibilités de s'échapper en permanence de leurs foyers, de leurs quartiers. Les changements de statuts (des femmes, les chocs de générations), les crises des grands systèmes de référence (Église, État...), la généralisation des savoirs, les modes d'agrégation urbaine autant que les recherches de singularités ont érodé bien des contrats sociaux, des modes de relations établies (familles, générations, voisinages). Les précarités économiques, psychologiques, sanitaires dues à la solitude, aux tensions financières... régulent et restreignent les accès aux dispositifs nouveaux, quand se révèlent des mentalités psychopathes. Ces tendances rendent insatiables les jouissances acquises, les modes d'obtention des services bousculant souvent la légalité et faisant place aux tribus urbaines qui trouvent ainsi des justifications, des tribunes de reconnaissance. Et que dire des cosmopolitismes qui font surgir au

cœur de nos villes, de nos quartiers, des cités-sociétés maghrébines, asiatiques... négociant à la fois leur acceptation et revendiquant leur droit à leurs singularités. Ensemble de compositions sociales improbables qui déclenchent parfois des manifestations paroxystiques destructives, mettant au grand jour ce que l'on ne veut ou peut pas toujours voir : des mondes urbains dont la cohésion, magnifiée parfois dans l'évocation du quartier, a sans doute été largement écornée, voire s'est effondrée à certain moment.

Pour autant, nous sommes devant un autre dilemme tout aussi contradictoire : la nécessité contemporaine de réviser nos doctrines urbaines. Et l'hypothèse d'une densification urbaine incontournable pour des raisons qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici, reposera inéluctablement la question des proximités spatiales dans la diversité, la non cohésion sociale.

Outils d'aide à la découverte

Nous aurions pu prendre l'entrée quartiers et voisinage. Nous avons opté pour une démarche quantitative, échappant à un postulat pour demander aux enquêtés de nous désigner les lignes de fractures comme les jonctions spatiales et sociales qu'ils instaurent.

La recherche a donc été strictement quantitative : une base de 1600 questionnaires, échantillon qui ne comprend que des autochtones Français ou Suisses. Elle s'est appuyée sur des hypothèses de deux ordres. Nous avons mis en relation nos questions avec des facteurs de classements urbains et sociaux. Les proximités, les rapprochements sont induits, conditionnés par des variables d'établissements comme les types d'habitats et de morphologie spatiale (individuels, collectifs, équipements), les gradients urbains dans lesquels se trouvent établis les populations enquêtées, les agglomérations. Nous avons aussi postulé que les catégorisations sociales (CSP, âge, genre) devaient avoir un rôle discriminatoire, et ainsi permettre de décliner des façons identiques et opposées de vivre la proximité.

Second volet d'hypothèses, nous avançons que la proximité n'était pas une modalité unique, syncrétique, que chaque enquêté la vit selon des registres qui peuvent être intrinsèquement concordants ou discordants. Parler en effet de proximité spatiale met en cause des facteurs fonctionnels (accès à des réseaux de l'escalier à la route, à Internet...), ce qui ne mobilise pas les mêmes raisons que l'établissement de rapports sociaux dont les fréquences, les modalités... se re-

nouvellement. Enfin, les proximités nous apparaissaient a priori fortement conditionnées par des éléments émotionnels. Ceux-ci peuvent ainsi peser sur les rapprochements (sympathie attractive), comme sur les évitements (répulsion et ruptures). Ceci nous était dicté par les observations des traumatismes à l'issue de luttes, de conflits dans les secteurs urbains où les rapprochements de groupes (ethniques, générationnels, etc.) instaurent de lancinantes fractures.

L'enquête s'est déroulée au cours du premier semestre 2003. Pour les quatre agglomérations, nous avons retenu deux sites urbains : l'un réputé être habité par des catégories aisées (dirigeantes), l'autre par des populations plus modestes. Les unes, zones de maisons individuelles ou mixtes, en périphérie des agglomérations, les autres faites d'immeubles collectifs inscrites dans les villes. Ce qui a donné comme terrains, pour Lausanne : Mont sur Lausanne et Bois Gentil, pour Lyon : Caluire-et-Cuire et Vénissieux, pour Rennes : la Chevrolais et Villejean et pour Strasbourg : Canardière et Illkirch.

Des données qui nous ont interpellés

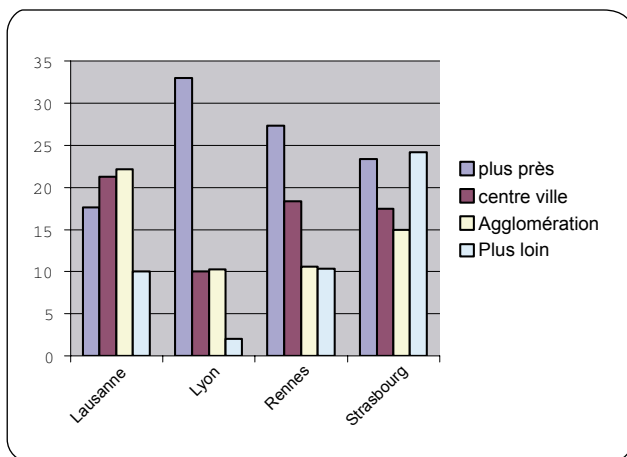
Je retiens seulement trois aspects de nos résultats qui interpellent.

Des silences...

D'abord, nous vous faisons part de notre désarroi devant les silences de certaines de nos données, en particulier celles des CSP. Mais elles sont agissantes a priori, puisque nos deux types de quartier sont « déterminés » par les CSP : les habitations individuelles sont occupées par les CSP « dirigeantes » et les habitations sociales par les CSP « populaires ». Les CSP s'avèrent donc bien à l'œuvre, mais nous ne détectons pas l'influence de cette variable par notre questionnaire... De plus, dans ces deux types de quartier, les enquêtés témoignent différemment d'une façon de vivre la proximité. Même si on s'en tient ici à quelques bribes, nous avons relevé des rythmes de réceptions des membres de la famille plus élevés dans l'habitation sociale que dans l'habitation individuelle.

Des villes plus ou moins économes en déplacements

Le premier grand conditionnement sur la proximité provient du substrat morphologique des agglomérations. En construisant un indice de proximité (à partir des occupations fonctionnelles), on note une discrimination intéressante des usages des espaces lointains et de proximités.



À Lyon, apparaît une polarisation dominante autour du plus près, le logement constituant le centre fort, autour duquel s'arriment les activités quotidiennes, et un délaissement des autres échelles de la ville. Ces activités pratiquées au plus près désignent les achats, les affaires administratives courantes. Pour renforcer cet ancrage lyonnais fort dans la proximité, on ajoute que les lieux de rencontre des enquêtés sont réduits (moins de deux, alors que les autres villes en affichent 4 ou 6), que les enquêtés s'échappent peu de leurs quartiers (12 % au moins une fois par mois à Vénissieux, quand ce sont les 3/4 % des enquêtés qui le font à Lausanne Bois Gentil) ! On tirera de la situation lyonnaise, l'idée d'une population d'enquêtés qui privilégie grandement un horizon de vie centré sur le plus proche, que cette immédiate proximité est prisée, appréciée (90 % à Caluire déclarent un attachement très fort à leur logement). Les enquêtés rennais révèlent des pratiques de proximités assez convergentes, avec cependant des fréquentations du centre-ville nettement plus accentué.

À Strasbourg, les pratiques des enquêtés s'en distinguent clairement. On ne se trouve plus dans les conditions d'organiser son quotidien au plus près (comme à Lausanne). Si les enquêtés suisses privilégient grandement le centre ville, les strasbourgeois interpellés nous montrent une très grande dispersion, le plus loin

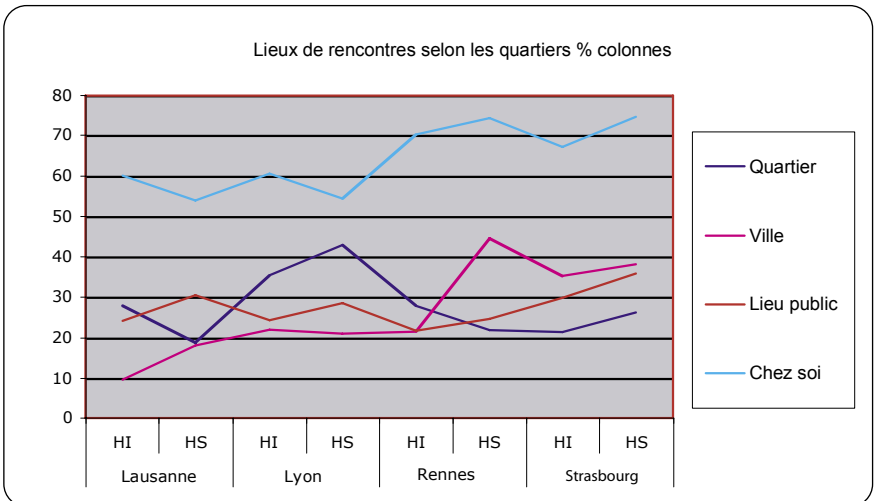
dépassant légèrement le plus près. Sans doute, cela pose la question des agglomérations qui structurellement (substrat morphologique) organisent, de manière économe ou non, les territoires. Mais, les styles de vie des habitants conduisent aussi à s'approprier de façon plus ou moins resserrée ces derniers, l'évocation des fins de semaines en Vosges du Nord des Strasbourgeois vient aussitôt à l'esprit.

Des symptômes convergents de l'affaiblissement des quartiers

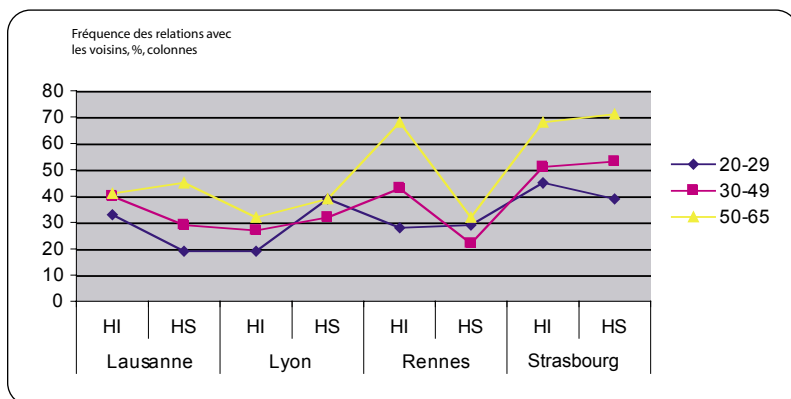
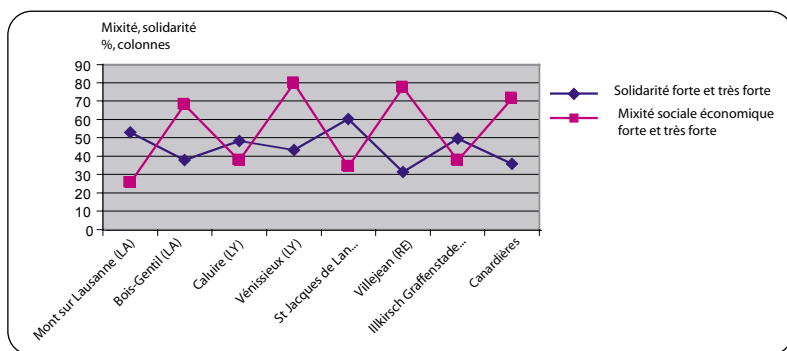
S'inscrire en quartier suppose une cohérence forte entre la conscience d'un « nous » et la confirmation permanente de liens et de biens communs. Or, les enquêtés nous révèlent de fortes érosions sur les trois registres de la proximité.

Proximité sociale

Une grande dispersion de leurs relations sociales privilégiées. À la question posée : où résident ces relations importantes et privilégiées, on enregistre que pour 21 % elles se situent dans votre quartier, mais 22 % en centre ville, 30 % ailleurs dans l'agglomération, 27 % ailleurs hors agglomération. On note aussi des inflexions significatives par ville : à Lyon, pour 50% des enquêtés et Strasbourg, elles se situent dans leur quartier, quant à Rennes et Lausanne, elles se situent au centre ville ou très loin.



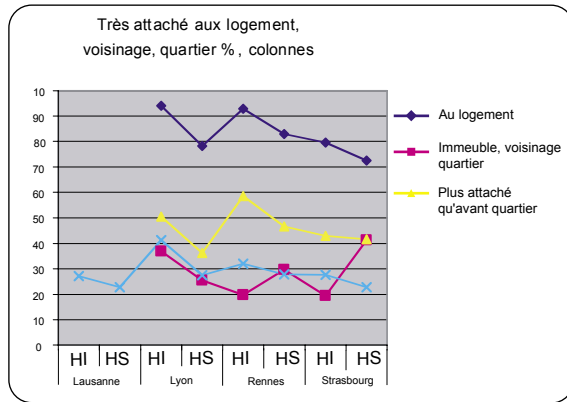
Si l'on descend au niveau des quartiers, on note un pic de relations privilégiées sur la Canardière qui s'explique par des relations communautaires fortes (c'est dans ce quartier que l'on trouve les pourcentages d'enquêtés les plus élevés qui déclarent se rencontrer plusieurs fois par jour). À examiner les relations de voisinage, on découvre leurs léthargies dans l'habitat social, et que c'est une affaire avant tout des seniors. Dernière note, loin d'être la moindre : moins 40 % des enquêtés des habitations sociales reconnaissent que la solidarité entre les gens dans leur quartier est forte ou plutôt forte (50 % et plus pour l'habitation individuelle). Chose tout aussi problématique, écho aux travaux de Lemaire et Chamboredon, la proximité spatiale n'induit pas forcément la proximité sociale. Sur les sites d'habitations populaires, les enquêtés voient une haute mixité sociale et économique et reconnaissent une insigne faiblesse de la solidarité dans leur quartier.



Proximité fonctionnelle

Un élargissement contrasté des sites de consommation ; cela conduit les enquêtés à échapper régulièrement au quartier pour les services commerciaux réguliers. Si les pratiques lyonnaises privilégient fortement (60 % Caluire et 80 % Vénissieux le plus proche), dans les autres villes, on atteint à peine les 50 % et à Lausanne on se situe au-dessous de 30 %.

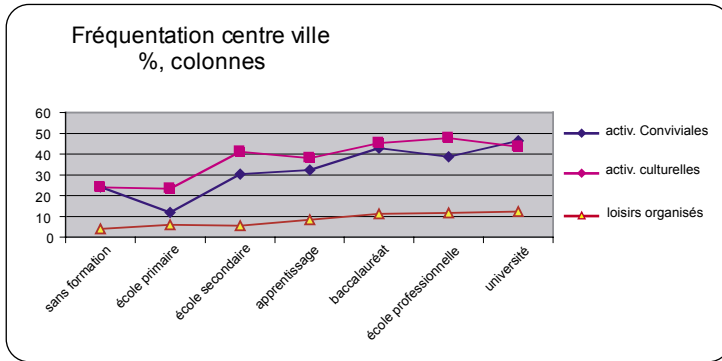
Proximité émotionnelle



À la question sur l'attachement déclaré au quartier (très attaché au quartier, au logement), les enquêtés plébiscitent le logement ; seconde remarque : les habitants d'habitat individuel s'affirment plus attachés à leur quartier que ceux des quartiers d'habitat social. Enfin, ce sont les retraités et les personnes au foyer qui se montrent les plus reliés émotionnellement au quartier. De cet affaïssement, on déduira aussi des effets en matière de demande de déplacements qui se renforcent.

Des quartiers aux territorialités: proximités en tension

Si le cadre du quartier s'affaiblit, en même temps, ce qu'il regroupait comme ensemble de services se répartit ailleurs. Ainsi, on enregistre des évactions significatives pour tous les terrains enquêtés vers le centre ville pour le convivial et le culturel, quand bien même les enquêtés reconnaissent que leurs quartiers sont bien équipés (aux alentours de 80 %). Ou encore, on note aussi que ces mêmes enquêtés sortent plus de la ville, de l'agglomération de manière régulière, fréquente.



Bref, une évidente émancipation d'un cadre de référence s'affirme. Pour autant, il nous fallait rendre compte de cette labilité des nouvelles références de proximité. C'est pour cela que nous avons avancé l'explication par la territorialité. Il s'agit de l'utilisation appropriée et prisée, mais hétérogène des territoires (chacun élabore sa géographie, son espace d'existence). Chaque habitant compose (relie, s'attache, évite, emprunte...) diverses composantes de ces territoires qui s'ordonnent et prennent sens dans une composition personnalisée, provisoire, en accord avec les outils dont cet habitant dispose (où auquel il peut accéder). Ces éléments sont pour lui, à proximité parce qu'il s'active, se mobilise (fonctionnellement, socialement) à les rassembler, à les mettre en relation.

Mais, ces proximités sont en tension, car le curseur des proximités permet de faire varier les ajustements, les compromis et les sacrifices qui rapprochent ou tiennent à distance. Ces dynamiques, qui n'enferment pas dans des bulles, dans une proxémie, mais qui au contraire se modifient par de mini ajustements, pèsent, par addition discrète, sur les transformations des territoires ; inducteurs - induits les territoires d'agglomérations ne peuvent faire fi de ces variations des territorialités, ils doivent trouver les réponses aux trois niveaux social, des valeurs pour répondre spatialement à ce qui se cumule, confirme ou dessine d'autres aménagements.

Les opérateurs tireraient un bénéfice certain de la connaissance fine des territorialités de la majorité des habitants d'une ville. Non point nécessairement pour s'y soumettre, mais pour mettre en adéquation les perspectives d'agencements urbains, les projets d'ajustements spatiaux et les myriades d'appropriations territoriales vécues par les citoyens.

Dynamique des manières d'habiter en quartiers anciens

Jean-Yves Authier

GRS, Université Lyon 2,

Il s'agit ici de la présentation de quelques éléments d'une recherche réalisée avec Yves Grafmeyer, Jean-Pierre Lévy et Claire Lévy-Vroelant sur la construction sociale des rapports résidentiels, c'est-à-dire sur la manière dont se caractérisent et se structurent les rapports, à la fois effectifs et symboliques, que les habitants des villes contemporaines entretiennent avec leur logement, leur quartier et plus largement la ville dans laquelle ils résident.

Cette recherche, et ceci est indispensable à préciser d'emblée, s'inscrit dans le prolongement d'un premier travail que nous avons conduit sur les manières d'habiter et de vivre en ville des habitants des quartiers anciens de centre-ville. Dans ce premier travail, nous avons interrogé, en 1997, à l'aide d'un questionnaire qui comportait plus de 400 questions, 1700 individus résidant dans différents quartiers anciens centraux : dans le quartier lyonnais des Pentes de la Croix-Rousse, dans le quartier Daguerre localisé à Paris dans le 14^e arrondissement, dans le quartier du Bas-Montreuil à Montreuil, dans les quartiers Sainte Anne, Saint Roch et de l'Ancien Courrier situés dans le centre historique de Montpellier et dans trois quartiers du centre historique de Versailles : les quartiers Notre-Dame, Montboron et des Chantiers.

L'exploitation des données de cette première enquête nous avait permis, en ce qui concerne plus particulièrement le quartier, de constater que les habitants de ces quartiers anciens de centre-ville se caractérisaient par un fort attachement à leur lieu de résidence, par des sociabilités à l'intérieur de leur quartier et par des usages du quartier relativement développés, avec toutefois des variations selon les individus et selon les contextes, et que ces relations et ces usages allaient souvent de pair avec d'autres relations et d'autres usages hors du quartier. Autrement dit, cette première enquête nous avait permis d'observer que le quartier constituait pour ces citoyens un point d'ancrage substantiel, mais non exclusif, de leurs modes de vie urbains.

Dans le prolongement de ce premier travail et de ces premiers résultats, nous avons choisi dans cette nouvelle recherche de travailler plus particulièrement sur la dynamique des rapports résidentiels :

- comment les rapports au logement, au quartier ou à la ville des citoyens se structurent-ils et se redéfinissent-ils au fil du temps ?
- quelles sont les logiques successives des manières d'habiter des populations résidentiellement stables ?
- comment se redéfinissent les rapports résidentiels des individus lorsque ces derniers changent de logement et de lieu d'habitation ?

Nous avons également pris le parti, mais je n'aborderai pas cet aspect dans cet exposé, d'explorer davantage la dimension familiale des rapports résidentiels. Puis nous avons souhaité aussi recourir à d'autres outils d'investigation que le questionnaire, pour avoir une autre prise de vue sur les thèmes qui avaient déjà été explorés lors de la première enquête.

Pour tout cela, nous avons effectué deux démarches :

- nous avons d'abord réalisé en décembre 2002 une enquête par questionnaire, à l'aide du même questionnaire que celui qui avait été utilisé cinq ans plus tôt, auprès de trois populations : d'une part, auprès d'une partie des individus que nous avons interrogés en 1997 et qui habitaient toujours le même logement ; d'autre part, auprès d'une partie des individus que nous avons enquêtés en 1997 et qui avaient déménagé dans un autre type de quartier ; enfin, auprès d'un échantillon d'individus qui étaient venus s'installer dans les logements libérés par les « partants » (soit au total 319 personnes) ;
- ensuite, nous avons effectué, en mai et juin 2003, 68 entretiens approfondis auprès des conjoints et/ou des enfants (âgés de 15 ans ou plus) d'une partie des personnes enquêtées par questionnaire en décembre 2002.

L'exploitation de ces nouvelles données, en lien avec celles recueillies en 1997, permet ainsi de saisir, sous différents angles, la manière dont se structurent et se redéfinissent au fil du temps les rapports au logement, les rapports au quartier et les rapports à la ville.

Qu'en est-il plus particulièrement pour le quartier, puisque c'est principalement ce qui nous intéresse ici ?

Premier élément de réponse, et donc premier résultat : on constate une relative stabilité des rapports au quartier des habitants résidant dans les quartiers anciens centraux que nous avons sélectionnés entre les deux enquêtes,

de 1997 et 2002. En effet, que ce soit au niveau des usages du quartier, des sociabilités nouées à l'intérieur du quartier, ou bien encore de l'attachement au quartier, globalement, on retrouve des distributions très proches aux différentes variables que nous avons élaborées pour caractériser ces sociabilités, ces usages et cet attachement au quartier.

Derrière cette stabilité d'ensemble, plusieurs évolutions sont néanmoins perceptibles. Ces évolutions concernent à la fois les différents quartiers étudiés, les diverses catégories de populations présentes dans ces quartiers, et les individus eux-mêmes.

Ainsi, pour livrer quelques résultats plus précis, à l'échelle des quartiers, un clivage se dessine entre les quartiers dans lesquels les sociabilités et les usages du quartier des habitants sont très stables et les quartiers dans lesquels ces sociabilités et ces usages sont plus changeants. Dans le premier profil figurent les quartiers versaillais et le quartier Daguerre à Paris qui sont des quartiers qui au cours de cette période ont connu peu de transformations, en termes de populations ou en termes de commerces. Dans la seconde catégorie figurent tous les autres quartiers étudiés, de Lyon, Montreuil et Montpellier où les transformations, en termes de populations et de commerces, ont été beaucoup plus importantes.

De même, concernant les populations, on observe, par exemple, que les employés et les ouvriers résidant dans ces quartiers anciens de centre-ville ont tendance à se caractériser en 2002 par un rapport moins élevé au quartier par rapport à 1997, alors que les cadres et les professions intermédiaires ont au contraire tendance à entretenir un rapport plus élevé à leur quartier.

Enfin, pour les individus eux-mêmes, et pour ne citer là encore qu'un résultat, il apparaît notamment que le fait de passer du statut d'actif (c'est-à-dire du statut d'individu ayant un emploi) au statut d'inactif se traduit le plus souvent par un plus fort investissement local.

Ces changements relativement limités entre les deux enquêtes par questionnaires qui ont été réalisées à cinq ans d'intervalle, s'inscrivent dans des dynamiques d'évolutions plus globales, et historiquement plus profondes, que l'exploitation des entretiens permet plus finement de saisir. Ces dynamiques peuvent être brièvement caractérisées par trois éléments.

Tout d'abord, les rapports contemporains au quartier des habitants des quartiers anciens centraux que nous avons observés apparaissent beaucoup moins déterminés que dans le passé par des logiques collectives : par le poids du voisinage, par des solidarités liées à la proximité spatiale, ou bien encore par des enjeux collectifs.

De ce fait, c'est le deuxième élément, les habitants de ces quartiers entretiennent un rapport beaucoup plus individualisé à leur quartier, qui se traduit notamment dans la manière très personnelle dont les individus définissent leur quartier.

Dans ce rapport au quartier, on observe en troisième lieu une imbrication beaucoup plus grande que dans le passé entre vie de quartier et vie urbaine. Cette imbrication ne renvoie pas seulement au fait que les habitants de ces quartiers anciens centraux conjuguent volontiers relations et usages du quartier et relations et usages hors du quartier, mais également au fait qu'ils nouent à l'intérieur de leur quartier des liens beaucoup plus diversifiés (et en particulier des liens amicaux beaucoup plus souvent que des liens familiaux) et qu'une partie de leurs pratiques à l'intérieur du quartier, à l'exemple de la fréquentation des bars et des restaurants, ou de leurs sorties nocturnes, sont des pratiques que l'on peut qualifier de « très urbaines ».

Ces évolutions sont observables lorsque l'on compare les manières d'habiter il y a trente ou quarante ans des anciens habitants appartenant à des milieux modestes et les manières d'habiter actuelles des nouveaux habitants récemment installés, appartenant aux classes moyennes ou supérieures ; mais aussi lorsque l'on compare, par exemple, les rapports au quartier des pionniers de la gentrification qui sont venus « conquérir » le quartier lyonnais des Pentes de la Croix-Rousse ou le quartier du Bas-Montreuil, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, et les sociabilités et les usages du quartier des nouveaux gentrificateurs qui investissent ces quartiers. De fait, les premiers se caractérisaient, au moment de leur installation, par une vie de quartier très fortement centrée sur les enjeux locaux, sur les actions collectives et la vie associative. Au contraire, les seconds sont aujourd'hui très rarement impliqués dans des actions collectives. Le rapport étroit qu'ils entretiennent avec leur lieu de résidence passe davantage « par les ambiances, les préférences personnelles,

les logements » et par des usages consuméristes des bars « branchés » et des restaurants « à la mode » qui animent leur quartier.

Ces changements structurels à l'œuvre dans ces quartiers anciens de centre-ville engagent cependant différemment les diverses catégories d'habitants de ces quartiers. Autrement dit, tous les habitants actuels de ces quartiers anciens ne se caractérisent pas par un rapport au quartier dégagé des pesanteurs du voisinage et associant, par exemple, fréquentation des commerces de proximité traditionnels et fréquentation des bars et des restaurants à la mode. En effet, loin de constituer des ensembles homogènes, les quartiers anciens de centre-ville que nous avons étudiés abritent diverses catégories d'habitants qui sont porteuses de manières d'habiter le quartier et de manières de conjuguer vie de quartier et vie urbaine extrêmement variées.

Mais, dans le même temps, ces changements agissent indirectement sur l'évolution des rapports au quartier des individus installés dans ces quartiers depuis de longues années. C'est ainsi, par exemple, que les anciens habitants de milieux modestes qui, dans le passé, entretenaient fréquemment de nombreuses relations de voisinage et avaient une vie de quartier relativement développée, paraissent aujourd'hui désertier leur quartier au profit du centre-ville et très souvent aussi de leur résidence secondaire, parce qu'ils ne se sentent plus à leur place et qu'ils ont l'impression de dépareiller dans leur quartier aujourd'hui peuplé de jeunes couples de diplômés sans enfants ou d'étudiants porteurs d'un tout autre mode d'habiter.

Bien sûr, ceci n'explique pas tout. Plus précisément, l'examen de l'évolution des rapports au quartier des individus anciennement installés dans ces quartiers anciens de centre-ville permet de relever trois grands facteurs relativement interdépendants qui interviennent dans la dynamique des rapports au quartier des individus :

- le premier renvoie au cheminement biographique des individus, qui fait par exemple que l'on a pas les mêmes pratiques, ni les mêmes relations à vingt ans qu'à quarante ans ; ou, pour faire référence à l'évolution du rapport au quartier des pionniers de la gentrification, que l'on peut privilégier tantôt la vie militante, tantôt la vie familiale ; et par extension : tantôt le quartier, tantôt le logement et le voisinage ;

- le second renvoie aux transformations des quartiers dans lesquels les individus résident, qui fait par exemple que les habitants qui habitent depuis trente ans le quartier des Pentès de la Croix-Rousse n'habitent pas aujourd'hui tout à fait dans le même quartier que celui dans lequel ils se sont installés ;
- le troisième renvoie aux représentations que les individus ont des nouveaux habitants et de leurs manières d'habiter, comme l'indique l'évolution des rapports au quartier des anciens habitants de milieux modestes à laquelle je viens de faire référence. De fait, le rapport au quartier est fondamentalement un rapport aux autres (aux autres qui résident dans le quartier).

Tous ces facteurs se retrouvent de façons plus ou moins inégales dans les raisons de départ évoquées par les partants. Ces derniers, pour n'en dire qu'un mot, entretiennent souvent dans leur nouveau lieu de résidence un rapport moins élevé à leur quartier. Mais cette évolution semble être moins liée à un effet de contexte, autrement dit au fait que ces habitants résident dans des quartiers autres que des quartiers anciens de centre-ville, qu'au fait que ces individus (plus âgés, qui se sont souvent mis en ménage ou qui ont eu des enfants) ne sont plus tout à fait les mêmes.

table ronde

Transformation des modes de vie, transformation de l'habiter

Animée par **Jean-Yves Chapuis**, *vice-président de la communauté d'agglomération de Rennes Métropole*, introduite par **Antoine Haumont**, *CRH, École d'architecture de Paris-Val de Seine* avec **Anne-Michèle Donnet**, *directrice de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre*, **Yves Laffoucrière**, *directeur général de l'Immobilière 3F*, **Xavier Lemoine**, *maire de Montfermeil*

Introduction

Antoine Haumont

CRH, École d'architecture de Paris-Val de Seine

L'objectif de la table ronde est de se saisir des résultats des recherches du programme et de leur présentation faite pendant le colloque pour que des acteurs de la vie urbaine, qui ne sont ni exactement des habitants, ni des chercheurs, puissent dire à leur propos ce qui les intéresse ou s'ils ont d'autres préoccupations dont il leur semblerait bon que les chercheurs se soucient.

Sans entreprendre de tirer des enseignements de ces journées, mais plutôt pour lancer le débat, je propose de présenter de manière simplifiée et relativement arbitraire les résultats de recherches.

Des enseignements pour la programmation

À propos de la programmation et de la gestion du logement, il nous a été dit que les relations entre le travail et l'habitat étaient plus complexes, mais qu'elles étaient quand même marquées par des distances qui tendent à augmenter. Ces complémentarités fonctionnelles entre le lieu de travail et le lieu d'habitat appellent des développements de services, notamment à l'habitat.

Les nouveaux modes de vie familiaux font qu'il y a une demande d'un plus grand espace de logement que cela pouvait être le cas dans les familles traditionnelles. Le logement des grands-parents, les résidences secondaires sont des lieux qui jouent un rôle important dans la cohésion de l'instance recomposée. Il ne faudrait pas penser, et cela a été bien montré dans les travaux des chercheurs, que parce que les individus vieillissent, ils vont réduire la taille de leur logement. Dans leur logement, ils veulent pouvoir accueillir leurs enfants, leurs petits-enfants, leurs proches...

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les réseaux techniques ultramodernes (Internet...) sont plutôt consommateurs qu'économiseurs d'espaces dans le logement (coin pour ordinateur, etc.).

Donc, même si ce n'est pas complètement nouveau, au fur et à mesure que la vie se complexifie, se fait ressentir le besoin de plus de surface.

Des recherches portent sur la gestion, sur le privé et le public, la frontière entre les deux, le gardiennage, les échanges entre le dedans et le dehors dont on a vu qu'ils avaient une haute valeur stratégique pour les usages de l'habitat.

Deuxième famille de résultats de recherche, ce sont ceux qui portent sur la modélisation, qui proposent des méthodes et des résultats d'analyses sur des systèmes portant sur le prix du logement, sur la répartition du peuplement, sur des procédures juridiques... Ce sont des recherches complexes. Il faut faire un effort pour les comprendre, s'en saisir et voir le type d'informations et de données que cela demande. Une question qu'il est tout à fait légitime de poser aux opérateurs ou aux élus est de savoir ce qu'ils font de ce type de travaux, de ces grandes machines. Est-ce qu'eux, leurs collaborateurs ou leurs services ont du temps à y consacrer ? Dans quelle mesure faut-il continuer ce genre de recherches ?

Enfin, une troisième série de recherches s'intéresse aux politiques urbaines, et notamment aux politiques publiques. Quel sens ont-elles ? Comment peut-on savoir le sens que leur donnent les uns et les autres ? Quelle temporalité dans ces affaires ? Ce sont des questions difficiles car on voit bien aujourd'hui que le sens à donner au changement est un élément qui se traduit par des refus, des rejets, des incompréhensions, mais aussi conduit à des tensions et à des crises violentes

(on en a eu la preuve malheureusement tout récemment).

Il sera donc très utile pour les chercheurs que les participants à cette table ronde disent en quoi ce type de recherches les intéresse, de quoi sont-ils preneurs ? Ou si finalement ce n'est pas exactement cela qu'ils attendent de la recherche.

Jean-Yves Chapuis

Urbaniste, vice-président de la communauté d'agglomération de Rennes Métropole

En tant qu'élu, une chose m'a beaucoup frappé, c'est que de plus en plus dans l'urbanisme il est nécessaire d'avoir une réflexion sérieuse sur les modes de vie. On fait beaucoup trop de programmations d'opérations sans avoir cette réflexion sociétale. La recherche sur les modes de vie a un grand rôle à jouer au démarrage, au moment où l'on établit des stratégies. L'allongement de la durée de vie par exemple ou le fait qu'on ait une majorité de ménages d'une ou deux personnes entraînent des modifications complètes sur la manière de concevoir la ville.

Par ailleurs, on parle beaucoup de mixité sociale, terme dont je me méfie beaucoup même si c'est incorrect de le dire, car je trouve ce terme très idéologique, je préfère parler de mixité urbaine qui est beaucoup plus globale. Cette mixité est vue le plus souvent de façon spatiale, or elle peut être temporelle : l'accès aux équipements, à la culture, à l'éducation, à la santé paraît essentiel. Dans la mobilité de la ville, pour passer de la ville constituée à une ville territoire archipel, se jouent d'autres choses.

Concernant le logement, il ne faut jamais oublier que la moitié des logements qui sont construits aujourd'hui sont des produits fiscaux ; or ici, quand on parle de logements, on pense d'abord aux gens qu'on loge, ce qui est très différent et c'est une donnée que souvent on n'intègre pas assez.

Il faut une réflexion sur les modes de vie, or ce qui est frappant, c'est qu'on est de plus en plus dans l'individualisation. Cela entraîne une conséquence fondamentale pour les élus, c'est qu'il faut avoir une offre urbaine extrêmement diversifiée qui soit adaptable à toutes les demandes que l'on peut avoir. Dans la vice-présidence que j'assume sur les formes urbaines dans l'agglomération rennaise, il nous faut avec les maires répondre à cette offre urbaine diversifiée. Les formes urbaines sont intéressantes que parce qu'elles traduisent ces nouveaux modes de vie. Ce n'est jamais très évident, car

on peut avoir ces réflexions sur la conception de la ville ou des modes de vie, faire des études ou des expertises, mais on s'aperçoit qu'on a une difficulté à passer à l'opérationnel. Quand on passe à l'opérationnel, on continue à faire encore des produits relativement classiques. Par exemple, quand on dit que deux tiers des ménages sont d'une ou deux personnes, cela veut dire que la conception de la maison ne peut plus être ce qu'elle était, c'est-à-dire des maisons de 100 à 150 m² et même parfois plus ? Il faut concevoir des maisons de 70, 80 m² surtout pour les primo-accédants.

Par rapport à l'allongement de la durée de vie, c'est vrai que les personnes âgées souhaitent disposer de place pour recevoir leurs enfants, mais les gens qui habitaient dans des lotissements et qui ont vieilli aujourd'hui, quand ils doivent prendre leur voiture pour aller chercher une baguette de pain, cela leur pose d'énormes problèmes.

Dans l'action publique, il faut avoir en amont tout cet apport de la recherche pour donner du contenu à la conception de la ville qui évolue. Malheureusement en France, on a toujours tendance à avoir quantité de textes, alors que la loi foncière de 1976 était suffisante et que la loi SRU, il me semble, n'a pas apporté grand-chose de plus ; on avait suffisamment d'éléments pour réfléchir sur la ville. La volonté publique, politique, est primordiale. Autre question à aborder, c'est comment rendre les projets urbains lisibles ? Souvent le concepteur a un pouvoir beaucoup trop grand. Au moment de la construction des lotissements, le concepteur urbain était quasiment absent, tandis que maintenant on a trop tendance à considérer le concepteur urbain comme le « sauveur » de la ville.

Il faudrait développer la maîtrise d'ouvrage urbaine dans laquelle il y a un certain nombre de compétences qui sont nécessaires aux élus pour leurs choix publics et pour agir.

Dernière chose, dans l'action publique, il faut savoir rester modeste. On a beau faire, imaginer, penser le quartier le mieux que l'on peut, on ne sait jamais ce qu'il en sortira. Pour arriver à l'objectif le meilleur, il faut continuellement avoir cet échange dans l'action, dans le dialogue avec les cadres avec lesquels nous travaillons et avec nos concitoyens et qu'on ait toujours cet aller-retour avec la recherche pour remettre en cause tout ce que l'on fait. Mais cette remise en cause, balayer devant soi, n'est jamais très facile, mais l'intérêt de l'action publique, c'est peut-être de toujours être capable

de remettre en cause ce que l'on croit.

Je demande maintenant à Anne-Michèle Donnet, en tant que directrice d'agence d'urbanisme, qu'elle nous dise ce qu'elle pense du rôle des agences d'urbanisme aujourd'hui. Les agences sont encore un peu financées par l'État, comment est-ce que les agences se situent par rapport aux villes et aux agglomérations ? Ensuite Yves Laffoucrière, directeur général de l'Immobilière 3 F, en tant que bailleur social et gestionnaire, dira comment il participe aussi à ce débat sur la ville. Puis Xavier Lemoine, maire de Montfermeil, ville passionnante et difficile, nous racontera comment il réagit à toutes ces questions.

Anne-Michèle Donnet

Directrice de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre

Avant de dire en quoi les études présentées ici peuvent être intéressantes pour les agences d'urbanisme, je vais faire un petit détour et présenter les agences d'urbanisme. Il y en a aujourd'hui quarante-cinq en France. Ce sont des associations qui sont des outils au service des collectivités locales avec la particularité d'avoir encore, dans leur tour de table financier, l'État. Et c'est très important que l'État soit présent, car c'est ce qui nous différencie des services des collectivités locales. On a cette double casquette qui nous permet d'avoir une distance et de porter un regard d'un intérêt public plus marqué par rapport à la demande des collectivités locales. Les agences sont constituées d'équipes pluridisciplinaires dans lesquelles on trouve toutes sortes de compétences, qu'il s'agisse de techniciens transport, d'économistes, de sociologues, d'architectes, d'urbanistes, de spécialistes du logement, etc. Ce travail pluridisciplinaire est une de leurs caractéristiques. On travaille dans le domaine de l'observation : dès leur création, les agences se sont dotées d'observatoires, notamment du logement, qui leur permet de suivre les évolutions du logement années après années dans sa constitution, dans sa quantité et dans son implantation.

On travaille également pour les collectivités locales à la définition ou à la réalisation (selon les cas) de leurs documents, comme les programmes locaux de l'habitat, les plans de déplacement urbain... et nous assistons les collectivités locales pour la définition de leurs politiques. Cela montre à quel point les études telles que celles présentées ici peuvent être impor-

tantes. Mais les agences sont prises par le temps et sont obligées d'aller vite. Donc, pouvoir bénéficier d'études, c'est bien, encore faut-il qu'elles soient accessibles. Or elles sont trop souvent centrées sur un point de vue de chercheur qui n'est pas immédiatement transposable, ce qui est dommage. Elles sont aussi souvent une photographie de l'existant, sans nous donner les moyens de projeter dans l'avenir et de se dire : « que faudrait-il faire pour que... », pour que par exemple une politique de l'habitat soit dense, constitutive ou complète. À ce titre, une des études m'a paru particulièrement intéressante car elle permet de croiser la spatialisation, l'économie et toutes les politiques et c'est la première fois que j'ai compris pourquoi les PDU et les PLH ne fonctionnaient pas ensemble.

Encore aujourd'hui, trop souvent, la politique du logement définit le logement en termes de surface, de composition, de localisation et de financement, mais ce n'est pas suffisant. Il manque beaucoup d'éléments car toutes les évolutions des modes de vie qui sont fondamentales, on ne les retrouve pas dans la programmation des logements et même à travers les études, on n'a pas toujours les éléments suffisants pour savoir comment réintroduire ces modifications dans la programmation de logements.

Yves Laffoucrière

Directeur général de l'Immobilière 3 F

En réaction en tant que professionnel et constructeur de logements sociaux à ce qui vient d'être dit, je retrouve toutes les préoccupations et les arbitrages que j'ai à faire au jour le jour avec mes collaborateurs. Que ce soient les préoccupations d'espace en matière de cahier des charges quand on produit des logements, que ce soit l'impact des transports ou des questions de distance. Toutes les semaines nous nous réunissons en comité foncier, et j'étais étonné de voir qu'au début mes collaborateurs me présentaient des terrains mais n'avaient pas le réflexe de m'indiquer ce qu'il y avait comme desserte en transport en commun, ou comme équipements de proximité. Depuis, à chaque fois, ils me présentent une photo avec l'arrêt de bus qui est juste en face, etc. Ceci pour dire d'où l'on vient : on était dans un monde où l'on ne pensait pas assez que le logement doit s'intégrer dans un quartier, dans un secteur d'habitat.

Je viens d'entendre parler de résidentialisation, de questions de peuplement

et je pense que vos travaux sont vraiment au cœur des préoccupations opérationnelles de bailleurs comme 3 F ou de tous les bailleurs sociaux.

Par rapport à cette question, je partirai d'une situation un peu paradoxale en matière de parc social. Au cours de cette petite vingtaine d'années, jamais le taux de congé n'était descendu aussi bas, jamais le parc ne s'était autant sclérosé. Dans un groupe comme 3 F, on avait autour de 12 à 14 % de rotation annuelle, c'est-à-dire que sur 100 logements, on avait 12 à 14 départs dans l'année, on est maintenant à un niveau de rotation de 6 à 7 %. Et symétriquement, jamais la demande de logements n'a été aussi forte (en raison de l'éclatement des ménages, de la mobilité professionnelle, de l'allongement de la durée de la vie ou parce que les personnes âgées préfèrent rester chez elles plutôt que d'aller dans des structures spécialisées, etc.). Ce paradoxe fondamental fait que les bailleurs sociaux, dans toutes leurs réflexions et leurs décisions, doivent travailler à la fois sur ce que j'appelle le stock, le parc : comment faire que le parc, quels que soient son âge et ses difficultés techniques, puisse continuer à assurer la réception de toutes les demandes et ils doivent considérer aussi le flux, c'est-à-dire la production de logements neufs.

J'ai toujours été frappé quand je travaille avec des chercheurs de voir la difficulté qu'il y a à faire converger les idées, alors que la bonne volonté est grande aussi bien chez les chercheurs que chez nos collaborateurs. Un sujet essentiel est de faire travailler ensemble ces gens pour que ne règne pas une incompréhension réciproque. Les chercheurs pensent qu'on est trop précipité quand on est dans une démarche opérationnelle et nos collaborateurs considèrent parfois que les approches des chercheurs sont un peu trop « stratosphériques ». Or, je crois qu'il y a un vrai sujet commun pour lequel les opérateurs bougent - peut-être trop lentement au goût des chercheurs - parce notre métier est assez conservateur : on a un patrimoine, on le gère, on fait rentrer les loyers tous les mois... et rien ne bouge dans la façon de gérer d'une année sur l'autre. Pourtant, dans les petites structures comme dans les grandes, nous sommes contraints à bouger parce que les gens que nous logeons maintenant n'ont rien à voir avec ceux que nous logions il y a quarante ans, quand il fallait avoir une production quantitative, que les gens avaient du travail et que l'urgence était de donner un toit, un bon plan d'appartement, du confort, du chauf-

fage, une salle de bains, un bon éclairage... Maintenant, tout cela a été intégré par tout le monde qui exige d'avoir ça, et on se rend compte que notre parc, s'il remplit bien ces fonctions, lorsqu'il y a des problèmes dans les cités, ce n'est jamais le logement en soi qui est critiqué, mais tout ce qu'il y a autour, ce qui se passe entre le moment où l'on franchit la porte de son appartement et celui où l'on se retrouve dans l'espace public. Les réponses apportées sont bien souvent sommaires et insuffisantes et il y a un travail de fond à mener à ce sujet.

Les bailleurs, au-delà de la bonne gestion technique (que l'ascenseur soit réparé, que le chauffage fonctionne, que le gardien soit à même de répondre aux questions que se pose tel ou tel locataire...), ont essayé de prendre un certain nombre d'initiatives en matière d'intégration sociale. Par exemple, au début cela se limitait à la création de locaux collectifs résidentiels : on faisait 0,7 m² de LCR par logement (même si on ne sait pas trop ce que cela devenait par la suite), puis dans un groupe comme le nôtre, on a créé un département de la gestion de la relation avec les clients. C'est une évolution culturelle qui fait que l'on passe du service à un usager à la notion de service à quelqu'un qui est le client. On retrouve cette évolution quand on évoque les démarches de participation des habitants. Mais l'évolution des espaces d'accueil, l'évolution du rapport aux locataires et aux amicales des locataires, à la façon discuter des programmes de grosses réparations sont des avancées récentes qui étaient inenvisageables il y a dix ans. À cette époque, quand je discutais avec mes collaborateurs, ils me disaient : « Ce ne sont quand même pas les locataires qui vont nous dire ce qu'il faut faire comme grosses réparations, le patrimoine nous appartient. » Les choses sont bien évidemment plus compliquées que cela, et petit à petit, les équipes s'habituent à l'idée de discuter, d'échanger, d'être contestées, d'être interpellées et donc, mais la responsabilité du bailleur étant unique et indivisible, il est normal que la décision finale lui revienne. Là également on peut dire qu'il y a des avancées importantes. Nous créons par exemple dans certains sites – et nous faisons cela en liaison avec la Caisse des dépôts - ce qu'on appelle les états des espaces publics numériques pour permettre aux habitants de ces quartiers d'accéder aux systèmes d'information là où ils n'auraient pas la possibilité de le faire individuellement.

Nous faisons également des efforts en matière de cahiers des charges de prescriptions, lorsque nous sommes maîtres d'ouvrage, pour construire des logements neufs ou pour la réhabilitation. De plus en plus, je demande à nos équipes de mieux prendre en compte les préoccupations de la société. Sans parler de développement durable (mais c'est quand même bien ça l'idée), il s'agit de prendre en compte toutes les réflexions sur l'habitat.

Dès que les bailleurs sociaux construisent des logements neufs, plus ils en construisent, plus le cahier des charges est épais et trop contraint à mon avis. Quand on élabore un cahier des charges, on tient compte des erreurs du passé et pour les corriger, on rajoute encore une prescription. J'ai même vu récemment qu'on était allé jusqu'à prescrire l'épaisseur de la sous-couche de gravillons lavés pour que l'échelle puisse reposer dessus.

Tout cela doit être remis en cause, revisité régulièrement dans un monde qui change. Par exemple, le sacré principe du coin jour et du coin nuit dans les logements est un concept dépassé aujourd'hui, notamment avec les recompositions des familles (avec les enfants d'un premier ménage, d'un deuxième ménage...), les enfants qui restent plus longtemps chez les parents... Il faut donc que les bailleurs aient une conception des cahiers des charges plus ouverte car sinon on arrive à des conceptions de logements qui sont rapidement obsolètes.

Tout cela pour dire combien les interactions entre les chercheurs, les universitaires que vous êtes et les professionnels que nous sommes sont extrêmement intéressantes.

Je voudrais terminer sur la question du renouvellement urbain qui me paraît l'enjeu le plus important pour les années à venir. Il y a une vraie urgence en matière de pensée dans le domaine. Cela fait maintenant plus de treize ans que je fais du renouvellement urbain ; j'en ai fait à l'OPAC de Paris avant que l'ANRU existe sur différents quartiers.

Je mesure le problème de la temporalité, mais je pense qu'il faut savoir conjuguer le temps court et le temps long. Le temps court, c'est le temps des habitants. Les préoccupations des habitants sont celles des trois mois, six mois, un an à venir. On doit donc à la fois travailler sur le temps court, proposer une façon de les associer pour qu'ils aient des idées et des réponses

concrètes pour ce temps court, et à la fois faire qu'ils participent à la préparation du temps long et au renouvellement urbain de leur quartier.

L'ANRU a permis de créer des outils, même si vous les trouvez compliqués et très technocratiques, mais je constate que grâce à ça, un groupe comme 3 F, dans une trentaine de sites au niveau national, peut mettre en œuvre des opérations parfois extrêmement ambitieuses puisqu'on va démolir 6 000 logements (ce qui est relativement peu il est vrai par rapport à un patrimoine de 141 000 logements). Bien évidemment et simultanément, on mène les opérations nécessaires pour permettre le relogement des personnes.

Mais la question majeure qui nous est posée, c'est celle de la qualité urbaine de ce qu'on va faire. Globalement, on sait tous à peu près ce qu'on ne veut plus (plus de tours par exemple) et nous, bailleurs sociaux, sommes très demandeurs de ce qui va nous aider à avancer sur le nouveau modèle urbain qu'on veut mettre en place. Le renouvellement urbain dans les villes ou les grandes métropoles qui ont des outils d'urbanisme très constitués et où il y a des règles bien établies fait que, quels que soient les architectes, les choses se passeront globalement bien.

Quand on intervient sur des territoires déjà marqués par des confrontations brutales : par exemple sur tissu pavillonnaire où en une trentaine d'années on a implanté 4 000 ou 5 000 logements. On dit qu'on va démolir et reconstruire, on essaie de bien faire, d'avoir un cahier des charges adapté, de prendre de bons architectes, mais surtout on a un vrai sujet de travail commun qui est celui de la forme urbaine. La question est : comment faire pour se donner des règles qui feront que ce qu'on va produire sera encore regardable cinq ans ou dix ans après. C'est vrai qu'il faut de la modestie, mais si on dépense autant d'argent, il faut quand même collectivement se donner les moyens et les conditions de limiter les risques en matière de formes urbaines et de pérennité.

L'association des habitants aux projets pose des questions difficiles. Les élus ont des idées par rapport à ce qu'il faut faire dans la ville, nous-mêmes, bailleurs, en avons aussi, et il y a les habitants. À ce sujet, j'ai plutôt des questions à poser que des certitudes. Les habitants ont bien évidemment leur mot à dire. Mais quels habitants doit-on associer ? ceux qui occupent les logements, ceux qui habitent à côté, ceux qui

passent ? Où commence la concertation, où s'arrête-t-elle ? Dans certains cas de figure de renouvellement urbain, si on avait consulté que les habitants de nos immeubles, on n'aurait pas démoli les immeubles, mais si on élargit le cercle, les positions changent.

Xavier Lemoine

Maire de Montfermeil

Étant maire d'une ville de 26 000 habitants confrontée à des défis quotidiens, je n'ai ni le temps, ni l'argent de participer à des colloques ou de lire des comptes-rendus de colloques. Et donc, à chaque fois qu'une université ou qu'une grande école nous sollicite, j'ai tendance à dire : « venez voir comment cela se passe à Montfermeil ou à Clichy et revenez à la fin me dire ce que vous en pensez ». Étant des petites structures, nous n'avons pas trop le temps d'aller nous documenter. Une après-midi comme celle-là nous coûte très cher. Quinze heures par jour, sept jours sur sept, c'est ce qu'il faut pour remettre une ville comme Montfermeil dans la dynamique d'une région comme l'Île-de-France.

Mon parcours est : dix ans de marine marchande ; j'ai fait le tour du monde et dans ma ville cohabitent quarante nationalités et j'en suis très content. Je suis allé chez eux, ils viennent chez moi et c'est très bien, passionnant même si c'est difficile.

Je vais situer rapidement les enjeux de notre ville pour montrer les outils méthodologiques que nous avons mis en place. Nous sommes à 15 km de Roissy, 15 km de Marne-la-Vallée, 15 km de Paris et pour aller dans ces trois pôles majeurs, il faut plus de deux heures ! Donc la thématique du rapport emploi/habitat/moyens de mobilité est vraiment une question essentielle pour nous. Point culminant de la Seine St Denis, la ville s'étend sur 550 hectares, avec 26 000 habitants. Sur 3 % du territoire, nous concentrons un tiers de la population, 50 % des moins de vingt ans de la ville, et sur les 6 000 habitants de ce quartier, mon bureau de vote qui correspond à ce quartier compte 600 électeurs.

Le centre ville rassemble moins de 10% de la population totale de la ville et le pavillonnaire était il y a quelques années à - 30, - 40% en termes de tarif d'acquisition, de transaction immobilière par rapport aux villes immédiatement limitrophes. Les classes moyennes portaient.

En 2001-2002, on s'est posé la question : que voulons-nous pour Montfermeil d'ici vingt ans ? Il nous fallait une vision globale sur la totalité de la ville et sur la quarantaine de métiers qui s'occupe d'une commune : l'assai-

nissement, la culture, la voirie, le sport, le troisième âge, la petite enfance... et on a essayé de décliner cela sur vingt ans.

Le projet pour la ville de Montfermeil était un projet de renouvellement urbain le plus coûteux et le plus complexe de France : 200 millions d'euros pour Montfermeil, 300 pour Clichy-sous-Bois ; 600 démolitions et 400 reconstructions ; il fallait sortir de statuts de copropriétés dégradées en faillite, sous administration judiciaire, avec plusieurs dizaines de millions de dettes pour les transformer en logement social. Nous faisons ce travail avec deux opérateurs, l'un historique : l'office départemental des HLM et un autre qui a bien voulu prendre ce risque : la société 3 F.

La deuxième opération concerne tout le centre ville ancien, qui est pire socialement que ce que peut être la résidence des Bosquets car le turn over y est faible, tandis que le centre ville ancien est la proie de tous les marchands de sommeil. Nous y menons une opération programmée d'amélioration de l'habitat « Renouvellement urbain » et une opération RHI, accompagnée par un bailleur social, 3 F, qui nous a proposé de racheter les immeubles.

Donc nous travaillons partout et non pas sur de petits périmètres et uniquement dans le cadre de la politique de la ville. Nous avons aussi une ZAC en centre ville : 6 hectares de terrains disponibles, ce qui est un vrai bonheur. Il y a 800 logements programmés, 80 en accession, mais pas de produits financiers, avec un certain nombre de prescriptions dans le cahier des charges : que les familles qui achètent soient les familles qui habitent, pas de chauffage électrique, mais des chauffages individuels au gaz, tel type de prestations, tel type d'équipement, tel type de surface... Car le promoteur, une fois qu'il a livré les logements, s'en va tandis que le maire reste ensuite à gérer pendant plusieurs années et a à assurer le service après-vente.

On demande trois choses au bailleur social : de construire, d'attribuer et de gérer. Et si tous les opérateurs sociaux avaient su bien faire ces trois choses, on n'en serait pas là maintenant et il n'y aurait pas le discrédit répandu plus ou moins officiellement concernant le logement social. Toute la polémique sur les 20 % de logements sociaux dans les communes n'aurait pas lieu d'être si on avait su faire la part des choses sur des catastrophes que certains opérateurs sociaux ont provoquées dans nos villes. Certains élus sont très réticents, mais en ce qui me concerne, non seulement je démolis des logements pour les transformer en logements

sociaux, mais je vais bien au-delà des 20 % demandés dès lors que j'ai avec moi des opérateurs fiables.

La méthodologie employée

Je reçois systématiquement toutes les personnes qui achètent un bien à Montfermeil et je leur demande pourquoi elles souhaitent venir à Montfermeil. Il y a quatre ans, on venait à Montfermeil par dépit ; aujourd'hui on y vient parce que la famille, les collègues de travail ou le cercle amical en ont parlé. À la question, qu'est-ce que vous êtes venus chercher, j'obtiens la réponse : « je viens à Montfermeil parce que j'égalise les temps de transport au sein du ménage, etc. » J'essaie donc de voir quelles sont les motivations profondes des habitants pour que la politique municipale puisse le mieux possible y satisfaire et, qu'en même temps, je puisse exposer à cette population quels sont les grands enjeux et les directions que prend la ville de Montfermeil. Car quand on paie en moyenne 3 500 à 4 000 euros d'impôts locaux (à Montfermeil, nous n'avons pas de taxe professionnelle), je tiens à ce que les gens sachent à quoi sont utilisés ces impôts.

Dans la résidence des Bosquets, dans le cadre du PRU, je vais dîner dans les familles, on organise des réunions cage d'escalier par cage d'escalier, pour expliquer dans le détail ce qui va se passer pour eux. J'invite aussi régulièrement tous les acteurs économiques et les acteurs concernés par les questions de logement (les agences immobilières, les notaires, les géomètres, tous ceux qui sont prescripteurs à un moment ou à un autre) pour leur présenter les projets.

Résultats

Le prix de l'immobilier en quatre ans a été multiplié par deux, les promoteurs souhaitent venir à Montfermeil, y compris en périphérie immédiate du grand ensemble Clichy-Montfermeil. Les industriels qui sont venus grâce à la zone franche réinvestissent leurs bénéfices sur le site. Les classes moyennes reviennent. Car si le terme de mixité sociale est un peu ambigu, il faut bien une diversité de la population, or à un moment donné nos villes avaient tendance à se spécialiser. Sur les événements de novembre que je rapproche du projet de renouvellement urbain, l'ambition affichée du projet est un rattrapage social, urbain et économi-

que. Cela est nécessaire mais pas suffisant. Avant tout, l'enjeu est d'ordre culturel. Cet enjeu est complexe, mais si on ne le traite pas, on n'en sortira pas. En tout cas, j'invite les chercheurs à Montfermeil et je serai content de confronter leurs réflexions avec mes points de vue.

Débat avec la salle

À propos des enjeux culturels

Phuong Mai Huynh (PUCA) pose une question d'information à **Xavier Lemoine** lui demandant ce qu'il entend par enjeux culturels.

Je voulais éviter ce sujet, répond Xavier Lemoine. Pour lui, il y a trois entités qui ont intérêt à ce que les banlieues n'évoluent pas.

Ce sont d'abord certaines associations qui ont entretenu et continuent d'entretenir des populations dans un discours de victimisation, et dès lors c'est la société qui leur doit quelque chose parce qu'ils sont victimes du libéralisme, de la mondialisation, du racisme, de la colonisation... et que ces populations, des jeunes souvent, ne se posent en aucun cas la question « quelle est ma part de responsabilité dans la situation que je vis ? ». Nous sommes face à des gens qui sont incapables de comprendre la situation dans laquelle ils sont. Nous avons laissé les jeunes vivre dans une société virtuelle. On n'admet plus de redoublement, on baisse les notes du bac pour que les moyennes de la Seine St Denis ne dénotent pas trop par rapport aux moyennes nationales, on ne mène plus aucune politique éducative avec un minimum d'exigences. Et donc, comme les entreprises, elles, ne trichent pas, lorsque les jeunes frappent à la porte des entreprises, ils se la prennent en pleine figure parce que pendant dix-huit ans, on leur a fait croire que les choses se passent d'une certaine manière alors que le monde économique est dans l'immédiateté et dans les conséquences de ce que l'on pose comme acte.

La deuxième catégorie de personnes, ce sont les fondamentalistes religieux qui quadrillent jour et nuit les quartiers, qui font le porte-à-porte dans toutes les familles et qui ont tout intérêt à ce que le climat social se désagrège pour se porter en recours et auprès de l'autorité et auprès des familles (on l'a vu récemment, et certains maires sont tombés dans le piège alors que d'autres, beaucoup plus lucides, de droite comme de gauche, s'en sont écartés). Je reçois régulièrement des témoignages de femmes qui ont voulu mettre à la porte ces gens-là et se sont fait souffleter par ces individus. Dès que le père ou le fils refuse de venir à la mosquée, leur voiture est incendiée, les enfants sont embêtés sur le chemin de l'école. Dans les grands ensembles,

les femmes portent le voile pour être tranquilles, pour ne pas être harcelées par les fondamentalistes.

La troisième catégorie, c'est tout ce qui a trait aux trafics en tout genre (et pas seulement de la drogue). Il y a une prégnance des trafics économiques et de l'économie souterraine dans beaucoup de familles qui rend relativement dérisoires nos moyens en termes de formations, de stages, etc.

Ce que je vais dire mériterait des nuances, mais nous avons affaire à des populations de culture musulmane pour beaucoup. Ce qui peut distinguer la civilisation occidentale de cette civilisation, c'est que dans la civilisation occidentale, j'existe par moi-même, j'ai une liberté et une responsabilité. Dans la culture musulmane, vous n'existez que par votre appartenance à la communauté. Mais dès lors qu'on est sur deux systèmes qui, à la base, ont une vision de l'Homme différente, les développements que la vie en société peuvent avoir seront tout à fait différents ; ne pas tenir compte de cela conduit à se leurrer sur la capacité à ce que bon nombre de ces personnes appréhendent la vie en France, telle qu'elle est, avec ses exigences, y compris ses exigences du monde économique.

Cette question n'est pas simple, elle est minée, passionnelle, mais il faut malgré tout l'aborder.

Michelle Sustrac (PUCA), à propos des enjeux culturels, pense qu'il faudrait revenir sur ce que sont les communautés et sur la distinction que fait Xavier Lemoine entre civilisation occidentale et civilisation musulmane. Cette distinction semble oublier l'histoire : ce que vit aujourd'hui la communauté musulmane, ce modèle de solidarité était celui des campagnes françaises et même des populations ouvrières, il n'y a pas si longtemps. Si on faisait un effort de mémoire, on pourrait retrouver dans nos modes de vie et dans nos pratiques des choses que pratiquent aujourd'hui ces populations.

Xavier Lemoine répond que sur la vie communautaire, autrefois, il y avait peut-être une solidarité plus forte. Mais maintenant, souvent, ce sont des solidarités obligées, et il arrive que des gens lui disent que cela leur rendrait service que le maire refuse de leur accorder un certificat d'hébergement. Cette vie communautaire dans les familles musulmanes va bien au-delà de la solidarité. C'est une régulation des modes de vie. Il y a par exemple des crèches clandestines et dès l'enfance on soustrait à l'influence de la société française des enfants pour les cantonner à l'intérieur de la communauté.

Autre exemple : il a deux ans, la ville a inauguré un centre social, il y avait un atelier de peinture pour les enfants et quand ils ont regardé les dessins, 30 % des dessins étaient à la gloire de Ben Laden. C'est une réalité qu'il ne faut pas sous-estimer.

À propos des démolitions

Michelle Sustrac questionne **Yves Laffoucrière** à propos du cas où des personnes habitant l'immeuble voulaient conserver leur barre, mais la consultation de la population extérieure, a conduit à la nécessité de démolir le bâtiment. Elle trouve que cela est assez violent et demande comment justifier que ce soit une population extérieure au quartier qui décide de la démolition.

Yves Laffoucrière répond que l'exemple qu'il évoquait se situe à Gennevilliers. La Cité Rouge (environ 600 logements) est un ensemble de bâtiments assez haut (moins de cinquante mètres de hauteur) et complètement décalé par rapport à son environnement proche qui est un tissu pavillonnaire. Il y a eu un débat, et une partie des habitants était contre cette démolition (qui était partielle, à peu près la moitié des logements) et qui était prévue pour faire passer une « coulée verte » destinée à relier un autre quartier de Gennevilliers à la station de métro. Les seuls habitants étaient plutôt contre, mais on ne voit pas pourquoi ce serait les seuls habitants de cet immeuble qui définiraient l'évolution du quartier, puisque l'enjeu est de faire passer une coulée verte qui va d'un quartier de Gennevilliers à la station de métro. À la demande de la municipalité, il y a eu une consultation plus large qui a été lancée et la démolition a été demandée. Dans le cadre d'opérations d'aménagement au sens traditionnel du terme, il y a des processus de concertation de création de ZAC qui sont bien organisés et structurés et qui permettent de mener l'enquête publique, la concertation et de trancher. Mais dans les opérations de renouvellement urbain, il n'y a pas le même cadre organisé et on est obligé d'organiser la concertation au cas par cas, avec ou sans les collectivités locales.

Évelyne Perrin (PUCA) demande si dans une période où il y a une telle pénurie de logement social, quand il est si complexe de définir les relations des habitants à leur habitat (Jean-Yves Authier et Barbara Allen en ont témoigné), est-ce qu'il est nécessaire de démolir autant de logements, sans concertation réelle avec les habitants la plupart du temps ? Ne serait-il

pas plus judicieux de mettre l'accent sur la gestion des ensembles d'habitat et d'améliorer au maximum cette gestion pour répondre aux besoins des habitants, plutôt que de démolir comme le font les communes car elles sont prises dans une sorte de compétition à la subvention du fait même des procédures de l'ANRU.

Sur le rôle des chercheurs

Jacques Bédu (Pact Arim 92) remercie vivement les chercheurs et pense que leur travail n'est pas facile et rendu moins utile car des tabous sont imposés. Les politiques de peuplement sont très difficiles à mener et le seront tant qu'on n'aura pas des outils pour connaître les origines culturelles des personnes. Si ces outils existaient, il faudrait bien sûr créer des régulations, des commissions, des tables rondes associatives, afin de respecter la dignité et l'anonymat des personnes. Les Pact Arim interviennent dans des opérations de réhabilitation urbaine, allant du simple aménagement à la lutte contre le saturnisme, contre les marchands de sommeil, etc., mais ils sont impuissants et se heurtent à ce problème que les politiques devraient tenter de régler. Le problème du communautarisme est un état de fait dont il faut tenir compte et c'est aux politiques de traiter cette question et de définir des orientations sans risquer de se retrouver dans un état de guerre civile à plus ou moins long terme.

Christophe Robert (Fondation Abbé Pierre et comité d'évaluation de l'ANRU) estime que la recherche montre bien qu'on ne fait pas ce qu'on veut. On ne peut pas modifier comme on voudrait, la mixité est un beau concept, mais on ne sait pas comment la faire fonctionner, et ce dans les deux sens.

Il a visité une trentaine de sites ANRU et y a rencontré les acteurs (bailleurs, élus, habitants...) et il pense qu'on ne peut ignorer la complexité qu'il y a à mobiliser les habitants. Les pratiques des bailleurs sociaux, notamment sur la prise en compte du contexte social évoluent.

Il croit que, dans les démarches ANRU, on est en train de régresser dans ce domaine, sans doute du fait de l'urgence demandée. Pour un certain nombre de territoires qui présentent un intérêt pour l'agglomération ou du fait de la valeur foncière qu'ils ont pris, on va arriver à modifier le

peuplement, la diversité de l'habitat. Mais est-ce, de l'autre côté, on a les garanties qu'on va pouvoir créer de la mixité ailleurs dans un autre quartier de la même ville ou ailleurs dans l'agglomération. On n'est jamais en mesure de savoir ce qu'on produit dans l'autre sens. A-t-on, concernant le suivi des parcours résidentiels, les moyens d'évaluer où vont aller certaines populations. Est-ce que l'ANRU ne va pas un peu trop vite, a-t-elle mis en place les pré-requis qui permettent de garantir qu'on a bien atteint l'objectif ?

Yves Laffoucrière répond qu'il faut relativiser l'ampleur des démolitions. Un groupe comme 3 F, qui gère au niveau national 141 000 logements datant des années 1955-75, a démoli 5 000 à 6 000 logements, soit à peu près 4 % de son parc. 4 % au bout d'une cinquantaine d'années, c'est peu. Ces démolitions sont faites en concertation avec les collectivités locales. Les habitants sont souvent plus attachés à leur quartier qu'à leur logement. Il faut, bien entendu, commencer par construire pour reloger les gens sur place avant de démolir chaque fois que c'est possible.

Il ne faut pas nier non plus l'effort de relance de la production de logements. 3 F va passer en Île-de-France dans les deux années qui viennent de 1 500 à 3000 logements par an. L'action conjuguée du renouvellement urbain et de la relance de la production fait qu'on trouve des solutions de relogement qui permettent de ne pas déraciner les gens.

Dans ces quartiers, bien au-delà du problème culturel, se pose la question de l'emploi. Ces quartiers ont été construits à une époque où il y avait du travail et où il fallait de toute urgence loger des gens. Maintenant, on est dans la situation inverse : on a un patrimoine, il faut l'entretenir, il faut refaire des logements et, surtout en Île-de-France, on voit se multiplier les friches industrielles, administratives, et toutes ces politiques peuvent avancer que si simultanément il y a une action sur l'emploi et particulièrement sur l'emploi de proximité.

Pour Xavier Lemoine, les démolitions ont deux buts : de lutter contre l'obsolescence technique et contre l'obsolescence socioéconomique (pour combattre la ghettoïsation). Il a des démolitions curatives et il y a des démolitions préventives. Il faut donc démolir, mais savoir aussi quel projet de société nous voulons.

À propos de l'ANRU

Barbara Allen (CSTB) pense qu'il est fondamental d'apprendre et de capitaliser par rapport au passé. Dans beaucoup de quartiers, on arrive à des situations très problématiques et il est important de prendre en compte que ces situations sont le produit des politiques conduites, le produit d'un déficit en matière de gestion urbaine. Ce qui manque dans le débat, c'est la question du rôle des organisations, de la manière dont elles participent au fonctionnement de ces quartiers.

Dans le rapport à l'autre se pose aussi la question du fonctionnement social, la manière dont se jouent des relations collectives à des espaces.

C'est vrai que l'ANRU a permis une simplification des moyens d'obtenir des financements pour des projets ambitieux. Mais il ne faut pas retomber dans les travers précédents : une pensée dogmatique sur ce qu'il faut faire (par exemple, aujourd'hui, la doxa, c'est la trame viaire). Il faut essayer de penser les projets de renouvellement urbain en relation avec les situations de ces quartiers et pas dans l'application pure et simple d'une doxa.

Il y a un enjeu fondamental qui est celle de la gestion urbaine, de la gestion de ces quartiers. On est trop aujourd'hui dans une situation où l'on a le personnel de gestion d'un côté et les urbanistes de l'autre.

Pour **Jean-Pierre Decourcelle** (Caisse des Dépôts), il est de tradition dans les colloques de critiquer l'ANRU. Il y a des démolitions, mais il y a aussi des reconstructions, donc il n'y a pas de perte globale de logements sociaux et l'offre en logements sociaux, en termes qualitatifs, sera meilleure à la sortie. Concernant les relogements, il ne faut pas caricaturer les comités d'engagement de l'ANRU. Les dossiers sont traités un par un.

La Caisse des Dépôts, à propos de l'ANRU, a trois objectifs :

- ne pas rénover les ZUP comme elles ont été construites et donc introduire de la diversification fonctionnelle (on a tendance à voir les habitants comme des résidents et pas comme des actifs) ;
- piloter les projets dans la durée, il faut donc une importante ingénierie de projet ;
- les travaux de la recherche peuvent enrichir ces pratiques. Personne n'a la naïveté de penser que cinq ans d'intervention sur un quartier permettent de cerner l'ensemble du problème. L'action a un impact qu'il faut mesurer. L'évaluation ce n'est pas la même chose qu'un suivi, il faut mesurer

l'impact sur la population. Toutes les conventions ANRU ne comportent pas un dispositif complet d'évaluation.

La place de l'habitant

Patrice Aubertel (PUCA) explique que la recherche urbaine a été créée par l'État dans les années 1970 pour prendre en compte un acteur oublié de la politique de la ville, l'habitant. Jusque-là l'État ne s'intéressait pas à l'habitant puisqu'il en connaissait les besoins au travers de corps techniques suffisamment puissants. En mai 68, l'État n'a pas compris pourquoi les gens se révoltaient puisqu'il avait tout fait pour leur bonheur.

La recherche urbaine a été créée pour dire que l'habitant est un acteur essentiel de la ville. C'est dans ce cadre que se tient aujourd'hui ce colloque sur la vie urbaine et l'habitat. Il est un peu triste de constater que quand on parle de rénovation et de réhabilitation des quartiers, l'habitant passe au deuxième plan, derrière le patrimoine qui ne prend en compte que les murs et pas l'habitant. L'État décentralise aujourd'hui une grande partie de ses missions pour les confier aux élus qui sont plus près des habitants et les représentent mieux, il serait dommage de retomber dans les travers des années 1965-1970 en disant ce qui compte, c'est le patrimoine, pas les habitants.

Yves Laffoucrière pense qu'on n'en est heureusement pas là car aujourd'hui tous les projets de renouvellement urbain sont copilotés ou pilotés a priori par les collectivités locales qui sont les mieux placées pour représenter les habitants non seulement des logements sociaux, mais de l'ensemble du quartier. Le portage du dossier à l'ANRU par le maire de la collectivité locale lui donne la meilleure légitimité. Les bailleurs sont simplement propriétaires de bâtiments, gestionnaires de logements et ont une capacité à construire. Il ne faut pas opposer la solution par la gestion de proximité à la solution par le travail sur la construction. Les deux vont de pair, il faut travailler simultanément le temps court et le temps long. Concernant le remplacement des barres et des tours par des pavillons, au-delà de l'étalement, on est en train de créer des problèmes de promiscuité de pavillon à pavillon, aussi difficiles à gérer dans la longue durée que ce que l'on a pu connaître dans un certain nombre de bâtiments. On a peu de références, mais le rapport à l'habitat n'est sans doute plus le même qu'il y a cent ans. Notre volonté n'est pas de dire que le salut viendra du

travail sur le béton. Mais il ne faudrait pas non plus qu'il n'y ait qu'un travail sur la gestion de proximité, quelle que soit sa qualité. On a des sites sur lesquels on a des solutions par la gestion de proximité. Sur le site des Pologne à Valenton (94), le projet était au départ de démolir et de reloger et, au contraire, la décision a été prise de remplir les appartements vides, de réintroduire une présence le week-end. Il n'y a pas de solution unique.

Anne-Michèle Donnet trouve qu'on n'a pas aujourd'hui, en matière de logement, suffisamment d'expérimentations intéressantes. On met en exergue des expérimentations un peu ébouriffantes comme celle de Mulhouse qui, à son avis, a un impact négatif sur la question du logement. Il n'y a pas de forme urbaine dans ce projet. Il faut montrer et discuter des exemples où il y a un travail sur la forme urbaine. Que sont devenus les logements flexibles ? La forme intérieure des logements reste stéréotypée.

Yves Laffoucrière réplique qu'une des actions qu'il a engagées à 3 F est de « faire respirer » le cahier des charges. L'accumulation de contraintes pendant dix, vingt ou trente ans conduit à des produits trop stéréotypés. Un beau sujet de recherche serait de recenser une centaine d'expérimentations conduites en France depuis trente ans et de voir ce qu'elles sont devenues. Les immeubles construits par Lodz étaient considérés dans les années 1970 comme le nec plus ultra, or les logements sont aujourd'hui vides, alors que la qualité de l'aménagement des espaces extérieurs est très intéressante. Il se dit prêt à mettre à disposition les expériences architecturales que le groupe 3 F a réalisées à Marne-la-Vallée, à Pierrefitte ou ailleurs.

Antoine Haumont, en conclusion de ce débat, dit que les chercheurs sortent quelquefois de leur bureau et qu'ils pourraient en effet aller sur le terrain comme les y convient Xavier Lemoine ou Yves Laffoucrière. La question des interfaces et des échanges est un thème majeur, qu'il s'agisse d'incorporer des informations dans les programmes, d'organiser les cahiers des charges, d'individualiser des besoins ou de faire que le marché soit un peu plus socialisé. C'est un axe de recherche qu'il faut développer.

Les propos de Xavier Lemoine sur l'enjeu culturel sont très importants. Il décrit les classes dangereuses, les groupes qui posent des problèmes spécifiques. C'est un objet de débat, de recherche. La gestion doit aussi

être un objet de recherche pour savoir si les recommandations faites sur les interfaces ou les cahiers des charges peuvent s'appliquer à des populations urbaines très différentes.

Clôture du colloque

Alain Lecomte

Directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

J'ai le privilège de conclure cette manifestation en tant que directeur général de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction, ayant sous son aile le PUCA, Plan Urbanisme Construction Architecture. À chaque fois que nous terminons un cycle d'études, c'est toujours un plaisir de pouvoir dialoguer autour de l'énorme travail réalisé. Les questions abordées sous le titre de ce colloque intéressent vraiment la vie quotidienne de nos concitoyens.

Ces recherches abordent d'abord les rapports de proximité entre les habitants et c'est l'occasion de se rendre compte, par rapport à ce qu'on a pu connaître dans le passé, qu'il y a un certain nombre de bouleversements dans les relations de voisinage. Les modes de vie, de loisirs, la structuration de la vie quotidienne, les transports et les déplacements, l'émergence des nouvelles technologies communications... tout cela a considérablement évolué.

Les travaux de ce programme se sont attaché à voir quelles pouvaient être ces évolutions en France, mais aussi dans d'autres pays (Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine) pour voir s'il y a des divergences dues aux cultures, mais aussi repérer des constantes. Les travaux ont porté sur toutes sortes de quartiers : des quartiers anciens gentrifiés de centre-ville, des quartiers d'habitat social, le périurbain, les ensembles résidentiels sécurisés... ces éclairages sont intéressants pour les politiques publiques à mettre en place, d'abord par les collectivités territoriales (qui vont avoir à jouer un rôle de plus en plus important) et par l'État (qui a un rôle de cadrage général des différentes politiques). Je vais vous livrer les points importants que j'ai retenus de l'ensemble de ces recherches.

Il y a de plus en plus de flexibilité dans les modes de vie, dans l'accès au travail, une grande diversification des situations familiales ou de travail (par exemple avec le télétravail), la relation au travail n'est plus la même

qu'auparavant, et des demandes de plus en plus individualisées émergent. Tout cela a notamment beaucoup de conséquences pour les déplacements. La question des déplacements est importante pour nous, même si ce sont nos collègues de la direction des transports qui en ont la charge. On ne peut pas travailler aujourd'hui sur l'habitat sans se pencher en même temps sur la question des déplacements.

L'individualisation de ces nouvelles demandes présente des risques pour la cohésion sociale, pour notre cohésion républicaine. On constate aussi une tendance à une forte spécialisation résidentielle et qui a plutôt tendance encore à s'accroître et l'on constate aussi paradoxalement que c'est dans la périurbanisation que la mixité progresse. Cette périurbanisation a des effets divers comme le phénomène d'étalement urbain ou d'expansion urbaine, selon le signe positif ou négatif que l'on veut donner. C'est un phénomène en progression car il est de plus en plus difficile de se loger en centre urbain ou en première couronne des agglomérations et en raison aussi d'une aspiration assez généralisée à l'accession à la propriété d'une maison individuelle. Ce phénomène conduit, comme on le sait, à des déplacements quotidiens de plus en plus longs d'abord pour le travail, mais aussi pour d'autres motifs comme les loisirs.

L'augmentation et la diversification des mobilités ne conduisent pas les habitants des villes contemporaines à pratiquer un « zapping géographique » (sauf pour les plus riches) qui consisterait à écrémer de plus en plus superficiellement des lieux toujours plus nombreux. Au contraire, les citadins se constituent au sein de l'espace urbain, de façon diverse, des voisinages (ou territorialités) pluriels.

Il y a une certaine décroissance du rôle du quartier. Cela ne veut pas dire que le voisinage traditionnel n'existe plus, mais il y a d'autres types de voisinage qui se créent, d'autres lieux de référence qui peuvent être effectifs ou symboliques. On aura sûrement à s'interroger sur ce phénomène dans les années à venir. Si les liens actuels classiques de voisinage ne sont plus les premiers éléments structurants de la ville, d'autres éléments vont exister qu'il va falloir découvrir, étudier. Dans ces territoires, il va y avoir de nouveaux espaces communs à créer, c'est d'ailleurs le rôle de la collectivité territoriale de découvrir les éléments qui peuvent permettre de créer de nouvelles cohérences, de nouvelles cohésions. Quand les citadins ont des

territorialités fortement différenciées, et des territorialités qui ne coïncident pas avec les territoires de la ville, quels peuvent être les espaces communs sur lesquels les pouvoirs publics peuvent fonder leurs actions ? Il y a là, à la fois, une interrogation et un enjeu politique majeurs.

Le phénomène d'ancrage résidentiel a aussi pris une ampleur particulière dans une période où la précarité des situations professionnelles est prégnante. Pour les ménages modestes, l'ancrage local est fondamental, offrant une intégration sociale par le logement public, par les réseaux sociaux et communautaires. Il y a là un enjeu fort sur l'offre de logements, diversifiée et adaptée pour accompagner ces ménages dans une mobilité propice à une reprise de l'emploi.

Ce qui me semble intéressant dans ces travaux du PUCA, et c'est bien le rôle de la recherche, c'est qu'ils doivent inspirer les politiques locales de l'habitat. L'État donne le cadre général, est garant des solidarités nationales et d'un certain nombre de financements, mais les politiques locales se construisent sur le terrain, et se construisent avec les habitants.

Il est donc important de savoir quels sont les nouveaux tropismes des habitants en termes d'activités, de déplacements, de voisinage.

Ce qui a été fait est une étape pour le PUCA, d'autres études doivent être menées afin de réfléchir aux relations entre la flexibilité du travail et le rapport au logement. Ceci est d'autant plus important que la direction générale que je représente ici fait partie à la fois du ministère de l'équipement (donc ministère de l'espace), mais aussi du ministère de la cohésion sociale et notamment l'emploi et du travail.

Nous devons aussi réfléchir dans le temps, sujet qui est important sur lequel une consultation va être lancée concernant le vieillissement et l'habitat. Il faut en effet savoir ce que veut dire très concrètement le vieillissement par rapport à l'habitat. Il y a sans doute plusieurs réponses car ce problème du vieillissement est progressif. Avec l'allongement de la durée de la vie, les besoins ne sont pas les mêmes. On essaie de faire en sorte que les gens puissent rester chez eux le plus longtemps possible, dans leur « ancrage » et dans leur « voisinage », mais il arrive un moment où cette situation n'est plus possible. Il faut donc recréer d'autres types de voisinage pour que vieillissement ne rime pas avec solitude et absence de solidarité et de cohésion sociale.

Clôture du colloque

Enfin, je voudrais remercier les présidents de séances, les chercheurs, les participants de la table ronde, les collaborateurs du PUCA et Mai Huynh qui s'est dévouée pour que ce colloque soit une réussite, mais aussi l'École des Ponts et Chaussées qui nous a prêté cette salle et vous tous qui avez participé à ces journées.

Annexes

Annexe 1 • Liste des rapports de recherche

ALLEN B. et a., 2004, Modes d'habiter, spatialisation des relations sociales et enjeux identitaires dans des quartiers d'habitat social, CSTB, Paris, 179 p.

AUTHIER J.Y., GRAFMEYER Y., Lévy J.P., LEVY-VROELANT C., 2005, La construction sociale des rapports résidentiels : expériences, configurations, contextes, GRS, Lyon, 135 p.

BERGER M., BRUN J., 2004, Mobilités résidentielles, navettes et recompositions des systèmes résidentiels en région parisienne, LADYSS, Paris, 149 p.

BREVIGLIERI M., CONEIN B., 2003, Tenir ensemble et vivre avec. Explorations sociologiques de l'inclination à cohabiter, EHESS, Paris, 442 p.

CAPRON G., 2004, « Habiter quelle ville ? Situations d'homogénéisation résidentielle et (re)définition de l'urbain et de l'urbanité dans les Amériques », CIRUS-CIEU, Toulouse, 178 p.

CLÉMENT C., BONVALET C., 2004, Les espaces de vie des familles recomposées, INED, Paris, 125 p.

DUARTE P., BOUBEZARI M., COUIC M.C., 2003, Le médiat et l'immédiat dans les espaces de sociabilité contemporains, IUG, Grenoble, 98 p.

FILIPPI B., 2004, Cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines en Île-de-France, ATEMHA, Paris, 202 p.

GOLDBLUM C., CHARMES E., 2005, L'expatriation dans les métropoles des régions émergentes : quelle insertion locale ?, ARDU, Paris, 210 p.

HARDILL I., GREEN A., 2001, Le manque de démarcation entre le travail et la maison : la dynamique familiale et les trajectoires dans les foyers à double-carrière, The Nottingham Trent University, 39 p.

JAYET H., 2004, Cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines dans le Pays de Brest, ADRINORD, Lille, 277 p.

LEVY J. et al., 2004, Échelles de l'habiter, SCALAB, Tours, 335 p.

MELE P., LEFEUBVRE M.P., BOURDIN A., 2003, Les qualifications juridiques de l'espace : structures de confiance de l'habitat, VST, Tours, 247 p.

PILLON T., 2004, Emplois « atypiques » et relations au logement. Le cas des intérimaires, ADR, Évry, 157 p. et annexes.

ROUSSELOT L., 2003, Habitat ou emploi : la mobilité contrecarrée par la précarité, GERS, Nantes, 152 p.

SAUVAGE A., BASSAND M., 2005, Proximités en tension. Étude de leurs dynamiques sur quatre agglomérations : Lausanne, Lyon, Rennes, Strasbourg, LARES, Rennes, 183 p.

SINGLY F. de, CHALAND K., 2003, Les espaces de l'autonomie des préadolescents, CERLIS, Paris, 335 p.

TOPALOV C., 2003, Les constructions savantes du quartier (France, Grande-Bretagne, États-Unis), CSU, Paris, 199 p.

VILLANOVA R. de, 2003, Loges et gardiens entre espace privé et espace public, IPRAUS, Paris, 303 p.

Annexe 2 • Liste des participant-e-s au colloque

Delphine Adnet

Association des résidents de Champagne Ardennes

Anne Aguilera

INRETS

Séverine Albe

IAURIF

Barbara Allen

CSTB/SH

Jacques Amory

AREAR

Patrice Aubertel

Ministère de l'Équipement PUCA

Bernard Aubineau

ENTE Aix-en-Provence

Rémi Auburtin

CAUE de la Guyane

Jean-Marie Audry

APUR

Jean-Yves Authier

GRS Université Lyon II

Xavier Bachery

Ville de Boulogne-Billancourt Habitat et logement

Gérard Baudin

Laboratoire TMU

Claude Bauhain

CRH École d'archi Paris Val-de-Seine

Jacques Bédu
PACT ARIM 92

Véronique Beillan
EDF Département GRETS

Cécile Bellard du Plantys
ARO Habitat Bretagne

Brigitte Belloc
Ministère de l'économie INSEE IdF

Francine Benguigui
Ministère de l'Équipement PUCA

Martine Berger
Univerité Paris 1 LADYS

Marie-Christine Bernard-Hohm
A'urba

Jean-Paul Blais
Ministère de l'Équipement PUCA

Jacotte Bobroff
ENPC LATTS

Michel Bonnet
Ministère de l'Équipement PUCA

Catherine Bonvalet
INED

Élisabeth Bordes-Pages
IAURIF

Cécile Bossavie-Giraudet
CAUE du Val-de-Marne

Alain Bourdin
Laboratoire TMU IFU

Vincent Bourjaillat
PRU Clichy Montfermeil

Delphine Brault
Union sociale pour l'habitat

Dominique Brésard
Union sociale pour l'habitat Marseille

Marc Breviglieri
EHESS GSPM

Suzanne Buffet
Association pour le logement des grands infirmes

Denis Burckel
Chambre Régionale des Comptes

Franck Ceccato
Agence d'urbanisme de Metz

Georges Cesari
Ministère de l'Équipement SG MS

Jean-Yves Chapuis
Communauté d'agglo Rennes Métropole

Éric Charmes
LTMU

Isabelle Chinardet-Cantineau
UNSFPA Passion Architecture

Alain Chouguiat
CAPEB

Céline Clément
INED

Jeannine Cohen
CNRS LADYSS

Liste des participant-e-s au colloque

Anaïs Collet

Université Lyon 2 GRS

Beate Collet

CNRS GLYSI SAFA Lyon

Émilie Couderc

CAUE du Cantal

Sylvie Croizat

DDE de Seine-Maritime

Philippe Cromback

Ministère de l'Équipement PUCA

Marie-Angèle Daniel

IAURIF

Maryse Dantan

DDE du Val de Marne

Brigitte Davenas

CAF Essonne

Frédérique de Gravelaine

Ateliers Projet urbain

Béatrice de Massy-Darrès

FNC PACT ARIM

François de Singly

CERLIS Université René Descartes Paris 5

Bertrand de Tourtier

BAU Aménagement

Roselyne de Villanova

CNRS IPRAUS Université de Nanterre Paris 10

Jacques Decker

ACMIL

Jean-Pierre Decourcelle
Caisse des dépôts et consignations

Cédric Deguillaume
François Delouvrier
AUDES

Jean-Pierre Devars
CETE Normandie

Nadège Didier
Re Sources

Anne-Michèle Donnet
Agence d'urbanisme de la Région du Havre

Jean-Claude Driant
IUP Université Paris 12 C.R.E.T.E.I.L.

Férial Drosso
IUP Université Paris 12

Patrick du Cheyron
MIRE

Paulette Duarte
Université Pierre Mendès-France Grenoble 2

Daniel Duchene
Groupe CMH

Marie Ducheny
Ministère de l'équipement PUCA

Laurence Duffort
CAUE de Paris

Hubert Dumont St Priest
MUTLOG

Anne Faure
ARCH'URBA

Liste des participant-e-s au colloque

Sabria Fernane

Institut français d'urbanisme

Benoît Filippi

OLAP ATEMHA

Françoise Fournier

Ministère de l'Équipement DGUHC

Gérard Gabillard

Agence d'urbanisme de la Métropole Lilloise

Ghislaine Garin-Ferraz

Cité +

Mireille Gély

CNRS LTMU

Bernadette Gilbert

CAF des Yvelines

Claire Gillio

Ministère de l'Équipement PUCA

Céline Gipoulon

CODRA

Christine Giraudon-Charrier

Lyon Parc Auto

Élodie Gomez

Conseil général de la Sarthe

Anne Gotman

CNRS CERLIS

Agnès Grand

DREIF

Anne Grillet-Aubert

École d'architecture Paris-Belleville IPRAUS

Jean François Grillon
CGLLS

Claire Guignard-Hamon
Conseil régional IdF

Xavier Guillot
IFU Université Paris 8

Claire Hancock
Université Paris 12

Irene Hardill
Nottingham Trent University

Antoine Haumont
CRH École d'archi Paris Val de Seine

Nicole Haumont
CNRS Centre de recherche sur l'habitat

Frédéric Housard de la Potteria
DDE de Seine-Maritime

Phuong Mai Huynh
Ministère de l'équipement PUCA

Alain Jacquot
INSEE

Michèle Jolé
Institut d'urbanisme de Paris université Paris 12

Valérie Jouet
DRE Lorraine

Yves Jouffe
LVMT ENPC

Jean Jourdan
Université Paris Sud 11

Liste des participant-e-s au colloque

Nicole Kerhuel

GERU

Dominique Kukuryka

Ville de Boulogne-Billancourt Habitat et logement

Karl Kulinicz

DRE Basse-Normandie

Christian Labbé

DRE Aquitaine

Jean-Paul Lacaze

Consultant

Yves Laffoucrière

Immobilière 3F

Tiphaine Laurent

Le Logement Français

Benoît Le Foll

CETE Normandie

Sylvaine Le Garrec

IUP Université Paris 12

Pauline Le Guern

CODRA

Hervé Le Moign

DDE de l'Eure

Alain Lecomte

Ministère de l'Équipement DGUHC

Philippe Lecoy

CAUE de l'Essonne

Jacques Lécureuil

J L PROUE

Marie-Pierre Lefeuve
IUP Université Paris 12

Pascale Legué
CAUE de Charente-Maritime

Sonia Lehman-Frisch
IUFM Versailles

Xavier Lemoine
Ville de Montfermeil

Pascal Lemonnier
Ministère de l'Équipement PUCA

Victoire Lempérière
Conseil général de Seine Saint-Denis

Pascal Letellier
Locus Solus

Nicolas Lonza
Groupe CMH

Aline Mahmoudi
Gérard Makowski
ATEN

Annie Mallard
DRE Bourgogne

Patrick Marchand
CETE de l'Est

Josette Marie-Jean-Robert
Ministère de l'Équipement PUCA

Ruth Marques
Ministère de l'Équipement DGUHC MMU

Sylvain Mary
Ministère de l'Équipement PUCA

Liste des participant-e-s au colloque

Jean-Luc Masnières

DDE Aube

Isabelle Massin

Ministère de l'Équipement CGPC

André Massot

IAURIF

Catherine Maubert

CGP Centre d'Analyse Stratégique

Patrice Melé

Université de Tours UMR CITERES VST

Anne Mollet

Nexity

Anne-Marie Monier

CAUE du Val-de-Marne

Jérôme Monnet

CIRUS-CIEU Université Toulouse 2

Alain Neveu

DDE de Seine-Maritime

Delphine Nivière

DREES

Patrick Pailloux

Agence d'urbanisme de Nantes

Antoine Patier

PACT ARIM IdF

Chantal Pays

Ministère de l'Équipement DGUHC

Anne Péré

Agence Urbane

Évelyne Perrin

Ministère de l'Équipement PUCA

Liliane Pesquet
Ministère de l'Équipement DGUHC

Olivier Petit
Nexity

Françoise Pichavant
Agence d'urbanisme de la région grenobloise

Magali Pierre
EDF Département GRETS

Thierry Pillon
Centre Pierre Navil Université d'Évry

Stéphane Porcheret
Agence d'urbanisme de l'Agglomération de Besançon

Geneviève Prandi
OLAP

Michel Prost
DRE Rhône-Alpes Habitat Logement Statistiques

Pauline Puig
RIVP

Jacqueline Ravouna
PRIF Mission Ville

Vincent Renard
CNRS Laboratoire d'économétrie

Béatrice Riveron
Groupe CMH

Christophe Robert
Fondation Abbé Pierre

Danièle Robert
DRE Lorraine

Hélène Rohmer
SONACOTRA

Marie-France Rolland
Agence d'urbanisme de la région de Reims

Laurence Rouel
DDE de l'Eure

Lionel Rougé
CIRUS Maison de la recherche

Jean-Claude Roujean
Ministère de l'Équipement DGUHC

Nicole Rousier
Ministère de l'Équipement PUCA

Loïc Rousselot
GERS

Catherine Roy
Ministère de l'Équipement DGUHC

Marie Rozat
ANAH Direction technique

André Sauvage
LARES Université de Haute-Bretagne

Corinne Siino
CNRS / CIRUS Université Toulouse Le Mirail

Olivier Sillère
Conseil général de la Sarthe

Évelyne Smolarski
Ministère de l'Équipement SGGOU

Martine Sonnet
MIRE DREES

Hélène Steinmetz

Université Lyon 2

Michelle Sustrac

Ministère de l'Équipement PUCA

Serge Thibault

Université François Rabelais

Michèle Tilmont

Ministère de l'Équipement PUCA

Jean-Claude Toubon

Université de Marne-la-Vallée

Édouard Touboul

ENPC

Marion Unal

Commissariat général du Plan

Paule Valla

DRE Haute-Normandie

Martine Vernier

Ministère de l'Équipement PUCA